Class 248.25 G 426 Book
General Theological Seminary Library
Chelsea Square, New York

Ex 10-14

Purchased from the fund bequeathed to the Seminary by
EUGENE AUGUSTUS HOFFMAN, D. D.
DEAN 1879-1902

Abbé Paulin GILOTEAUX

Les Ames Hosties
Les Ames Victimes

ESSAI DOCTRINAL

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
Pierre TÉQUI, Libraire-Editeur
82, rue Bonaparte, 82

DU MÊME AUTEUR :

En préparation :

Montée mystique de l'amour de Dieu.

Plan du travail.

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE

Ebauche de l'union à Dieu.

I. La grâce.
II. Les vertus infuses.
III. Les dons du Saint-Esprit.

DEUXIÈME PARTIE

Réalisation de l'union à Dieu.

I. La contemplation.
II. La quiétude.
III. L'union proprement dite.

TROISIÈME PARTIE

Consommation de l'union à Dieu.

I. Les purifications passives.
II. L'union transformante.
III. La gloire.

CONCLUSION

N. B. — Cet ouvrage fera pendant à la *Montée Ascétique de l'Amour de Dieu*, cette dernière indiquant ce que l'homme doit faire pour arriver au dernier degré de la charité divine, la *Montée Mystique* décrivant ce que Dieu fait de son côté pour conduire l'homme au sommet de la perfection.

Les Ames Hosties

Les Ames Victimes

Prix : 7 francs

Abbé Paulin GILOTEAUX

Les Ames Hosties

Les Ames Victimes

ESSAI DOCTRINAL

Librairie Pierre TÉQUI
82, rue Bonaparte, 82
PARIS VI^e^

Librairie du SACRÉ-CŒUR
6, Place Bellecour, 6
LYON

Chez l'Auteur
8, rue de la Hoppe du Bois, 8
FOURMIES (Nord)

1928

248.25
Gal
78319

IMPRIMATUR :

Cameraci, die 2a junii 1923.

E. DESCHREVER,
v. g.

Tous droits réservés.

A

la Bienheureuse

Thérèse de l'Enfant-Jésus

modèle

des hosties spirituelles

et

à toutes les petites âmes qui ambitionnent

de la suivre

sur la voie des victimes.

INTRODUCTION

Nous abordons ici une question difficile et des plus délicates : celle des " âmes hosties ", des " âmes victimes ".

Déjà depuis une vingtaine d'années, une publication abondante de brochures et de livres relatifs à la matière n'a pas peu contribué à la mettre en valeur ; mais il subsiste, pensons-nous, bien des dangers, pour les personnes du monde et même les âmes religieuses, à parler de ces états sublimes et surtout à y tendre sans données suffisantes et sans lumières surnaturelles.

Il est, en effet, des personnes généreuses, dont l'ardeur entreprenante au point de vue religieux est plus souvent la manifestation d'un tempérament débordant d'énergies naturelles que l'effet d'une piété solide et éclairée. Au sortir d'une lec-

ture édifiante ou à la vue d'un idéal magnifique, poussées par un enthousiasme de surface dépendant moins de la raison et de la volonté que de l'imagination et de la sensibilité, elles s'avancent inconsidérément, sans préparation suffisante, vers ces états sublimes, alors qu'il ne faudrait s'en approcher qu'avec prudence et discrétion. Ces âmes s'égarent bien souvent parce qu'elles n'ont pas suffisamment considéré leurs forces ou étudié les lois de la vie surnaturelle. Après quelques efforts infructueux vers ces régions élevées, elles se troublent en face des difficultés rencontrées et s'arrêtent tôt ou tard, parce qu'elles ne peuvent atteindre le but qu'elles avaient poursuivi sans conseil et sans guide éclairé. Tantôt prises de dégoût et de scrupule, tantôt de lassitude et de découragement, elles demeurent stationnaires et infécondes au point de vue spirituel, alors qu'on aurait pu fonder sur elles les plus belles espérances, ou, pis encore, frappées, à certaines heures, d'aveuglement ou de vertige, elles vont parfois à des fautes graves, à des chutes lamentables, quelquefois même à des scandales d'autant plus impressionnants qu'ils viennent de personnes pieuses, considérées comme avancées en perfection. Pourquoi ? Parce que, au lieu de travailler modestement dans le présent à leur avancement spirituel, elles avaient reporté leurs espérances et leurs ambitions sur un idéal trop

élevé, souvent même chimérique, situé dans un avenir lointain et ne cadrant pas avec leurs ressources personnelles et les desseins de Dieu. Ce sont là de graves dangers qu'il est bon de signaler.

Par ailleurs, à l'encontre de ces âmes qui s'avancent imprudemment dans des sentiers si difficiles, certains esprits médiocres et routiniers, timides ou satisfaits, figés dans une immobilité déconcertante, s'effraient dès qu'on s'écarte tant soit peu des chemins battus par la masse des fidèles. Leur parle-t-on des " âmes hosties ", des " âmes victimes " ? aussitôt ils s'insurgent, élèvent la voix et mènent campagne contre de prétendues nouveautés, d'autant plus dangereuses qu'elles se présentent sous le manteau de la piété. Malheureusement trop de bouches — qu'on croit autorisées — dogmatisent à tort et à travers, sans examen sérieux et sans connaissance suffisante, blasphèment ce qu'elles ignorent, condamnent ce qu'elles devraient prêcher, ou, remplies de préjugés à l'endroit des choses de la vie spirituelle, détournent les fidèles de leur devoir au lieu de les conduire à la lumière et à la vérité. Elles se mettent bien souvent en pleine opposition avec les vues de l'Esprit-Saint, qui peut parfois solliciter les âmes à sortir de la voie commune, pour les conduire à des états sauveurs et rédempteurs.

Si une question est délicate et difficile, ce n'est pas une raison pour la mépriser et la combattre à priori ; mais précisément parce qu'elle est grosse de conséquences, il est bon de l'examiner et l'étudier. C'est pour éviter ces écarts de langage et ces démarches imprudentes, que nous allons tenter ici de mettre au point cette question des " âmes hosties ", des " âmes victimes ".

Il semble bien, d'ailleurs, à notre époque de renouveau spirituel ascétique et mystique, où tant d'âmes sollicitées par l'Esprit-Saint s'élèvent merveilleusement vers les sommets de la vie spirituelle, que Dieu veuille se préparer un bataillon d'élite qui puisse lutter avec succès contre le mal, de plus en plus envahisseur dans une société avide de jouissances en marche vers le paganisme. Dieu se plaît, en effet, aux heures pénibles de l'histoire, alors que l'impiété fait rage ou que l'immoralité s'affiche ouvertement, à demander à certaines âmes de vouloir bien, à l'exemple du divin Crucifié, se sacrifier et s'immoler pour le bien de l'Église et le salut du monde. Il leur envoie des peines, des épreuves, des souffrances physiques, morales ou surnaturelles, les invitant secrètement, par sa grâce, à reproduire en elles les états d'âme du Rédempteur durant sa Passion, afin de les

amener à devenir, elles aussi comme Jésus, médiatrices, expiatrices et salvatrices.

C'est surtout pour ces âmes, qui bien souvent s'ignorent et cherchent leur voie, dont le nombre depuis un quart de siècle devient de plus en plus considérable, comme aussi pour celles qui se sentent attirées par la réparation à une plus haute élévation surnaturelle, — car l'état de victime n'est que l'état le plus élevé de la vie réparatrice — que nous avons entrepris cette étude.

Soucieux du bien des âmes et de la saine doctrine spirituelle, nous avancerons sur ce domaine avec prudence et discrétion comme aussi sans timidité et sans crainte, nous tenant à égale distance d'un enthousiasme exagéré et d'une réserve excessive, car il ne s'agit pas, surtout pour un problème aussi complexe, d'avoir l'esprit trop large ou trop étroit, mais de penser juste et d'exprimer exactement la vérité.

De plus, pour ne laisser aucune question dans l'ombre, envisager la matière dans son ampleur et demeurer toutefois accessible à toutes les intelligences, nous procéderons avec méthode, divisant la matière en trois parties, qui comprendront elles-mêmes plusieurs chapitres. La première sera une étude historique et dogmatique ; la seconde, une étude dogmatique et morale ; la troisième, une étude ascétique et mystique.

Voici d'ailleurs le plan que nous suivrons :

PREMIÈRE PARTIE

Etude historique et dogmatique.

1° Le sacrifice et les victimes dans l'Ancien Testament.
2° La grande victime du Nouveau Testament.
3° Les victimes dans l'Église.

DEUXIÈME PARTIE

Etude dogmatique et morale.

1° L'esprit de victime dans l'Église.
2° L'état et la fonction de victime.
3° L'acheminement à l'état de victime.
4° La vocation et le vœu de victime.

TROISIÈME PARTIE

Etude ascétique et mystique.

1° La véritable attitude de l' " âme victime ".
2° Les armes de l' " âme victime ".
3° L'oraison de l' " âme victime ".
4° Les croix de l' " âme victime ".
5° Les dévotions de l' " âme victime ".

En tout, douze chapitres que nous nous efforcerons de rendre précis et qui seront, du moins

selon notre désir, animés par un esprit surnaturel et pleinement catholique.

Que l'Esprit-Saint surveille et guide notre plume et que les âmes appelées à un plus grand amour de Jésus Crucifié veuillent bien nous suivre à travers des sentiers douloureux et pénibles, mais qui, éclairés par la lumière divine, conduisent sur les sommets les plus élevés de la sainteté.

Rome, Fourmies, Valenciennes, 1920-1922.

P. G.

PREMIÈRE PARTIE

Etude Historique et Dogmatique

CHAPITRE PREMIER

Le sacrifice et les victimes dans l'Ancien Testament.

Tout ici-bas n'existe qu'en fonction de la gloire de Dieu : idée fondamentale trop souvent méconnue, parfois même repoussée par les hommes, alors qu'elle devrait être la directive de leur vie.

Mais cette idée première peut se présenter à nous de deux manières, car il existe en Dieu deux sortes de gloires : d'une part, la gloire intrinsèque ou essentielle, c'est-à-dire, infinie, inaliénable, immuable, incapable d'aucune augmentation ni diminution, inhérente à son essence éternelle, et, d'autre part, la gloire extrinsèque ou accidentelle, qui lui est procurée par les créatures tirées par lui du néant à cette intention. « *Universa propter semetipsum operatus est Dominus.* C'est pour lui-même que le Seigneur a créé l'univers », disent les Proverbes [1].

[1] Prov., xvi, 14.

Il est à remarquer, toutefois, que parmi les créatures, les unes le glorifient nécessairement : ce sont les astres, qui roulent au-dessus de nos têtes, et les êtres sans raison, qui obéissent aveuglément à leurs lois, attestant de la sorte la toute-puissance divine : « *Cœli enarrant gloriam Dei et opera manuum ejus annuntiat firmamentum.* Les cieux racontent la gloire de Dieu et le firmament annonce l'œuvre de ses mains », dit de son côté le Psalmiste [1].

Or, cette gloire est tout à fait insuffisante pour satisfaire aux exigences du Créateur. Ces êtres déterminés, qui, de façon inconsciente, célèbrent la gloire divine, ne sont, pour ainsi dire, que les pages d'un livre parfaitement présenté, capable de faire honneur à qui l'a conçu et composé, mais à condition qu'il y ait d'autres êtres à même de le lire et d'en saisir toute la beauté ; ces êtres, ce sont les créatures raisonnables, l'ange et l'homme, qui, grâce à leur intelligence, peuvent découvrir l'harmonie de l'univers et en louer le Créateur.

L'homme, en particulier, qui, par sa nature à la fois matérielle et spirituelle, est comme le résumé de toute la création et qui, élevé à l'ordre surnaturel, connaît aussi par la révélation les perfections divines, devient, par le fait même, capable de rendre gloire à l'auteur de toutes choses. Il le fait, librement, en soumettant sa volonté aux lois divines et humaines qui le

[1] Ps. XIX, 2.

régissent, et plus encore, par la vertu de religion, en fournissant à Dieu l'honneur qui lui est dû à titre de Créateur. En tant que créature, il est tenu, en effet, de reconnaître extérieurement sa dépendance à l'égard de son Dieu, et s'il arrive à la traduire d'une manière particulière par la prière, il y parvient surtout de façon solennelle par ce qu'on appelle le sacrifice. Considérons, en conséquence, ce qu'est le sacrifice : nous saisirons ainsi de quelle manière surtout nous pouvons rendre gloire à l'Eternel.

***

Dans son sens primitif, le sacrifice est l'acte par lequel l'homme reconnaît le souverain domaine de Dieu sur sa personne. Convaincu que son existence est un bienfait divin dépendant exclusivement du Créateur, l'homme tend à exprimer par un acte sensible que Dieu a réellement sur lui droit de vie et de mort.

Parmi les théologiens, on discute pour savoir si l'idée de sacrifice est limitée à celle d'offrande et de donation, ou inclut celle d'immolation et de destruction. Certains écrivains ont pensé que l'élément essentiel du sacrifice était l'offrande d'un présent agréable au Seigneur, la destruction n'étant que le moyen et le symbole de cette offrande ; mais nous croyons, pour notre part, suivant en ce point la tradition et nous ralliant

au témoignage de l'histoire, que le sacrifice exige la *destruction*.

Dans tous les temps et tous les pays, en effet, l'homme a ressenti le besoin de témoigner sa sujétion envers Dieu, non seulement par l'offrande, mais aussi par l'immolation. Les livres saints nous montrent à l'origine les premiers fils d'Adam offrant des sacrifices ; Noé, à peine sorti de l'arche, dresse un autel pour l'holocauste des victimes immolées ; Abraham, Isaac et Jacob, au cours de leur vie religieuse, reproduisent le même geste ; Moïse, le grand législateur du peuple hébreu, vient à son tour sanctionner de son autorité les sacrifices israélites, qui sont pour la plupart des sacrifices d'immolation.

Mais les tenants du " sacrifice-offrande " feront peut-être remarquer que le " sacrifice-destruction " n'est apparu qu'après la faute originelle. Nous ne sommes pas de leur avis. En admettant qu'Adam n'ait point péché, l'humanité aurait été tenue d'offrir au Créateur un sacrifice, à la fois latreutique, eucharistique et impétratoire, — latreutique ou d'adoration, pour protester de sa dépendance à l'endroit de son Dieu ; eucharistique ou d'action de grâces, pour témoigner de sa reconnaissance en réponse aux bienfaits reçus ; impétratoire ou de demande, pour réclamer de nouvelles faveurs — et on ne voit pas pourquoi ce sacrifice, accompli dans l'état d'innocence, n'eût pas inclus lui-même, après l'offrande, la destruction.

Ce qui domine, en effet, dans l'essence même

du sacrifice, ce n'est pas l'idée de quelque donation à Dieu, comme si le Créateur avait à se délecter de l'offrande d'une chose qu'il a lui-même prêtée et concédée, mais celle de la reconnaissance totale de sa souveraineté sur nous. Sans doute, le Créateur mérite de recevoir les premiers fruits de la récolte et les prémices des créatures ; mais il attend surtout, de notre part, l'affirmation qu'il nous a départi la vie par pure bonté, conservant le droit de la prolonger ou de la reprendre comme et quand il lui plaît, sans que nous ayons rien à redire à ses décrets. Or, cette idée de souveraineté absolue, de droit de vie ou de mort, n'est nullement exprimée par l'offrande, mais seulement par la destruction. Dans le sacrifice, il faut, en conséquence, l'immolation.

Cet élément est requis davantage encore depuis la perpétration du péché. Si l'humanité, en effet, était déjà tenue, avant la chute, au sacrifice latreutique, eucharistique et impétratoire, elle devait, la faute originelle une fois commise, ajouter à son culte divin un quatrième caractère, de nature pénitentielle, tout à la fois satisfactoire, expiatoire et propitiatoire : satisfactoire, pour réparer l'outrage ; expiatoire, pour obtenir le pardon du délit ; propitiatoire, pour rentrer de nouveau en grâce avec le Créateur.

Cette attitude paraît logique.

L'homme, déjà réduit à la condition de néant par sa qualité de créature, ne méritait-il pas, du fait de son offense à Dieu, d'être privé de

l'existence dont il s'était servi pour insulter son bienfaiteur ? Ce n'était pas trop, pour lui, de réparer son crime de lèse-divinité par l'offrande et l'immolation de sa vie. Infinie, l'offense exigeait de la part du coupable tout ce dont il est capable en fait d'expiation pénale, c'est-à-dire le dernier supplice. Ainsi envisagé, avant ou après le péché, le sacrifice apparaît dominé par l'idée de destruction, qui, seule, exprime la reconnaissance des droits de Dieu sur nous et notre dépendance à son endroit.

Mais précisons encore cette notion du sacrifice. A cette première idée d'immolation, s'en ajoute une seconde, celle de *substitution;* car si Dieu exige de la part de l'homme l'accomplissement des devoirs d'adoration, d'action de grâces, de demande et d'expiation, il ne veut pas cependant que le sang humain soit versé sur l'autel.

Dans l'Ancien Testament, en effet, pour éviter cette effusion, il demanda que des créatures inférieures à l'homme lui fussent substituées et, pour mieux le représenter, choisies parmi les êtres qui le touchaient de près, soit lui servant de nourriture comme le pain et le vin, soit se trouvant intimement liées à sa propre existence comme les animaux domestiques. Ceux-ci étaient offerts, détruits, immolés, sacrifiés, et s'ils n'étaient pas capables de satisfaire pleinement aux exigences de Yahweh [1], du moins avaient-ils

[1] Nom hébreu de Dieu

l'avantage de préparer et annoncer le sacrifice du Nouveau Testament, celui de Jésus au Calvaire, qui, seul, pouvait être agréable au Créateur.

N'anticipons pas cependant, et remarquons qu'à ces premières idées de destruction et de substitution ne se limite pas encore tout le concept de sacrifice. La religion, en effet, comme l'origine du mot l'indique [1], impliquant une idée de commerce, d'union, de relation entre la créature et le Créateur, et le sacrifice, par ailleurs, étant considéré comme la plus haute manifestation de la vertu de religion, il n'est pas étonnant de découvrir l'idée d'*alliance* dans celle de sacrifice. Et de fait, parce que l'homme s'humilie et adore, répare et cherche après le péché à rentrer en grâce avec Dieu, le Créateur, de son côté, se tourne vers lui avec tendresse et consent non seulement à lui octroyer son pardon, mais à renouer avec lui les relations primitives. Nous le constatons encore dans l'Ancien Testament, surtout aux heures les plus graves et les plus solennelles de la vie patriarcale et judaïque.

Quand Dieu, dans sa colère après la corruption du genre humain, eut anéanti au déluge l'immense majorité de l'humanité, les survivants du cataclysme, en signe de reconnaissance et de fidélité, se tournèrent vers lui et lui offrirent un sacrifice. Noé, comme nous l'avons fait remar-

[1] Religare : relier.

quer, fit dresser un autel et égorger de nombreuses victimes ; et Dieu, de son côté, pour montrer le réel apaisement de son courroux, fit alliance avec lui, lui promettant qu'à l'avenir l'humanité ne serait plus punie par l'eau, mais par le feu ou quelque autre genre de supplice. L'arc-en-ciel, qui semble relier le ciel à la terre et la terre au ciel, devint le signe de l'alliance de Dieu avec sa créature et de la créature avec son Dieu.

De même, quand Abraham, choisi par Dieu pour devenir le fondateur du peuple juif, eut offert à Yahweh un sacrifice en signe de gratitude, le Tout-Puissant contracta également avec lui une alliance [1].

Un pacte similaire marque l'entrée dans la terre promise. Après le passage de la mer Rouge, Moïse immole des victimes. Prenant ensuite le sang des animaux, il en arrose l'autel, qui représente le Seigneur, et en asperge le peuple hébreu, disant solennellement : « Ceci est le sang de l'Alliance que le Seigneur a conclue avec vous [2]. » C'était, en quelque sorte, le Testament Ancien signé entre Dieu et son peuple dans le sang des victimes, testament provisoire qui devait disparaître et être remplacé plus tard par le Nouveau à la Cène et au Calvaire. Car, nous dit l'Evangile, Jésus à la veille de sa mort « prit du pain, le bénit, le rompit et le donna à ses disciples en

[1] Gen., xv, 18.
[2] Exode, xxiv, 8.

disant : " Prenez et mangez, ceci est mon corps ". Puis prenant le calice, il rendit grâces et ajouta : " Buvez-en tous, car ceci est mon Sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour un grand nombre, pour la rémission des péchés [3]. " C'était, cette fois, l'alliance définitive qui devait être perpétuée à travers tous les siècles, dans le sang de l'Agneau, au sacrifice de l'autel catholique.

Enfin aux trois idées de destruction, de substitution et d'alliance s'en ajoute encore une : celle de *communion* ou de participation directe de l'homme au sacrifice. Comme les trois autres, nous la retrouvons dans le cérémonial de la religion antique. En effet, à certains jours, et pour certains motifs, les victimes immolées sur l'autel judaïque n'étaient pas complètement détruites. Une partie en était réservée aux fidèles, qui devaient la consommer après s'y être préparés par l'abstinence et des prières liturgiques.

Nous arrivons ainsi au concept complet de sacrifice : c'est l'offrande et l'immolation d'une victime ou hostie, substituée à l'homme, créature pécheresse, pour adorer, remercier, demander, expier ; il a le grand avantage d'établir une alliance entre le ciel et la terre et de permettre à l'homme de renouer après le péché des relations avec le Créateur.

[3] Math., xxvi, 26, 28.

***

Mais allons plus avant, au cœur même du sujet. Ce qui nous intéresse ici, d'ailleurs, n'est pas tant le sacrifice que la matière du sacrifice. Les considérations précédentes, cependant, n'étaient pas inutiles, car on ne comprendrait pas ce qu'est une victime, si l'on n'avait saisi toute la portée du sacrifice. Celui-ci nous est donc apparu comme une cérémonie cultuelle, par laquelle l'humanité procure à Dieu sa gloire. Toutefois, il ne faut pas oublier que, si pour sa réalisation trois éléments sont nécessaires, à savoir : un autel, un prêtre et une victime, le plus important est le troisième, c'est-à-dire la victime. On aurait beau, en effet, avoir un prêtre et un autel, s'il n'est pas de victime, on ne peut offrir de sacrifice. D'où l'importance de la victime.

Elle est le point central de toute religion, le trait d'union entre le ciel et la terre, le lieu de rencontre de la divinité et de l'humanité. Par elle, l'humanité fait monter vers Dieu l'adoration, la reconnaissance, la demande, l'expiation ; par elle aussi, Dieu, attendri et apaisé dans sa colère, fait descendre sur l'homme les grâces de pardon et de sanctification qui doivent le conduire à sa fin.

Ne nous étonnons plus, en conséquence, de la valeur de la victime. Dans l'Ancien Testament, comme la religion était le centre de la vie israélite et que la religion gravitait elle-même autour du sacrifice, il apparaît nettement que la victime,

matière du sacrifice, était considérée comme l'axe autour duquel évoluait le peuple juif.

Si nous interrogeons l'histoire sur le lieu des sacrifices, nous constatons qu'à l'origine, bien avant que le peuple juif fût constitué ou même officiellement organisé, c'est-à-dire au temps des patriarches, ils étaient offerts n'importe où, en plein air, parfois même sans autel. Toutefois quand Moïse eut codifié ses lois, c'est dans le Tabernacle, sorte de tente élevée au désert, que se localisa tout le cérémonial israélite.

Le temple de Jérusalem, en fait, ne fut que la reproduction en pierres de ce Tabernacle. Comme lui, on le divisait en trois parties : le Parvis, le Saint ou Sanctuaire et le Saint des Saints, qui se suivaient en file.

Dans le Parvis, où les fidèles avaient accès, s'élevait l'autel des holocaustes, sur lequel étaient immolées les victimes et où s'entretenait toujours le feu sacré. Dans le Sanctuaire proprement dit, où seuls les prêtres pouvaient entrer, se trouvaient la table des pains de proposition, le chandelier à sept branches et l'autel des parfums ; chaque jour, matin et soir, on y brûlait l'encens, qui montait vers le ciel en agréable odeur. Dans le Saint des Saints, avait été placée l'arche d'alliance, qui renfermait elle-même la verge fleurie d'Aaron, un peu de manne recueillie au désert et les deux tables de la loi ; au-dessus de l'arche, deux chérubins sculptés soutenaient une lame d'or appelée le Propitiatoire, qu'on regardait comme le trône

du Seigneur ; c'était, pour ainsi dire, le siège de sa présence, d'où partaient ses ordres, ses oracles, ses faveurs.

Toutes les cérémonies du culte, avons-nous dit, se déroulaient dans le temple, selon les prescriptions de Moïse. Elles consistaient surtout en sacrifices, qui étaient de deux sortes : sanglants et non sanglants.

Les sacrifices non sanglants étaient eux-mêmes de deux espèces, qui se différenciaient selon la nature, solide ou liquide, des objets présentés. Dans la première catégorie, on offrait du froment sous forme d'épis grillés ou broyés, de pains azymes ou fermentés, parfois arrosés d'huile d'olive, à laquelle on ajoutait un peu d'encens et même de sel, afin de commémorer l'alliance éternelle contractée entre Dieu et son peuple dès l'origine de la nation juive. La seconde catégorie consistait en libations de vin répandu sur l'autel ou dans le Sanctuaire.

Quant aux sacrifices sanglants, qui jouaient le rôle prépondérant dans le culte israélite, ils étaient de quatre espèces : l'holocauste, le sacrifice pour le péché, le sacrifice pour le délit et le sacrifice pacifique.

L'holocauste, le plus parfait de tous, était l'offrande à Dieu d'une victime qu'on immolait et brûlait entièrement [1]. C'était un témoignage réellement éclatant du souverain domaine de

[1] Holocauste, en grec, signifie : brûlé intégralement.

Dieu sur l'homme, puisque la victime était complètement détruite.

Le sacrifice pour le péché et le sacrifice pour le délit étaient des sacrifices expiatoires : le premier, offert par des particuliers pour réparer leurs fautes personnelles ; le second, par la nation, pour expier les crimes de la société. Dans ces deux sacrifices, les victimes immolées n'étaient pas entièrement consumées sur l'autel. On n'en brûlait que les parties grasses, et le reste était livré aux flammes en dehors du parvis, ou revenait aux prêtres, Dieu se dessaisissant, pour ainsi dire, de son bien au profit de ses ministres.

Le sacrifice pacifique était tout à la fois impétratoire et eucharistique. Comme dans les deux sacrifices précédents, les victimes égorgées n'étaient que partiellement détruites. Une partie en était réservée aux fidèles qui les avaient offertes, et c'est ainsi que nous retrouvons l'idée de communion contenue elle-même dans celle de sacrifice.

Pour ce qui est de la célébration des sacrifices, elle devenait presque continuelle. Chaque jour, matin et soir, on offrait à Yahweh l'holocauste d'un agneau auquel on ajoutait une libation répandue sur l'autel [1].

En outre, aux jours de sabbat, c'est-à-dire les samedis, les prêtres renouvelaient les pains de

[1] Exode, XXIX, 38-42. — Num., XXVIII, 3-8.

proposition et ajoutaient aux holocaustes quotidiens du matin et du soir le sacrifice de deux agneaux accompagné d'une offrande et d'une libation [1].

Au commencement du mois appelé néoménies et marqué par le retour de la lune, avait lieu, en plus des deux sacrifices journaliers, l'holocauste extraordinaire de deux taureaux, d'un bélier, de sept agneaux et d'un jeune bouc [2].

Aux grandes fêtes — Pâques, la Pentecôte, la fête des Tabernacles — et à celle de l'Expiation, c'étaient des hécatombes. Le sang coulait à flots dans le temple, tant les victimes étaient nombreuses et les sacrifices multipliés.

La fête de Pâques ou des azymes, qui rappelait la délivrance du peuple hébreu au sortir de l'Egypte [3], coïncidait avec le début du printemps et de la moisson. Elle durait sept jours pendant lesquels on ne mangeait que du pain sans levain. La veille du premier jour, 14 nisan [4], on immolait, pour une moyenne de dix à vingt personnes, l'agneau pascal, qu'on mangeait en famille. Le deuxième jour, on offrait à Yahweh la première gerbe d'orge et un agneau. Les autres jours de l'octave, on faisait des holocaustes et l'on offrait des sacrifices pour le péché.

La fête de la Pentecôte [5], — ou des semaines [6], ou des prémices [7] — qui survenait cinquante jours après Pâques, clôturait la moisson [8]. Elle ne

[1] Num., XXVIII, 9-10. — [2] Num., XXVIII, 11-15. — [3] Ex., XII. — [4] Deut., XVI, 6. — [5] Actes, II, 1. — [6] Deut., XVI, 10 et seq. — [7] Num., XXVIII, 26. — [8] Ex., XXIII, 16.

durait qu'un jour, pendant lequel on offrait deux pains fermentés, des holocaustes, des sacrifices pour le péché et deux agneaux immolés comme hosties pacifiques [1].

La fête des Tabernacles, ainsi nommée parce que les Juifs la célébraient en logeant sous des abris de feuillage [2], en souvenir du temps passé sous la tente du désert, arrivait en automne et se trouvait être en même temps la fête des vendanges [3]. On la solennisait par de grandes réjouissances et de nombreux sacrifices.

Cinq jours auparavant, se célébrait la fête de l'Expiation au cours de laquelle il était interdit de manger. C'était le grand jour de jeûne de l'année. Le grand prêtre, après s'être lavé le corps et revêtu des ornements pontificaux, officiait seul au temple, sacrifiant un jeune taureau, deux béliers et deux boucs, pour ses propres péchés, ceux des prêtres et ceux de la nation. L'un des deux boucs, appelé bouc émissaire, n'était pas immolé, mais chassé au désert, symboliquement chargé des crimes de tout le peuple. En ce jour solennel, le grand Prêtre entrait dans le Saint des Saints pour asperger le Propitiatoire, siège de la puissance de Yahweh [4], avec le sang des victimes immolées.

[1] Lev., XXIII, 17-19. — [2] *Id.*, XXIII, 42. — [3] Deut., VI, 13 ; Ex., XXIII, 16. — [4] Lev., XVI-XXIII, 27-32 ; Num., XXIX, 7-11.

***

Telles sont, rapidement esquissées, les idées principales qui se rapportent au culte israélite. Il serait superflu de les développer davantage puisqu'elles n'ont qu'une valeur de pure mémoire pour le sujet qui nous occupe. Toutes les victimes de l'Ancien Testament, d'ailleurs, s'estompent dans le lointain des siècles et disparaissent derrière la croix du Golgotha. Aussi hâtons-nous de conclure et essayons de résumer, en quelques mots, nos développements sur la matière.

Nous l'avons affirmé au début, tout ici-bas n'existe qu'en fonction de la gloire de Dieu, et l'homme parvient à fournir cette gloire surtout par la vertu de religion, qui se traduit principalement dans le sacrifice.

Le sacrifice est un acte du culte, dans lequel une victime, substituée à l'homme, est immolée pour exprimer nos sentiments de dépendance à l'égard du Très-Haut. Il renferme en lui-même quatre idées principales : celles de substitution, de destruction, d'alliance, de communion, qui se complètent respectivement et tendent unanimement à la justification de l'homme et la glorification de Dieu. Il est offert pour quatre fins : l'adoration, l'action de grâces, la demande, l'expiation, et, en retour, il attire sur l'homme les grâces de pardon et de sanctification nécessaires au salut.

Dans l'Ancien Testament, pour les sacrifices non sanglants, la matière présentée consistait en du blé, du vin, de l'huile, de l'encens, du sel, et pour les sacrifices sanglants dans des animaux domestiques qui, pour être agréés du Seigneur, devaient remplir certaines conditions d'intégrité et de pureté et, en plus, être choisis parmi ceux jadis sacrifiés par Abraham, c'est-à-dire : le bélier ou l'agneau, le bouc, le bœuf ou le veau, la tourterelle et la colombe.

Mais tous ces dons et toutes ces victimes, principalement le pain et le vin, ainsi que l'agneau pascal, auquel on communiait en quelque sorte en le mangeant selon le rite mosaïque, n'étaient que la figure lointaine de la Grande Victime du Nouveau Testament qui, par son sacrifice d'une valeur infinie, devait rendre au Très-Haut, de façon magnifique, la gloire qui lui est due comme au Créateur, et que l'humanité impuissante et pécheresse ne pouvait lui fournir dans toute sa plénitude.

CHAPITRE DEUXIÈME

La grande Victime du Nouveau Testament.

Nous avons vu précédemment que l'idée d'immolation faisait partie du concept de sacrifice. Or cette idée était tellement ancrée dans l'esprit des païens que non seulement ils sacrifiaient à leurs idoles des animaux, mais leur présentaient même des êtres humains, en holocauste.

Chez les Sémites, en effet, en dehors des Hébreux, on immolait des nouveau-nés au dieu Baal et à la déesse Astarté. Les Phéniciens faisaient de même : après avoir chauffé à blanc la statue en bronze du dieu Moloch, ils jetaient dans ses bras de jeunes enfants, qui expiraient bientôt des suites de leurs brûlures. A Rome, pendant un certain temps et sur un oracle équivoque d'Apollon, on sacrifiait aussi des hommes à la déesse Mania, mère des dieux lares. A Carthage, chaque année, le sang d'un citoyen était répandu sur l'autel. Partout, au sein du paganisme, c'étaient des sacrifices humains. L'humanité entière, aurait-on dit, en dépit de ses erreurs et de ses idolâtries, se souvenait encore de la chute

primitive et ressentait le besoin d'une réparation sanglante.

La Grèce, d'ailleurs, avait gardé dans sa littérature non seulement la mémoire de nos origines malheureuses, mais encore le souvenir de la promesse du rédempteur. L'histoire de Prométhée, mise au théâtre par Eschyle, rappelle cette idée qu'un être surhumain est nécessaire pour expier les crimes de la terre et satisfaire aux exigences du Créateur. On connaît la légende : le Titan enchaîné, rivé à un rocher, sent un aigle rapace lui dévorer le foie, sans cesse renaissant pour un nouveau supplice. « Ne crois pas, lui dit Hermès au cours de la tragédie, que ton supplice doive finir avant qu'un dieu veuille descendre de la lumière pour endurer à ta place tes douleurs ! » Que signifie cette parole, sinon que l'âme antique, malgré la corruption de la révélation primitive faite par Dieu à Adam, était anxieusement tournée vers la venue d'un Sauveur ?

Cette même idée se retrouve dans Antigone et Œdipe Roi du poète Sophocle. Euripide, son successeur dans la série des grands tragiques grecs, conserve et continue la tradition. L'Iphigénie qu'il met en scène, est le type classique de l'âme pure substituée à sa patrie. Si, d'après lui, l'innocente victime, à l'instar d'Isaac, n'est pas en réalité sacrifiée, mais remplacée par une biche, sur une intervention miraculeuse de la déesse Artemis, il n'en demeure pas moins réel que la pensée subsiste et que partout se faisait sentir l'attente d'une

victime médiatrice, devant synthétiser en elle toutes les adorations et les expiations du genre humain

Cette nécessité d'une hostie idéale se retrouve aussi chez les plus anciens peuples de l'histoire. Le Zarathrusta des Perses, envoyé par Ormuzd pour combattre Ahrimane ; le Bouddha des Indiens, choisissant la souffrance afin de délivrer les hommes d'une existence passagère et les conduire au Nirvana ; l'Osiris des Egyptiens, mourant et se levant de son tombeau, ne sont-ils pas l'image anticipée du Sauveur sur la Croix ?

Seul, au milieu des nations païennes, le peuple juif ne connut pas tous ces errements, car Dieu lui avait interdit les sacrifices humains et le culte idolâtrique. Sans doute, avant la création du sacerdoce d'Aaron, Yahweh avait ordonné qu'on lui réservât les premiers-nés de la famille et du troupeau, mais les uns et les autres ne lui étaient pas consacrés de la même manière. Les premiers-nés de la famille étaient voués au sacerdoce, tandis que les petits des animaux étaient offerts en sacrifice. Plus tard, quand les lévites furent officiellement chargés des fonctions cultuelles, il fut même permis aux parents de racheter leurs premiers-nés, et c'est ainsi que Marie, au jour de la présentation au temple, substitue à Jésus deux tourterelles pour sa libération.

Ainsi, en Israël, seules les hosties végétales, minérales, animales — et non humaines —

étaient offertes en sacrifice. Pour les cérémonies sanglantes, les animaux étaient amenés au sacrificateur, qui les brûlait en holocauste. N'était-ce pas le meilleur moyen de les présenter à l'Eternel, puisque le feu, le plus subtil des éléments, en s'emparant des victimes immolées, les transformait en sa propre substance et les entraînait avec lui vers le ciel ?

Quoi qu'il en soit de ces légendes et de ces réalités, il reste manifeste que toutes ces hécatombes, d'êtres humains chez les païens ou d'animaux chez les Hébreux, étaient insuffisantes pour rendre gloire à Dieu et réparer les crimes de la terre.

Pour adorer, remercier, demander, expier de façon convenable, il fallait une victime qui, par sa transcendance et son innocence, fût susceptible de plaire à Dieu et de trouver grâce devant sa majesté. Il fallait même, selon les exigences de la justice, comme nous le verrons plus loin, qu'un Homme-Dieu s'offrît en sacrifice pour attacher à son immolation une valeur infinie. Cet Homme-Dieu a paru : c'est Jésus-Christ, la Grande Victime du Nouveau Testament, qui par sa mort rend gloire à Dieu et sauve en même temps l'humanité de la mort éternelle. Arrêtons-nous devant cette figure idéale et essayons de découvrir la profondeur et la fécondité de son amour.

***

Disons-le sans tarder, le Christ Rédempteur avait été la hantise de l'Ancien Testament, puisque le Messie-Roi était considéré, en Israël, comme l'aboutissement logique du culte mosaïque et la clé du Royaume.

A l'aube du genre humain, du reste, Abel, immolé par son frère, en est déjà la figure très lointaine, tandis qu'au début de la nation juive, Isaac, portant le bois du sacrifice et exposé à mourir sur l'autel sous le couteau paternel, fait pressentir son portement de croix sur la pente du Calvaire, ainsi que son immolation sous la malédiction de Dieu le Père.

Au cours des siècles, d'ailleurs, tous les prophètes annoncent sa venue, et principalement Isaïe qui décrit par anticipation tous ses tourments. Il faut relire son fameux chant connu sous le nom de Poème du Serviteur de Yahweh, et chercher à en saisir toute la beauté : « Voici mon Serviteur, dit-il au LIIe livre de son ouvrage... Il a été pour plusieurs un sujet d'effroi, tant son visage était défiguré, tant son aspect différait de celui des fils de l'homme..... Il n'avait ni beauté, ni éclat pour attirer nos regards, et son aspect n'avait rien pour plaire. Méprisé, abandonné des humains, homme de douleurs et habitué à la souffrance, semblable à celui dont on détourne le visage, il fut dédaigné par nous et nous n'avons fait de lui aucun cas. Cependant, ce

sont nos souffrances qu'il a portées, c'est de nos douleurs qu'il s'est chargé, et nous l'avons considéré comme puni, frappé de Dieu et humilié. Mais il était blessé pour nos péchés, brisé pour nos iniquités ; le châtiment qui nous donne la paix est tombé sur lui, et c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris. Nous étions tous errants comme des brebis, chacun suivant sa propre voie, mais l'Eternel a fait retomber sur lui l'iniquité de tous. Il a été maltraité et opprimé, et il n'a point ouvert la bouche, semblable à un agneau qu'on mène à la boucherie, à une brebis muette devant ceux qui la tondent [1]. »

Telle est, bien indiquée par avance, la passion du Sauveur, avec son caractère d'expiation. La victime du Calvaire y apparaît comme la synthèse de toutes les victimes, appelée à les remplacer toutes dans l'unique sacrifice de la croix.

Yahweh, du reste, dans l'Ancien Testament, s'était plaint maintes fois de l'insuffisance des sacrifices mosaïques et de l'étroitesse d'esprit du peuple juif, qui s'égarait dans des pratiques formalistes et rabaissait la religion à un culte extérieur, purement pharisaïque. « Qu'ai-je besoin du sang des boucs et des génisses ? » dira Racine dans Athalie, traduisant la pensée de Dieu le Père, si souvent exprimée par la bouche des

[1] Isaïe, LII-LIII, passim.
[2] Ps. XLIX, 9.

prophètes. Le Tout-Puissant ne voulait plus de ces victimes d'un jour ; il réclamait l'unique et grande victime du Golgotha.

Aussi ne nous étonnons pas de rencontrer dans les chants du Psalmiste ces paroles que le Messie prononcera en venant au monde et que saint Paul reprendra à son tour pour les développer, les préciser et les mettre en valeur : « Tu n'as voulu ni sacrifice, ni offrande, dit Jésus à son Père, et c'est pourquoi tu m'as formé un corps. Tu n'as agréé ni les holocaustes, ni les sacrifices pour le péché. Alors j'ai dit, selon qu'il est écrit dans le rouleau du livre saint : *Ecce venio*. Me voici ; je viens, ô Dieu, pour faire ta volonté [1]. » C'était cette volonté, en effet, qu'il devait accomplir en mourant sur la croix.

***

Il y aurait cependant illusion à se figurer que son immolation n'ait duré qu'un seul jour. Si la théologie nous présente, en effet, le Messie, comme le Prêtre Eternel, chargé d'offrir à Dieu le Père un sacrifice digne de sa grandeur, elle nous affirme aussi qu'il est, en même temps, Victime et Victime Eternelle.

Victime, il l'a été dans son éternité, puisque Prêtre Eternel, il s'offre à Dieu son Père en vue de la rédemption du genre humain. Victime, il l'est en arrivant en ce monde, dès son incarnation,

[1] Ps. XXXIX, 7, 8, 9. — Hébr., X, 5, 6, 7.

car c'est comme tel qu'il se présente à Dieu par l' " *Ecce Venio* ". Victime, il l'est dans le sein de sa mère, où il attend, avec une sorte d'impatience, l'heure de l'immolation. Victime, il l'est à sa naissance, puisqu'il vient sur la terre pour monter au Calvaire. Victime, il l'est quarante jours après son apparition en ce monde, quand il s'offre publiquement au temple, par les mains de sa mère, comme rançon des pécheurs. Victime, il l'est pendant sa vie cachée alors qu'il s'humilie, s'efface et se prépare, par un renoncement perpétuel, à l'acte sauveur sur la croix. Victime, il l'est au commencement de sa vie publique, lorsqu'il se retire au désert pour y faire pénitence et y devenir, par anticipation, hostie d'expiation. Victime, il l'est toujours durant ses courses apostoliques, puisque l'idée qui domine sa vie est celle de la gloire du Père, et que le rôle de la victime est de procurer la gloire de Dieu. Mais c'est surtout dans sa passion que son rôle de victime apparaît pleinement et devient éclatant. Au lendemain de la manducation de l'agneau pascal, il monte, en effet, comme victime, au Calvaire, pour y être immolé ; et quand sa mort arrive, le voile du temple se déchire, montrant par ce prodige que l'ancienne loi est abolie et que son sacrifice d'adoration, d'action de grâces, de demande et d'expiation, a trouvé grâce devant le Tout-Puissant.

Il n'entre pas dans notre plan d'envisager ici toutes les souffrances du Sauveur, mais sans vou-

loir les détailler, nous pouvons dire qu'elles l'ont conduit au paroxysme de la douleur. En moins de dix-huit heures, en effet, il a été atteint dans toutes les parties de sa nature humaine, par tous les genres de supplices qu'on puisse imaginer : tortures physiques, peines de l'esprit, douleurs morales, souffrances surnaturelles, qui s'étaient, pour ainsi dire, donné rendez-vous dans le même laps de temps en vue de l'anéantir. Il a été blessé dans son honneur, par les outrages ; dans son âme, par la tristesse, la crainte et l'épouvante ; dans son esprit, par les contradictions et les persécutions de toutes les classes de la société : hommes et femmes, juifs et gentils, prêtres et soldats, puissants et faibles ; dans son cœur, par l'abandon de ses disciples, le reniement de Pierre, la trahison de Judas ; dans son corps, par la morsure des fouets au cours de la flagellation ; dans ses mains et ses pieds percés de clous, sa tête couronnée d'épines, son visage couvert de soufflets et de crachats, sa langue abreuvée de vinaigre, ses oreilles déchirées par les injures et les malédictions, ses yeux attristés par le spectacle de sa mère désolée. Il a été broyé à cause de nos iniquités, disait de lui le prophète Isaïe, et l'expression n'est pas trop forte pour exprimer pleinement le martyre de Jésus. C'est un chaos épouvantable dans tout son être, un véritable abîme de douleurs dans son âme, une mer de souffrances dans son corps épuisé jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Et son immolation se continue après sa mort. Victime, Jésus le fut pendant sa vie, il l'est encore et le sera toujours durant l'éternité. Son sacrifice se perpétue sur terre dans le sacrifice eucharistique de l'autel catholique, où l'oblation du Golgotha se renouvelle chaque jour d'une façon mystique et ne trouvera sa glorieuse consommation que dans le ciel, où saint Jean, en son apocalypse, nous représente le Sauveur dans une apothéose magnifique, au milieu des vieillards de la cité céleste, sous la forme d'un agneau immolé. Il est la Victime unique de l'unique sacrifice, offert par le seul Prêtre qui ait trouvé crédit auprès de Dieu ; car les autres victimes des autres sacrifices offerts par d'autres prêtres n'ont de valeur que si elles s'incorporent à lui, que si ces sacrifices se rattachent mystiquement à son immolation, que si ces prêtres humains tiennent leurs fonctions de son magistère. Ainsi, il est la Victime Unique et Eternelle, et c'est sous cet aspect qu'il domine tous les siècles, car, comme dit Bossuet, « il n'y a rien de plus grand dans l'univers que Jésus-Christ, et il n'y a rien de plus grand en Jésus-Christ que son sacrifice ».

***

Si nous voulons envisager ensuite les conséquences heureuses du sacrifice rédempteur, nous devons faire remarquer qu'il eut un double rôle, celui de procurer la gloire de Dieu et de sauver l'humanité de la mort éternelle.

Que cette grandiose immolation ait rendu gloire à Dieu, cela est devenu évident depuis que nous avons compris de quelle manière tout sacrifice parvient à glorifier le Créateur ; aussi, sans trop nous attarder à cette vérité, considérons surtout les avantages qu'en a retirés l'humanité au cours des siècles.

Ici encore, il y a une double conséquence : un effet négatif, avec un caractère d'expiation et de satisfaction, puis un effet positif, avec un caractère de délivrance et de restauration. Par son immolation, Jésus répare tous les péchés du monde et satisfait à la justice divine. Il nous délivre, en même temps, des peines portées par Dieu après la faute originelle et nous ramène dans les sentiers de la sainteté. Après l'ingratitude humaine et le désordre produit dans le monde par le péché de nos premiers parents, c'est un prodige de tendresse divine et un chef-d'œuvre de restauration universelle.

Tout le monde connaît nos origines. Créé dans un état de sainteté et de bonheur, Adam pèche gravement et entraîne avec lui toute sa descendance dans le malheur. Doué, avant la faute originelle, de dons naturels, préternaturels et surnaturels, il voit, après sa désobéissance, sa nature bouleversée, ses privilèges préternaturels ravis, sa vie surnaturelle anéantie. Sa nature, depuis lors, est dans un perpétuel état de déséquilibre et de révolte, qui lui impose le travail et la lutte.

Son être, qui s'épanouissait jadis dans la lumière, la paix, le bonheur et l'immortalité, est maintenant soumis aux ténèbres de l'ignorance, aux dérèglements de la concupiscence, aux morsures de la souffrance, aux affres de la mort. Il perd la grâce sanctifiante et se trouve condamné à une mort spirituelle qui le sépare de Dieu, sa fin dernière.

Mais là n'est pas tout le dommage. Que l'homme soit puni sévèrement, c'est justice ; mais que Dieu soit outragé, c'est un désordre qui demande réparation.

Point n'est besoin de discuter ici pour savoir si cette réparation exigeait réellement la rédemption telle qu'elle s'est déroulée au cours de l'histoire. La théologie nous apprend, en effet, que Dieu aurait pu pardonner sans le sacrifice du Golgotha ; mais elle affirme par ailleurs que, pour être réparée par une compensation équivalente à l'outrage porté, la faute commise demandait l'Incarnation.

Cette vérité devient tout à fait évidente pour qui réfléchit sérieusement à la gravité du péché. Qu'on ne dise pas, en effet, qu'une nature finie ne peut produire une offense infinie : l'offense ne dépend pas seulement de qui la porte mais surtout de qui la reçoit. Un homme donne un soufflet à un manant et à un roi ; l'acte est le même des deux côtés, mais prend un caractère plus grave dans le second cas que dans le premier. De même Adam et Eve, en commettant leur

péché, bien que leur acte reste fini, offensent Dieu infiniment, pour cette raison que leur outrage se trouve porté à un être infini.

Ce principe établi, il devient manifeste qu'aucune créature n'était capable de réparer la faute originelle. Toutes les satisfactions d'une personne créée et même de tous les membres de l'humanité demeuraient insuffisantes, à cause de leur nature finie, pour compenser une offense infinie. Pour qu'il y eût réparation complète, il fallait que l'hommage rendu fût aussi grand que la blessure ; aussi devenait-il nécessaire, après le péché d'Adam, qu'une personne divine s'incarnât et réparât pour toute l'humanité. Jésus opère cette merveille. Il se revêt de notre chair, prend sur lui nos péchés et se présente en victime. Comme il n'y a en lui qu'une seule personne douée de deux natures, cette personne souffre et répare dans sa nature humaine, mais donne à son sacrifice, par sa nature divine, une valeur infinie. C'est là l'économie de la rédemption : un Dieu fait homme souffrant dans son humanité et attachant à ses souffrances, par sa divinité, un caractère d'infinité.

Ainsi Jésus, par son immolation, solde pour nous la rançon du péché. Semblable à un bienfaiteur libéral payant pour ses sujets la dette qu'il n'a jamais lui-même contractée, il offre une réparation égale et même supérieure à l'offense faite à Dieu [1]. « O ineffable disposition !

[1] S. Thomas, III, XLIX, a. 4.

s'écrie à ce sujet saint Anselme. Le coupable est pardonné parce que l'innocent est flagellé ! Le maître acquitte la dette que le serviteur a contractée ! C'est moi qui ai commis l'iniquité, et c'est vous, ô Jésus, qui payez pour moi et subissez mon châtiment [1]. »

Et pourquoi ce prodige ? Parce que Dieu est amour. En fait, la rédemption, telle qu'elle s'est déroulée, n'était pas nécessaire. Absolument parlant, un Dieu fait ange aurait pu racheter le genre humain. et même, l'incarnation une fois réalisée, une seule goutte de sang du Christ ou une larme de ses yeux aurait suffi pour réparer nos fautes ; mais Dieu, qui joue avec les mondes et opère tout magnifiquement, a voulu dans ses œuvres aller de toutes façons jusqu'au bout de l'amour. Jésus s'est donné à son Père et aux hommes, non à moitié mais tout entier, jusqu'à la mort et la mort de la croix.

En face de cet amour, l'on comprend désormais toute la surabondance de notre rédemption. Si les péchés des hommes déplaisent à Dieu parce qu'ils vont contre lui et l'atteignent moralement dans son honneur, le sacrifice de Jésus lui plaît souverainement parce qu'il monte vers lui et va directement à son essence. D'ailleurs, dans cet hommage, Dieu est atteint, non pas d'une manière purement morale comme dans le péché, mais d'une manière intime,

[1] S. Anselm. Orat. II ; P. L., CLVIII, 860-861.

personnelle et physique, comme on dit en philosophie scolastique, parce que c'est quelque chose de Dieu, vraiment uni à Dieu dans la personne du Verbe, qui lui est présenté en repentir et par amour. « Un Dieu humilié devant un Dieu, s'écrie avec éloquence Monsabré en face de ce mystère, c'est plus que tous les outrages que peuvent inventer les créatures... Ah ! ce n'est pas une rédemption, c'est mille et mille rédemptions que je vois dans ce déluge d'humiliations et de souffrances. Tous les péchés du genre humain les plus déshonorants et les plus monstrueux ne sont pas plus qu'une goutte de fiel absorbée par une mer immense [1]. »

Ne nous attardons pas, toutefois, à ce côté négatif de notre rédemption. Si le Sauveur expie tous les crimes de la terre, il nous libère en même temps de l'esclavage auquel nous étions condamnés, et cette libération comporte pour nous une triple délivrance, celle du péché, celle des peines du péché, celle du démon.

Et tout d'abord, Jésus lave dans son sang tous les péchés du monde. Pendant ses courses apostoliques, il exerçait déjà la purification des âmes, puisqu'il remit les fautes de la pécheresse publique, de la femme adultère et de nombreux malades, au grand scandale des Juifs pour qui le charpentier de Galilée, en agissant ainsi, outre-

[1] Carême de 1881. 49e conférence.

passait ses droits et usurpait ceux de Dieu. Le Sauveur, cependant, avait pouvoir de pardonner et de remettre les péchés du monde, et s'il le fit avant sa mort, c'était par anticipation de ses mérites acquis d'une façon définitive au Golgotha. Ainsi, sans lui, nos fautes n'auraient jamais été remises. Nous aurions pu les expier par la souffrance et la mort, mais sans jamais pouvoir mériter par nous-mêmes leur pardon. Il fallait que Jésus souffrît pour laver nos souillures et nos iniquités.

Le Christ non seulement nous délivre du péché, mais encore des tristes conséquences du crime de notre premier père. Nous avons vu précédemment de quelle manière Adam avait été puni après sa faute, ayant été comdamné dans son âme aux ténèbres de l'ignorance et aux dérèglements de la concupiscence puis, dans son corps, aux déchirements de la souffrance et aux atteintes de la mort. Reste à savoir, maintenant, si le sacrifice du Calvaire nous rétablit dans nos anciennes prérogatives, en d'autres termes, s'il nous rend les dons préternaturels accordés autrefois à Adam. Il ne le semble pas à première vue, puisque l'humanité, depuis le drame du Golgotha, continue de s'égarer dans des erreurs très grossières, de succomber au mal, de souffrir, de mourir, au grand étonnement d'une foule de demi-chrétiens pour qui la rédemp-

[1] S. Thomas, III, XLIX, a. 1.

tion d'une valeur infinie aurait dû, à leur sens, ramener l'humanité dans l'état d'origine.

Mais ce n'est là qu'une illusion de leur part, et ces esprits s'égarent parce qu'ils ne considèrent pas le problème dans sa perspective éternelle. En fait, la rédemption nous libère de ces maux. Sans doute, actuellement, ils sont encore le lourd fardeau de l'humanité, mais une heure viendra où l'ignorance et la concupiscence, la souffrance et la mort seront bannies de notre vie. Ce sera à la fin des temps, alors que l'éternité sera devenue notre royaume.

Saint Paul le fait sagement remarquer en reprenant le mot d'Osée : « Lorsque ce corps corruptible aura revêtu l'incorruptibilité, et que ce corps mortel aura revêtu l'immortalité, alors s'accomplira la parole qui est écrite : « O mort, où est ta victoire ? O mort, où est ton aiguillon ? »

Ainsi Jésus nous rend aussi les dons préternaturels perdus par Adam, et doit nous rétablir dans notre dignité première. Dès lors, il est permis de l'affirmer, cette cité future, sans peines ni douleurs, que rêvent de bâtir certains de nos contemporains égarés par des désirs de jouissances terrestres, n'est pas, en fait, une utopie. Elle existera un jour, réalisée, non pas d'après leurs conceptions par la révolution et la haine, mais par l'union de toutes les âmes dans la charité éternelle. Ce sera le ciel.

[1] Osée, XIII. 14, — I Cor. XV. 55.

Enfin, le Rédempteur nous libère également de l'empire du démon, qui nous retenait captifs dans ses filets depuis la faute de nos premiers parents [1]. Jésus l'affirme dans l'Evangile, faisant entendre qu'il est le héros envoyé pour terrasser l'ange des ténèbres. « Le prince de ce monde sera chassé dehors, car dès maintenant il est jugé et condamné », dit-il à ses disciples [2]. Saint Paul le proclame également dans l'épître aux Hébreux. En mourant pour les hommes, le Christ « a détruit celui qui détenait l'empire de la mort, et délivré tous ceux qui, dans la crainte de celle-ci, étaient toute leur vie soumis à sa servitude [3] ».

Mais ce n'est encore là qu'un aspect du problème. Non seulement Jésus répare le péché et nous délivre de nos fers, mais il couronne aussi son œuvre en ramenant le genre humain dans un état surnaturel de beaucoup supérieur à celui de nos premiers parents dans le paradis terrestre.

On a peine à le croire, tant le prodige est merveilleux. Et cependant, la chose est telle. L'Apôtre nous le dit dans l'épître aux Romains : « De même que le premier Adam a causé notre mort en nous faisant héritiers du péché, de même le nouvel Adam nous rend la vie en nous resti-

[1] S. Thomas, III, XLIX, a. 11.
[2] Math., XII, 29 ; Luc, XI, 22 ; Jean, XII, 31 ; *Id.*, XVI, 11.
[3] Hébr., II, 14, 15.

tuant la grâce qui ressuscite... Là où le péché a abondé, la grâce a également surabondé, afin que, comme le péché a régné par la mort, la grâce aussi règne par la justice pour la vie éternelle [1]. »

Les Pères de l'Eglise répètent cet enseignement. Pour eux l'œuvre du Christ est une seconde création, une rénovation, une restauration. Ils disent tous à l'envi que Jésus-Christ est venu en ce monde pour rétablir en nous la vie surnaturelle et nous diviniser. « Le Verbe, qui avait tout créé, proclame saint Athanase, pouvait tout restaurer. Il a détruit la mort et nous a renouvelés à son image. Par son incarnation il fait de nous des dieux. Il nous transforme intérieurement et nous amène à devenir les fils adoptifs du Père éternel [2]. »

C'est donc la porte ouverte au retour en grâces et aux délices éternelles [3]. Adam avait été créé dans un état de sainteté et de bonheur. Nous pouvons, nous aussi, récupérer cette sainteté et retrouver ce bonheur : il suffit d'utiliser les biens fournis par le Sauveur et de prendre les moyens qu'il nous a indiqués en vue de notre salut.

Le premier de ces biens est la grâce sanctifiante, cause efficiente de cette divinisation, puisque en réalité la grâce, d'après la théologie

[1] Rom., v.
[2] Saint Athanase. *De Verbo incarnato.*
[3] S. Thomas, III, XLI, a. 5.

grecque, est l'habitation en nous de la sainte Trinité.

Le second de ces biens est l'ensemble des grâces actuelles ou secours généraux et spéciaux qui forment comme la trame de notre vie surnaturelle et doivent petit à petit nous acheminer vers notre fin.

Le dernier de ces biens est la gloire, couronnement et terme de la grâce dans l'autre monde, où il nous sera donné de posséder Dieu dans le bonheur du ciel. Les textes de l'Ecriture et les données de la Tradition aboutissent, en effet, à cette conclusion que la seconde personne de la Trinité s'est incarnée pour notre rédemption, en d'autres termes, pour le salut de l'humanité, afin de la conduire aux délices éternelles.

***

Comme l'on comprend, en face de cette affirmation, l'enthousiasme de l'Eglise chantant le Samedi Saint, dans la préface qui suit le fameux " Exultet ", toutes les grandeurs du Rédempteur ! Elle va, dans son admiration, jusqu'à proclamer bienheureuse la faute originelle. « O prodigieuse bonté de votre amour pour nous, dit-elle à Dieu le Père. O tendresse ineffable de votre charité ! Pour racheter l'esclave, vous avez sacrifié votre Fils ! Oh ! certes, il fallait donc qu'Adam péchât, pour que sa faute fût expiée par la mort de Jésus.

O Felix culpa[1] ! O heureuse faute, qui nous a mérité un si grand Rédempteur ! »

Heureuse faute ! puisque la rédemption est plus qu'une restauration universelle. Aux dires de la théologie, elle est une seconde élévation de l'humanité plus éclatante que la première et plus resplendissante aux yeux de Dieu, car, la rançon payée par Jésus-Christ étant plus grande que la dette contractée, notre état actuel de vie surnaturelle devient ainsi de beaucoup supérieur aux privilèges accordés à nos premiers parents, et cette sublime élévation, commencée ici-bas dans la grâce, doit se prolonger au ciel dans la lumière de gloire pour une éternité.

Ainsi Jésus-Christ, la Grande Victime du Nouveau Testament, préfiguré au commencement du monde par Abel et au début de la nation juive par Isaac, annoncé au fur et à mesure que se déroulait l'histoire du peuple hébreu par les prophètes et principalement par Isaïe, synthétisant en lui toutes les victimes de l'Ancien Testament, présente à Dieu son Père au cours de sa vie, surtout aux heures pénibles de la Passion, un sacrifice d'adoration, d'action de grâces, de demande, d'expiation, et, par son immolation de victime sacro-sainte, répare les crimes de la terre, délivre l'humanité pécheresse de ses entraves et la ramène, par les sentiers de la perfection surnaturelle, à la vie éternelle.

[1] S. Thomas, III, XLI, a. 5.

Les hommes, toutefois, ne bénéficient de cette prodigieuse rédemption que dans la mesure où ils s'appliquent eux-mêmes les mérites du Sauveur sur la croix. Si Jésus les rachète, ils doivent aussi collaborer à son immolation par la prière et le sacrifice. « Dieu ne peut nous sauver sans nous, et nous ne pouvons nous sauver sans lui », dit un axiome bien connu, aussi faut-il qu'avec Jésus nous expiions nos fautes et que nous nous sanctifiions.

N'est-ce pas, d'ailleurs, l'enseignement de l'Apôtre qui dit dans l'épître aux Colossiens que Jésus et nous-mêmes constituons, au sens spirituel, une entité morale, une personne surnaturelle, un corps mystique, dont le Christ est la tête et nous les membres ? Et c'est pour ce motif que toutes les satisfactions du Rédempteur peuvent de déverser sur nous qui sommes unis à lui, et qu'en retour nous pouvons, nous aussi, nous associer à ses douleurs.

Et voilà, du même coup, entrevue la possibilité de nouvelles victimes. Bien que la Passion du Sauveur, en effet, soit suffisante pour adorer, rendre grâces, demander et expier, la Grande Victime du Nouveau Testament a voulu cependant unir à son martyre de nouveaux êtres qui se présenteraient, eux aussi, en hosties afin de continuer son sacrifice au cours des siècles.

Ce sont ces victimes de l'Eglise, qui font pendant à celles de l'Ancien Testament et encadrent avec elles, dans le temps, la victime du

Calvaire, que nous allons bientôt considérer, en faisant remarquer toutefois que leur immolation n'est que le prolongement du sacrifice du Golgotha, perpétué dans le corps mystique du Christ pour parfaire sa Passion et parachever en ce monde son œuvre rédemptrice.

CHAPITRE TROISIÈME

Les Victimes dans l'Eglise.

Il n'existe en ce monde qu'un seul vrai sacrifice : celui de Jésus sur la croix. Le sacrifice des victimes de l'Ancien Testament, en effet, ne fut agréé de Yahweh que parce qu'il était virtuellement rattaché à celui du Sauveur, et le sacrifice eucharistique, qui depuis la Cène et le Calvaire, se perpétue à travers tous les siècles sur l'autel catholique, n'est que la représentation mystique du sacrifice du Golgotha.

Mais si le Christ glorieusement ressuscité ne souffre plus personnellement, comme dit saint Paul, il peut encore ressentir la douleur dans tous les membres de son corps mystique, l'Eglise. C'est là un enseignement difficile à saisir ; essayons de l'exposer et d'en montrer toute la fécondité.

***

Q'est-ce que l'Eglise ? Au sens catholique du mot, ce n'est pas un édifice de pierres dans

lequel se réunissent des fidèles pour prier ; mais l'assemblée de tous les chrétiens soumis au pape et aux évêques placés sous son autorité. Cette définition du catéchisme, excellente en elle-même, reste cependant insuffisante, car elle ne montre pas le caractère éminemment spirituel de l'œuvre du Sauveur. L'Eglise, en effet, n'est pas seulement une réunion d'individus poursuivant le même idéal, obéissant aux mêmes lois, marchant sous le commandement de mêmes chefs, mais quelque chose d'essentiellement immatériel, surnaturel et divin. Disons le mot, c'est la vie même de Dieu se manifestant dans une partie de l'humanité qui lui est rattachée par des liens spirituels. C'est Dieu le Père se révélant au monde dans la personne de son Fils par les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, et travaillant les âmes par les secrètes opérations du Saint-Esprit.

L'Eglise, comme dit saint Paul, est le corps mystique du Christ ; Jésus en est la tête et nous les membres ; c'est un être vivant, un organisme spirituel, un tout unique, qui croît, se développe, grandit en vue de l'épanouissement de la vie divine dans les âmes des fidèles, appelés à une sainteté toujours plus haute.

L'apostolat, comme l'a fait admirablement remarquer Germain Long-Hasselmans dans une courte brochure [1], est la manifestation de cette

[1] *Croissance du Corps mystique de Jésus-Christ*, essai doctrinal sur l'apostolat. — Imprimerie Saint-Léon, Marseille.

vitalité en vue d'un accroissement toujours plus grand du corps mystique du Christ à travers les espaces et les siècles.

Ne nous étonnons pas de cette doctrine. La même vie, dit saint Paul, celle du Père, coule du Père en Jésus et de Jésus en nous : en Jésus, par nature, et en nous, par adoption. Ainsi, d'après l'enseignement de l'Apôtre et du Sauveur lui-même, qui disait sur la terre : « Je suis la vigne et vous les sarments », le Christ personnel, c'est-à-dire la personne humano-divine de Jésus, telle qu'elle a vécu jadis à Bethléem, Nazareth et Jérusalem, telle qu'elle vit présentement dans l'Eucharistie, ne constitue pas à elle seule le Christ total. Le Christ total, c'est Jésus, le Christ personnel, et nous qui lui sommes unis dans son corps mystique [1]. Qu'il y a loin de cette compréhension de l'Eglise à la définition du catéchisme !

Ainsi, envisagée sous cet aspect, l'Eglise n'est autre que le Christ lui-même, se prolongeant et se perpétuant dans l'âme des fidèles, à travers tous les siècles. Parce qu'elle vit et veut vivre, elle lutte contre les influences contraires s'efforçant de l'étouffer ou de retarder son accroissement ; parce qu'elle désire s'étendre et devenir conquérante, elle se meurtrit et souffre comme son Maître, prolongeant de la sorte, à travers tous les siècles, la Passion du Sauveur.

N'est-ce pas du reste l'enseignement de l'Ecriture et de l'Eglise elle-même ? « Le Christ sera en

[1] Voir R. P. Plus, *L'Idée réparatrice*, p. 15.

agonie jusqu'à la fin du monde », disait Pascal, et sa pensée n'est que l'écho de la parole du pape saint Léon affirmant de son côté que « la Passion du Seigneur se prolongerait jusqu'à la fin des temps [1] ». Ainsi qu'à la Passion aucun membre du corps physique du " Christ personnel " n'a été épargné, de même au cours des siècles aucun membre du corps mystique du " Christ total " ne sera sans souffrance. Il faut, en conséquence, que chacun de nous unisse ses douleurs à celles de Jésus et collabore en quelque sorte à son œuvre rédemptrice.

Saint Paul le proclamait déjà au premier siècle de l'Eglise, en employant la forme personnelle : « Je parachève dans ma chair ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ, pour son corps qu'est l'Eglise [2] ». Qu'est-ce à dire ? Beaucoup ne comprennent pas cette parole sublime et semblent se scandaliser de cette doctrine. A leur sens, la rédemption n'aurait pas été réellement efficace, puisque, après la mort du Christ, nous devons encore souffrir, pour compléter son œuvre et la parfaire. Qui garde cette attitude et tient ce langage n'a pas compris la belle doctrine du corps mystique.

Par ces paroles, l'Apôtre ne veut pas dire que la Passion du Sauveur ait été insuffisante pour payer la rançon du péché et opérer le salut du monde, ni qu'il faille surajouter à ses souffran-

[1] *Feria ult. de Passione Domini.*
[2] Coloss., I, 24.

ces l'appoint de nos douleurs pour épuiser la coupe amère des châtiments à expier. Par son immolation, Jésus a satisfait, d'une façon surabondante, à la justice divine ; mais si, innocente victime, il s'est substitué à nous pour nous sauver, il n'entend pas cependant nous dispenser de tout effort. Il veut qu'incorporés à lui, nous soyons crucifiés avec lui ; car si en lui, qui est la tête, rien ne manque à la somme des souffrances expiatrices et sanctificatrices, il manque quelque chose en nous, qui sommes ses membres et devons souffrir en union avec lui. Pourquoi lui faire injure et refuser l'honneur d'être associés à son martyre ?

Comprenons bien toutefois cet enseignement. Jésus n'eut pas besoin de nous pour accomplir la Rédemption ; il désire seulement que nous soyons ses continuateurs. Il est le Christ-Rédempteur ; nous, chrétiens, qui par notre baptême communions à sa vie et devenons par le fait d'autres christs, nous devons être aussi des christs-rédempteurs : « *Christianus alter Christus.* Le chrètien est un autre Christ », dit un Père de l'Eglise.

Aussi, christs avec lui, nous devons comme lui porter la croix, gravir la montée du Calvaire, participer à ses souffrances du Golgotha. Si notre rédemption, en effet, ne s'effectue que par l'immolation du premier Christ, elle se complète, se perpétue et se prolonge dans la nôtre, à nous qui lui sommes unis dans son

Eglise. Evidemment les résultats ne sont pas les mêmes. Sa participation, à lui, possède une valeur infinie ; la nôtre reste finie, mais se trouve exigée, étant comme la goutte d'eau perdue dans le vin du calice, goutte d'eau d'apparence inutile, non superflue cependant, puisqu'elle est réclamée pour l'oblation du sacrifice.

N'est ce pas, d'ailleurs, dans la mesure où nous souffrons avec le Christ, que nous nous libérons des entraves du péché et avançons dans les sentiers de la perfection ? N'est-ce pas de même dans la mesure où nous refusons la rédemption, que nous compromettons l'œuvre admirable de Jésus sur la croix ? Ainsi nous achevons la rédemption dans ce sens que nous lui permettons de se réaliser en nous et que, par nos mérites, en vertu de la réversibilité de la grâce, nous la rendons efficace dans l'âme de ceux qui nous entourent.

Et c'est ici que nous rejoignons la belle doctrine des " âmes victimes ". Non seulement, en effet, Jésus désire que nous souffrions avec lui pour l'achèvement de notre rédemption personnelle, mais il réclame encore des volontaires de la souffrance qui, à sa suite, montent au Calvaire pour y sauver les pécheurs ; en d'autres termes, il veut des " âmes expiatrices ", des " âmes réparatrices ", des " âmes hosties ", des " âmes victimes ".

Nous n'avons pas à discuter les décisions de la volonté divine, mais à les accepter et à nous incliner pour essayer de les comprendre et en

saisir toute la fécondité. L'histoire, d'ailleurs, nous révèle qu'au cours des siècles, ces volontaires de la souffrance se sont toujours présentés en vue de travailler au rétablissement de l'équilibre surnaturel détruit par une surabondance de péchés et de crimes.

« Dans la balance des vertus et des vices, fait remarquer le chanoine Boissonnot, quand le plateau des iniquités l'emporte sur celui des œuvres pies, ces victimes immolées jettent dans le plateau des bonnes actions le contre-poids de leurs tortures et la stabilisation se rétablit. Si, à certaines époques, le poids du mal se précipite avec tant de violence que tout menace d'être renversé, les victimes se multiplient. De là, dans l'Eglise, à des heures que l'on dirait fixées par une loi, l'apparition de certains ordres religieux ou de certaines personnalités si puissantes en vertu, en courage, en action, qu'elles semblent résumer en elles tout un siècle [1]. »

Ne nous étonnons pas de cette doctrine. Cette loi de solidarité étroite, foncièrement chrétienne, fut admirablement comprise et appliquée par les héros et les saints, qui se présentaient eux-mêmes pour l'holocauste surnaturel.

Chacun, du reste, est responsable jusqu'à un certain point, des fautes de ses semblables, et doit les réparer ou reporter sur d'autres son capital de mérites afin d'en faire bénéficier ses frères qui

[1] Chanoine Boissonnot. *La Lydwine de Touraine, Anne-Berthe de Béthune, abbesse de Beaumont-les-Tours.* Chez Mame, p. 33.

en sont dépourvus ou même refusent d'en recueillir. C'est ce que font, en très grand, les victimes.

A l'exemple de Jésus, elles s'interposent entre le ciel et la terre, et, endossant pour ainsi dire les crimes des pécheurs avec le dessein de les expier, elles acceptent de la sorte des responsabilités parfois épouvantables, puisque ces fautes crient vengeance vers l'Eternel. De cette manière elles parachèvent la rédemption et continuent, à travers tous les siècles, le mystère du salut qui se résout en la substitution du Christ aux pécheurs. Jésus, sans tache, n'avait pas à expier : ses satisfactions ne pouvaient lui servir, mais se déversaient sur les âmes coupables. De même, les victimes, innocentes comme lui, demandent à Dieu de ne voir en elles que les crimes des pécheurs ; trouvant dans leur amour un secret que l'amour seul peut inventer, elles se clouent sur la croix, à l'endroit laissé vide par Jésus, et donnent ainsi à Dieu ce qui lui manque depuis la résurrection du Sauveur, c'est-à-dire la possibilité de souffrir et d'expier. Comme Jésus, elles veulent être châtiées et se présentent pour réparer, parfois par des souffrances atroces, des fautes qu'elles n'ont point commises. Plus elles souffrent, plus elles veulent souffrir, tant leur amour est grand et suit de près l'amour de Jésus pour son Père et les âmes. C'est un mystère de charité immense que saint Paul appelait la folie de la croix.

***

Et toutes ces victimes se succèdent en foule, au cours des âges.

On peut déjà les contempler au sommet du Calvaire. Près de Jésus se tient Marie, sa mère, se présentant elle aussi en hostie, puisque, corédemptrice du genre humain, elle contribue par ses souffrances au salut des pécheurs ; à côté d'elle, Marie-Madeleine et Jean offrent de même leurs angoisses ; sur le chemin du Golgotha, Simon le Cyrénéen, Véronique et les saintes femmes s'étaient associés également aux souffrances de Jésus. Si à l'heure de la Passion tous les apôtres ont fui, ils reviendront plus tard prendre leur place dans la phalange des victimes puisqu'ils iront par toute la terre prêcher le Christ, sa mort et sa résurrection, donnant leur vie pour la fécondité et l'extension de l'œuvre du Sauveur. Saint Paul surtout, de persécuteur farouche devenu subitement apôtre infatigable, ne voudra plus après sa conversion connaître d'autre amour que celui de Jésus et de Jésus Crucifié. Il le prêchera jusqu'au martyre.

L'ère des persécutions, du reste, vient de s'ouvrir. Déjà au lendemain de la Pentecôte, le diacre Etienne meurt, lapidé aux portes de Jérusalem. A peine le christianisme est-il apparu sur la terre, qu'il entre en lutte avec tous les pouvoirs. A Rome, ce sont d'épouvantables hécatombes de martyrs. Les adeptes de la religion nouvelle sont arrachés

des catacombes et conduits au supplice. On vit alors des hommes, des femmes, des vieillards, des jeunes filles, des enfants, tous innocents des crimes qu'on leur reproche, devenir la proie des bêtes féroces, ou, pis encore, enduits d'huile et de poix, servir de luminaires pour éclairer les jardins des césars, aux applaudissements de la populace enivrée par Néron. Et la persécution s'étend de par le monde. Les hommes les plus illustres sont entraînés dans la tourmente. Ce sont Ignace d'Antioche et Polycarpe de Smyrne, pour ne citer que les plus célèbres. Parmi les vierges, voici des rivalités d'un héroïsme jusqu'alors inconnu. Sainte Cécile et sainte Agnès à Rome, sainte Lucie à Syracuse, sainte Agathe à Catane, sainte Catherine à Alexandrie, sainte Blandine à Lyon, donnent avec joie leur vie pour leur Epoux : le divin Crucifié. La faiblesse lutte contre la force, et, chose étrange, la faiblesse l'emporte, renversant tout sur son passage. Le paganisme dans sa rage ne peut barrer la route au fleuve qui descend du Calvaire. Toutes les persécutions échouent et ne font que promouvoir l'essor de la religion nouvelle.

Avec Constantin, la paix religieuse s'établit sur la terre. La croix honnie devient objet d'admiration et de triomphe. L'âge des persécutions est clos, mais voici de nouvelles victimes. S'il n'y a plus de martyrs du sang, les martyrs de la pénitence s'infligeront eux-mêmes des tortures indicibles que le monde refuse de leur donner. Ce sont les solitaires de la Thébaïde qui, avec

saint Paul le simple et saint Antoine, ouvrent la marche. Puis à la vie érémitique succède la vie cénobitique. De grandes figures de moines émergent au-dessus de l'humanité. Saint Basile en Orient et saint Benoit en Occident réglementent la vie religieuse et lancent leurs disciples à la conquête du monde qui reste encore perdu dans les ténèbres de l'erreur. En même temps, les papes et les évêques luttent contre les barbares et répandent l'Evangile. Citons les noms les plus illustres, parmi les Souverains Pontifes, saint Léon et saint Grégoire, et, parmi les évêques, saint Martin en France, saint Boniface en Allemagne, saint Anschaire au Danemark, saint Adalbert en Pologne, saint Cyrille et saint Méthode en Russie et en Bulgarie.

La vie religieuse brille d'un vif éclat avec saint Bernard, sainte Gertrude, sainte Mechtilde, qui répandent en dehors du cloître, avec le parfum de leurs vertus, la flamme de leur amour de Dieu Puis au moyen âge, quand le christianisme, sous l'influence du bien-être, semble se refroidir, deux grands apôtres sortent de la retraite : saint Dominique et saint François entraînent à leur suite des bataillons de prédicateurs ardents qui, par l'exemple et la parole, prêchent les vertus évangéliques ; un peu plus tard, en Italie, une victime qui participe avec son divin Maître aux douleurs de la Passion, sainte Catherine de Sienne, sauve la papauté des dangers qu'elle courait ; en France, une martyre du corps et de l'âme, sainte Jeanne d'Arc, libère sa patrie, la fille aînée de

l'Eglise, de l'étranger envahisseur ; en Hollande, une infirme méprisée, en butte à toutes les contradictions, sainte Lydwine de Schiedam, attire sur le monde le pardon et les grâces du Seigneur.

Et la chaîne d'or des crucifiés s'allonge. Au XVI^e^ siècle, alors qu'un moine allemand, Luther, semait partout le schisme et l'hérésie, un espagnol, Ignace de Loyola, persécuté pendant sa vie et toujours poursuivi par la haine même après sa mort, lève une compagnie qui, devant l'orgueil de la Réforme, prêche l'obéissance et le renoncement perpétuel. Un peu plus tard, sainte Thérèse et saint Jean de la Croix, pour faire fondre les glaces amenées par l'hérésie allument de par le monde un immense incendie de charité divine. Enfin, en France, saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal, préparent, par leur ordre de la Visitation, le règne du Sacré-Cœur, qu'une de leurs filles, sainte Marguerite-Marie, recevra mission de propager à travers l'univers.

Il serait très facile d'allonger la liste, car à côté de ces géants de perfection, se multiplient dans l'ombre les victimes. Mais pour être complet, il faudrait épuiser le catalogue des saints ; aussi contentons-nous d'indiquer rapidement, durant les derniers temps, les principales hosties d'immolation.

Ce sont, au XV^e^ siècle, en *Italie* : sainte Colombe de Riéti, la bienheureuse Osanne, patronne de Mantoue, sainte Catherine de Gênes.

Au XVI^e siècle, encore en *Italie* : Marie Bagnesi, sainte Catherine de Ricci, Archangèle Tardera.

Au XVII^e siècle, toujours en *Italie* : sainte Madeleine de Pazzi, les deux Pudentienne Zagnoni, la bienheureuse Passidée de Sienne, Ursule Benincasa, Lucie Gonzalès, Paule de sainte Thérèse, Jeanne Marie de la Croix.

En *France* : Agnès de Langeac, Jacqueline du Saint-Esprit, Marguerite du Saint-Sacrement, Marie-Angélique de la Providence, Anne-Berthe de Béthune, abbesse de Beaumont-lez-Tours.

En *Espagne* : la vénérable Stéphanie des Apôtres, Agathe de la Croix, Marine Escobar, Marie de la Très Sainte Trinité.

En *Belgique* : Marie Ock.

Au XVIII^e siècle, en *Italie* : Fialetta-Rosa Fialetti, sainte Véronique Giulani, sainte Marie-Françoise des cinq plaies.

En *France* : Marcelline Pauper, sœur de charité à Nevers.

Au XIX^e siècle, en *Italie* : Elisabeth Canori Mora, la bienheureuse Anna-Maria Taïgi, Marie-Rosa Andriani.

En *France* : sœur Bernard de la Croix, Marie de Saint-Pierre de la Sainte-Famille, Marie du Bourg, Marie-Catherine Putigny.

En *Allemagne* : Anne-Catherine Emmerich et Marie-Agnès Steiner.

En *Espagne* : Barbe de Saint-Dominique.

En *Suisse* : Marie-Josepha Kuni.

En *Belgique* : Louise Lateau.

Dans le *Tyrol*, de nombreuses stigmatisées, entre autres Marie-Dominica Lazzari et Marie de Moerl [1].

Ainsi, on le constate, si les expressions " âmes hosties ", " âmes victimes ", d'époque assez récente puisqu'elles ne datent guère que de la seconde moitié du dernier siècle, sont inconnues dans les âges précédents, en fait, la réalité qu'elles expriment s'est manifestée à travers tous les temps et se retrouve à l'origine du christianisme. Tous les martyrs et tous les saints ont été des immolés, des crucifiés qui ont voulu donner les ressources de leur vie, sang du corps et sang de l'âme, pour la gloire de leur Dieu et le salut de leurs frères, unissant leurs souffrances à celles du Sauveur sur la croix.

Et, heureusement pour notre époque, la liste continue ; mais, cette fois, c'est en *France*, que se multiplient les volontaires de la souffrance, devenus légion dans une société où l'incroyance et l'immoralité, s'affichant ouvertement, réclament une compensation surnaturelle. Donnons encore les noms les plus connus.

Ce sont, tout près de nous, parmi les hommes : le Père Yenveux [2] ; Monseigneur Verjus, missionnaire du Sacré-Cœur [3] ; le Père Prévost [4], des

[1] Pour plus de documentation, voir Imbert Gourbeyre : *La Stigmatisation*, 2 vol., chez Bellet, Clermont-Ferrand.
[2] Par l'abbé Thiriet, chez Amat, Paris.
[3] Par Jean Vaudon, chez Retaux, Paris.
[4] Par Georges Bertrand, chez Desclée, Paris.

Prêtres du Sacré-Cœur ; et parmi les femmes, Marie de Saint-Pierre de Tours [1] ; Théodolinde Dubouché, en religion Mère Marie-Thérèse de Jésus [2] ; Xaverine de Maistre, en religion Mère Thérèse de Jésus [3] ; Marie-Anne Hervé-Bazin, en religion Mère Marie de l'Agnus Dei [4] ; Caroline Lioger, en religion Mère Marie-Véronique du Cœur de Jésus [5] ; Marie Deluil-Martiny, en religion Mère Marie de Jésus [6] ; Madeleine Ulrich, en religion Sœur Marie de Jésus [7] ; Sœur Marie-Joséphine de Jésus, religieuse adoratrice du Sacré-Cœur [8] ; Marie du Divin Cœur, née de Droste-Vischering [9] ; Mathilde de Nédonchel [10] ; Claire Poumier [11] ; Caroline Clément ; [12] Marie-Thérèse Trannin [13] ; Emilie d'Oultremont [14] ; Lucie-Christine [15] ; Simone Denniel [16] ; Thérèse Durnerin [17] ; Séraphie-Adèle [18] ; Marie de la Trinité, connue aussi sous le nom de Consummata [19] ; et parmi les plus admirées : Sœur Marie-

[1] Par le chan. JANVIER, Oratoire de la Ste-Face, Tours. — [2] Par Mgr D'HULST, chez Poussielgue, Paris. — [3] Par Mgr GAY, chez Oudin, Paris. — [4] Par Mme S. S., chez Perrin, Paris. — [5] Par André PRÉVOST chez Casterman, Tournai. — [6] Par le chanoine LAPLACE, chez Lecoffre, Paris. — [7] *Une Victime d'amour*, chez Desclée, Paris. — [8] Chez les Religieuses adoratrices du Sacré-Cœur, Lyon. — [9] Par l'abbé CHASLE, Beauchesne, Paris. — [10] Par le chanoine LAPLACE, chez Dureuil, Bourg. — [11] Chez Dureuil, à Bourg. — [12] Par le R. P. HENRY, chez Téqui, Paris. — [13] Par l'abbé Louis DUCROCQ, chez Beauchesne, Paris. — [14] Par le P. SUAU, chez Casterman, Tournai. — [15] 36, rue d'Ulm ou chez Beauchesne, Paris. — [16] Par FLEURY-DIVÈS, chez Vitte, Lyon. — [17] Par M. HANREZ, librairie Saint-Paul, Paris. — [18] Par FLEURY-DIVÈS, chez Lethielleux, Paris. — [19] Avec Introduction du R. P. PLUS, *Apostolat de la Prière*, Toulouse.

Céline de la Présentation [1] ; Sœur Elisabeth de la Trinité, du Carmel de Dijon [2] ; et les dominant toutes avec son ravissant sourire : la bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Face, du Carmel de Lisieux [3].

En *Italie*, Benigna Consolata Ferrero [4] et Gemma Galgani [5], avec leur vie pleine de phénomènes mystiques, continuent bien la tradition de leur pays.

Ainsi donc, le christianisme du XX^e^ siècle est aussi vivace et fécond que celui de l'Eglise primitive. Comme autrefois, les victimes se présentent en grand nombre pour l'oblation du sacrifice. Ce ne sont plus les martyrs du corps qui souffraient seulement quelques heures, mais les martyrs du cœur qui s'immolent toute une vie. Il semble même, depuis un quart de siècle, qu'on veuille aller plus loin encore dans les voies de l'amour. L'idée réparatrice, qui arrivait jadis à contenter les âmes ardentes, ne parvient plus maintenant à satisfaire les cœurs épris de sacrifice. On marche avec entrain, vers l'état d'hostie ou de victime, dernier degré de la vie réparatrice. C'est une efflorescence merveilleuse de vocations sublimes qui s'affirment et annoncent en quelque sorte la régénération des temps nouveaux.

[1] Par une pauvre Clarisse, chez Desclée, Paris, — [2] Imprimerie Jobard, Dijon. — [3] Carmel de Lisieux. — [4] Imprimerie Roudel, Lyon. — [5] par le R. P. Germain, librairie Mignard, Paris.

Aussi les papes, saisissant parfaitement la loi de réversibilité de la grâce fondée sur les dogmes de la rédemption et de la communion des saints, comprenant par ailleurs, en face du mal qui se propage, la nécessité de nombreuses victimes, n'ont pas craint, malgré les dangers que comporte cette voie, d'encourager les âmes à cheminer dans les sentiers qui mènent à ces états sauveurs et rédempteurs. Pie IX, de sainte mémoire, suggérait à un supérieur d'ordre religieux d'inviter les âmes généreuses à s'offrir à Dieu, en victimes d'expiation, pour la conversion des pécheurs. Léon XIII, dans une encyclique adressée à la France en 1884, exhortait les âmes qui vivent dans les monastères, à apaiser la colère divine par la prière, la pénitence et l'offrande de leur vie. Pie X louait de son côté une association dont beaucoup de membres se présentaient à Dieu comme victimes expiatrices. Benoit XV, en 1902, alors qu'il était, sous le nom de Jacques della Chiesa, substitut de la secrétairerie d'Etat, écrivait à l'auteur de la vie de Mère Marie-Véronique, fondatrice des Sœurs Victimes du Sacré-Cœur de Jésus, que le Souverain Pontife Léon XIII « avait vu avec plaisir que, dans un siècle adonné plus que jamais à tous les raffinements de la sensualité, on ait pu proposer, comme un exemple insigne, celle qui plaça la souveraine aspiration de son âme à se rendre victime à la ressemblance du Fils de Dieu ».

Quoi d'étonnant à ces encouragements d'initiatives privées, correspondant aux besoins de

temps troublés, qui semblent réclamer impérieusement de sanglantes immolations ?

Notre-Seigneur, d'ailleurs, s'il faut en croire certaines révélations, a besoin de nombreuses victimes. Devant les crimes de la terre, qui blessent son amour, il ne trouve pas encore assez de chrétiens qui veuillent le suivre généreusement sur la voie de la souffrance. Aussi l'appel entendu par certains se fait-il plus pressant et se communique-t-il de bouche en bouche parmi les rangs des âmes ardentes qui vont d'instinct au sacrifice.

Mais, comme nous aurons l'occasion de l'indiquer plus tard, il ne faut s'avancer sur ces routes difficiles qu'avec prudence et discrétion. Certains, du reste, ne voient dans la vie de victime qu'une vie d'expiation et de réparation. Ce n'est là cependant qu'un aspect du problème.

Pour nous, nous envisagerons l'état d'hostie ou de victime d'une façon essentiellement théologique, avec les quatre fins du sacrifice : l'adoration, l'action de grâces, la demande et l'expiation. Il est, en effet, des victimes d'adoration et de louange, des victimes d'action de grâces et de reconnaissance, des victimes de demande et de supplication, des victimes d'expiation et de réparation. Aussi, posant nos regards sur toutes ces victimes, considérerons-nous dans l'état d'hostie ou de victime celui qui correspond à l'état d'âme de Jésus au Calvaire, dans son sacrifice à la fois latreutique, eucharistique, impétratoire et satis-

factoire, expiatoire, propitiatoire. C'est donc sous cet aspect que nous l'envisagerons au cours de notre étude.

Et maintenant, à la fin de ce chapitre qui clôt notre première partie, nous sera-t-il permis, faisant écho aux plaintes à la fois douloureuses et amoureuses de Jésus, de jeter pour notre part un cri d'appel aux âmes généreuses qui, fascinées par la souffrance, sollicitées par l'Esprit-Saint, se sentent appelées à suivre le divin Maître sur " la voie royale de la croix " ? Si Dieu les y invite, qu'elles aillent avec ardeur jusqu'à l'état d'hostie ou de victime, afin de parachever avec saint Paul et tous les saints le sacrifice rédempteur.

On a beaucoup médit de notre siècle, mais, si extérieurement il porte des signes de paganisme, il renferme, malgré tout, au sein d'une élite admirable, des ressources insoupçonnées et de véritables énergies surnaturelles. N'ayons pas peur de l'avancer, aucune époque ne fut aussi féconde en crucifiés, en victimes et en saints. En dépit des apparences contraires, bien nombreuses sont les âmes qui s'immolent dans l'ombre et s'adonnent avec générosité aux rigueurs de la pénitence, brûlant intérieurement des feux de pur amour.

D'ailleurs, la grande guerre que nous venons de vivre ne fut-elle pas génératrice d'immolation, de renoncement, de sacrifice ? N'étaient-ils pas de véritables victimes, tous ces héros tombés au

champ d'honneur ? Leur mort, acceptée joyeusement en union à celle du Sauveur, ne fut pas inutile. Rapprochée du martyre de Jésus, elle fut aussi un sacrifice d'expiation et de restauration universelles.

Et avec ces martyrs de la guerre, étaient aussi victimes ces mères, ces épouses, ces fiancées, qui, sans donner le sang de leur corps, versaient avec leurs larmes tout le sang de leur âme, unissant leurs tortures intérieures aux souffrances des soldats et présentant, en quelque sorte, par la prière, la somme des douleurs provoquées par la guerre, pour le salut du monde. Comme Marie au Calvaire, n'étaient-elles pas aussi debout au pied de la croix ?

Que ces blessées du cœur détournent les yeux des choses de la terre et regardent le ciel. Si Dieu les a frappées, peut-être a-t-il eu sur elles des secrets desseins de miséricorde. Au lieu de récriminer et murmurer, qu'elles acceptent leur sort, se rappelant les paroles du Sauveur : « Bienheureux ceux qui pleurent », car, tôt ou tard, Jésus transforme en larmes d'allégresse les pleurs de tristesse pour qui monte avec lui la pente du Golgotha.

Qu'elles aillent, en conséquence, grossir la phalange des victimes échelonnées sur tous les siècles : infirmes frappés de maux étranges que la science n'explique pas, êtres endoloris qu'une malédiction perpétuelle semble poursuivre et qui, malgré leurs mérites, ne peuvent trouver en ce monde aucune satisfaction hu-

maine, âmes innocentes qui endurent à l'intime de leur être des peines surnaturelles et des souffrances morales acceptées avec joie...

Il fallait que Jésus souffrît pour opérer le salut du monde ; il faut aussi qu'au sein d'une société se présentent des volontaires de la souffrance pour boire le calice ! Heureuses les âmes que le divin Maître a désignées pour cette mission sublime ! Leur vocation est sainte, leur fonction est sacrée, leur ministère porte des traces d'éternité. Si leur vie, ici-bas, parait frappée au coin de la contradiction et du malheur, elle se révélera plus tard, dans l'autre monde, illuminée des feux étincelants du sacrifice rédempteur. Tout passe sur terre, Dieu seul demeure ; il n'y a d'immortels que les travaux surnaturels marqués du signe de la croix...

DEUXIÈME PARTIE

Etude Dogmatique et Morale

CHAPITRE PREMIER

L'Esprit de Victime dans l'Eglise.

Dans la première partie de cet ouvrage, nous avons considéré la vie de victime du point de vue historique, constatant que la matière du sacrifice avait été : dans l'Ancien Testament, de simples animaux ; dans le Nouveau Testament, Jésus lui-même, synthétisant en lui toutes les victimes de l'univers ; dans l'Eglise, des hosties spirituelles, qui, s'incorporant à la grande Victime du Golgotha, continuent et parachèvent son sacrifice à travers tous les siècles.

Abandonnant désormais le côté historique de la question, nous voudrions envisager maintenant le problème au point de vue dogmatique et moral, et tout d'abord, procédant avec méthode, commencer par prouver, au cours de ce chapitre, que *la vie chrétienne est une vie de victime*, unie à celle de Jésus, qui devait se terminer par sa mort sur la croix. Cette assertion

pourra peut-être, de prime abord, paraître excessive, mais à envisager la question avec toute l'attention voulue, on sera obligé d'y donner son assentiment.

Malheureusement, le mot " victime " renferme dans le langage courant un sens péjoratif qui nuit beaucoup à la réalité qu'il représente. On parle volontiers, dans la vie spirituelle, de renoncement, d'immolation, de sacrifice ; mais, quand il est question de devenir victime, on s'effarouche facilement et l'on critique, sans réflexion, ceux qui, logiques avec eux-mêmes et la doctrine chrétienne, désirent, comme Jésus, s'étendre avec courage de tout leur long sur le bois de la croix.

Et cependant, il n'y a pas de sacrifice sans victime. On ne peut s'immoler sans devenir hostie. Si le terme " sacrifice " dit élan, don de soi, immolation volontaire ou consentie, le mot " victime " n'exprime pas nécessairement une pénible résignation en face de la douleur, car il est capable de traduire également une certaine spontanéité joyeuse dans le renoncement. On peut, en effet, se livrer de gaîté de cœur et se présenter soi-même pour l'holocauste surnaturel. C'est dans ce sens que Jésus fut victime, et c'est de cette manière que nous devons l'imiter sur le chemin de la vie, qui n'est, en fait, qu'un chemin de croix.

Hélas ! il est trop de chrétiens qui refusent d'admettre cette vérité et qui, poussés par un immense désir de jouissances, essaient de concilier l'esprit du monde avec celui du divin Maître,

afin de se tailler sur terre une existence tranquille et douce, exempte de difficultés et de peines. Et cependant, disciples de Jésus crucifié, nous devons, pour devenir parfaits chrétiens, remplir intégralement le magnifique programme de vie surnaturelle qu'il nous a proposé, et avancer comme lui sur les sentiers de la douleur. Nous sommes sur terre non pour jouir, mais pour souffrir afin de mériter le ciel.

C'est pourquoi, désireux de suivre Jésus non seulement à la Cène, mais aussi au Calvaire, nous voudrions aller, ici, jusqu'au bout du problème, et, pour qu'on ne trouve pas notre doctrine exagérée, nous entendons l'asseoir non pas sur des raisons de convenance sentimentale ou d'ordre purement mystique, mais l'appuyer comme toute thèse théologique sur le témoignage de la sainte Ecriture, des Pères et de la Raison ; on ne pourra, après démonstration, prétendre que notre position est dangereuse ou erronée, mais on sera obligé de reconnaître qu'elle est vraiment marquée au coin de la vérité éternelle exprimée par Jésus.

* * *

Et tout d'abord, afin de bien comprendre le problème, faisons quelques remarques capables d'éclairer la question.

Il est une vérité qui est admise par tout le monde et s'affirme à tous les moments de notre vie : l'homme est fait pour le bonheur.

Mais qu'est-ce que le bonheur ? Philosophique-

ment, c'est une résultante, une conséquence, une sorte de conclusion qui dérive normalement de l'exercice régulier de nos facultés remplissant leurs fonctions ; c'est la satisfaction éprouvée par nos puissances lorsqu'elles se sont portées sur un objet capable de les ravir ou quand elles ont atteint leur fin. Le corps ressent quelque bien-être lorsqu'il se développe normalement ; l'intelligence est satisfaite quand elle découvre une vérité qui lui était restée jusque-là inconnue ; le cœur ressent une grande allégresse dès qu'il rencontre l'objet de sa tendresse et qu'il lui est possible d'en jouir. Ainsi, le plaisir et la joie deviennent la résultante de l'application de nos puissances se reposant sur un objet capable de satisfaire pour un moment leur appétit, ou encore ayant atteint leur terme. Quand nos facultés arrivent au but qu'elles poursuivent, il en résulte, pour l'homme, une certaine somme de jouissance, c'est le bonheur ; et ce bonheur demeure proportionné à l'objet poursuivi. Si cet objet est fini et transitoire, le bonheur est relatif et temporaire ; si cet objet est immuable et infini, il devient absolu et éternel.

Il est à remarquer, d'ailleurs, qu'au fur et à mesure que nos puissances se développent, elles cherchent une satisfaction toujours plus grande, qui reste sans cesse inassouvie. L'homme a beau s'agiter en ce monde, il ne parvient jamais à étancher la soif de jouissances qui se trouve à l'intime de son être et le tourmente toute sa vie. Pourquoi ce terrible supplice qui le torture sans

cesse, ce feu inextinguible qui le consume sans le faire mourir ? Certes, il peut, sur cette terre, ressentir de vraies joies, mais il ne sera réellement satisfait qu'au ciel, dans la possession de Dieu, qui lui procurera un bonheur infini.

Avec ces considérations, on comprend mieux le sens de l'existence humaine [1]. En fait, le problème de la vie se ramène à cette question d'intérêt capital : « Faut-il rechercher le bonheur ici-bas ou le poursuivre seulement dans la patrie ? »

Pour obtenir la solution du problème, il suffit de se remémorer l'histoire de la chute primitive. A l'origine, l'homme fut créé dans un état de sainteté et de bonheur. Placé dans le paradis terrestre, il ne pouvait gémir sur le malheur de vivre, mais survint un fait inattendu qui amena la catastrophe. Ce fut le péché, qui eut pour suite la déchéance. La souffrance, jusque-là inconnue pour l'homme, s'abattit sur son être comme un oiseau de proie. « Tu gagneras ton pain à *la sueur de ton front* [2] », dit Yahweh à Adam, et à la femme : « *Tu enfanteras dans la douleur* [3]. » C'était la malédiction terrible du Tout-Puissant, qui descendait sur toute la race pour la durée de tous les siècles. Depuis ce jour, l'homme doit lutter, peiner, souffrir, afin de récupérer le paradis perdu et mériter les allégresses éternelles.

[1] Voir notre plaquette : « *Le Sens de la vie* », ou solution chrétienne de la question : « *La vie vaut-elle la peine d'être vécue ?* »

[2] Gen., III, 19.

[3] *Id.*, III, 16.

A la lumière de ces notions, on saisit davantage la transcendance de la doctrine chrétienne. Pour Jésus qui vient sauver le monde et qui, au cours de ses prédications, jette sur le problème un reflet d'infini, la vie humaine n'existe et n'a de valeur qu'en fonction du royaume éternel. « Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme [1] ? » dit-il à ses disciples. La vie terrestre n'est que le prélude d'une autre vie qui doit se prolonger plus tard à travers tous les siècles. Il faut, en conséquence, sacrifier la première au profit de la seconde et ne rechercher en ce monde que les biens éternels. « Ne vous amassez point des trésors sur la terre, où la rouille et les vers rongent, où les voleurs percent les murs et dérobent ; mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne rongent, où les voleurs ne percent les murs ni ne dérobent [2]. » Et pour ce motif, Jésus demande le détachement des choses de la terre et l'utilisation de toutes les ressources de cette existence, en vue des joies de l'autre vie. " Qui voudra sauver sa vie, la perdra, dit-il encore de façon paradoxale, mais profondément juste ; et *qui perdra sa vie à cause de moi* la trouvera [3]. »

Ainsi, Jésus prolonge notre existence au delà des horizons terrestres. Avant tout, il prêche le royaume de Dieu et sa justice, en d'autres termes,

[1] Math., XVI, 26.
[2] *Id.*, VI, 19-20.
[3] *Id.*, XVI, 25.

la sainteté. « Soyez saints parce que je suis saint[1] », avait dit Yahweh par la voix de l'auteur inspiré. « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait[2] », ratifie Jésus dans l'Evangile. Et pour le rabbi de la Galilée, la sainteté réside dans l'exercice de la charité poussée à ses extrêmes limites : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de toute ton âme, de toutes tes forces et de tout ton esprit ; et ton prochain, comme toi-même[3]. »

Mais l'amour, en ce monde, réclame le sacrifice. On ne peut aimer Dieu ou le prochain sans douleur. Aimer n'est pas seulement recevoir et jouir, mais aussi se renoncer et souffrir, et comme la sainteté se concrétise dans la vertu de charité, tendre à la perfection, c'est, en réalité, pour les chrétiens vivre de sacrifice. « Le royaume des cieux est emporté de force et ce sont les violents qui s'en emparent[4] », dit le Sauveur. « Spacieuse est la voie qui mène à la perdition... ; combien étroite celle qui mène à la vie[5] ! » Aussi ne nous étonnons plus du rôle joué par la souffrance dans l'œuvre du salut imposée par Jésus.

Le Maître ne formule pas toutefois son enseignement de façon didactique. A l'ordre et à la méthode, il préfère la liberté d'allure et une certaine indépendance d'esprit. S'exprimant à

[1] Levit., XIX, 2.
[2] Math., V, 48.
[3] Luc., X, 27.
[4] Math., XI, 12.
[5] *Id.*, VII, 13-14.

l'orientale avec son intelligence sémitique, il synthétise sa pensée qui est " esprit et vie " dans quelques phrases étonnantes d'une plénitude infinie.

Ecoutons-le chanter sur la montagne où il s'était placé pour mieux se faire entendre à travers tous les siècles, la beauté de la souffrance et les joies de la croix. « Heureux les pauvres en esprit, dit-il, car le royaume des cieux est à eux ! Heureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre ! Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés ! Heureux ceux qui ont faim et soif de justice, car ils seront rassasiés ! Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde ! Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu ! Heureux les pacifiques, car ils seront appelés enfants de Dieu ! Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume des cieux est à eux ! Heureux serez-vous quand vous serez insultés et persécutés ou qu'on dira faussement toute sorte de mal contre vous à cause de moi. Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse, car votre récompense est abondante dans les cieux ; c'est ainsi qu'ils ont persécuté les Prophètes qui ont été avant vous [1]. »

Et voilà, du même coup, tracés toute une ascèse, tout un programme de vie, toute une série de vertus qui doivent nous conduire par la mort à la vie, vertus pénibles qui devaient étonner le monde ancien par leur orientation contraire à la

[1] Math., v, 3-12.

conception antique de la vie large et sensuelle, mais vertus fécondes qui devaient régénérer l'humanité croupissante dans les fanges du paganisme et produire les fruits éclatants de la civilisation chrétienne. Ce sont l'humilité, la pauvreté, la chasteté, l'obéissance, couronnées par la foi, l'espérance et la charité, qui exigent toutes le sacrifice.

Toute la doctrine chrétienne se résume, en effet, dans l'amour de la croix. Jésus le dit explicitement dans l'Evangile. « Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il renonce à soi-même, *prenne sa croix et me suive* [1]. » « Qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi ; qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas, n'est pas digne de moi ; qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi. Qui sauvera sa vie la perdra ; et qui perdra sa vie à cause de moi, la sauvera [2]. » « Qui ne porte pas sa croix... ne peut être mon disciple [3]. »

Doctrine austère, semble-t-il, et cependant génératrice d'allégresse. La croix, en effet, n'est pas seulement pénible, elle est aussi pleine de suavité.

On n'a peut-être pas mis suffisamment en relief cette parole de Jésus affirmant que la croix donne la joie, non pas exclusivement dans l'autre monde,

[1] Math., XVI, 24.
[2] *Ibid.*, X, 37-39.
[3] Luc, XIV, 27.

mais aussi sur la terre, au sein des plus cruelles amertumes.

Qu'on se rappelle l'épisode évangélique. C'était après l'éloignement du jeune homme riche. Le Maître venait de souligner la difficulté que rencontrent, pour faire leur salut, ceux qui s'attachent aux biens terrestres ; et Pierre, qui ne manquait jamais l'occasion de se mettre en avant, s'écria : « Mais pour nous qui avons tout quitté pour vous suivre, quelle sera notre récompense ? » Jésus lui répondit : « En vérité, je vous le dis, pour vous qui m'avez suivi, lorsqu'au jour du jugement je serai assis sur mon trône, vous siégerez à mes côtés ; et celui qui aura laissé ses parents, sa femme, ses frères, sa maison, ses champs à cause de moi, *recevra cent fois plus au milieu des persécutions et possédera* encore la vie éternelle [1]. » Ainsi, même sur cette terre, sera heureux qui aura épousé la douleur et suivi le Maître sur le chemin du Golgotha.

Ce n'est pas là, du reste, l'unique affirmation de Jésus. Ailleurs, il dit encore à ceux qui pleurent : « Venez à moi, vous qui êtes fatigués et ployez sous le fardeau, et je vous soulagerai, car *mon joug est suave* et *mon fardeau léger* [2]. » Qu'est-ce à dire, sinon que la croix suinte un baume merveilleux qui guérit les blessures et calme la douleur ? Heureuse vérité expérimentée par les martyrs qui, au sein de leurs tortures, chantaient

[1] Math., XIX, 29 ; Marc, X, 30 ; Luc, XVIII, 29.
[2] Math., XI, 28-30.

la gloire de Dieu, et aussi par les saints qui, au milieu de leurs détresses morales, trouvaient encore la force de sourire.

Ainsi, la religion chrétienne est une religion non de jouissance immédiate et d'égoïsme raffiné, mais une école de dévouement et de sacrifice. Certains prétendent qu'elle répand autour d'elle une doctrine de mort parce qu'elle impose le renoncement ; mais ils n'ont pas compris que la mortification qu'elle exige a pour but, non d'amoindrir l'humanité, mais de la guérir des tares léguées par le péché originel. Le renoncement, pour elle, n'existe qu'en fonction de l'épanouissement de l'être humain dans une vie supérieure. Il n'y a pas, du reste, de transformation morale dans l'homme ou le monde sans souffrance. C'est la douleur qui conditionne le progrès et permet à l'homme de se grandir. Aussi ne nous étonnons plus de l'enseignement du Maître qui demande le sacrifice.

Jésus, d'ailleurs, qui prêche l'amour de la souffrance, nous donne lui-même l'exemple du sacrifice. Il est venu sur terre pour souffrir, et c'est à titre de victime qu'il monte au Golgotha. A ceux qui veulent le suivre, il dit de prendre aussi la croix, car il désire que ses disciples se fassent, comme lui, victimes et reproduisent en eux les sentiments de son âme au cours de son martyre.

Si les évangélistes, qui nous rapportent dans leurs ouvrages les paroles de Jésus, ne nous donnent pas à ce sujet de texte réellement explicite, les deux premiers apôtres suppléent à cette lacune et se montrent très précis.

Saint Paul, en effet, dans l'épître aux Romains, dit formellement aux premiers chrétiens de la ville éternelle : « *Obsecro vos, fratres, per misericordiam Dei, ut exhibeatis corpora vestra* HOSTIAM *viventem, sanctam, Deo placentem, rationabile obsequium vestrum...* Je vous exhorte, mes frères, par la miséricorde de Dieu, à offrir vos corps comme une HOSTIE vivante, sainte, agréable à Dieu : c'est là le culte spirituel que vous lui devez [1]. » Ainsi, l'Apôtre des nations désire que nous soyons hosties avec Jésus-Victime.

Saint Pierre, dans sa première épître, écrit de son côté : « *Ipsi tanquam lapides vivi super ædificamini, domus spiritualis, sacerdotium sanctum, offere* SPIRITUALES HOSTIAS, *acceptabiles Deo per Jesum Christum.* Vous-mêmes, comme des pierres vivantes, entrez dans la structure de l'édifice, pour former un temple spirituel, un sacerdoce saint afin d'offrir des HOSTIES SPIRITUELLES, agréables à Dieu par Jésus-Christ [2]. » Qu'est-ce à dire, sinon que les chrétiens, dans la pensée du

[1] Rom., XII, 1.
[2] I Pierre, II, 5.

premier pape, doivent être prêtres et victimes de leur propre sacrifice ?

Nous verrons plus tard dans quel sens il faut entendre ces paroles et jusqu'à quel point il faut les prendre à la lettre. Pour le moment, contentons-nous de les noter et de remarquer que les deux grands apôtres Pierre et Paul nous invitent à devenir victimes, à la suite de leur Maître, la grande Victime du Golgotha.

Ainsi, il semble bien, par tout ce qui précède, que la sainte Ecriture nous demande d'entrer de plus en plus dans l'esprit de Jésus et de nous associer à son martyre. Unis à lui dans son corps mystique qu'est l'Eglise, nous devons participer à ses douleurs et parachever au cours des siècles son sacrifice rédempteur. Puisque nous sommes incorporés à lui et qu'il procure la gloire du Père par son immolation au sommet du Calvaire, nous sommes tenus, pour demeurer fidèles au principe qui nous donne la vie surnaturelle, de prendre comme lui une attitude de victime afin de glorifier le Tout-Puissant par notre propre sacrifice. Telle est la conclusion qui découle de l'examen des textes et, plus encore, de l'esprit même de la religion chrétienne qui se dégage à la lecture de l'Evangile.

* * *

Et si certains esprits ne sont pas satisfaits de cette preuve scripturaire, qu'ils daignent consi-

dérer la seconde, celle de Tradition, qui devient irrécusable. Nombreux, en effet, sont les écrivains ecclésiastiques qui traitent de la question et qui, commentant, pour la plupart, les deux textes de saint Paul et de saint Pierre que nous venons de citer, affirment que tout chrétien devient victime avec Jésus, la grande Victime de tous les siècles.

Le premier en date est Origène, de la fin du second siècle. S'arrêtant au texte de l'épître aux Romains, il affirme que tous les disciples de Jésus doivent se regarder comme des hosties spirituelles, et les range en quatre catégories : « Après les Apôtres — qu'il place tout à fait à part, soit à cause de leurs prérogatives qui en font les fondements de l'Eglise, soit simplement à cause de l'éminente dignité du sacerdoce dont ils sont revêtus — les premières victimes, dit-il, sont les martyrs ; les secondes, les vierges consacrées ; les troisièmes, les personnes qui gardent la continence [1]. » Les quatrièmes, ajoute-t-il en substance, sont les personnes mariées car tous peuvent s'offrir en victimes. Ainsi la thèse s'affirme déjà dans l'Eglise primitive.

Au troisième siècle, Lactance écrit de son côté : « Le vrai culte que Dieu mérite, est celui de l'âme qui se présente et qui *demeure devant sa majesté en état de victime immaculée* [2] ! »

[1] Orig. *Comment. in Epist, ad Rom.*, Lib. IX, Pat. G. Tom II, XIV, col. 1.205.

[2] Lect. *De div. instit.*, libr. VI, c. II. Patr. lat., édit., Migne. Tome VI, col. 640.

Un peu plus tard, saint Ambroise, parlant du sacrifice de Caïn et d'Abel, affirme aussi que « le sacrifice de prémices que Dieu attend de nous, consiste à *nous offrir nous-mêmes tout d'abord en victimes*, et que c'est seulement après cette oblation que nous pouvons lui présenter d'autres offrandes[1]. »

Saint Jérôme exprime également la même idée. Dans son commentaire sur les psaumes, s'arrêtant à ces paroles du psaume 95 : « *Tollite hostias et introite in atria ejus :* Prenez des victimes et entrez dans le sanctuaire », il fait remarquer qu'il s'agit des victimes saintes, vivantes et agréables à Dieu dont parle saint Paul dans l'épître aux Romains, et il ajoute : « Prenez-les. Apportez-les vous-mêmes ces hosties. Mais quelles sont-elles ? » Et donnant la réponse il termine en disant : « *Soyez vous-mêmes ces hosties*[2]. »

Quant à saint Augustin, à qui ce thème est familier, il développe longuement sa pensée sur ce sujet dans sa " Cité de Dieu ". « Toute la cité rachetée, écrit-il, c'est-à-dire l'Eglise et la société des saints, est un sacrifice universel. Ce sacrifice est offert à Dieu par le grand Prêtre Jésus-Christ qui, dans sa Passion, s'est immolé lui-même, afin que nous puissions devenir son corps mystique,

[1] *De Caïn et Abel*. Lib. II, VI, N° 19. Patr. Cat. lat. Tome XIV, col. 369.

[2] S. Hieron., *Breviar in psalm. int. opp. dub. Patr. la* Tome XXVI, col. 1.180.

le corps d'un chef si auguste. Il s'est d'abord revêtu de la forme d'esclave, et c'est sous cette forme qu'il s'est offert, car c'est seulement dans cet état d'esclavage qu'il est le Médiateur, le Prêtre et le Sacrifice. Et c'est pour ce motif que l'Apôtre, après nous avoir exhortés à faire de nos corps une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu, à rendre à l'Eternel un culte spirituel, à ne pas nous conformer au siècle, mais à nous transformer par un renouvellement de l'esprit pour arriver à connaître la volonté de Dieu sur nous, — ce qui est précisément le sacrifice de nous-mêmes — ajoute : « Comme dans un seul corps il y a plusieurs membres, ainsi étant plusieurs nous ne sommes qu'un corps en Jésus-Christ. » Et, en réalité, voilà le grand sacrifice des chrétiens : ne faire qu'un corps en Jésus-Christ. C'est, en effet, ce que l'Eglise expérimente dans le sacrement de l'autel connu de tous les fidèles. Car il est évident pour elle que *dans la même oblation qu'elle fait à Dieu, elle doit s'offrir elle-même* [1]. »

La thèse devient par conséquent de plus en plus précise. Faisant partie de l'Eglise par le baptême, nous sommes unis à Jésus-Christ ; et Jésus-Christ, s'offrant à Dieu en sacrifice d'adoration, d'actions de grâces, de demande, d'expiation, offre en même temps tous les chrétiens, qui lui sont associés dans son grand corps mystique. Avec Jésus, nous sommes victimes, et c'est à ce

[1] *De civit. Dei*, lib. X, VI, Patr. lat. I, XLI., col. 284.

titre que, perdus dans le sacrifice éternel du Sauveur, nous procurerons la gloire de Dieu, un jour, au ciel.

Ne nous étonnons pas, d'ailleurs, si saint Augustin expose d'une manière aussi précise les principes de la vie victimale. Son enseignement n'est guère que la traduction de ses sentiments personnels. On raconte, en effet, qu'ayant entendu une voix intérieure lui disant : « Augustin, m'aimes-tu ? » — Il répondit : « Vous savez, Seigneur, si je vous aime. » Et comme la voix reprenait : « Mais que ferais-tu pour prouver ton amour ? — — *Je consentirais volontiers*, répliqua-t-il, *que le feu du ciel descendît sur moi et me dévorât entièrement sur vos autels, afin que je fusse un holocauste agréable à votre divine majesté.* » Le grand évêque ne pouvait exprimer de façon plus formelle sa piété éclairée. Avec joie, il se serait laissé consumer par les flammes ardentes de la charité, afin de mieux témoigner à Dieu sa dilection parfaite...

Mais continuons la liste des témoignages. Presque à la même époque, saint Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne, commentant, de son côté, le texte de saint Paul, fait écho à la pensée de saint Pierre dans sa première épître : « L'Apôtre, en suppliant ainsi tous les hommes, écrit-il, les élève tous, en quelque sorte, à la dignité sacerdotale. Je vous supplie, dit-il, de faire de vos corps une hostie vivante. O exercice inouï du pontificat chrétien ! Voilà donc que *l'homme est à la fois pour*

lui-même victime et prêtre ! Il n'offre donc plus à Dieu, comme autrefois, une victime qui lui soit étrangère. *C'est lui, c'est lui- même et tout ce qui est en lui-même, qu'il sacrifie ;* et, de cette manière, il est véritablement, à lui seul, et la victime qui est immolée, et le sacrificateur qui l'immole. Soyez donc véritablement, ô homme, la victime de Dieu et son prêtre, et gardez-vous bien de perdre jamais le rang et de négliger l'honneur que la divine autorité vous accorde. Mais prenez les insignes du sacerdoce et offrez votre sacrifice. Revêtez-vous de la tunique de la sainteté, mettez sur vos reins la ceinture de la chasteté. Que le Christ lui-même soit le voile de votre tête, et sa croix, votre sauvegarde. Prenez l'encensoir de la prière, prenez le glaive de l'esprit et allez, votre propre cœur est l'autel. *Offrez ainsi à Dieu, en toute confiance, le sacrifice de vous-même* [1]. » Ainsi, d'après saint Pierre Chrysologue qui reprend la pensée de saint Pierre lui-même, les chrétiens sont prêtres et victimes de leur propre sacrifice. Nous verrons plus tard, nous l'avons dit, dans quel sens il faut prendre ces termes.

Ensuite, au VI^e^ siècle, continuant la tradition, Cassidore, qui, après une vie consacrée aux affaires publiques, mourait saintement, abbé d'un monastère qu'il avait fondé à Valéria en Calabre, écrit aussi dans son commentaire du psautier : « Nous devons d'abord déposer le vieil homme et nous

[1] Sermon 108. *Patr. lat.*, tome L, II, col. 500.

offrir ensuite à Dieu en sacrifice. C'est aussi la recommandation de notre très clémente Mère, la sainte Eglise. Elle nous apprend, en nous adressant ces paroles qui sont aussi les siennes, que *ceux qui sont régénérés par le baptême* n'ont plus à offrir, comme autrefois, des victimes grossières, mais qu'ils *doivent être eux-mêmes les victimes de leur sacrifice. En effet, si le Christ s'est immolé pour nous, ne devons-nous pas, à plus forte raison, nous offrir à lui en victimes ?* et quel sujet de joie ne trouverons-nous pas dans cette ressemblance avec notre roi ? L'Eglise dit : « *Sacrifiez* », et, afin que nous ne prenions pas le change sur le choix de la victime. elle ajoute : « Sacrifiez un sacrifice de justice, c'est-à-dire : vivez saintement et offrez des cœurs toujours purs à la Divinité [1]. »

Voici encore une voix des plus autorisées qui s'exprime dans le même sens : celle de saint Grégoire le Grand, qui illustra la chaire de saint Pierre à la fin du VI^e siècle. « Lorsque nous célébrons les mystères de la Passion, dit le saint Pontife, nous devons imiter ce que nous faisons, car *Jésus n'est véritablement et efficacement hostie pour nous devant son Père, que, lorsque, entrant dans ses dispositions, nous nous faisons hosties nous-mêmes.* » Puis, prolongeant sa pensée, le grand Pape ajoute : « *Je le dis avec confiance, nous n'aurons pas besoin, après notre mort, de*

[1] *Expositio in Psalterium*, ps. IV, *Patr. lat.* Tome I, XX, col. 50.

l'hostie salutaire si pendant notre vie nous avons été, devant Dieu, de vraies hosties nous-mêmes [1]. » Après un tel témoignage, émanant d'une pareille autorité, il n'y a guère de discussion possible. Avec Jésus, nous devons être des victimes offertes à l'Éternel.

Donnons cependant encore de nouveaux témoignages. Au XII[e] siècle, saint Bruno, abbé du Mont-Cassin et évêque de Segni, commentant le Lévitique et rappelant les paroles de saint Paul : « Le temple de Dieu est saint et ce temple, c'est vous-mêmes [2] », conclut avec logique : « Si nous sommes nous-mêmes le temple de Dieu, cherchons au dedans de nous et le prêtre et l'autel sur lequel doit se consumer l'holocauste. *L'autel, c'est notre cœur ; le prêtre, c'est notre volonté ; le feu du sacrifice, c'est l'amour dont notre cœur est embrasé.* Mais de même que dans l'ancienne loi, il était ordonné que le feu consumât l'holocauste toute la nuit, de même *notre sacrifice doit être et doit se consumer tout le temps de notre vie* [3]. »

Enfin Bossuet, faisant écho à toutes ces paroles, résume la Tradition en ces termes : « C'est un discours, dit le saint Apôtre, et digne d'être reçu,

[1] BOSSUET, I[er] *sermon pour la Purification de la sainte Vierge.*

[2] *Idem., Méditation sur l'Evangile. La Cène,* II[e] partie, 56[e] jour.

[3] *Imitation,* liv. IV, ch. VII, n° 3.

que Jésus-Christ est venu au monde pour délivrer les pécheurs [1] et que, pour être le Sauveur du genre humain, il en a voulu être la Victime. Mais l'unité de son corps mystique fait que le chef s'étant immolé, *tous les membres doivent être aussi des hosties vivantes :* ce qui fait dire à saint Augustin que l'*Eglise catholique* apprend tous les jours, dans le sacrifice qu'elle offre, qu'elle *doit s'offrir elle-même avec Jésus-Christ qui est sa Victime,* parce qu'il a tellement disposé les choses que nul ne peut avoir part à son sacrifice, s'il ne se consacre en lui et par lui pour être un sacrifice agréable [2]. »

Ailleurs, le grand évêque dit de même en parlant de l'esprit d'immolation de Jésus : « *Entrons dans cet esprit de victime ;* s'il se sacrifie, s'il s'offre pour nous, *il faut que nous nous offrions avec lui.* Ainsi nous serons sacrifiés en vérité et Jésus-Christ nous sera donné de Dieu pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption [3]. »

Puis, descendant dans les dispositions qui doivent être nôtres dans la vie de victime, le grand écrivain, reprenant l'idée de l'auteur de l'*Imitation :* « *Offrez vous vous-mêmes sur l'autel de votre cœur, en holocauste perpétuel,* avec une résignation parfaite [4] », conclut avec piété :

[1] I Tim., I, 15.
[2] *Decalogo,* lib. IV, LIX. *Patr. lat.* Tome LXXVII, col. 428.
[3] I Cor., III, 17.
[4] *Expositio in devitic., Patr. lat.* Tome LXXVII, col 428.

« *Soyons, à l'exemple de Jésus en esprit de victime, abandonnés à la volonté de Dieu. Autrement, nous n'aurons pas de part à son sacrifice. Fallût-il être un holocauste et une victime entièrement consumée par le feu, laissons-nous réduire en cendres plutôt que de nous opposer à ce que Dieu veut.* Je viens, ô mon Dieu, pour faire, avec Jésus-Christ, votre volonté ! Heureux qui finit sa vie par un tel acte. Nous la devons commencer par là avec Jésus-Christ, finissons-la, du moins, en nous consumant en la volonté de Dieu [1]. »

Ainsi donc, la Tradition des Pères et des écrivains ecclésiastiques est tout à fait d'accord avec la sainte Ecriture pour nous apprendre qu'avec Jésus-Christ nous sommes victimes et que nous devons reproduire en nous, après avoir médité l'esprit d'immolation du Rédempteur, les saintes dispositions de son âme au cours de son sacrifice. Qu'on ne dise pas, en conséquence, que la doctrine des " âmes victimes " est une doctrine nouvelle qui ne repose sur aucun fondement théologique et qui, à cause de ses prétendues exagérations, est pleine de dangers. Cette doctrine qui révèle l'essence même du christianisme remonte à l'Evangile. Elle a été exposée et soutenue à travers tous les siècles, et si, à notre époque, elle s'impose davantage, c'est que des âmes ardentes veulent la suivre afin de pouvoir

[1] Bossuet, *Elévation sur les mystères*, XIII[e] sem., 7[e] et 8[e] élévations.

puiser plus facilement aux sources mêmes de la piété et de la sainteté.

* * *

Il ne nous reste plus maintenant, pour prouver complètement la thèse, qu'à donner l'argument de raison qui viendra confirmer ce qui précède et fixer définitivement la question. Afin d'être conforme aux procédés d'école, exposons-le en forme syllogistique, selon la méthode scolastique, prouvant successivement la majeure et la mineure pour obtenir une conclusion irrécusable.

Voici, à notre sens, comment on peut bâtir le syllogisme :

« *Par le baptême, nous entrons dans l'Eglise, corps mystique du Christ, et devenons membres de Jésus-Christ; par le fait même, nous recevons sa vie en nous : en conséquence, pour ne pas dégénérer mais rester fidèles à l'esprit de Celui qui nous a engendrés, nous devons éprouver les mêmes sentiments, les mêmes dispositions, poser les mêmes actes que lui.*

Or, la vie, les sentiments, les dispositions, les actes de Jésus-Christ furent une vie, des sentiments, des dispositions, des actes de victime.

Donc, notre vie surnaturelle sera une vie de victime ; nos sentiments, nos dispositions, nos actes seront des sentiments, des dispositions, des actes de victime. »

Tel est donc l'argument. Si nous parvenons à prouver la majeure et la mineure, nous aurons

démontré, étant donnée la forme du présent syllogisme, que tout chrétien est et doit être victime avec Jésus.

Reprenons les prémisses.

« *Par le baptême, nous entrons dans l'Eglise, corps mystique du Christ, et devenons membres de Jésus-Christ.* » Cette première partie de la majeure est devenue pour nous évidente, depuis que nous avons compris que l'Eglise n'est autre chose que le corps mystique du Christ. Pour le prouver, il suffirait, d'ailleurs, de rappeler les divers textes de saint Paul relatifs au baptême et à la grande question du corps mystique : « *Vous êtes le corps mystique du Christ et vous êtes ses membres, chacun avec sa fonction particulière* [1] », écrit-il aux Corinthiens. Auparavant, il avait déjà expliqué sa pensée : « Car comme le corps est un et a plusieurs membres, et comme tous les membres du corps malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il du Christ. Tous, en effet, nous avons été baptisés dans un seul Esprit, *pour former un seul corps*, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit libres, et nous avons tous été abreuvés d'un seul esprit [2]. » C'est donc qu'unis au Christ par le baptême, nous sommes incorporés à lui dans son Eglise.

La seconde partie de la majeure : « *Par le fait même nous recevons sa vie en nous* », est aussi évi-

[1] I Corinth., XII, 17.
[2] *Ibid.*, I, 15.

dente que la première. Les membres étant unis à la tête, la vie qui se trouve dans la tête parvient aussi aux membres pour leur donner force et mouvement. Ce qui est vrai au point de vue naturel, l'est également au point de vue surnaturel.

Cette vie surnaturelle, concédée au baptême, nous transforme d'ailleurs à tel point que le fait de la recevoir a été appelé par les Apôtres une nouvelle génération... « *Vous êtes régénérés*, non d'un principe corruptible, mais d'un principe incorruptible, par la parole du Dieu vivant et éternel[1] », dit saint Pierre. « Dieu nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais *par le bain de régénération et de rénovation* de l'Esprit-Saint, qu'il a répandu sur vous largement par Jésus-Christ notre Sauveur, afin que, justifiés par sa grâce, nous devenions en espérance héritiers de la vie éternelle [2]. » C'est donc que régénérés par Jésus-Christ au baptême, nous recevons de lui la même vie que celle qu'il possède et qui doit nous conduire à la vie éternelle.

Quant au troisième membre de la majeure : « *En conséquence, pour ne pas dégénérer mais rester fidèle à l'esprit de Celui qui nous a engendrés, nous devons éprouver les mêmes sentiments, prendre les mêmes dispositions, poser les mêmes actes que lui* »,

[1] I Petr., I, 23.
[2] Tit., III, 4-7.

il découle normalement des principes énoncés dans le premier et le second membre de la même majeure.

Comme la vie naturelle est le principe intérieur des actes de cette vie, ainsi la vie surnaturelle doit se manifester par des actes de cette même vie. Ayant reçu au baptême la vie de Jésus-Christ, nous devons au cours de notre existence éprouver les mêmes sentiments, prendre les mêmes dispositions, poser les mêmes actes que lui. « Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi selon l'Esprit [1] », dit saint Paul aux Galates.

L'Apôtre nous demande d'ailleurs de prendre la même attitude que celle de Jésus : « *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu :* Ayez en vous les mêmes sentiments que le Christ Jésus [2] », dit-il aux Philippiens.

Son exhortation, du reste, n'est guère que la traduction de son propre état d'âme. Il était tellement uni au Christ-Rédempteur qu'il ne voulait connaître d'autre amour sur la terre. « *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos nisi Jesum Christum et hunc crucifixum.* Je n'ai pas jugé que je dusse savoir parmi vous autre chose que Jésus-Christ et Jésus Crucifié [3] », dit-il aux Corinthiens. Et sa conviction est tellement grande sur ce point, qu'on ne cesse de rencontrer, au

[1] Gal., v, 25.
[2] Phil., II, 5.
[3] I Cor., II, 2.

cours de ses messages, des formules analogues. « *Mihi enim vivere Christus est.* Le Christ est ma vie [1]. » « *Christo confixus sum cruci. Vivo autem jam non ego, vivit vero in me Christus. Quod autem nunc vivo in carne, in fide vivo Filii Dei qui dilexit me et tradidit semetipsum pro me.* J'ai été crucifié avec le Christ, et si je vis, *ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi.* Ce que je vis maintenant dans la chair, je le vis aussi dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est livré lui-même pour moi [2]. » On pourrait commenter ces textes pour en extraire toute la doctrine, mais ils nous montrent assez qu'à l'exemple de l'Apôtre nous devons reproduire en nous les sentiments et les dispositions de l'âme du Sauveur, afin de poser comme lui, au cours de notre vie, des actes de victimes.

Pour ce qui est de la mineure : « *Or, la vie, les sentiments, les dispositions, les actes de Jésus-Christ furent une vie, des sentiments, des dispositions, des actes de victime* », il paraît superflu d'en apporter une preuve rigoureuse puisque nous avons vu antérieurement, dans le deuxième chapitre de la première partie, que Jésus était essentiellement victime et que continuellement, tout le long de sa vie, il avait posé des actes de victime. Donnons, toutefois, deux nouveaux textes qui expriment cette vérité. « Par l'Esprit-Saint, *il s'est offert lui-*

[1] Phil., I, 21.
[2] Gal., II, 20.

même sans tache à Dieu [1] », dit l'Apôtre aux Hébreux en parlant de Jésus. « Le Christ nous a aimés et *s'est livré lui-même* à Dieu pour nous comme une oblation et une victime d'agréable odeur [2] », répète-t-il aux Ephésiens. Aussi, arrêtons-nous après ces témoignages.

Les deux prémisses du présent syllogisme étant admises, la conclusion s'impose. Nous pouvons, par conséquent, dire en toute confiance : « *Donc notre vie surnaturelle est une vie de victime ; nos sentiments, nos dispositions, nos actes doivent être des sentiments, des dispositions, des actes de victimes.* »

Et voici démontré l'argument de raison qui vient corroborer les preuves de l'Ecriture et de la Tradition. **Par le baptême, nous recevons la vie de Jésus. La vie de Jésus est une vie de victime. Avec Jésus nous devons être victimes.** Tel est le résumé de la thèse avec sa conclusion.

En conséquence, il est permis de l'affirmer, le chrétien qui observe les commandements de Dieu et de l'Eglise, et, par là, garde la vie de la grâce et ainsi réalise une union très réelle avec Jésus-Victime, vit de la vie de victime et en pose les actes essentiels ; mais il la vit de façon imparfaite s'il ne tend pas à son complet développement. Le

[1] Hébr., IX, 14.
[2] Eph., V, 2.

chrétien généreux, au contraire, qui cherche à réaliser en lui la perfection de la vie chrétienne, en union très étroite avec Jésus Crucifié, tend à la réalisation totale de la vie de victime, telle qu'elle fut vécue par le Sauveur. En d'autres termes, tout chrétien est victime par le fait même qu'il a en lui la vie surnaturelle, mais ne réalise l'état de victime qu'au terme de la vie spirituelle.

* * *

Et voilà entièrement prouvé l'énoncé de la thèse, placé en tête de ce chapitre, à savoir que « *la vie chrétienne est une vie de victime* » unie à celle de Jésus, qui devait se terminer par la mort sur la croix. Il ne semble pas après démonstration qu'on puisse encore s'inscrire en faux contre elle. Si certains esprits s'effraient dès qu'ils entendent parler de " vie de victime " ils ont tort. Leur attitude prouve tout simplement qu'ils n'ont pas compris l'essence même du christianisme.

Et cette remarque nous fait songer à bon nombre de prêtres, confesseurs, directeurs, qui, depuis trois siècles, se font un devoir de déconseiller à leurs fidèles ou à leurs dirigés la lecture des œuvres de sainte Thérèse. Depuis l'erreur du quiétisme, on met volontiers à l'index, et de sa propre autorité, tous les mystiques, les vrais comme les faux, sous prétexte que leurs ouvrages peuvent égarer

certains esprits et les conduire à l'illusion. Certes, il faut le reconnaître, la lecture des mystiques présente quelques écueils, mais si la lumière peut aveugler les taupes, ce n'est pas un motif pour qu'il faille la mettre sous le boisseau. Si des esprits médiocres et imprudents s'égarent, par manque d'intelligence ou de bon sens, à la fréquentation de ces auteurs, d'autres en bénéficient merveilleusement parce qu'ils les entraînent vers les états les plus élevés de la vie spirituelle.

Il en est de même pour la question qui nous occupe. Si certains s'effarouchent, c'est que, faute de réflexion, ils n'ont pas aperçu l'ampleur du problème.

On se plaint, à notre époque, de ne pas trouver assez de caractères vraiment chrétiens. Pourquoi ? Parce qu'on n'a pas suffisamment montré aux âmes que l'essence même de la religion chrétienne est constituée par l'esprit de victime et l'amour de la croix. Et cependant, au sein d'une société avide de jouissances, en voie de retourner au paganisme, il ne peut y avoir de salut individuel, social ou international, en dehors de Jésus et de Jésus Crucifié. Saint Paul, les apôtres et les martyrs ne craignaient pas de prêcher la croix ; à leur exemple disons aussi la vérité. Nous sommes victimes au point de vue surnaturel et nous devons réaliser en nous l'état de victime pour devenir parfaits chrétiens.

Toutefois, nous concédons qu'il y aurait quelque danger à parler du sujet à tout venant, à tout

propos, sans discernement et sans idée précise. On ne peut réaliser en soi l'état de victime sans lumière et sans guide. Mais si une initiation est nécessaire, ce n'est pas une raison suffisante pour éluder un problème dont la solution peut apporter de très grands avantages aux âmes et à l'Eglise. Il est bon, au contraire, de tenter l'entreprise...

CHAPITRE DEUXIÈME

L'état et la fonction de victime.

Nous commençons à nous familiariser avec les expressions " âmes hosties ", " âmes victimes ", et cependant il peut rester dans l'esprit de certains lecteurs quelque chose de flou sur leur signification néanmoins bien précise.

D'aucuns font volontiers une distinction entre ces expressions. Parce que Jésus dans son sacrement d'amour se présente à nous sous la forme d'une hostie immaculée et que les âmes éprises d'adoration viennent spontanément s'unir à lui auprès du tabernacle, il leur semble que l'expression " âme hostie " renferme plutôt une idée eucharistique, au sens actuel, et s'appliquerait surtout aux âmes douées d'une dévotion spéciale au Très Saint Sacrement, tandis que les mots " âme victime ", à cause du caractère douloureux attaché au terme " victime ", leur paraît devoir convenir spécialement aux âmes assoiffées de sacrifice et faisant de la Passion ou de Jésus Crucifié le centre de leur piété.

C'est là, à notre sens, une distinction qui n'a aucun fondement théologique. Les expressions " âmes hosties ", " âmes victimes ", sont synonymes. Etymologiquement d'ailleurs, le terme " hostie " veut dire : victime. Depuis la Cène seulement, le mot hostie a pris une signification spéciale se rapportant à tout ce qui touche la présence réelle du Sauveur sous les espèces sacramentelles ; mais, dans la Loi Ancienne, les termes avaient le même sens : l'hostie et la victime étaient, toutes deux, la matière du sacrifice.

Sans doute, il peut y avoir des " âmes hosties ", des " âmes victimes ", qui aient une dévotion particulière à Jésus dans ses fonctions d'Hostie et de Victime, le considérant soit dans sa Passion, soit dans son Eucharistie, comme il peut y avoir également des hosties exclusivement d'adoration et de louange, des hosties d'action de grâces et de reconnaissance, des hosties de demande et de supplication, des hosties d'expiation et de réparation ; mais, comme nous l'avons spécifié antérieurement, c'est dans toute son ampleur que nous envisagerons l'état d'hostie ou de victime, avec les quatre fins du sacrifice.

D'ailleurs, il n'y a pas de distinction réelle à établir entre Jésus Hostie et Jésus Victime. De part et d'autre, c'est toujours le même être, puisque le sacrifice de la messe n'est que la représentation mystique de celui de la croix. Qu'on ne vienne pas en conséquence chercher de différence entre les " âmes hosties " et les " âmes

victimes ". Dans le langage théologique ces expressions répondent à la même réalité surnaturelle.

Mais allons plus avant, au cœur même du problème.

Etre hostie ou victime, qu'est-ce donc au point de vue chrétien ? Comme nous l'avons fait pressentir antérieurement, c'est s'unir à Jésus dans son immolation, en vue de perpétuer sur terre son sacrifice au cours des siècles. En conséquence, c'est reproduire en son âme l'état, les pensées, les sentiments, l'attitude du Sauveur sur la croix, se renoncer, se sacrifier, s'immoler comme lui pendant sa vie pour la gloire de son Père et le salut des âmes ; et non pas, comme certains se l'imaginent, avec des considérations plus ou moins spirituelles, prendre des attitudes d'âme purement sentimentales, en essayant de se créer une psychologie factice sans base théologique.

Quand on aborde un problème si délicat, il faut l'envisager dans toute son étendue et ne pas s'arrêter à des minuties, capables d'égarer les esprits, mais au contraire voir haut et loin pour atteindre, si possible, les profondeurs éternelles.

Résumons brièvement la question. Les victimes spirituelles dans le corps mystique du Christ doivent prolonger au cours des âges le sacrifice de Jésus ; dès lors, être hostie ou victime, c'est s'unir à la prière et aux souffrances du Rédempteur pendant son douloureux martyre et se laisser

transformer, en lui, par lui, pour n'être plus, comme lui, qu'une victime offerte à Dieu, en holocauste surnaturel.

Ainsi donc, "l'âme hostie", "l'âme victime", pour répondre à sa vocation, doit s'unir au Sauveur sur la croix. Elle peut aussi, puisque le sacrifice de la messe n'est que la représentation de celui du Calvaire, s'incorporer à Jésus-Hostie continuant de s'immoler chaque jour d'une façon mystique sur l'autel catholique ; mais qu'elle n'aille pas attribuer à Jésus caché sous les espèces sacramentelles certains sentiments, plus ou moins réels. Quelques auteurs spirituels ont le tort, en effet, de proposer à l'imitation des fidèles les prétendus abaissements de Jésus-Hostie : son silence devant les sacrilèges, son abandon entre les mains des hommes, son dépouillement des biens terrestres, son emprisonnement au tabernacle, son bannissement de la patrie, comme si Jésus était amoindri dans l'hostie et réduit à une sorte d'impuissance ou d'infériorité proportionnée à la petitesse du pain eucharistique. Ce sont là des considérations originales et personnelles qui ne cadrent pas avec la pure doctrine traditionnelle. D'après saint Thomas et les meilleurs théologiens, Jésus est aussi glorieux dans son Eucharistie qu'il l'est au ciel. Il est encore hostie comme au Calvaire, mais il ne souffre plus et ne peut ressentir aucune douleur de nos injures. Sa gloire peut être atteinte; son amour, méconnu; et c'est dans ce sens qu'il est capable de se plaindre dans ses révélations de l'ingratitude des hommes, mais person-

nellement il demeure impassible. Aussi pour bien comprendre l'état d'hostie ou de victime, allons le considérer en Jésus, non seulement dans son Eucharistie, mais surtout dans son immolation au Golgotha.

Tout d'abord, pour éviter les confusions possibles, établissons dès maintenant une distinction nécessaire entre " l'état de victime " et " l'attitude de l'âme victime " : l'état de victime a trait aux quatre fins du sacrifice, et, d'autre part, l'attitude de l'âme victime, aux dispositions surnaturelles que nous envisagerons plus tard dans la troisième partie de cette étude. Pour que le sujet soit traité avec méthode, il ne sera nullement ici question de considérations ascétiques, mais uniquement de données dogmatiques.

Et que fait Jésus dans son martyre ? Véritable Agneau de Dieu, il se laisse immoler comme les victimes de l'Ancien Testament, offrant le sacrifice de tout son être pour procurer la gloire de l'Eternel.

Son sacrifice, en effet, chef-d'œuvre de tous les sacrifices, est à la fois et à un haut degré un sacrifice latreutique ou d'adoration, eucharistique ou d'action de grâces, impétratoire ou de demande, réparateur ou d'expiation. Il est LATREUTIQUE, car l'adoration la plus parfaite que Dieu puisse recevoir, se concrétise dans la mort de son fils ; il est EUCHARISTIQUE, car si dans l'action de grâces la reconnaissance doit égaler le bienfait, l'offrande

du sacrifice du Calvaire n'étant autre que l'Homme-Dieu, compense par sa valeur toutes les faveurs fournies par l'Eternel ; il est IMPÉTRATOIRE, car Jésus Crucifié nous rend, par son immolation, les dons perdus par Adam : grâce et gloire, et nous obtient ainsi tous les secours dont nous avons besoin ; il est enfin RÉPARATEUR, parce qu'il est en même temps : *propitiatoire* puisqu'il apaise après la faute originelle la colère de Dieu, *expiatoire* puisqu'il incline le Tout-Puissant à pardonner l'offense commise contre sa majesté, *satisfactoire* puisqu'il expie et paie la dette primitive due à la justice divine.

Ainsi donc, l'état de victime de Jésus au Calvaire est un état d'adoration, d'action de grâces, de demande, d'expiation. En conséquence l'état de "l'âme hostie" ou de " l'âme victime " sera également un état latreutique, eucharistique, impétratoire, satisfactoire, vécu dans la piété et la souffrance, puisque les victimes spirituelles du corps mystique du Christ doivent reproduire en elles le même état que celui du Rédempteur au Golgotha, toute victime étant tenue de se laisser immoler, en vue de la gloire de Dieu, dans un état de prière et de sacrifice.

Et cet état, on le conçoit, entraîne avec lui la douleur. Il serait faux de prétendre, en effet, que seule la victime d'expiation dût vivre dans la souffrance. Toute victime, — que ce soit une victime d'adoration et de louange, une victime d'action de grâces et de reconnaissance, une vic-

time de demande et de supplication, — doit être immolée et cette immolation réclame la souffrance. De plus, comme le sacrifice trouve sa consommation dans l'holocauste, la victime doit également être consumée. Elle le sera, non plus par le feu matériel qui détruisait les victimes grossières de l'Ancien Testament, mais par le feu spirituel de la charité, si bien qu'il est permis de dire que la vie des victimes est une vie d'amour et de souffrance réalisée dans le sacrifice.

Vie d'amour et de souffrance réalisée dans le sacrifice ! Ne nous étonnons plus si cet état d'hostie ou de victime effraie les âmes pusillanimes et si peu de chrétiens le réalisent intégralement. Toutefois, — il faut le dire à la louange de certains, — bien que cette perspective d'immolation perpétuelle soit susceptible de rebuter quelques esprits, elle est capable, par ailleurs, de fasciner les âmes ardentes qui, poussées par l'Esprit-Saint, s'avancent avec générosité vers cet état sublime.

Chose merveilleuse, rationnelle d'ailleurs au point de vue spirituel, ces âmes, sans toujours se comprendre, vont d'instinct au tabernacle et à la croix. Comme Jésus ne souffre plus depuis sa résurrection glorieuse et que le sacrifice du Calvaire se renouvelle chaque jour sur l'autel catholique, elles viennent au sacrifice de la messe présenter leurs souffrances, afin de continuer la Passion de Jésus sur la terre. A l'offertoire, elle se placent mystiquement avec le pain eucharistique sur la patène, avec le vin et l'eau dans le calice. A la

consécration, quand le prêtre élève la sainte Hostie et le Précieux Sang, elles se présentent, comme la divine Victime, à l'Eternel. A la communion, elles s'unissent au Christ-Rédempteur, non pas seulement dans une communion sanctifiante comme on a le tort d'envisager exclusivement la réception de la sainte Eucharistie, mais aussi dans une communion immolante qui les incorpore à Jésus Crucifié dans son sacrifice éternel et les transforme elles aussi en une hostie unie à la grande Hostie du Golgotha [1].

On pourrait développer longuement toutes ces idées en décrivant toute la beauté de l'état de victime ; mais comme notre étude reste pour le moment foncièrement dogmatique, nous ne pouvons entrer ici dans des considérations d'ordre mystique.

Qu'elle est belle cependant "l'âme hostie", "l'âme victime", qui, après avoir compris le sens de l'existence humaine et toute la profondeur du Christianisme, n'a plus pour ambition que de mépriser

[1] Au sujet de la « communion immolante » nous conseillons volontiers la lecture du chapitre qui porte le même titre dans : « Le sacerdoce et le Sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ », de Grimal, *S. M.*, chez Beauchesne. L'idée fondamentale est celle-ci : « Dans l'Eucharistie, Jésus renouvelle le sacrifice de la croix pour nous incorporer à sa mort, en ne nous faisant communier à l'hostie qui n'est le Pain de la vie divine et éternelle *que dans la mesure où* elle consomme en nous l'immolation inaugurée par la foi et le baptême. » C'est la théorie paulinienne faisant suite à la conception johannique.

les choses de la terre et de suivre Jésus sur le Calvaire afin de devenir, comme lui, hostie offerte à l'Eternel ! Elle réalise ainsi l'état le plus élevé qu'on puisse rencontrer sur la terre et en arrive à l'expression la plus sublime de la vertu de religion, dont le but est de glorifier le Créateur.

Ainsi donc toutes les considérations précédentes nous ont amené à cette conclusion : l'état d'hostie ou de victime est par essence un état d'adoration, d'action de grâces, de demande, d'expiation, vécu dans la prière et la souffrance, laissant à l'âme qui le réalise, à l'instar de Jésus expirant au Calvaire, la joie de se consumer aux feux de la charité divine, dans l'holocauste surnaturel.

* * *

Et si nous désirons maintenant découvrir toute l'efficacité de l'état de victime, en d'autres termes, en connaître le rôle ou la fonction, nous devons encore nous placer en face de Jésus offrant son sacrifice.

Pourquoi Jésus s'immole-t-il au Calvaire ? Pour procurer la gloire de Dieu et opérer le salut du monde.

Nous avons montré, au second chapitre de la première partie, comment le Christ-Rédempteur atteignait cette double fin, expliquant de quelle manière son sacrifice fournissait à Dieu sa gloire et en même temps réparait, d'une façon magnifique, la faute originelle.

Nous n'avons pas à revenir sur la question. Qu'il nous suffise d'en faire simplement l'application pour les hosties spirituelles, qui, en s'incorporant au Christ-Rédempteur, obtiennent la même fécondité surnaturelle.

Il ne faudrait pas, toutefois, vouloir forcer la thèse pour aboutir à des conclusions excessives. Notre intention, en discourant sur la matière, n'est pas de créer du nouveau, mais de rester dans les limites d'une sage modération, tout en exploitant un point de vue demeuré jusqu'ici pour ainsi dire inexploré.

Le Père Hugon, d'ailleurs, dans son ouvrage sur le Mystère de la Rédemption, fait judicieusement remarquer que seule la mort de Jésus fut un vrai sacrifice et que celle des martyrs, pour être très glorieuse, ne mérite point ce titre. « Les martyrs, dit-il, n'étaient pas consacrés prêtres pour s'immoler officiellement en l'honneur de Dieu, tandis que Jésus, institué pontife et représentant des hommes par l'autorité divine, s'offrait réellement en victime. » — « Le martyre des saints, ajoute-t-il, n'est pas non plus un sacrifice, bien que ce soit l'apogée de l'héroïsme [1]. » Ainsi donc il ne faudrait pas se montrer outrancier, ni s'égarer dans des originalités dangereuses. Les martyrs et les saints ne sont pas à proprement parler des hosties véritables, ne l'étant pas au sens " substantiel " du mot, comme on dit en philosophie,

[1] Hugon. *Mystère de la Rédemption*, p. 136

mais simplement au sens métaphorique. Il en est de même pour Marie considérée comme " Vierge-Prêtre ". Elle est prêtre non pas au sens substantiel ou sacramentel, mais au sens mystique ou métaphorique.

Le même auteur traitant de la question fait cependant observer que le terme métaphorique n'exclut pas pour cela une réalité profonde, mais tend seulement à faire comprendre qu'il s'agit d'un aspect particulier de l'objet, et pour éclairer le fond du problème, il donne une comparaison. « Le mariage spirituel des âmes avec Dieu, dit-il, est mystique ou métaphorique par rapport au mariage naturel et au mariage sacramentel, mais il implique une *réalité* autrement noble et autrement pleine, parce que l'union de l'esprit est infiniment plus parfaite et plus intime que l'union produite par les noces d'ici-bas. *Qui adhæret Domino, unus spiritus est* [1], *Qui est uni à Dieu, devient un avec lui*, au point d'avoir les pensées de Dieu, les volontés de Dieu, les sentiments de Dieu... On voit que le sens figuré peut parfois porter, autant et mieux encore que le sens propre, les excellences les plus hautes, les réalités les plus sublimes [2]. »

Ainsi en est-il des " âmes victimes ". Elles sont hosties, mais en réalité parce que unies à la Grande Hostie dans son corps mystique, et pour cette raison il est permis de dire, si on les envi-

[1] I *Cor.*, VI, 17.
[2] P. HUGON. *La Vierge-Prêtre*, p. 20-21.

sage sous cet aspect, qu'elles procurent réellement la gloire de l'Eternel.

Aussi, ne nous étonnons pas si toutes ces « hosties vivantes, saintes et agréables à Dieu [1] » aiment à se présenter elles-mêmes, chacune selon sa vocation et son attrait particulier, aux différentes perfections du Tout-Puissant [2]. La bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Face, en effet, s'est offerte en victime à l'amour miséricordieux de Dieu et Gemma Galgani à sa justice.

Qu'on nous permette, à ce sujet, une simple réflexion. Evidemment, dans la prière et le sacrifice, il est permis de spécifier pour quelle fin on prie, on s'immole, et d'indiquer à quel attribut divin on offre sa demande et son immolation ; mais ne serait-il pas préférable, au lieu de fragmenter en quelque sorte Dieu en s'adressant à l'une de ses perfections, de s'offrir à son unicité, en lui laissant ainsi, après avoir formulé une ou deux intentions générales, le soin de distribuer la

[1] Saint Paul. *Rom.*, XII, 1.

[2] On compte ordinairement dix attributs divins, cinq négatifs, écartant les imperfections incompatibles avec l'essence divine, savoir : la simplicité opposée à la diversité, l'immutabilité au changement, l'éternité au transitoire, l'immensité au mesuré, l'infinité à la limitation ; et cinq positifs, affirmant au contraire les perfections divines : la sagesse, la puissance, la sainteté, la bonté ou miséricorde, et la justice. Ce sont surtout à ces deux dernières, bonté et justice, que s'offrent les âmes victimes.

somme de nos mérites comme il l'entend, sans lui imposer, pour ainsi dire, nos volontés ? Nous posons la question sans essayer de la résoudre...

Ne nous attardons pas, toutefois, à ces considérations purement spéculatives. Si les " âmes victimes " parviennent à procurer la gloire de Dieu, elles exercent également une seconde fonction : celle d'opérer avec Jésus le salut des âmes.

Ici encore, il importe de ne pas s'égarer, car si le sacrifice des " âmes victimes " est un vrai sacrifice, entendu au sens métaphorique, il ne faut pas oublier que le sacrifice n'a, en lui-même, aucune vertu sanctificatrice. Si, comme le sacrement en effet, il se traduit par un signe sensible, il se distingue de lui par de grandes différences. Indiquons-les.

Le sacrifice, tout d'abord, a pour fin le culte offert à Dieu et fournit le témoignage de notre sujétion à son endroit, tandis que le sacrement a pour fonction la sanctification de l'homme et devient le signe de la grâce descendant dans les âmes. Le sacrifice, en second lieu, est une sorte d'interpellation officielle adressée à Dieu pour qu'il accorde aux hommes sa grâce et leur applique les mérites et les satisfactions de Jésus-Christ, tandis que le sacrement produit la grâce « *ex opere operato* » et obtient son efficacité dès que le rite est posé. Enfin, le sacrifice est utile à la multitude pour laquelle il est offert, tandis que le sacrement profite seulement au fidèle qui le reçoit.

C'est pourquoi il est bon de noter à nouveau que les " âmes victimes " n'obtiennent leur fécondité surnaturelle qu'en fonction de leur union au Christ-Rédempteur.

Pour bien saisir l'étendue du problème, il serait nécessaire de développer ici le dogme de la communion des saints, en relation avec la théologie du mérite. Mais ce serait sortir du cadre tracé pour cette étude ; aussi, sans prétendre épuiser la matière, faisons seulement quelques réflexions de nature à éclairer la question.

Tout chrétien en état de grâce est uni au Christ, et parce qu'il lui est uni dans son corps mystique, il peut accomplir des actes possédant une triple valeur : valeur méritoire qui lui fournit une augmentation de vie surnaturelle, valeur impétratoire qui lui donne droit à de nouvelles grâces actuelles, valeur satisfactoire qui lui remet les peines temporelles dues au péché pardonné.

La prière et le sacrifice possèdent cette triple valeur, mais il est bon de remarquer que l'impétration et la satisfaction s'appuient elles-mêmes sur le mérite, car l'impétration *mérite* d'être entendue à cause de la supplication, et la satisfaction, d'être acceptée comme réparation de l'injure faite à Dieu.

Toutefois, prises au sens strict, ces notions doivent être soigneusement distinguées. Le mérite est surtout un droit à la récompense ; l'impétration, une demande de nouvelles grâces ; la satis-

faction, une expiation de l'offense. Afin de ne pas nous égarer, arrêtons-nous simplement au mérite.

Qu'est-ce que le mérite ? Au point de vue naturel, c'est la propriété de l'acte libre rendant l'œuvre bonne digne de récompense, et, au point de vue surnaturel, la résultante d'une œuvre bonne et surnaturelle, faite pour Dieu, donnant droit à une récompense surnaturelle.

On distingue en théologie deux sortes de mérites : le mérite de " condignité " ou " de condigno ", qui existe lorsque l'œuvre est vraiment digne de rétribution, c'est-à-dire lorsqu'il y a entre elle et la récompense une sorte d'égalité ou de proportion, si bien que la récompense est due à titre de justice ; et le mérite de " convenance " ou " de congruo ", qui se fonde non pas sur la justice stricte, mais sur certaines exigences morales que le miséricordieux Rémunérateur ne manque jamais de satisfaire [1].

Outre cette distinction, il est bon de rappeler que l'œuvre bonne, pour être méritoire, reste soumise à certaines conditions. Il faut que la per-

[1] Pour faire comprendre la distinction entre les deux mérites, quelques théologiens donnent une comparaison, celle du soldat qui s'est admirablement comporté à la guerre : il mérite « de condigno » la solde lui revenant pour les services rendus, et « de congruo » une récompense honorifique à cause de sa bravoure au milieu des dangers. La première est due en justice ; la seconde, par pure convenance.

sonne qui l'accomplit soit encore sur la terre et se trouve en état de grâce ; que l'œuvre accomplie soit libre, honnête, surnaturelle ; que, du côté de Dieu, la récompense soit fondée sur sa promesse, car nos œuvres ne sauraient être un titre de justice à l'héritage de Dieu, que si ce dernier les avait ordonnées à cette fin et avait promis de les couronner.

Ainsi, par nos bonnes œuvres, nous pouvons mériter la grâce et la gloire ; mais nous les méritons pour nous " de condigno ", et pour les autres, " de congruo ".

C'est de cette dernière manière que les " âmes victimes " peuvent travailler à la sanctification des âmes. Elles ne les sauvent pas directement et en justice, mais indirectement et en convenance, parce qu'elles font partie avec elles du corps mystique du Christ. Tous les chrétiens, en effet, unis au Christ par la grâce, forment en lui un seul corps. Si dans le corps humain, la vigueur d'un membre contribue à la santé des autres, de même dans le corps mystique du Christ, tout chrétien fait profiter ses frères de ses propres mérites.

Mais, ici encore, la communion des saints reste subordonnée à certaines conditions : elle a lieu entre les saints et non entre les justes et les pécheurs.

Toutefois il ne faudrait pas croire que les pécheurs ne profitent point des bonnes œuvres des justes, car si la vie surnaturelle circule d'abord entre les « saints », elle laisse pour-

tant à ceux qui ne sont pas en état de grâce la possibilité de recevoir quelque secours.

Voici d'ailleurs comment s'opère ce merveilleux échange. Tout d'abord les élus présentent à Dieu les mérites de leur vie et, intercédant pour leurs frères de l'Eglise militante, attirent sur eux les grâces actuelles. Les justes de la terre offrent leurs satisfactions pour les âmes du purgatoire ou leurs bonnes œuvres pour les autres âmes en état de grâce qui, comme eux, sont en marche vers le ciel. Les âmes du purgatoire supplient pour leurs bienfaiteurs et font descendre sur eux des grâces actuelles ou des secours purement préternaturels.

Mais si les pécheurs sont exclus de la communion des saints, ils peuvent cependant bénéficier des mérites des âmes en état de grâce. En effet, la vie en surabondance chez les justes vient, pour ainsi dire, les solliciter du dehors et essayer de réveiller en eux les germes subsistants de la vie surnaturelle. Ces tentatives de résurrection spirituelle sont les grâces actuelles qu'ils peuvent utiliser en vue de leur conversion.

Envisagée sous cet aspect, la fonction des victimes se comprend mieux. A l'imitation de leur Maître et dans l'ardeur de leur charité, elles donnent leur vie pour le salut du monde. Toutefois, dans leur humilité, reconnaissant que leur prière et leur immolation n'ont d'efficacité que rattachées au sacrifice du Sauveur, elles viennent

se placer sur l'autel près de lui afin de collaborer à son œuvre rédemptrice.

On trouve d'ailleurs, au cours de l'histoire, même avant la venue de Jésus sur la terre, des preuves de la fécondité surnaturelle des âmes obtenue par la prière et le sacrifice.

L'entretien d'Abraham avec Dieu aux portes de Sodome montre suffisamment que Yahweh aurait pardonné à la ville coupable s'il avait rencontré en elle quelques justes capables d'apaiser son courroux [1]. Il pardonna, du reste, plusieurs fois à son peuple sur l'intercession de Moïse [2]. De même les amis de Job n'obtinrent leur pardon, après leur faute, que sur l'intervention du serviteur de Dieu [3]. Pareillement, saint Paul, dans ses épîtres, demande les suffrages des fidèles et les assure de son continuel souvenir auprès du Tout-Puissant, parce que dans sa pensée, les supplications offertes par les uns profitent aux autres et retombent, par suite de la loi de la réversibilité de la grâce, sur toute la communauté, en pluie de bénédictions.

La souffrance, à son tour, produit des effets identiques dans le domaine des âmes. N'est-ce pas un lieu commun de répéter que le sang des martyrs fut une semence de christianisme et ne trouve-t-on pas des cas topiques de fécondité sur-

[1] *Gen.*, XVIII, 32.
[2] *Exode*, XXXII, 11 à 15 ; XXXIII, 17.
[3] *Job*, XLII, 8.

naturelle se manifestant au cours des âges ? C'est saint Etienne, qui, accablé sous les coups de ses ennemis, conquiert à l'Eglise primitive Saul, qui de persécuteur devient bientôt apôtre intrépide ; saint Paul lui-même, qui, après sa conversion, avoue souffrir pour les premiers fidèles qu'il veut gagner à Dieu, les terribles douleurs de l'enfantement spirituel ; sainte Monique qui, par ses larmes et ses angoisses, obtient la conversion de son époux et de son fils. La vie des serviteurs de Dieu présente ainsi de multiples exemples de substitution charitable où se révèle, avec l'héroïsme de leur charité, la fécondité de leurs douleurs. Les innocents s'offrent pour les coupables ; Dieu les frappe aussitôt et les pécheurs sont pardonnés. Les " âmes hosties ", les " âmes victimes " reproduisent le même geste. Elles se vouent par une vie de prière et de souffrance à l'œuvre du salut du monde.

Et qu'on n'aille pas supposer que ces cas soient très rares et se rencontrent seulement dans la vie des saints canonisés. Il y a de par le monde de nombreuses victimes, et il y en aurait davantage encore si l'on voulait tant soit peu initier les fidèles à l'amour de la croix. On rencontre, en effet, tant de bonne volonté chez certaines âmes qu'avec une éducation surnaturelle bien comprise, on les conduirait rapidement sur les sommets les plus élevés de la vie spirituelle.

Cette vie de victime, du reste, a été admirablement prêchée par la bienheureuse Sœur Thé-

rèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Face, qui, en quelques mots, nous livre sa pensée : « Pour aimer Jésus, être sa victime d'amour, écrit-elle, plus on est faible et misérable, plus on est propre aux opérations de cet amour consumant et transformant... Le seul désir d'être victime suffit ; mais il faut consentir à rester toujours pauvre et sans force, et voilà le difficile, car le véritable pauvre d'esprit, où le trouver ? Il faut le chercher bien loin, dit l'auteur de l'*Imitation* [1]... Il ne dit pas qu'il faut le chercher parmi les grandes âmes, mais bien loin, c'est-à-dire dans la bassesse, dans le néant... Ah restons *bien loin* de tout ce qui brille ; aimons notre petitesse, aimons à ne rien sentir ; alors nous serons pauvres d'esprit et Jésus viendra nous chercher si loin que nous soyons ; il nous transformera en flammes d'amour [2] !... »

Mais elle nous fait remarquer que cette vie de victime réclame un grand courage et une parfaite immolation :

« Pour être véritablement victime d'amour, dit-elle encore ailleurs, il faut se livrer totalement. On n'est consumé par l'amour qu'autant qu'on se livre à l'amour [3]. »

On comprend facilement que Sœur Thérèse, qui affectionnait particulièrement la vie de victime, se soit faite conquérante et ait voulu en-

[1] *Imitation*, L. II, ch. IX, 4.
[2] 6e lettre à Sœur Marie du Sacré-Cœur
[3] Conseils et Souvenirs.

traîner à sa suite de nombreuses âmes qui, elles aussi, à son exemple, s'immoleraient sur l'autel de l'amour [1].

Ecoutons à ce sujet la prière qu'elle adresse à Jésus-Victime, son divin Epoux, à la fin de l'histoire de sa vie, le contemplant lui-même dans sa fonction d'hostie et lui demandant de se choisir une légion de victimes.

« O Verbe, ô mon Sauveur ! écrit-elle, c'est toi l'Aigle que j'aime et qui m'attire... c'est toi qui, t'élançant vers la terre d'exil, as voulu souffrir et mourir afin d'enlever toutes les âmes et de les plonger jusqu'au centre de la Trinité sainte, éternel foyer de l'amour ! C'est toi qui, remontant vers l'inaccessible lumière, restes caché dans notre vallée de larmes sous l'apparence d'une blanche hostie, et cela pour me nourrir de ta propre substance...

« Ah ! pour toi, je le sais, les saints ont fait aussi des folies, ils ont fait de grandes choses, puisqu'ils étaient des aigles ! Moi, je suis trop petite pour faire de grandes choses, et ma folie, c'est d'espérer que ton amour m'accepte comme *victime ;* ma folie, c'est de compter sur les Anges et les Saints pour voler jusqu'à toi avec tes propres ailes, ô mon Aigle adoré ! Aussi longtemps que tu le voudras, je demeurerai les yeux fixés sur toi, je veux être fascinée par ton regard divin, je veux devenir la proie de ton amour. Un jour, j'en ai l'espoir, tu

[1] Voir notre ouvrage sur la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus : Librairie Téqui, Paris.

fondras sur moi, et, m'emportant au foyer de l'amour, tu me plongeras enfin dans ce brûlant abîme, pour m'en faire devenir à jamais l'heureuse victime.

« O Jésus ! que ne puis-je dire à toutes les petites âmes ta condescendance ineffable !... Mais pourquoi ces désirs de communiquer tes secrets d'amour, ô mon Bien-Aimé ? N'est-ce pas toi seul qui me les as enseignés, et ne peux-tu pas les révéler à d'autres ? Oui, je le sais et je te conjure de le faire ; *je te supplie d'abaisser ton regard divin sur un grand nombre de petites âmes ; je te supplie de te choisir en ce monde une légion de* PETITES VICTIMES, *dignes de ton amour !* »

Sa prière a été entendue, puisque de tous côtés se manifeste une efflorescence merveilleuse de vocations d'hosties qui, comme elle et Jésus, viennent s'offrir à Dieu en holocauste. Elles contribuent ainsi, selon l'état et la fonction de victime, à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, en attendant de se consumer totalement de charité divine, au ciel dans la lumière de gloire, unies à la grande Victime dans la consommation de son sacrifice éternel.

CHAPITRE TROISIÈME

L'acheminement à l'état de victime.

L'état d'hostie ou de victime est un des états les plus élevés de la vie spirituelle. Il demande pour sa réalisation une union intime et constante avec le Christ-Rédempteur dans son sacrifice d'adoration, d'action de grâces, de demande, d'expiation, et se concrétise, comme nous l'avons dit antérieurement, dans un état de souffrance et d'amour.

Au cours du précédent chapitre, nous avons envisagé cet état au point de vue dogmatique, nous réservant de le considérer ensuite au point de vue moral ; l'heure est maintenant venue de contempler les pensées, les sentiments et les vertus qui doivent l'accompagner en raison de son élévation spirituelle.

N'exige-t-il pas du reste, en raison de la souffrance qu'il impose, une initiation intellectuelle

et morale accompagnée d'une sérieuse éducation surnaturelle ? Bien téméraire, en effet, qui tendrait à l'état d'hostie ou de victime au début de la vie spirituelle et s'avancerait sans préparation suffisante vers cet état sublime. L'effroi ressenti par certains en face du problème est fort compréhensible. Il ne faudrait pas toutefois grossir les difficultés au point de regarder la question comme irréalisable dans la pratique. Avec beaucoup, nous reconnaissons les dangers qui jalonnent cette route, puisque nous entendons les dénoncer pour éviter aux âmes de graves mécomptes ; mais nous pensons qu'il est possible, malgré ces difficultés, de parvenir au terme de l'ascension.

Parce que la mer est parsemée d'écueils, le matelot doit-il renoncer aux voyages au long cours ? Ce serait manifester une crainte excessive. Pour traverser l'océan, il n'a qu'à suivre la route tracée par ses prédécesseurs.

Il en est de même pour la vie des victimes. Pour la réaliser intégralement, les âmes n'ont qu'à reproduire les actes de leurs modèles. Aussi, pour leur rendre service, indiquons-leur le chemin qui mène à sa consommation.

A l'exemple de Colomb, qui avant de découvrir le nouveau monde rencontra tant d'obstacles sur sa route, mais parvint, à force de patience et d'opiniâtreté, au but poursuivi, allons avec confiance jusqu'au bout de l'entreprise.

* * *

Ainsi donc, il ne faut pas se le dissimuler, l'acheminement à l'état d'hostie ou de victime ne va pas sans danger. Il est bon de faire remarquer cependant que les difficultés surgissent non du problème lui-même, mais de la mauvaise interprétation de la doctrine qui s'y rapporte, ou davantage encore du manque d'équilibre que présentent certaines âmes en face de la question.

Est-il en théologie, pour la sanctification des âmes, traité plus important que celui de la grâce, et, pourtant, n'est-ce pas autour de lui que gravitent les plus pernicieuses erreurs ?

Toute proportion gardée, il en est de même pour la question qui nous occupe. Si des esprits se fourvoient à son sujet, faute de prudence ou de modération, il en est d'autres qui peuvent bénéficier grandement de ses avantages pour le développement et le couronnement de leur vie surnaturelle. Montrons, en conséquence, les différents travers dans lesquels tombent certains fidèles, trop empressés, car les difficultés naissent, non pas d'un excès de timidité, mais d'une trop grande hardiesse dans ce domaine.

Et tout d'abord, il faut stigmatiser les âmes qui s'égarent imprudemment dans cette voie parce qu'elles n'ont pas saisi, avec le sens des nuances, la difficulté du problème. Remplies d'orgueil, elles s'imaginent que tout leur est possible dans l'ordre

surnaturel, quand, en réalité, elles sont incapables d'un effort soutenu dans la pratique des vertus. Après avoir entendu parler de la vie de victime, elles veulent avec Jésus monter jusqu'au Calvaire ; mais vienne la plus petite difficulté, à l'exemple de saint Pierre, qui avait promis de suivre son Maître, dût-il, pour lui, en résulter la mort, elles rebroussent chemin, capitulant devant le moindre sacrifice. Au lieu d'ambitionner ainsi l'état de victime, elles feraient mieux, avant de tendre à l'héroïcité, de pratiquer la vie chrétienne dans ses devoirs essentiels, sans prétendre s'élever prématurément sur les sommets de la vie spirituelle.

Il en est de même pour celles que l'imagination égare et qui, remplies d'excellentes intentions, finissent cependant par tomber dans le marasme et l'illusion. Fascinées par un idéal magnifique, elles font sans l'autorisation de leur directeur le vœu de victime, et leur acte d'immolation une fois posé, elles aboutissent à une sorte de fatalisme qui paralyse leur vie surnaturelle. Devenues, en effet, exclusivement passives, — alors que la vie de victime demeure toujours active — elles en arrivent à se créer elles-mêmes et sans nécessité de nombreuses difficultés devant lesquelles elles demeurent impuissantes. Obligées alors de revenir en arrière, elles doivent se décharger d'un poids trop lourd pour leurs faibles épaules et se faire relever d'un vœu formulé sans examen ni conseil.

Que dire aussi des âmes qui, sans aller jus-

qu'au vœu de victime, s'offrent aussi en hostie et s'attendent pour ce motif à recevoir de pénibles épreuves qui, heureusement, ne viennent jamais parce que Dieu, plus sage qu'elles, daigne les épargner dans leur faiblesse. Parfois, cependant, pour les faire réfléchir, il leur envoie quelques peines crucifiantes et c'est alors seulement qu'elles parviennent à saisir les réalités douloureuses qui accompagnent l'état de victime, ainsi que les sages précautions à prendre avant d'y parvenir.

Est-il nécessaire d'ajouter qu'il en est d'autres qui ambitionnent l'état d'hostie non par esprit surnaturel, mais par dilettantisme ou par amour de l'extravagant. Le mot " victime ", du reste, n'est pas fait pour déplaire à qui désire se singulariser ; aussi ne faut-il pas s'étonner d'entendre certains chrétiens parler à tort et à travers du sujet sans en connaître le premier mot, l'état de victime se résolvant pour eux en un déluge de paroles sans grande fécondité surnaturelle. Les vraies victimes sont plus modestes ; elles gardent le silence sur leur état spirituel et cachent avec un soin jaloux la beauté de leur âme et les immolations de leur vie de sacrifice.

Enfin, à notre époque de sensibilité maladive, il n'est pas rare de rencontrer quelques neurasthéniques allant à la vie de victime par pur amour de la souffrance. C'est là, à notre sens, très mal comprendre la vie chrétienne, qui tout en demandant l'amour du sacrifice ne fait pas de la douleur une sorte de divinité à qui il faudrait

tout immoler. Sans doute, saint Paul a prêché Jésus-Christ Crucifié, mais sans s'arrêter uniquement à cet aspect de la vie du Sauveur, car pour lui la mort ignominieuse du Rédempteur ne fut que le prélude de sa résurrection glorieuse. C'est pourquoi, si à la suite de Jésus nous devons gravir la colline du Calvaire, n'oublions pas que c'est pour aboutir aux allégresses éternelles. La souffrance, en effet, n'est pas une fin, mais un moyen. Il faut l'aimer et la poursuivre non à cause de sa nature capable de satisfaire certains tempéraments maladifs qui ne peuvent vivre sans elle, mais en raison de sa fécondité surnaturelle.

Comme on le voit, toutes ces erreurs ont leur principe, non dans la vie de victime elle-même, mais dans l'orgueil présomptueux, l'imagination exaltée, la sensibilité excessive de quelques âmes qui, à cause de leur extravagance, sont vouées par avance à une stupéfiante stérilité dans le domaine de la piété. Tous ces travers d'ailleurs se reconnaissent à ce signe distinctif qu'ils ont pour habitude d'éloigner les fidèles de leurs devoirs d'état et de les amener à rechercher des peines hypothétiques, plus ou moins en rapport avec les conditions normales de la vie surnaturelle. Au lieu de désirer de grandes douleurs dans un avenir plus ou moins éloigné et de manifester ainsi beaucoup de volonté propre dans la poursuite de ces souffrances, que les âmes commencent par accepter les maux du temps présent

et se soumettent intégralement au bon vouloir divin.

Tous ces écarts, du reste, sont bien souvent la résultante de lectures pieuses mal comprises où l'on s'arrête davantage au côté extraordinaire de la vie sainte qu'à son élément essentiel : la vie surnaturelle. L'état de victime, en effet, n'est que le couronnement de la vie chrétienne. Il demande tout d'abord la fuite du péché, la pratique des vertus, l'observation des commandements de Dieu et de l'Eglise, l'accomplissement des devoirs d'état. On ne peut ambitionner des états supérieurs qu'après avoir rempli tout ce programme. Tout se tient dans notre vie morale et surnaturelle. Si l'une des bases manque, tout s'écroule et nous aboutissons à des ruines au lieu de parvenir au faîte de la sainteté.

Aussi, afin de pouvoir réaliser dans sa beauté l'état d'hostie ou de victime, regardons-le dans le divin modèle qui sut si bien le vivre, en d'autres termes, considérons les pensées, les sentiments, les vertus du divin Maître, contemplons sa sainte âme pendant son existence terrestre, surtout aux heures pénibles de son martyre.

* * *

Quand on veut étudier la sainteté de Jésus, il faut tout d'abord distinguer en lui l'humanité et la divinité. Par le fait qu'il est Dieu, il est saint comme le Père et l'Esprit ; mais ce n'est pas cette sainteté que nous devons envisager, puisqu'elle

demeure pour nous inaccessible. C'est uniquement la sainteté humaine.

Cette sainteté peut être elle-même étudiée de deux manières : du point de vue théologique ou dogmatique qui indique les traits de la personne du Sauveur, susceptibles ou non d'être reproduits en nous — car, ici encore, il y a une sainteté spéciale à l'humanité de Jésus à laquelle il est impossible de prétendre, puisqu'elle dérive de l'union hypostatique ; — et du point de vue psychologique ou pratique, qui expose les pensées, les sentiments, les vertus du Rédempteur, et nous invite à l'imiter dans sa vie morale et surnaturelle. Passant très rapidement sur l'étude théorique, nous nous arrêterons surtout à la partie pratique.

Quant à la sainteté humaine de Jésus, les théologiens distinguent, de nouveau, en elle, la sainteté négative, qui l'éloignait du mal, et la sainteté positive, qui l'unissait directement à Dieu.

La sainteté négative résidait pour Jésus dans l'impeccabilité accompagnée de la triple exemption du péché, de la concupiscence et de l'imperfection. Son Humanité, en effet, unie à sa Divinité ne pouvait pécher sans tomber dans la contradiction ; sa mission rédemptrice demandait en convenance qu'il fût aussi sans tache ; et la vision béatifique dont il jouissait ne lui permettait pas de se détourner du Créateur.

Il ne pouvait pécher. En fait, nous constatons qu'il ne commit aucune faute. Immaculé dans

sa conception, il fut exempt de la tare originelle. Maître de ses passions, parfaitement harmonisées, il s'éloigna toujours du péché actuel, si bien que ses adversaires, qui surveillaient perpétuellement sa conduite, ne purent jamais découvrir en lui aucune tache capable de diminuer son honneur. « Qui de vous me convaincra de péché [1] ? » disait-il lui-même à la foule, proclamant solennellement ainsi à la face de l'univers son éminente sainteté.

Quant à sa sainteté positive, elle consistait dans l'assemblage et le développement harmonieux de tous les éléments de la vie surnaturelle. Jésus eut tout d'abord ce qu'on appelle en théologie la " grâce d'union ", privilège personnel résultant de son union hypostatique. Il fut ensuite doué de la plénitude absolue de la grâce sanctifiante, sur laquelle vint se greffer une efflorescence merveilleuse de vertus, car il possédait toutes les vertus infuses, hormis la foi et l'espérance, contraires à sa vision béatifique, la pénitence et la continence au sens strict du mot, qui répugnaient à son union hypostatique. Enfin, il reçut toutes les grâces actuelles qui devaient accompagner les actes de sa vie, avec l'effusion complète des dons du Saint-Esprit.

A toutes ces faveurs qui sont du ressort de la vie surnaturelle, s'ajoutaient les " charismes " ou grâces extraordinaires, appelées en théologie : grâces " *gratis datæ* ", tels que le don des miracles

[1] Math., v. 17.

et de prophétie, qui ne sont pas, à proprement parler, des éléments constitutifs de la vie des saints, mais que Dieu octroie à ses serviteurs pour leur permettre d'étendre leur action et de toucher les âmes.

Ainsi donc, si nous y regardons de près, il nous apparaîtra comme impossible d'atteindre cette éminente sainteté. Jamais il ne nous sera donné d'obtenir l'impeccabilité, ni la triple exemption du péché, de la concupiscence et de l'imperfection, de posséder la " grâce d'union " avec la plénitude absolue de la grâce sanctifiante, et c'est dans ce sens qu'on ne peut dire que " l'âme hostie ", l' " âme victime ", pour répondre à sa vocation, est dans l'obligation de « *s'identifier* » au Christ-Rédempteur, le mot " identifier " supposant une similitude parfaite. De nombreuses âmes cependant emploient souvent dans leurs écrits ce terme, sans se rendre compte de sa portée. Faut-il leur en faire grief, les taxer d'hérésie et affirmer pour ce motif que leur vie spirituelle n'est qu'illusion ? Evidemment, non. Par ce mot, elles désignent simplement leur union au Christ-Rédempteur ou leur désir de lui ressembler dans ce qu'il a d'imitable. Il est bon cependant de leur faire remarquer la nuance pour leur fournir une piété théologique.

Mais si nous ne pouvons aller aussi loin, gardons-nous d'oublier qu'il nous est possible, avec le secours de Dieu, de réaliser en nous, sinon la plénitude absolue de la vie surnaturelle, du moins

sa plénitude relative, par l'accroissement progressif de la grâce sanctifiante, l'utilisation des grâces actuelles, le développement des dons du Saint-Esprit et surtout la pratique des vertus. D'ailleurs, comme il y a corrélation entre ces éléments et que la grâce habituelle augmente en proportion des vertus et réciproquement, ce sont toutes ces vertus que nous allons considérer en Notre-Seigneur, nous rappelant qu'elles se résument en une seule : la charité divine.

Aussi, afin de rester clair, envisageons la triple attitude de Jésus à l'égard de son Père, du prochain et de lui-même. Ce sera le meilleur moyen de découvrir la beauté de son âme et l'étendue de son amour.

* * *

Jésus, tout d'abord, aime son Père.

Qui dira la pieuse tendresse du divin Maître à l'égard de Celui qui l'engendre de toute éternité ? Les mots humains sont impuissants pour exprimer les réalités les plus sublimes. Essayons cependant de traduire l'ineffable.

La première preuve de cet amour se trouve dans le zèle que le Sauveur déploie pour procurer la gloire de Dieu.

La gloire, pour une personne, est le rayonnement qui émane de son être et résulte de sa valeur. Saint Ambroise l'a définie : « *Clara no-*

titia cum laude : Claire connaissance avec louange»; saint Augustin : « *Gloria est frequens de aliquo fama, cum laude :* La gloire est le bon renom, plus la louange. » C'est cette gloire que Jésus s'est ingénié à rendre à Dieu son Père, nous invitant à reconnaître avec lui les perfections divines.

Déjà dans son enfance, au sujet de cette gloire, il répond simplement à Marie et Joseph, qui l'avaient cherché en vain pendant trois jours et lui faisaient de doux reproches : « *Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse ?* Ne saviez-vous pas qu'il fallait que je fusse aux choses de mon Père [1] ? » Pendant sa vie publique, c'est ce même désir qui le pousse à parcourir les villes et les campagnes, à multiplier les miracles pour toucher les pécheurs. « *Ignem veni mittere in terram et quid volo nisi ut accendatur ?* Je suis venu apporter le feu sur la terre et que désiré-je sinon qu'il s'allume [2] ? » Aussi, quand l'honneur paternel est compromis, lui, d'ordinaire si pacifique, se fâche-t-il, poursuivant de sa colère les vendeurs du Temple qui font de la maison de Dieu une caverne de voleurs. Son esprit, en effet, est tellement préoccupé de cette gloire qu'à la fin de son existence, il pourra se rendre le témoignage d'avoir tout fait pour la fournir : « *Ego te clarificavi super terram ; opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam.* Je vous ai glorifié sur la terre ; j'ai achevé l'œuvre que vous

[1] Luc, II, 49. — [2] *Id.*, XII, 49.

m'aviez donnée à faire [1] », dit-il à Dieu quelques instants avant sa mort.

Et ce zèle pour la gloire divine amène chez lui, comme corollaire tout naturel, la haine du péché. Le Christ en a une sainte horreur. C'est la vision de tous les crimes de la terre, en effet, qui le fait entrer en agonie à Gethsémani. A cette heure solennelle, découvrant la malice du péché et toutes ses conséquences, il voit l'homme, misérable créature, conspirer contre Dieu, et lui répondre avec orgueil : « *Non serviam.* Je ne servirai pas », ou se moquer de lui : « *Non requiret.* Dieu ne me demandera rien. » Aussi, à cette vue, son cœur se brise au point de faire sortir de tous ses pores une sueur de sang. N'était-ce pas là une preuve de grand amour ?

A ces pieux sentiments, s'ajoute une obéissance intégrale : « *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam.* Voici que je viens pour faire, ô Dieu, votre volonté [2] », dit-il en arrivant en ce monde. Et cet accord entre sa volonté et celle de Dieu se continue ferme et tranquille toute sa vie. De là, cette perpétuelle dépendance qui se manifeste dans ses actions, s'affirme dans ses discours, et devient effectivement le principe de sa vie : « *Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me.* Ma nourriture est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé [3] ». Il l'a faite, en effet, sans interruption depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Il lui était pénible cependant de mon-

[1] Jean, XVII, 4. — [2] Hébr., X, 9. — [3] Jean, IV, 34.

ter au Calvaire, puisque devant les affres de la douleur il désire échapper au supplice : « *Pater mi, si possibile est, transeat a me calix iste.* Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi [1] » ; mais il ajoute : « *Verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu.* Mais que votre volonté soit faite et non la mienne [2]. »

Ainsi son existence n'est qu'une immolation continuelle au cours de laquelle il atteint les quatre fins du sacrifice.

Il adore en effet, puisque l'Evangile nous le montre priant de grand matin [3], de jour [4], de nuit [5], loin de la foule, épanchant son âme, pour vénérer son Père, dans une oraison prolongée.

Il rend grâces également, puisque continuellement il fait monter vers Dieu sa gratitude : « *Omnia mihi tradita sunt a Patre meo.* Toutes choses m'ont été données par mon Père [6] » Il reconnaît que Dieu l'a établi médiateur entre lui et les hommes : « *Nemo venit ad Patrem nisi per me.* Personne ne vient au Père si ce n'est par moi [7]. » Cela a lieu à cause de la similitude de nature qui existe entre lui et l'Eternel : « *Ego et Pater unum sumus.* Mon Père et moi nous ne sommes qu'un [8] », « *Qui videt me, videt et Patrem.* Qui me voit, voit aussi mon Père [9] ». Il affirme également que c'est à lui que Dieu a donné l'auguste privilège de tout juger : « *Neque enim Pater*

[1] Math., XXVI. 39. — [2] Idem, *ibid.* — [3] Marc, I, 35. — [4] Luc, IX, 18 ; XI, 1. — [5] *Id.*, VI, 12. — [6] *Id.*, X, 22. — [7] Jean, XIV, 6. — [8] *Id.*, X, 30. — [9] *Id.*, XIV, 9.

judicat quemquam ; sed omne judicium dedit Filio. Le Père ne juge personne ; mais c'est au Fils qu'il a donné le jugement tout entier [1] », dit-il dans l'Evangile.

Il demande pareillement, puisque en maintes circonstances il sollicite pour lui ou pour les autres le secours divin. Avant de faire ses miracles, on le voit lever les yeux au ciel pour implorer son Père [2]. De même il intercède avec bonté pour ses amis : « *Ego autem rogavi pro te, ut non deficiat fides tua.* J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas [3] », dit-il à Pierre quelques instants avant le reniement. Dans la prière sacerdotale, il s'adresse également à son Père en faveur de ses apôtres : « *Ego pro eis rogo. Non pro mundo rogo, sed pro his quos dedisti mihi, quia tui sunt.* C'est pour eux que je prie. Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous [4]. » Il couvre aussi tous les chrétiens de sa sollicitude : « *Amen, amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.* En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous le donnera. » C'est donc qu'il prie pour ceux qu'il aime.

Enfin il répare, puisque sa vie, ses actions, ses discours n'ont d'autre but que de faire disparaître les funestes conséquences du péché. Pas un désordre, en effet, qui ne soit détruit par lui.

[1] Jean, v, 22. — [2] Marc, VII. 34. — [3] Luc, XXII, 32. [4] Jean, XVII, 9.

Il rétablit l'honneur de son Père méconnu, outragé, bafoué, en donnant pour base de son enseignement ce précepte sublime : « Vous aimerez le Seigneur de tout votre cœur », et en même temps, la dignité humaine compromise par l'esclavage, en ajoutant au précepte de l'amour divin le précepte de l'amour fraternel : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même. » Ici, il condamne les maximes du monde et sa folle sagesse : « *Væ mundo !* Malheur au monde [1] ! » Là, il indique à l'homme quel doit être le but de ses efforts : « *Estote perfecti sicut Pater vester cœlestis perfectus est.* Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait [2]. » Sa vie publique, du reste, est consacrée à ramener les hommes à leur fin, et, pour y parvenir, il emploie tous les moyens susceptibles de produire sur eux un effet salutaire, si bien que se réalise en lui la parole de l'Apôtre, disant que Dieu s'est proposé de restaurer toutes choses dans le Christ : « *Instaurare omnia in Christo* [3]. » C'est, en effet, pour réparer l'abus des richesses, l'orgueil de l'esprit, les voluptés des sens et ramener l'ordre dans le monde, qu'il endure la pauvreté, les humiliations, les souffrances et le supplice de la croix. « *Vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra.* Il a été blessé à cause de nos iniquités, broyé à cause de nos crimes [4] », dit le prophète Isaïe.

[1] Math., XVIII. 7. — [2] *Id.*, v, 48. — [3] Eph., I, 9, 10. — [4] Isaïe, LIII, 5.

Ainsi Jésus aime son Père et prouve son amour par son zèle, sa haine du péché, son obéissance et son esprit d'adoration, d'action de grâces, de demande et de réparation.

Son attitude à l'égard de ses frères n'est pas moins admirable, puisque, pour son prochain, il est aussi amour.

Il y a, peut-on dire, deux sortes de charité : la charité négative, qui consiste à éviter les médisances et les calomnies, à excuser le prochain, à s'abstenir intérieurement et extérieurement des manquements à la bonté, à la douceur; et la charité positive, qui veut qu'on se donne aux autres pour les conduire à Dieu. Jésus a pratiqué intégralement cette double charité. Jamais il n'a manqué à son prochain ; toujours il s'est donné à ses amis et même à ses ennemis, afin de les sauver de la mort éternelle.

Sa vie, d'ailleurs, fut un perpétuel acte de miséricorde. « *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.* Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et ployez sous le fardeau, et je vous soulagerai [1] », dit-il à ceux qui souffrent. Aussi, prompts à se rendre à cette invitation, les malades se pressent autour de sa personne pour être guéris [2], tandis que les pécheurs accourent pour être délivrés de leurs péchés [3]. Avec quelle douceur il accueille Madeleine, quelle bienveillance il prévient les désirs de Zachée,

[1] Math., XI, 28. — [2] Luc, VI, 19. — [3] Math., IX, 2.

quel tact il excite dans le cœur de la Samaritaine une pieuse curiosité qui doit la disposer à l'action salutaire de la grâce : « *Si scires donum Dei !* Si tu savais le don de Dieu [1] ! » lui dit-il avec bonté,

Et malgré la résistance qu'on lui oppose, son cœur reste compatissant : « *Quoties volui congregare filios tuos quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti !* Combien de fois j'ai voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu [2] ! » dit-il à Jérusalem, en face de son ingratitude. N'est-ce pas d'ailleurs la miséricorde de son Cœur qu'il dépeint dans la parabole de l'Enfant prodigue [3] et celle du bon Pasteur [4], la pitié qu'il traduit par ces paroles : « *Misereor super turbam,* J'ai pitié de cette foule », lorsque, devant la multitude qui l'a suivi pour entendre ses discours, il lui témoigne sa sollicitude matérielle et spirituelle ? Plus loin, c'est la tendresse. A la mort de Lazare, en effet, il s'émeut au point de verser des larmes. « Voyez comme il l'aimait », s'écrie la foule, saisie d'admiration. Et devant l'affliction de Marthe et de Marie, Jésus brise les sceaux du sépulcre pour rendre le défunt à l'affection de ses deux sœurs [5].

Mais c'est surtout à la Cène qu'il faut écouter les accents de son amour. Annonçant sa passion à ses apôtres, il les réconforte, les encourage, les console et leur promet les plus grandes récom-

[1] Jean, IV, 10. — [2] Math., XXIII, 37. — [3] Luc, XV, 11-32
[4] *Id.*, XV, 5. — [5] Jean. XI, 44.

pensés s'ils demeurent fidèles. Il connaît cependant par avance leur abandon, mais, malgré tout, il reste affectueux et indulgent. « *Vos amici mei estis... Jam non dicam vos servos, quia servus nescit quid faciat dominus ejus. Vos autem dixi amicos, quia omnia quæcumque audivi a Patre meo, nota feci vobis.* Vous êtes mes amis... Je ne vous appelle plus mes serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son Maître. Mais je vous ai appelés mes amis, parce que tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître [1]. »

Son amour est si fort qu'à l'heure de l'arrestation, son grand souci est de protéger ceux qu'il aime. « Qui cherchez-vous ? demande-t-il à ses ennemis. — Jésus de Nazareth, lui répond-on. — C'est moi. Si c'est moi que vous voulez, laissez partir ceux-ci [2] ! » dit-il en montrant ses apôtres. Et comme gage de reconnaissance, ses amis le délaissent...

Quelle dilection aussi pour Jean, qui devait s'éloigner ! Malgré la perspective de cette défaillance, il le laisse à la Cène reposer sur sa poitrine [3].

Mais quelle bonté surtout pour Pierre qui le renie ! Pour tout reproche, après la faute, il se contente de le fasciner par un regard d'amour [4] !

Et Jésus va plus loin. Non seulement il est bon pour ses amis, mais il aime ses ennemis.

Jadis, sur la montagne, il avait fait entendre

[1] Jean, xv, 13, 14. — [2] *Id.*, xviii, 7, 8. — [3] *Id.*, xiii, 25. — [4] Luc, xxiii, 61.

ces paroles : « Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. Mais moi je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous maltraitent et vous persécutent[1]. » Telle est la théorie ; Jésus la fait passer dans la pratique.

Son attitude, toutefois, varie selon les circonstances et se modèle sur l'âme de ses adversaires. Respectueux de la liberté, en effet, il laisse aux hommes le soin de fixer eux-mêmes leur destinée. Devant l'endurcissement du cœur, il se referme, mais comme à regret. En face du Sanhédrin, de Caïphe, d'Hérode, il se tait, quand il pourrait relever l'outrage et se venger, car il préfère le mutisme à la colère, et s'il ouvre la bouche, c'est pour faire réfléchir et mettre en garde contre l'irréparable.

Quelle sollicitude d'ailleurs pour l'âme de Pilate, qui, fasciné par sa dignité, voudrait le libérer. Malheureusement, par crainte, le procurateur le condamne, mais Jésus ne maudit pas. Sans doute, c'est pour lui la faillite apparente, mais de sa part ce n'est pas l'anathème. Il semble, au contraire, remercier son adversaire de lui permettre de mourir sur la croix.

Et quelle aménité à l'égard de Judas ! « Ami ! que viens-tu faire ici ? Tu trahis le fils de l'homme par un baiser[1] ! » Ami !... Judas n'a pas démérité

[1] Math., v, 43, 44.

malgré son crime. Si comme Pierre il s'était repenti, il aurait été pardonné.

Que dire aussi de sa patience au cours de son martyre ? Il est brutalement injurié, bafoué, souffleté ; mais, en réponse, il ne profère aucune plainte, aucun murmure. Rien que de la bonté au fond du cœur. Du haut de la croix, il fera descendre sur ses bourreaux cette parole sublime : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font [2]. »

L'esprit de Jésus à l'égard de ses frères a donc été un esprit de support, d'union, de paix, de zèle, de sacrifice. « La plus grande marque d'amour qu'on puisse donner à ceux qu'on aime, dit-il, est de livrer sa vie à leur profit [3]. » Il l'a fait, heureux de s'immoler pour le salut du monde.

Et quelle attitude garde-t-il vis-à-vis de lui-même ? Celle de l'humilité et du renoncement.

Jésus, en effet, a été humble et l'a été en tant qu'homme, non comme Dieu, réalisant en lui la triple humilité d'effacement, d'anéantissement et d'abjection, qui devait le conduire à l'acceptation des plus cinglants outrages.

Loin de briguer les honneurs, Jésus commence par s'effacer. Pendant trente ans, caché aux yeux de la foule, il mène la vie pénible de l'artisan, réalisant le conseil assez connu :

[1] Math., XXVI, 50.— Luc, XXII, 48. — [2] *Id.*, XXIII, 34. — [3] Jean, XV, 13.

« *Ama nesciri et pro nihilo reputari.* Aime à être ignoré et compté pour rien. »

Plus tard, si pour accomplir sa mission il se révèle au monde, il a soin de faire remonter toute gloire vers son Père. « Ma doctrine n'est pas ma doctrine, mais la doctrine de Celui qui m'a envoyé [1]. » « Par moi-même je ne puis rien faire [2] », dit-il avec simplicité en parlant de ses œuvres. « *Si ego glorifico meipsum, gloria mea nihil est.* Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien [3]. » Une seule chose l'intéresse : la gloire du Père.

Et non seulement Jésus s'efface, mais aussi il s'abaisse. Il est cependant le plus beau des enfants des hommes. Sa chair est pure et sainte ; son esprit, exempt d'erreurs et d'illusions ; son cœur, maître de ses mouvements ; sa parole, persuasive et entraînante ; ses vertus sont sans égales, mais il reconnaît toutefois que toutes ses qualités humaines lui viennent de Dieu. Alors, au lieu de s'enorgueillir, il se considère comme néant.

Il va plus loin encore. Par amour de l'humilité, il réclame l'abjection. Comme il s'est fait péché pour nous et que le péché doit être méprisé, il accepte les coups, les soufflets, les crachats, heureux d'aller dans l'ignominie jusqu'au plus infamant supplice. « *Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.* Il s'est humilié, se faisant

[1] Jean, VII, 16. — [2] *Id.*, V, 30. — [3] *Id.*, VIII, 54.

obéissant jusqu'à la mort et la mort de la croix [1]. »

Durant sa vie publique, du reste, il aimait à proclamer la beauté de l'humilité et son amour pour elle. « *Discite a me quia mitis sum et humilis corde.* Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur [2] », dit-il dans l'Evangile. Et c'est pourquoi Dieu l'a placé au pinacle de l'histoire : « *Propter quod et Deus exaltavit illum et donavit illi nomen quod et super omne nomen.* Parce qu'il s'est humilié, dit saint Paul, Dieu l'a exalté et lui a donné un nom au-dessus de tout nom [3] », tant l'humilité, qui semble nous abaisser, nous surélève, suivant le mot de Jésus lui-même : « *Qui se humiliat, exaltabitur.* Qui s'humilie sera exalté [4]. »

A cette humilité profonde, Jésus ajoute le renoncement, l'immolation, le sacrifice. Au lieu d'affectionner la jouissance, il recherche la souffrance. « *Christus non sibi placuit.* Le Christ n'a pas eu de complaisance pour lui-même [5] », dit saint Paul. Au contraire, « *Oblatus est quia ipse voluit.* Il s'est offert parce qu'il l'a voulu [6] », recherchant pour son immolation ce qu'il y avait de plus méprisable. « *Semetipsum exinanivit formam servi accipiens.* Il s'est anéanti en prenant la forme d'un esclave [7] », « *Proposito sibi gaudio*

[1] Phil., II, 7. — [2] Math., XI, 29. — [3] Phil., II, 9. — [4] Luc, XIV, 2. — [5] Rom., XV, 3. — [6] Isaïe, LIII, III, 7. — [7] Phil., 7.

sustinuit crucem, A la joie qui lui était offerte, il préféra la croix [1]. »

Aussi, quand la douleur se présente, son acceptation n'est pas mesurée, discutée, mais enthousiaste et intégrale. Sans doute, sa nature essaie de regimber, mais sa volonté l'emporte et il s'avance au sacrifice. « *Eamus !* allons [2] ! » dit-il à ses apôtres à la fin de son agonie.

Et même, il y a plus que de l'acceptation dans son attitude. On y sent du désir. Depuis le premier instant de son existence, il a soupiré après sa dernière heure. « *Baptismo autem habeo baptizari, et quomodo coarctor usque dum perficiatur.* Je dois être baptisé d'un baptême mystérieux et je suis dans l'attente jusqu'à ce qu'il s'accomplisse [3] », dit-il à ses apôtres. Et son désir de la souffrance devient à ce point ardent qu'il a peine à le maîtriser, soupirant avec impatience après le moment où il pourra réellement s'immoler. « *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum, antequam patiar Dico enim vobis quia ex hoc non manducabo illud, donec impleatur in regno Dei.* J'ai désiré d'un grand désir de manger cette Pâque avec vous avant de souffrir, car je vous le dis, je ne la mangerai plus jusqu'à la Pâque parfaite célébrée dans le royaume de Dieu [4]. »

Et à l'heure fixée par son Père, il se laisse immoler. Loin de se défendre, il va au-devant du sacrifice. A la question décisive posée par Caïphe : « Es-tu donc le fils de Dieu ? » il répond

[1] Hebr., XII, 2. — [2] Math., XXVI, 46. — [3] Luc. XII 50. — [4] *Id.*, XXII, 15.

avec assurance : « Vous le dites, je le suis [4]. » Tout autre, à sa place, aurait essayé de se dégager, mais lui préfère la mort. De même devant Pilate, au lieu de se justifier et de plaider sa cause, il attend la sentence. Ses adversaires, en réalité, ne font que répondre à ses désirs.

Quelle paix aussi chez lui, au milieu de l'épreuve ! Au cours des heures qui précèdent son supplice, il garde sa sérénité, donnant l'exemple d'une maîtrise personnelle consommée, dans un calme, une dignité, une majesté que ne peuvent troubler ses adversaires.

Bien plus, on sent de l'allégresse dans son martyre. S'il constate, en effet, le triomphe apparent de ses ennemis, il se console, persuadé que sa mort va couronner son œuvre. Ne voit-il pas, du reste, par anticipation, avec sa prescience divine, que, par son sacrifice, la rédemption sera accomplie et le ciel peuplé d'élus pour une éternité ? « *Oportuit pati Christum et ita intrare in gloriam suam.* Il fallait que le Christ souffrît pour entrer dans sa gloire [1]. » C'est pourquoi il se livre avec joie pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Telles sont, rapidement esquissées, les vertus pratiquées par Jésus au cours de sa vie et surtout aux heures douloureuses de sa passion.

Humilité d'effacement, d'anéantissement, d'abjection, haine du péché, obéissance, zèle pour la gloire de Dieu, bonté, douceur, patience, condes-

[4] Luc, XXII, 70. — [1] *Id.*, XXIV, 26.

cendance, miséricorde, pardon des injures, amour des ennemis, renoncement, immolation, sacrifice, entrent tour à tour en jeu dans sa vie psychologique ou apparaissent simultanément à certains moments dans sa sainte âme.

Rien de plus grand ne peut se concevoir, rien de plus beau ne peut être contemplé, rien de plus élevé ne peut être proposé à l'imitation des humains...

Ce sont, d'ailleurs, toutes ces qualités suréminentes qui se concrétisent dans la vertu de charité et s'épanouissent dans l'adoration, l'action de grâces, la demande, l'expiation, que les âmes victimes doivent essayer de reproduire en elles, si elles désirent réellement s'unir au sacrifice du divin Rédempteur. Jésus est leur modèle. Pour arriver à lui ressembler, elles n'ont plus qu'à le suivre sur la voie du Calvaire et s'étendre avec lui sur le bois de la croix.

* * *

Mais on comprend qu'elles ne puissent arriver d'emblée à cette élévation sublime. Aussi pour y atteindre, doivent-elles y tendre progressivement. Afin de demeurer pratique, indiquons-en rapidement la route.

Comme cet état d'hostie ou de victime est proche de la perfection, il faudra, pour y parvenir, gravir successivement tous les degrés de la vie spirituelle, en d'autres termes, franchir les trois étapes

traditionnellement connues sous le nom de voie purgative, voie illuminative, voie unitive.

L'âme désireuse de s'associer au sacrifice rédempteur commencera en conséquence par montrer un grand désir de perfection, et, pour prouver que ses intentions ne sont pas de simples velléités, elle prendra la résolution de tout souffrir pour arriver au terme de l'amour de Dieu.

Cette détermination profondément ancrée dans son cœur, elle entrera en lutte contre le péché et sa triple origine : Satan, le monde et la concupiscence, s'éloignant successivement du péché mortel, du péché véniel et même de l'imperfection et utilisant, pour obtenir de sérieux résultats, les moyens naturels et surnaturels ordinairement recommandés : l'examen de conscience et l'examen particulier, la fréquentation des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, la visite au Saint Sacrement, qui lui permettront de se purifier de ses fautes et de progresser dans l'amitié divine.

Ainsi libérée de ses défauts, elle remplira consciencieusement ses devoirs d'état, et s'appliquera avec ardeur dans la voie illuminative, à l'acquisition de toutes les vertus.

Commençant par l'humilité, elle ira dans ce domaine aussi loin que possible, c'est-à-dire, comme Jésus, jusqu'à l'amour de l'abjection. Sans rien faire pour provoquer elle-même le mépris, les outrages et la contradiction, elle les acceptera s'ils se présentent sur sa route.

Puis cultivant, tout au moins en esprit, les vertus morales de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, elle utilisera pour leur développement respectif et simultané les vertus cardinales de prudence, de justice, de force, de tempérance, et s'adonnera en même temps à la pratique des vertus théologales de foi, d'espérance, de charité, qui l'uniront immédiatement à Dieu. Ce sera surtout cette dernière vertu qui retiendra son attention. Hiérarchisant et surnaturalisant par elle ses affections, elle pratiquera la charité négative et positive à l'égard du prochain et livrera son cœur à Dieu pour lui permettre d'y accomplir son œuvre.

Entrant dans la voie unitive, elle essaiera de conduire la vertu de charité à son apogée, et, pour y parvenir, elle se créera, en premier lieu, une vie intérieure intense, se repliant sur elle-même pour trouver au centre de son être Jésus, qui y habite par la grâce, avec lequel elle se plaira à vivre dans une intimité perpétuelle. Développant ensuite sa piété à ce divin contact, elle la rendra désintéressée, recherchant plus son Créateur que les consolations qui accompagnent sa présence. Puis, désireuse d'offrande, dans une sorte de consécration secrète ou officielle, elle offrira son corps, son esprit, son cœur, à l'Eternel.

Cette donation accomplie, elle s'acheminera de plus en plus vers le Calvaire. Avec l'amour de la souffrance ou de la croix comme levier de sa vie spirituelle, elle ira courageusement au-

devant de toutes les épreuves, croix physiques, intellectuelles, morales, surnaturelles, heureuse de se laisser purifier et sanctifier par la douleur.

Et loin de se contenter de cette demi-héroïcité, oubliant ses propres souffrances, elle ne songera qu'à celles de son Bien-Aimé. Devant les injures dont Dieu est abreuvé de la part des pécheurs, elle se fera consolatrice comme Véronique, compatissante comme Simon de Cyrène, réparatrice comme Madeleine au Calvaire.

La réparation lui apparaîtra alors comme une nécessité à laquelle elle ne pourra plus se soustraire et elle l'envisagera dans toute son ampleur. Certains, en effet, ne voient dans la réparation que l'attitude d'une âme venant consoler Jésus-Hostie des offenses reçues dans le sacrement de son amour. Ce n'est là cependant qu'un aspect du problème. Sans doute, il est bon de dire au divin Maître son attachement pour compenser les outrages qui le blessent ; mais il ne faut pas l'oublier, la réparation porte plus loin que la personne du Sauveur, puisque lui-même nous apparaît comme le parfait Réparateur. N'est-ce pas lui, en effet, qui le premier a compris dans le ciel, avant la création, la beauté de la vie réparatrice, et n'est-ce pas aussi pour la réaliser en restaurant l'ordre du monde détruit par le péché, qu'il est descendu des splendeurs éternelles ?

C'est pourquoi l' " âme hostie " ne se contentera pas d'envisager les fautes qui offensent Jésus.

Contemplant avec lui, au jardin des Olives, tous les péchés du monde, elle s'unira à sa personne afin de prendre part à son immolation. Ainsi donc, non seulement elle se tiendra auprès du Tabernacle ; mais, pénétrant en quelque sorte dans la petite prison d'amour, elle s'associera au Sauveur dans son adoration. Mieux encore, entrant par la plaie du côté dans le Cœur du divin Maître, elle s'unira à lui. Ce sera alors l'amour d'union qui fera battre les deux cœurs, celui du Créateur et de la créature, au même rythme, dans une adoration réparatrice présentée à Dieu le Père pour calmer sa colère, satisfaire sa justice et obtenir ainsi le pardon des pécheurs.

Et cet amour d'union se consommera dans l'amour d'abandon, de victime et de transformation. L'âme réparatrice, perdue dans le foyer ardent du Cœur du Rédempteur, se livrera au bon plaisir divin. Au contact de l'Hostie, devenue elle-même hostie, elle se laissera brûler aux feux de la charité divine. Transformée par Jésus, en Jésus, elle s'unira à son adoration, son action de grâces, sa demande et son expiation dans son sacrifice éternel [1].

[1] Pour bien saisir la progression constante des différents amours qui mènent à l'état d'hostie ou de victime, consulter notre ouvrage : « *Montée ascétique de l'Amour de Dieu* », où sont décrites ces formes variées de la charité divine : protestation d'amour de Dieu, témoignage d'amour de Dieu, consécration d'amour de Dieu, amour de la souffrance, amour de réparation, amour d'union, amour d'abandon, amour de victime, amour de transformation.

Comme on le voit, tout le problème se résout en définitive à l'union au Christ Rédempteur dans ses fonctions d'Hostie ou de Victime. C'est pourquoi l' " âme hostie " ne réalisera sa vocation que dans la mesure où elle s'associera au divin Maître et ne parviendra au but poursuivi qu'en faisant de Jésus, et de Jésus Crucifié, le centre de sa piété.

* * *

Il est cependant une autre dévotion que les " âmes hosties ", les " âmes victimes " peuvent aussi développer utilement pour arriver à des résultats analogues : celle de Marie au pied de la croix.

Cette dévotion, d'ailleurs, est légitime, car si dans l'économie de la rédemption, Jésus est le médiateur par excellence entre Dieu et les hommes, Marie, selon la volonté divine, est, pour sa part, intermédiaire entre son Fils et nous. C'est à elle que nous devons aller pour atteindre Jésus et par Jésus la sainte Trinité. « *Ad Jesum per Mariam*. A Jésus par Marie », disent la coutume et la théologie.

Or, Marie n'est pas seulement la dispensatrice des grâces, elle est aussi le modèle des hosties et des victimes spirituelles. Jésus, sans doute, est le divin exemplaire que nous devons reproduire pour acquérir la sainteté, mais avec sa nature divine, il nous paraît trop éloigné. Marie, en tant que créature, nous est plus accessible. C'est donc encore à elle que nous devons aller pour bien copier le divin Crucifié.

Contemplons-la, en conséquence, au sommet du Calvaire. Nulle part ailleurs, elle ne paraît aussi magnifique. Au Golgotha, elle est hostie avec l'Hostie, victime avec la Grande Victime, puisque témoin du supplice de son Fils, mais impuissante à le soulager dans ses souffrances, elle participe à son martyre et devient ainsi corédemptrice.

Ses sentiments, d'ailleurs, sont ceux du divin Maître. A son exemple, elle accepte la douleur et prononce son *fiat*. Comme lui, elle garde sa sérénité puisqu'elle se tient, non pas évanouie, désespérée, dans une attitude dramatique ainsi que nous la représentent quelquefois les artistes, mais calme, résignée, *debout* au pied de la croix. Une certaine joie surnage même au-dessus de sa tristesse, car si elle souffre, elle sait aussi que ses douleurs, unies à celles du divin Maître, doivent glorifier le Tout-Puissant et procurer le salut du monde.

Aussi ne nous étonnons pas si l'Eglise nous a permis de vénérer cette sainte Mère dans son rôle victimal. Par deux fois, au cours de l'année liturgique, elle nous invite à nous unir à sa douleur. Aimons en conséquence, pour mieux réaliser en nous son état d'âme, à réciter souvent l'admirable et touchante complainte du bienheureux franciscain Jacopone de Todi, c'est-à-dire, le " *Stabat* ", qui peint si bien ses sentiments.

Méditons-en, pour terminer, les touchantes pensées : « Debout, près de la croix où son Fils était suspendu, la Mère des douleurs fondait

en larmes. Un glaive transperçait son âme gémissante, navrée et désolée. Qu'elle était triste et affligée cette Mère bénie près de son Fils unique ! Elle demeurait plongée dans l'amertume et la douleur à la vue des souffrances de son auguste enfant !

« Ah ! qui pourrait s'empêcher de pleurer devant la Mère du Christ pareillement tourmentée ? Qui pourrait sans tristesse la contempler souffrant avec son Fils ? Elle voit Jésus dans son supplice, déchiré par les fouets pour les péchés du monde, abandonné de tous à l'heure de son trépas.

« O Mère, source d'amour, faites-moi donc ressentir l'immensité de votre peine pour qu'avec vous je pleure ! Je veux aimer Jésus sans jamais lui déplaire. Imprimez dans mon cœur ses divines blessures ! Laissez-moi partager les douleurs qu'il endura pour moi ! En votre compagnie je veux pleurer et compatir toute ma vie à ses souffrances. Me tenir auprès de vous au pied de la Croix, pour prendre part à vos douleurs, est mon unique désir. O Vierge, la plus noble des Vierges, écoutez ma prière : faites-moi verser des larmes ! Donnez-moi d'endurer la mort du Christ, de m'unir à ses souffrances et de garder toujours le souvenir de son tourment ! Faites miennes ses blessures au point que je sois enivré de sa croix et de son sang !

« Pour que je ne devienne pas la proie des flammes, ô Vierge, défendez-moi au jour du jugement ; quand je quitterai la terre, ô Christ, accordez-moi, par votre Mère, la palme de la victoire;

lorsque mon âme se séparera de mon corps, accordez-lui la gloire du Paradis. »

Les " âmes hosties ", les " âmes victimes " ne peuvent trouver de plus belle prière. Si elles en réalisent la profondeur et la beauté, elles parviendront au terme de leur carrière, puisque, associées à leurs modèles dans l'holocauste surnaturel, elles consommeront ainsi leur propre sacrifice, souffrant avec Jésus sur le Calvaire et son auguste Mère, *Notre-Dame de la Croix*.

CHAPITRE QUATRIÈME

La Vocation et le Vœu de Victime.

Quand une âme s'est efforcée de reproduire en elle les pensées, les sentiments, les vertus de Marie au pied de la croix et de copier la sainte âme de Jésus dans ce qu'elle a d'imitable, elle peut s'acheminer vers les sommets de la vie de victime pour essayer d'en réaliser l'état et en obtenir toute la fécondité surnaturelle.

Toutefois, elle ne s'avancera qu'à petits pas sur cette route, car la vie de victime, échelonnée sur différents degrés, exige pour sa consommation, en plus d'un appel nettement accusé, le contrôle d'un directeur surnaturel et éclairé.

Bien téméraire, en effet, serait le voyageur qui, sans connaître certaines régions escarpées des montagnes, s'aventurerait sans guide au milieu de multiples dangers. Même expérimenté, il devrait, surtout s'il entreprend une montée périlleuse, s'entourer de toutes les précautions que nécessite une ascension.

Il en est de même dans l'ordre surnaturel. Evidemment, les âmes généreuses qui, à maintes

reprises, ont fait leurs preuves, sont susceptibles d'aspirer à l'état de victime ; mais pour le réaliser, ils est bon qu'elles prennent conseil auprès d'un directeur qui les guidera, avec prudence, sur ces sentiers.

C'est pourquoi, pour notre part, désireux, en tentant de résoudre le problème, de demeurer dans les limites d'une sage modération, nous essaierons, au cours de ce chapitre, pour compléter les données antérieures, d'envisager une triple question : celle de la direction spirituelle, de la vocation d'hostie, du vœu de victime. Le directeur, pour être agréé, doit présenter certaines qualités naturelles et surnaturelles ; la vocation d'hostie, pour être reconnue, doit fournir quelques fondements sérieux ; le vœu de victime, pour être posé sans crainte, réclame diverses précisions : nous demanderons dès lors au lecteur qui a daigné nous suivre jusqu'ici, de vouloir bien nous continuer son attention.

* * *

Il est une vérité fondamentale qu'il faut se garder d'oublier en spiritualité : l'homme n'est pas seul à travailler à son perfectionnement surnaturel. Dans la sainte Trinité, en effet, si, d'une part, Dieu le Père nous a créés et le Fils nous a rachetés, le Saint-Esprit, d'autre part, est spécialement chargé de nous sanctifier.

Trop d'âmes malheureusement, et même trop

de directeurs, oublient ou méconnaissent cette vérité : les premières veulent tout faire par elles-mêmes dans le travail de leur avancement spirituel, alors que l'œuvre de la sanctification est une œuvre éminemment surnaturelle qui réclame primordialement le concours divin ; les seconds se substituent volontiers à Dieu et portent des décisions à tort et à travers sans tenir compte de l'action du Saint-Esprit dans les âmes. Pourtant, le principal agent surnaturel et le premier directeur de conscience est Dieu lui-même, qui, par son Esprit de lumière et d'amour, éclaire les intelligences et meut les cœurs, pour les conduire petit à petit au terme de la perfection.

Mais si le Saint-Esprit joue un rôle important dans notre vie surnaturelle, il n'en est pas moins vrai que les âmes et surtout celles qui ambitionnent la vie de victime, doivent se choisir, parmi les prêtres séculiers ou les religieux, un directeur humain dont la fonction sera de contrôler en elles l'action divine.

Qu'il faille un guide pour cheminer sur ces sentiers, la chose est fort compréhensible. Ce serait, en effet, la plus grande des illusions de vouloir se diriger soi-même et de se croire en état de se conduire. « La première chose que Dieu exige de quiconque aspire à la sainteté, fait remarquer le Père Grou parlant de la matière, est qu'il renonce à son propre esprit, s'humilie et se soumette à la conduite de ceux à qui Dieu a confié le ministère des âmes. Comme il y a des

grâces très spéciales attachées à la soumission et à l'obéissance, il y a aussi des dangers manifestes à courir, lorsqu'on a l'orgueil de se juger et de se gouverner soi-même. La vie intérieure est pleine d'obscurités, de tentations, de précipices, et vouloir marcher seul, c'est évidemment s'exposer à se perdre [1]. »

Faut-il affirmer cependant que la direction soit absolument nécessaire à une âme pour acquérir la perfection ? Il ne le semble pas, puisque des saints, comme saint Jean-Baptiste et Paul le Simple, ou des saintes, comme Marie l'Egyptienne, sont parvenus à la sainteté sans le secours d'un directeur : l'Esprit-Saint, selon la remarque de saint Grégoire le Grand, peut parfois suffire pour éclairer et conduire certaines âmes [2].

Quoi qu'il en soit, il reste manifeste que la majorité des docteurs catholiques recommandent cet usage et que la vie des saints nous en fournit de multiples exemples. N'a-t-on pas remarqué presque toujours à côté des âmes les plus parfaites un guide humain, et constaté parfois aussi entre le directeur et l'âme dirigée une sorte d'émulation les entraînant chacun à un plus grand amour de Dieu ? Ce fut le cas pour saint Jérôme et sainte Paule, le bienheureux Raymond de Capoue et sainte Catherine de Sienne, saint Jean de la Croix et sainte Thérèse, saint François

[1] P. Grou, *Manuel des âmes intérieures*, p. 111.
[2] *Dial.*, l. I[er], ch. I.

de Sales et sainte Jeanne de Chantal, dont l'histoire reste si attachante en même temps qu'édifiante.

Mais la difficulté est de trouver ce directeur ! « Choisissez-en un entre mille, dit Avila, et moi je vous dis entre dix mille, ajoute saint François de Sales, car il s'en trouve moins qu'on ne saurait dire qui soient capables de cet office [1]. »

Ce n'est pas médire des prêtres, en effet, que d'affirmer la rareté des vrais directeurs, car la direction spirituelle pour devenir parfaite exige tant de qualités naturelles et surnaturelles qu'il est très difficile de les voir réunies dans un même homme. Ne nous étonnons pas, en conséquence, de cette lacune si souvent signalée, et, pour permettre aux âmes qui ambitionnent la vie de victime de se choisir le guide qui leur convient, indiquons-leur les principales dispositions requises.

Au point de vue naturel, le directeur doit être, en premier lieu, psychologue. Il est fort souhaitable, en effet, qu'il soit à même de juger du premier coup à qui il a affaire et de découvrir immédiatement le tempérament spirituel de la personne qui lui demande conseil et lumière. Comme un médecin qui examine un malade, il doit porter une sorte de diagnostic spirituel, montrer les défectuosités à corriger, indiquer les remèdes à prendre et donner une impulsion nouvelle. Evidemment, il lui sera permis de

[1] *Introduction à la vie dévote*, 1re partie, ch. IV.

préciser son jugement par la suite ; mais il est bon qu'il fournisse déjà une appréciation à la première rencontre.

La tâche lui sera facilitée s'il a une connaissance approfondie de la vie spirituelle. Son savoir doit s'étendre, non seulement à la théologie dogmatique et morale, mais encore à la théologie ascétique et mystique. Que de prêtres arrêtent les âmes dans leur ascension faute de science suffisante ! Que d'autres aussi les poussent trop vite vers les sommets de la vie spirituelle, avant de leur avoir fait accomplir les actes essentiels de la vie chrétienne ! En possession d'une doctrine sûre, le directeur pourra saisir à quel degré d'élévation se trouve l'âme dirigée et prendre les décisions réclamées par les circonstances.

Ainsi donc, qu'on ne dise pas que tous les prêtres sont capables de diriger les âmes, sous prétexte qu'ils doivent posséder les qualités requises. Qu'on ne croie pas non plus que l'âge ou le bon sens peuvent suppléer à l'ignorance, ou même qu'une apparence de sainteté révèle nécessairement un directeur parfait. Sainte Thérèse met elle-même en garde contre cette illusion. A un directeur surnaturel mais ignorant, elle préfère un prêtre instruit, fût-il moins édifiant. « La science sert extrêmement pour donner lumières en toutes choses, dit-elle, et il n'est pas impossible de rencontrer des personnes tout ensemble savantes et spirituelles [1]. »

[1] *Chemin de la perfection*, ch. v.

La science et le sens psychologique seraient cependant insuffisants s'ils n'étaient accompagnés de l'expérience. On peut être versé dans l'ascétique et la mystique, et prendre, faute de bon sens ou de modération, des décisions contraires au bien des âmes. La direction, en effet, n'est pas seulement une science ; c'est également un art : « *Ars artium regimen animarum.* L'art des arts est le gouvernement des âmes », disait le pape saint Grégoire. Art difficile puisqu'il s'exerce sur des éléments non matériels, mais essentiellement spirituels.

Toutefois, si la prudence est nécessaire, il ne faut pas tomber dans une crainte excessive aboutissant à l'inertie. Certains directeurs, sous prétexte de modération, paralysent les âmes et vont ainsi contre les vues du Saint-Esprit. Que les directeurs, en conséquence, se montrent circonspects ; qu'ils soient prudents, non obstinés, et n'oublient pas qu'ils doivent collaborer à l'œuvre de la grâce, sans la contrecarrer. Il leur est permis d'éprouver, mais non de tyranniser. La grande règle à suivre, en effet, n'est pas de précéder le Saint-Esprit par des décisions hâtives ou de le combattre par une opposition systématique, mais bien plutôt de le suivre avec sagesse dans la manifestation progressive de sa volonté.

Enfin, au point de vue surnaturel, le directeur doit donner des garanties de piété et de sainteté. Il serait imprudent de se confier à un homme qui ne prendrait pas à cœur les graves fonctions

qu'il doit remplir. Il est bon, en effet, que, aux qualités naturelles précédemment signalées, le directeur unisse une expérience personnelle des états surnaturels qu'il doit examiner et contrôler. Cette condition n'est pas absolument exigée, car on peut diriger des âmes élevées en perfection sans jouir des mêmes privilèges ; il n'en est pas moins vrai cependant que la sainteté procure plus de lumière et de fécondité.

En fait, sens psychologique, science, expérience, piété, apparaissent comme les quatre éléments constitutifs du directeur parfait. Qu'un de ces éléments manque, et tout est à craindre. Un prêtre qui ne serait pas psychologue, pourrait, à cause de son aveuglement, retarder les âmes dans leur développement surnaturel. Tel autre qui n'aurait point de science suffisante, risquerait de manquer de sûreté dans la doctrine et les décisions. Celui à qui l'expérience ferait défaut, serait susceptible d'agir sans modération ni mesure. Enfin celui dont la piété s'affirmerait médiocre, n'aurait que trop d'inclination à laisser tiédir son zèle dans l'exercice de son ministère. Ainsi donc, il est très important de bien choisir son directeur, puisque de cette démarche peut dépendre un acheminement lent ou rapide vers les sommets.

Et maintenant, comment choisir son directeur ?

Pour une affaire de cette importance, il faut, en premier lieu, consulter Dieu dans la prière.

Comme sa Providence s'est engagée à fournir les moyens nécessaires à notre salut, elle ne peut manquer de nous accorder ce dont nous avons besoin si nous le lui demandons avec confiance et simplicité. Toutefois, à la prière doivent s'ajouter l'inclination du cœur et le jugement de la raison éclairée par la foi.

Qu'on ne trouve pas notre assertion étrange : le cœur a également son mot à dire dans cette détermination. Les maîtres de la vie spirituelle affirment, en effet, qu'une sympathie réciproque est nécessaire pour faciliter le travail de la direction. Précisons la question.

Il y a deux sortes de sympathies : la sympathie naturelle et la sympathie surnaturelle. La première est inspirée par les qualités du corps, de l'esprit et du cœur, comme les avantages extérieurs, la distinction des manières, le sens des convenances, la finesse de l'intelligence, la rectitude du jugement, le bon sens, une volonté ferme et généreuse, une inclination à compatir mesurée et accompagnée de bonté, de douceur. La seconde provient d'une influence secrète, mystérieuse, indéfinissable et se manifeste par un attrait inexplicable donnant le pressentiment qu'on trouvera, dans le prêtre qui l'inspire, le guide désigné par Dieu pour nous conduire. Elle apporte avec elle un véhément désir d'aller à Dieu, produit une impression de respect, de docilité, qui facilite l'obéissance et procure cette paix suave en qui viennent se dissiper les doutes et les

scrupules, pour ne plus laisser subsister que la sérénité et la joie.

Qu'on ne s'étonne pas davantage si nous ajoutons que non seulement ces deux sympathies peuvent entrer en jeu dans le choix du directeur, mais qu'il est même souhaitable qu'elles se complètent et s'harmonisent. S'il n'y avait que la sympathie surnaturelle, elle risquerait de briser l'élan ou de paralyser la marche. Autant il en coûte, en effet, de s'ouvrir à un directeur qui reste froid et glace le cœur, alors même qu'on ne peut lui refuser l'estime et la confiance, autant il est doux et aisé de se livrer à celui qui exerce une attirance et facilite les ouvertures. Quant à la sympathie naturelle, si elle était l'unique mobile, elle deviendrait dangereuse et se traduirait bientôt par l'émotion, l'attendrissement ou une trop grande condescendance menant à la faiblesse. Toute affection exclusivement sensible est ici condamnable et ne peut trouver sa place dans une direction qui prétend être surnaturelle.

Cette double sympathie, du reste, sera réglée en dernier ressort par la raison éclairée par la foi. Celle-ci examinera si le prêtre en question possède les qualités requises, pèsera le pour et le contre indépendamment de tout attrait personnel, écartera les considérants que le démon ou la nature pourraient suggérer et fera prévaloir ceux qui viennent de la grâce et de Dieu.

Ce que nous venons de dire de la direction en général, s'applique intégralement à celle des

âmes aspirant à la vie de victime. Pour qu'elles puissent s'ouvrir et se confier, il faut qu'elles trouvent dans le directeur cherché un homme qui les comprenne et ne se moque pas lorsqu'elles lui parleront d'état d'hostie. Celui-ci, au contraire, devra, en pareil cas, comprendre à qui il a affaire. Il sera nécessaire qu'il soit au courant de la question ou tout au moins s'y intéresse, qu'il soit prudent pour ne permettre aucune témérité sur cette route et marche lui-même vers la réalisation de cet état de vie. L'idéal, en effet, serait de rencontrer un directeur qui ait fait le vœu de victime ou s'y achemine avec sagesse et discrétion. Ce sont là, il est vrai, des conditions difficilement réalisables et souvent peu réalisées. Que les âmes ne se découragent pas cependant si elles ne rencontrent pas immédiatement celui qu'elles poursuivent de leurs vœux. Tôt ou tard, Dieu placera sur leur route celui qu'il leur a destiné.

Il est d'ailleurs des âmes qui ne distinguent pas suffisamment la confession de la direction, et se figurent que le confesseur doit être nécessairement le directeur et réciproquement. C'est là une illusion. Evidemment, il serait souhaitable de rencontrer, dans le même personnage, le confesseur et le directeur, mais la chose n'est pas absolument requise. Le confesseur entend l'aveu des fautes commises, les apprécie et prononce un jugement d'absolution s'il trouve les dispositions du pénitent suffisantes, tandis que le directeur

contrôle l'action du Saint-Esprit, signale les écueils contre lesquels on peut heurter, donne des conseils et prend des décisions avec autorité Aussi, une âme peut-elle se confesser pour obtenir l'absolution, sans demander de direction à qui l'absout, et faire son directeur d'un prêtre de passage ou éloigné, à condition de rester en relation avec lui, soit par l'envoi de son journal spirituel adressé à date fixe, soit par une correspondance sagement réglée où n'entrera que du surnaturel.

En conséquence, que l'âme qui aspire à l'état de victime et cherche un directeur, ne se lasse point. Dieu l'exaucera. Qui sait ? Peut-être même, après certaines ouvertures, se servira-t-il d'elle pour inviter certain prêtre ou religieux à s'avancer lui-même dans cette voie. On a vu des âmes, en effet, qui, sans s'en rendre compte, devenaient, en même temps qu'un sujet d'édification, un moyen de sanctification pour leurs directeurs. Ceux-ci, reconnaissant avec humilité leur infériorité surnaturelle, se documentaient sur certains points pour être à la hauteur de leur tâche et découvraient ainsi de larges horizons qu'ils ignoraient et qui devaient les amener par la suite à une plus haute sainteté.

Quoi qu'il en soit, l'âme ne doit pas se tourmenter dans le cas où ses recherches demeureraient infructueuses. Si Dieu lui refuse cette grâce, c'est qu'il entend opérer lui-même le travail. « Quand on ne trouve personne, au dehors, capable d'ins-

truire et de guider, dit saint Vincent Ferrier, alors la divine miséricorde y supplée par elle-même, surtout en ceux qui vont à Dieu d'un cœur humble et fervent [1]. »

Mettons d'ailleurs en garde, pour clore ce sujet, contre un écueil que peut présenter la direction. Sans parler du danger venant d'un trop grand attachement réciproque entre différents sexes, nous voulons signaler ce travers dans lequel tombent certaines âmes qui, pour se faire connaître, s'examinent trop et perdent ainsi de vue le but à atteindre. A peine ont-elles découvert quelque chose de nouveau, qu'elles en préviennent leur directeur, l'assiègent et ne lui laissent aucun répit. La direction, cependant, n'est pas une sujétion. Au lieu de flatter leur égoïsme en concentrant leur attention sur leur propre personne ou en demandant qu'on s'intéresse à elles, ces âmes feraient mieux de s'oublier pour songer davantage à Dieu. Qu'elles n'oublient pas, du reste, que la sanctification ne consiste pas exclusivement à s'étudier, mais également à se laisser transformer par la grâce, et que le directeur humain n'est pas l'unique instrument de perfection. Encore une fois, le principal agent surnaturel et le premier directeur de conscience, ce n'est pas l'homme, ce n'est pas l'âme, mais Dieu lui-même !

[1] *De vita spir.*, ch. IV.

* * *

Cette question résolue, se pose, maintenant, celle de la vocation à l'état d'hostie ou de victime.

Pour la comprendre, ne perdons pas de vue que la sainteté consiste à accomplir la volonté divine.

« Toute notre perfection, affirme le P. Lallemant, dépend de cette fidélité, et l'on peut dire que l'abrégé de la vie spirituelle consiste à remarquer les voies et les mouvements de l'Esprit de Dieu en notre âme et à fortifier notre volonté dans la résolution de les suivre [1]. »

Plus loin, complétant sa pensée, il ajoute : « Notre plus grand mal est l'opposition que nous apportons aux desseins de Dieu et la résistance que nous faisons à ses inspirations ; car ou nous ne les voulons pas écouter, ou les ayant écoutées, nous les rejetons, ou les ayant reçues, nous les affaiblissons et les souillons par mille imperfections d'attache, de complaisance en nous-mêmes et de propre satisfaction.

« Cependant, le principal point de la vie spirituelle consiste tellement à se disposer à la grâce par la pureté de cœur, que de deux personnes qui se consacrent en même temps au service de Dieu, si l'une se donne toute aux bonnes œuvres, et que l'autre s'applique entièrement à purifier son cœur et à retrancher ce qui s'oppose en elle à la

[1] *Doctrine spirituelle*, 4e principe, ch. II, 1.

grâce, cette dernière arrivera deux fois plus tôt à la perfection que la première [1]. »

Cette vérité bien établie, rappelons-nous les remarques antérieures relatives à la vie de victime. Dans le premier chapitre de la seconde partie, nous avons démontré que cette vie n'est autre que la vie chrétienne et que tout chrétien est victime avec Jésus par le fait même qu'il a en lui la vie surnaturelle, mais ne réalise l'état d'hostie ou de victime qu'au terme de la vie spirituelle. Dès lors, on peut conclure que tout chrétien est appelé d'une façon générale et éloignée à l'état de victime, comme tout chrétien est appelé à la perfection par ces paroles : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait [2] », — il y a, du reste, relation entre la perfection et l'état de victime, — mais que quelques-uns seulement sont appelés d'une façon individuelle et prochaine à le réaliser [3]. C'est, d'ailleurs, dans ce dernier appel individuel et prochain, que se trouve, à notre avis, la vocation de victime, et c'est sous cet aspect que nous l'envisagerons au cours de ce chapitre.

Cette vocation, toutefois, n'est pas, comme

[1] *Doctrine spirituelle*, 4e principe, ch. II, 6.
[2] MATH., V, 48.
[3] Nous utilisons ici pour la vocation à l'état de victime la distinction établie par le P. Garrigou-Lagrange entre l'appel général et l'appel individuel à la vie mystique. Cette distinction heureuse peut être également employée avec succès pour la question qui nous occupe.

certains se l'imaginent, une vocation extraordinaire qui ferait sortir les âmes des conditions normales de la vie chrétienne. Si elle est rare ou extraordinaire de fait, elle n'est pas extraordinaire en soi, " *per se* ", comme on dirait en scolastique. Elle n'a d'extraordinaire que le nom, parce qu'on est peu habitué aux expressions : " âmes hosties, âmes victimes ", " vie d'hostie, vie de victime ", " état d'hostie, état de victime ", et l'on peut affirmer que de nombreux chrétiens l'obtiendraient s'ils menaient une vie sainte et se souciaient de la perfection.

Cette vocation de victime n'est pas non plus une vocation spéciale, réservée à quelques privilégiés, comme la vocation sacerdotale ou religieuse. Tout le monde n'est pas appelé au sacerdoce ou à la vie religieuse, tandis que tous les chrétiens sont appelés, d'une façon générale et éloignée, à la perfection et à la vie de victime et peuvent, s'ils sont fervents, être appelés d'une façon individuelle et prochaine à une sainteté éminente et à l'état d'hostie. Cet état, en effet, est accessible aux laïcs, aux prêtres, aux religieux, car il convient comme la perfection elle-même à tous les genres de vie. On peut le réaliser indifféremment dans le monde, le sacerdoce et le cloître.

Enfin, cette vocation n'est pas davantage une vocation particulière comme le serait celle d'une mission à remplir. Certes, quelques victimes ont eu, en plus de leur vocation d'hostie, un rôle déterminé et important à jouer dans le monde : Jeanne d'Arc celui de sauver sa patrie, Catherine

de Sienne de ramener la papauté à Rome, Marie Deluil-Martigny ou Caroline Lioger de fonder, chacune de son côté, un institut de victimes ; mais cette mission restait indépendante de leur vie de victime, sur laquelle elle venait se greffer sans l'augmenter ou l'amoindrir.

Ainsi donc, *la vocation de victime est un appel individuel et prochain formulé par l'Esprit-Saint, invitant certaines âmes vivant ordinairement dans l'abandon, à s'immoler entièrement afin de répondre plus spécialement à l'une ou même aux quatre fins du sacrifice : adoration, action de grâces, demande, expiation.*

Comme cette vocation ou appel émane de Dieu lui-même, le difficile est d'en distinguer l'origine véritable, car il y a trois agents, esprits ou voix, susceptibles de se manifester dans une âme : la voix de Dieu, la voix du démon, la voix de la nature. Afin de pouvoir les discerner, signalons-en rapidement les principales caractéristiques.

L'esprit diabolique souffle le mal ou ne propose un bien relatif que pour en venir aux conséquences fâcheuses qui peuvent s'ensuivre ; il fait aspirer à une perfection intempestive pour jeter ensuite dans l'illusion ou le découragement, éloigne des devoirs d'état et fait rêver à des situations chimériques ; il attire au dehors, à l'éclat, au bruit, à l'amour du monde, se plaît sur les pentes glissantes et périlleuses, insinue de se passer de conseil ou de s'adresser à un guide imprudent ; lorsque le directeur ou le supérieur décident dans le sens du bien, il inspire la mé-

fiance, l'inquiétude, la critique, la résistance. Pour éviter toute méprise, on examinera, en conséquence, si l'objet proposé est mauvais ; le mode d'agir, imprudent ; le motif, pervers ou déterminé par l'orgueil, l'amertume ; les effets, pernicieux, comme l'inquiétude, le découragement, le désespoir.

L'esprit humain, de son côté, se manifeste dans les aspirations répondant aux inclinations du tempérament, aux convoitises de la chair, aux satisfactions de l'amour-propre, aux aises de la nature ; il a horreur du renoncement, des humiliations, des épreuves, tandis qu'il poursuit les succès, les honneurs, la jouissance ; il est léger, passager, inconstant, recherche la perfection en dehors des voies communes, pousse les âmes à désirer un changement de situation, se passe volontiers de conseil quand il redoute une solution opposée à ses goûts, et se montre imprudent, indiscret, empressé, obstiné, violent, désireux de sortir des difficultés, disposé à tout abandonner, à tout briser devant la résistance, l'échec ou l'insuccès. En un mot, il se traduit par l'orgueil ou la volonté propre.

L'inspiration divine, au contraire, opère non dans le trouble ou la crainte, mais dans une paix suave, une allégresse surnaturelle ; elle rassure, console, dispose à la vie intérieure, invite à l'accomplissement des devoirs d'état, pousse au bien réalisable, détourne de tout ce qui est suspect, dangereux, hardi, chimérique, s'insinue jusqu'au plus profond de l'âme, inspire l'hu-

milité, la défiance de soi-même, et place au-dessus des impressions personnelles l'obéissance ; toutefois si elle rencontre de l'opposition de la part du directeur ou de l'autorité, qui peuvent éprouver, s'égarer, se tromper [1], elle s'incline et patiente, à moins que ceux-ci ne soient manifestement en contradiction avec les préceptes divins ; au milieu des croix, des adversités, des entraves, elle procure le calme, inspire la confiance, invite à la persévérance ; elle n'a rien d'empressé, de précipité, de hâtif, laisse toujours le temps de réfléchir, de prier, de consulter des gens prudents et vertueux, et se résout en dernière analyse dans une parfaite indifférence personnelle, n'ayant qu'un seul désir, celui de faire intégralement la volonté divine.

A l'aide de ces distinctions, il devient plus facile de discerner la vocation d'hostie ou de victime.

Comme toute vocation surnaturelle comporte ordinairement un attrait, celle-ci se traduira par une soif ardente de renoncement, d'immolation, de sacrifice, un besoin de pénitence, de compassion, de réparation, uni à des aspirations tendant vers l'une ou même les quatre fins du sacrifice : l'adoration, l'action de grâces, la demande, l'expiation. Elle se révélera également par un désir intense d'union au Christ Rédempteur dans ses fonctions d'hostie ou de victime,

[1] Nous excluons évidemment l'infaillibilité réservée au Souverain Pontife et aux Conciles Œcuméniques.

soit au Calvaire dans le mystère de sa Passion, soit à l'autel dans son Eucharistie, ou bien encore dans le témoignage de son amour pour les hommes par la manifestation de son Sacré Cœur au monde. Elle peut aussi se présenter sous forme de conviction profonde s'élaborant dans l'esprit, de voix intérieure semblant se faire entendre, d'instinct irrésistible poussant à se livrer complètement par la souffrance aux feux de la charité divine. Certaines âmes, en effet, ressentent, à l'intime de leur être, une force qui les invite à s'immoler avec Jésus, afin de procurer ainsi la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Cet attrait, cependant, pour être réellement surnaturel, doit être tout à la fois durable, paisible, excellent dans ses principes et salutaire dans ses effets.

La persévérance, en effet, est un des signes de l'inspiration divine. Cette persistance, toutefois, n'exclut pas les tentations et les dégoûts momentanés, car il n'est pas étonnant que la nature éprouve des répugnances à accomplir les sacrifices demandés par Dieu, ou que le démon s'oppose à leur réalisation. Mais si la volonté, malgré les obstacles, reste orientée vers le sacrifice, c'est que l'aspiration est réellement d'origine surnaturelle.

L'attrait pour la vie de victime doit être aussi paisible, parce que le Saint-Esprit, à l'inverse de la nature, qui se montre ordinairement inquiète

ou empressée, apporte avec lui le calme et la suavité. Sous son influence, la volonté poursuit l'objet de ses désirs non pas avec une raideur et une obstination pleines d'orgueil et d'illusion, mais avec une fermeté douce et confiante, se montrant prête à affronter les obstacles, qu'elle ne méconnaît pas, et à accomplir les sacrifices, dont elle prévoit toute l'amertume. L'imagination, il est vrai, peut se joindre à l'action de la grâce. Il y a alors, par moments, certaines poussées d'enthousiasme qui sont évidemment l'œuvre de la nature, mais on reconnaît que sous cette activité naturelle existe une impulsion réelle du Saint-Esprit, lorsque, dans les intervalles de repos, l'attrait pour la souffrance reste constant. S'il était purement naturel et imaginaire, il tomberait brusquement et ne reparaîtrait qu'aux heures d'excitation produites par le tempérament.

Cet attrait doit encore être motivé par d'excellentes raisons. Ainsi, il ne faut pas aller, par exemple, à la vie de victime, par caprice ou amour exclusif de la souffrance, mais avec des vues surnaturelles qui se manifestent soit par une illumination de l'intelligence qui découvre toute la beauté de la vie de victime, soit par une impulsion donnée par Dieu à la volonté et qui donne l'amour du sacrifice.

Cet attrait, enfin, doit être salutaire dans ses effets, c'est-à-dire qu'il doit amener l'âme à une vie toujours plus parfaite. Tandis que les inspirations qui viennent de la nature, ne produisent dans la conduite de la vie aucun résultat surna-

turel, que les suggestions de Satan ont toujours de fâcheuses conséquences, l'attrait divin, au contraire, rend plus vigilant, plus humble, plus mortifié et donne le désir d'une plus grande sainteté.

Telles sont les marques principales auxquelles on pourra reconnaître l'attrait surnaturel de la vocation de victime. S'il est nettement accusé, il faut s'y conformer et tendre alors à l'état d'hostie, sans oublier cependant que toute vocation surnaturelle exige, outre l'appel intérieur que nous venons d'envisager, un contrôle extérieur exercé par le directeur ou l'autorité. En conséquence, si l'âme qui se sent attirée à l'état de victime s'est reconnue ces différentes marques et si le directeur choisi lui demande de patienter et surseoir pour éviter toute précipitation regrettable, elle s'inclinera et attendra qu'on lui donne l'autorisation d'avancer progressivement dans la vie victimale.

Par ailleurs, si le directeur a constaté toutes ces marques, il donnera son assentiment, mais sans précipiter la marche. Un autre moyen, pour lui, de reconnaître la volonté divine sera d'examiner si l'âme qui se prétend appelée à l'état de victime a déjà été éprouvée dans sa vie et a fait preuve en même temps d'amour du sacrifice. Si, par exemple, elle a été inquiétée dans son corps par une santé délicate ou une infirmité ; brisée dans son esprit par des difficultés, des contradictions, des contrariétés ; broyée dans son

cœur par des séparations cruelles, des deuils, des trahisons ; tourmentée dans sa vie intérieure par toutes sortes de peines surnaturelles, on pourra en déduire que Dieu l'invite à gravir à sa suite la pente du Calvaire. Ces témoignages extérieurs cependant ne sont pas des marques authentiques de vocation de victime. Ils peuvent être simplement une invitation à plus de générosité ou de ferveur, — puisque Dieu a coutume de toucher les âmes et de les conquérir par la douleur — mais ils précèdent ou accompagnent ordinairement l'état d'hostie.

Enfin, si l'âme qui entend cet appel n'a pu trouver le directeur qui lui convient, qu'elle lise les ouvrages relatifs à cette matière. Encore une fois, il ne faut pas aller trop vite sur ces sentiers.

Mais si l'invitation a été contrôlée et reconnue comme réellement surnaturelle, si elle se fait de plus en plus pressante, il faut la suivre. D'aucuns trouvent plus parfait d'y résister sous prétexte qu'il est préférable de rester dans la voie de l'abandon. C'est là une méprise. Ce n'est pas sortir de l'abandon, en effet, que d'entrer dans la voie des victimes, puisque, comme nous le verrons plus tard, s'abandonner c'est accomplir la volonté divine et que répondre à un appel venu de Dieu, c'est encore faire sa volonté.

C'est pourquoi nous croyons, pour notre part, que se montrer excessivement timide serait aussi préjudiciable que faire preuve d'une trop grande témérité. Il faut réaliser l'état d'hostie ou de victime dans la mesure où Dieu le veut. De quelle

manière ? Nous le verrons bientôt en étudiant la dernière question que nous nous sommes proposé de traiter dans ce chapitre : le vœu de victime.

* * *

La vie de victime, avons-nous dit, comporte plusieurs degrés et ne trouve son couronnement que dans l'état d'hostie, qui, lui aussi, peut se réaliser par étapes successives. Au cours du précédent chapitre nous avons indiqué par quels chemins l'âme doit passer pour arriver à cet état. Montrons maintenant les dernières étapes de la route. Elles peuvent se ramener à trois : la pratique habituelle de l'esprit d'hostie ou de victime, l'offrande de soi-même en hostie ou victime, le vœu d'hostie ou de victime.

Avant de tendre au suprême degré de la vie victimale, il est bon, pour commencer, d'en acquérir l'esprit. Puisque être hostie, c'est faire de sa vie un sacrifice perpétuel à l'instar de Jésus qui s'immola depuis le premier instant de son incarnation jusqu'à son dernier souffle, l'âme qui aspire à devenir victime, pour répondre à sa vocation, réalisera en elle les pensées, les sentiments, les vertus de Jésus ou de Marie au pied de la croix. Elle s'unira à eux dans ses prières, ses actions, ses souffrances, et ne dira jamais en conséquence : « C'est assez d'humiliations, de travaux, de douleurs, de dévouement pour le prochain, de zèle pour la gloire divine », mais au

contraire, après avoir répondu comme le Maître par l' " *Ecce Venio* " à l'invitation de Dieu qui l'appelle au sacrifice total, elle cherchera d'atteindre la perfection de l'esprit du Sauveur dans l'oblation de son sacrifice.

Afin d'y parvenir intégralement, elle détruira en elle tout ce qui est mauvais, c'est-à-dire, les désirs, les inclinations du " vieil homme " et se laissera transformer par la grâce, en vue de l'holocauste surnaturel. Son idéal sera celui de saint Paul : « *desiderium habens dissolvi et esse cum Christo*, ayant le désir d'être détruit pour vivre avec le Christ [1] », souhaitant de disparaître, en quelque sorte, pour faire place à Jésus en son être.

C'est dans cette transformation que consiste la première des trois dernières étapes. Avant d'aller plus loin, l'âme s'efforcera de la réaliser, et le directeur qui aura à se prononcer, invitera à la reproduire le plus parfaitement possible.

Lorsque l'essai aura été satisfaisant, on pourra en second lieu se présenter à Dieu en hostie, en d'autres termes, faire l'offrande de soi-même comme victime.

Cette oblation, d'ailleurs, n'est pas un vœu et n'implique, par conséquent, aucune obligation nouvelle. C'est une sorte de consécration accompagnée de la résolution de vivre avec ardeur, dans son intégralité, la vie chrétienne.

Certains auteurs en donnent des formules. En

[1] Phil., I, 23.

voici une, adressée à Dieu le Père, qui, avec l'onction qu'elle doit manifester, fournira l'ensemble des idées qu'elle peut contenir. Nous la citons à titre de modèle :

Acte d'offrande.

« Père saint et adorable !

« Pressé du désir de répondre à la grâce de mon baptême et de la fortifier en moi, pour votre seule gloire et celle de Jésus, mon divin Rédempteur,

« En union avec ce doux Sauveur qui s'est offert à vous durant sa vie et s'offre encore chaque jour sur l'autel, comme une hostie immaculée, pour le salut du monde,

« Par les mains de Marie, ma Mère, ma Médiatrice, mon parfait modèle dans la vie de victime,

« Et selon l'esprit de la sainte Eglise catholique, apostolique, romaine,

« Je m'offre à vous, ô Père saint, à titre de victime, désirant, avec votre divine grâce, atteindre aussi les fins que vous avez eues en me tirant du néant par la création et en me faisant participer à la grâce de la Rédemption.

« Je veux être à jamais devant vous comme un holocauste qui se consume dans l'accomplissement de votre bon plaisir et vous glorifie selon tous les désirs de votre volonté adorable et miséricordieuse sur moi.

« Mais à cette fin, je vous demande, comme une grâce insigne, la contrition parfaite de mes péchés

passés, la volonté persévérante de les expier selon les adorables exigences de votre justice et le ferme propos de ne jamais plus vous offenser à l'avenir ou de ne contrister en rien votre Cœur de Père.

« Je veux même, si ce désir entre dans vos desseins sur moi, porter, moyennant votre sainte grâce toujours suave et forte, la peine des péchés méritée par mes frères, les pécheurs du monde entier, afin qu'ils fassent leur salut et vous glorifient éternellement.

« Je sollicite particulièrement de votre paternelle miséricorde des grâces spéciales de foi, d'humilité, de patience, de douceur, de mortification, d'espérance, de charité.

« J'accepte toutes les croix qui me viendront de votre main. La croix convient à la victime. Elle est le lieu de son repos, sa force, sa joie et sa vie. J'accepte l'agonie, la mort et l'entière destruction de ma vie présente, pour honorer, comme Jésus et Marie, votre Etre immuable et éternel.

« Enfin, je m'offre à vous, ô Père infiniment adorable et aimable, vous priant, par le Cœur de Jésus et celui de sa divine Mère, de m'agréer pour victime jusqu'au sein de l'éternité, pour vous y rendre mes hommages, avec toute l'Eglise du ciel, durant les siècles des siècles. Ainsi soit-il [1]. »

Cette oblation est déjà admirable, mais c'est surtout par le vœu de victime que se consomme

[1] GIRAUD, *Op. cit.*, p. 450.

l'état d'hostie. Entre la vie de victime réclamée par l'offrande et le vœu de victime, il y a, en effet, la même différence que celle qui existe entre la pratique de la perfection par un chrétien généreux et la pratique de la perfection résultant de l'accomplissement du vœu du plus parfait. La vie de victime nous fait vivre la vie même de Jésus-Victime par une disposition plus ou moins fervente et habituelle, mais libre de tout engagement particulier, tandis que le vœu de victime nous lie par devoir à cette vie et nous impose des obligations que nous devons remplir, sous peine de péché. Faisons remarquer toutefois qu'il ne s'agit ici que de péché véniel, car il serait très imprudent de s'engager et de s'immoler sous peine de péché mortel.

Cette question devient très délicate. Aussi, pour la traiter avec la clarté, envisageons successivement l'intention, la matière et la durée du vœu, qui peut lui-même présenter plusieurs degrés.

L'*intention*, ou but pour lequel on est susceptible de s'immoler, peut être particulière ou générale, mais elle doit tendre de loin ou de près à ces deux fins, qui n'en font qu'une : la gloire de Dieu et le salut des âmes. On peut se proposer le bien spirituel d'une famille, d'une communauté, d'une paroisse, d'un diocèse, d'un pays, de l'Eglise, du monde entier ; mais pour éviter le vague, si par exemple on embrasse le bien de l'Eglise, il est bon de préciser

en même temps quelque objet particulier, comme la personne du Souverain Pontife, la sanctification des prêtres, la perfection des religieux et religieuses, l'agonie des mourants, la délivrance des âmes du purgatoire. C'est au sujet de choisir selon ses goûts et les aspirations de sa piété.

La *matière* du vœu peut, elle aussi, varier et augmenter suivant qu'elle embrasse les peines quotidiennes, les souffrances futures, même le sacrifice de la vie.

Chaque jour, en effet, nous apporte des tribulations comme les maladies, les revers, les épreuves de toutes sortes. Il en résulte alors de la fatigue, de l'ennui, de la tristesse, en un mot de la souffrance. Promettre de les accepter sans murmurer, avec calme et générosité, peut devenir la première matière du vœu.

Accepter les souffrances du jour présent est un sacrifice agréable à Dieu ; mais y ajouter celles réservées dans l'avenir donne à l'offrande un plus grand prix. L'ensemble de ces douleurs devient alors la seconde matière du vœu de victime.

Ici, toutefois, il est bon de distinguer entre les souffrances que Dieu, selon les vues de sa providence, a décidé d'imposer dans l'avenir, et celles que nous pouvons lui demander par surcroît. On peut encore, à la rigueur, faire facilement le vœu d'accepter, par anticipation, les peines

voulues par Dieu ; mais quant à celles que nous sommes susceptibles de réclamer, il ne faut les solliciter qu'avec mesure et prudence.

Certains déconseillent de demander de nouvelles souffrances. D'autres, au contraire, prétendent qu'on peut en réclamer, mais qu'il faut en exclure les tentations et les peines intérieures, ainsi que les épreuves qui rejailliraient sur les autres, comme les maladies gênantes à soigner. Ce sont là, à notre sens, discussions oiseuses dans lesquelles nous nous garderons d'intervenir, restant sur notre position, à savoir qu'il ne faut permettre aux âmes d'avancer sur ces sentiers que sur un appel de Dieu nettement contrôlé. Si l'Esprit-Saint sollicite, on peut tout d'abord résister, par prudence ou crainte d'erreur ; mais si, par la suite, il se fait impérieux, il faut céder et répondre à ses désirs. Encore une fois ce n'est pas à l'homme de dicter ses lois, mais bien à lui de s'incliner et d'obéir.

On connaît, à ce sujet, l'admirable duel soutenu entre Jésus et sainte Marguerite-Marie. Ecoutons-la nous rapporter les faits. S'adressant à son directeur, elle lui fait part de la demande du Sacré-Cœur : « Je vous dirai donc, écrit-elle, que, ce divin Sauveur étant un jour apparu à son indigne servante, il me dit : « Je cherche une victime pour mon Cœur, laquelle « se veuille sacrifier comme hostie d'immolation « à l'accomplissement de mes desseins. » Et pour lors, me sentant toute pénétrée de la grandeur de cette divine Majesté, je me prosternai humblement à ses pieds, et je lui présentai plusieurs

saintes âmes qui correspondraient fidèlement à ses desseins. — « Non, je n'en veux point d'autre que « toi, me dit cet aimable Sauveur, et c'est pour cela « que je t'ai choisie. » Alors, fondant en larmes, je répliquai qu'il savait bien que j'étais une criminelle et que les victimes devaient être innocentes ; qu'à la vérité, je n'avais point d'autre volonté que la sienne, mais que je ne pouvais me résoudre à faire autre chose que ce que ma supérieure m'ordonnerait ; à quoi il consentit. Je ne cessai cependant de résister à ses inspirations, par la crainte que j'avais que ces voies peu communes ne me retirassent de l'esprit simple de ma vocation. Mais c'était en vain que je résistais, car il ne me donna point de repos jusqu'à ce que, par ordre de l'obéissance, je me fusse immolée à toutes sortes de souffrances, d'humiliations, de contradictions, de douleurs et de mépris, sans autre prétention que d'accomplir ses desseins [1]. »

C'était, du reste, pour répondre à de semblables appels que saint François Xavier s'écriait : « Toujours plus de souffrances, Seigneur, toujours plus ! » que sainte Thérèse avait pris pour devise : « Ou souffrir ou mourir ! » et saint Jean de la Croix : « Souffrir et être méprisé pour vous, ô Jésus ! » On voit, par ces exemples de grandes âmes, qu'il est permis de demander des souffrances, mais qu'il ne faut le faire que sur inspiration divine.

Enfin, la troisième manière de réaliser le vœu

[1] *Vie et œuvres*, t. II, p. 271.

de victime est de faire, en plus des promesses antérieures, le sacrifice de sa vie. Qu'on ne s'étonne pas de cette immolation totale, puisque, en agissant de la sorte, on suit l'exemple du Sauveur, qui fit lui-même à Dieu son Père l'offrande de son existence, consentant et demandant non seulement à souffrir, mais encore à mourir pour la gloire divine et le salut du monde.

C'est du reste dans cette suprême oblation que se consomme définitivement l'état perpétuel de victime. N'est-ce pas par la mort et l'holocauste que le sacrifice des victimes de l'Ancien Testament était réellement accompli, par la mort également que celui de Jésus fut pleinement réalisé ? Pareillement ne sera-ce pas par l'offrande de leur vie que les chrétiens seront entièrement constitués victimes ? Par cette immolation totale donnant à Dieu la liberté de disposer de leur être selon son bon plaisir, avec promesse d'accepter l'heure et le genre de mort voulus par lui, il leur sera permis de mieux participer avec Jésus au sacrifice rédempteur.

On pourrait longuement développer chacun de ces points que nous venons de signaler, mais nous laissons aux âmes ainsi qu'aux directeurs de conscience le soin de préciser eux-mêmes le genre et l'étendue de la donation, nous contentant d'indiquer les principales idées à envisager dans cette immolation.

Pour ce qui est de la *durée* du vœu, elle peut être temporaire ou perpétuelle. Au début, on le

formulera pour un jour, puis pour une semaine, un mois, une année, avec interruption plus ou moins prolongée ou renouvellement immédiat, selon les circonstances et les dispositions du sujet. Pourtant, ici encore, on n'avancera qu'avec prudence et précaution. Le vœu perpétuel et le sacrifice de la vie ne seront faits qu'après de sérieuses garanties d'immolation réelle.

***

Ainsi donc, le vœu de victime consiste à accepter généreusement, c'est-à-dire, à ne jamais refuser volontairement ou délibérément, une souffrance quelconque, toutes les fois que la volonté divinn se sera suffisamment manifestée à son égard ; ee d'autres termes, à accueillir sans murmurer, à telle intention et pour un temps déterminé, les croix physiques, intellectuelles, morales, surnaturelles, soit présentes, soit futures ; parfois encore à réclamer des souffrances supplémentaires ; ou même à faire, par anticipation, le sacrifice de sa vie.

Ce vœu, on le comprend, en raison des difficultés qu'il présente, ne peut être fait qu'avec prudence et discrétion. Mais loin de le dénigrer ou de faire écho à la voix de ceux qui le déconseillent, nous ne pouvons nous lasser, au contraire, d'en admirer la grandeur et la fécondité, et d'affirmer que les âmes qui parviendraient à en remplir les conditions ne seraient pas très éloignées de la sainteté.

Que les petites âmes, en conséquence, qui s'acheminent avec Jésus sur la voie du Calvaire, poursuivent avec courage leur ascension, en vue de sa consommation. L'état de victime qu'il couronne est l'état le meilleur, le plus saint et le plus fécond qu'on puisse ambitionner sur terre. Heureux qui le comprend et le réalise, car il devient avec le divin Maître, au point de vue surnaturel, un bienfaiteur de l'humanité! Le grand labeur, en effet, n'est pas seulement de procurer aux hommes plus de bien-être en ce monde, mais de les arracher, par une vie de prière, de souffrance et de zèle, aux griffes de Satan, pour les conduire, de cette manière, dans la demeure de notre Père, au ciel...

TROISIÈME PARTIE

Etude Ascétique et Mystique

CHAPITRE PREMIER

L'attitude de l'Ame Victime.

Au cours de la seconde partie de notre étude, nous avons envisagé la vie de victime du point de vue doctrinal, montrant tout d'abord en ce qui concerne le côté dogmatique, par une thèse de théologie, que cette vie de victime n'est autre que la vie chrétienne couronnée par l'état d'hostie ou de victime qui est lui-même un état d'adoration, d'action de grâces, de demande, d'expiation, avec cette double fonction de procurer la gloire de Dieu et d'opérer avec Jésus le salut des âmes. Nous plaçant ensuite au point de vue moral, nous avons indiqué les vertus qui doivent accompagner l'état d'hostie et montré par quels chemins l'âme doit passer pour y atteindre. Enfin, nous avons dit en quoi consiste la vocation de victime, comment elle se révèle et quelles sont les conditions du vœu qui la consacre.

Pour compléter notre travail, nous devons maintenant considérer le problème au point de vue ascétique et mystique, c'est-à-dire, spécifier quelles sont, dans l'état d'hostie ou de victime, l'action de l'homme et celle de Dieu. Cet état, en effet, exige de l'homme, d'une part, une activité constante, celle des actes de la vie chrétienne, et, d'autre part, une certaine passivité par laquelle il se livre à l'action divine dans l'oraison ou dans l'acceptation des épreuves qui forment la trame de la vie victimale.

Comme nous ne pouvons envisager toutes ces questions simultanément, commençons par décrire l'attitude générale de l'âme victime, qui se résout, à notre avis, dans ce qu'on appelle, en spiritualité, l'abandon : attitude à la fois active et passive ; passive, parce qu'elle demande l'acceptation des épreuves envoyées par Dieu ; active, parce qu'elle invite, en face de ces épreuves, à faire en tout la volonté divine.

Certains pourront peut-être s'étonner de cette assertion, car on a l'habitude de distinguer la vie de victime d'avec l'abandon et de prétendre que la vie de victime va plus loin que celui-ci. Mais ce n'est qu'une apparence. Qu'on comprenne bien toutefois notre pensée. Nous ne disons pas qu'il n'y a pas de distinction réelle à établir entre l'état de victime et l'abandon, mais nous affirmons que l' « âme victime », l'oblation ou le vœu de victime une fois prononcé, doit vivre dans l'abandon. Afin de saisir toutes les nuances, caractérisons d'abord l'abandon. Il nous sera plus

facile, ensuite, d'écarter les difficultés et de préciser la question.

***

Il est un axiome affirmé par tous les maîtres de la vie spirituelle : la perfection s'acquiert par l'accomplissement intégral de la volonté divine.

« N'oubliez jamais cette grande vérité, dit sainte Thérèse : ce à quoi doivent uniquement prétendre ceux qui commencent à s'adonner à l'oraison, c'est de travailler de toutes leurs forces, avec courage et par tous les moyens possibles, à conformer leur volonté à la volonté de Dieu. Soyez bien assurés qu'en cela consiste la plus sublime perfection à laquelle on puisse s'élever dans le chemin spirituel.... N'allez pas croire que notre avancement dépende de quelque autre moyen inconnu et extraordinaire ; non, tout notre bien consiste dans la conformité de notre volonté avec la volonté de Dieu [1]. »

Saint Alphonse de Liguori s'exprime de même : « Toute notre perfection consiste dans l'amour de notre Dieu infiniment aimable. Or, toute la perfection de l'amour divin consiste dans l'union de notre volonté à celle de Dieu... Si donc nous désirons entièrement plaire au Cœur de Dieu, tâchons non seulement de nous *conformer* en tout à sa sainte volonté, mais de nous y *uniformer*, si je puis m'exprimer ainsi, tellement que des

[1] *Sainte Thérèse*, CHATEAU, II, ch. I.

deux volontés nous n'en fassions qu'une... Les saints n'ont jamais eu d'autre but que de faire la volonté de Dieu, persuadés que c'est en cela que consiste toute la perfection d'une âme. Le Seigneur appelle David un homme selon son cœur, parce que ce grand roi était toujours prêt à suivre la volonté divine ; et Marie, la divine Mère, n'a été la plus parfaite entre tous les saints que parce qu'elle a toujours été plus parfaitement unie à la volonté de Dieu [1]. »

Le Père Rodriguez pose également un principe identique. « De même que l'amour de Dieu est la forme la plus élevée et la plus parfaite de la vertu, une soumission parfaite à la volonté divine est l'expression la plus sublime et la plus pure, la fleur la plus exquise de cet amour... D'ailleurs n'est-il pas de toute évidence que, rien n'étant aussi bon et aussi parfait que la volonté de Dieu, on deviendra d'autant plus saint et plus vertueux, qu'on se conformera plus parfaitement à cette volonté [2] ? » Ainsi donc, la perfection s'acquiert par l'accomplissement intégral de la volonté divine.

***

Mais cette volonté, au dire des Maîtres de la vie spirituelle, arrive à notre connaissance de deux manières : par la *volonté signifiée* et la

[1] S. Liguori, *Conf.*, ch. I.
[2] P. Rodriguez, *Perf. chrét.*, 8e traité, ch. I.

volonté de bon plaisir. Evidemment, il n'y a pas en Dieu deux volontés. Il s'agit seulement ici d'une distinction établie par l'homme pour mieux discerner la volonté divine.

La volonté signifiée, d'après saint François de Sales, est celle qui nous est spécifiée par les commandements de Dieu et de l'Eglise, par nos devoirs d'état, par les conseils évangéliques, qui s'ajoutent aux préceptes, par les inspirations secrètes du Saint-Esprit, qui nous font découvrir le vouloir de Dieu sur nous, par les saintes règles et les constitutions religieuses pour les âmes vivant hors du siècle dans le service de Dieu [1].

La volonté de bon plaisir, au contraire, nous est révélée par les événements extérieurs qui se présentent dans notre vie. Ces événements sont provoqués par Dieu et par les créatures libres ou déterminées. Ils viennent nous meurtrir ou nous réjouir et plus souvent nous affliger dans notre vie [2].

La volonté signifiée, fait remarquer Dom Lehodey à la suite de saint François de Sales, nous est connue d'avance et généralement d'une façon claire et précise, par l'intermédiaire de l'Eglise, de nos supérieurs immédiats ou de notre directeur, tandis que la volonté de bon plaisir parvient seulement à notre connaissance au fur et à mesure de la manifestation des circonstances qui nous l'indiquent et, par le fait, elle dépasse notre prévoyance. Or, *se détacher de sa volonté*

[1] Voir S. François de Sales, *Amour de Dieu*, livre VIII.
[2] *Ibidem*, livre IX.

propre pour se plier aux injonctions de la volonté de bon plaisir, c'est pratiquer l'abandon à la volonté divine.

Monseigneur Gay, dans une page lumineuse et bien connue, nous donne la signification exacte de l'abandon. « Nous parlons d'abandon, dit-il, nous ne parlons plus d'*obéissance*. L'obéissance, qui est une soumission de la liberté à la volonté de Dieu, a bien une parenté étroite avec la douce pratique qui nous occupe ; cependant, à regarder les choses dans leur fond, il convient de l'en distinguer. C'est assez pour cela que l'obéissance se rattache à la vertu cardinale de justice, tandis que l'abandon se rattache à la vertu théologale de charité. Nous ne disons pas non plus *résignation*, quoique la résignation regarde naturellement la volonté divine, et ne la regarde que pour y céder. Mais elle ne livre pour ainsi dire à Dieu qu'une volonté vaincue, une volonté, par conséquent, qui ne s'est pas rendue, tout d'abord, et qui ne cède qu'en se surmontant. L'abandon va beaucoup plus loin. Le terme d'*acceptation* ne serait pas non plus le mot propre. La volonté de l'homme acceptant celle de Dieu, semble, si régulièrement et si humblement qu'elle le fasse, se poser vis-à-vis de Dieu comme partie contractante, et ne se subordonner à lui qu'après avoir bien constaté ses droits. Cela ne nous mène pas où nous voulons aller. L'*acquiescement* nous y mènerait presque. C'est un doux mot, plein d'onction, de lumière et de grâce. L'Ecriture

l'emploie : « L'amour fidèle acquiesce à Dieu », dit-elle [1]. Toutefois, n'entrevoit-on pas qu'un tel acte implique encore une légère discussion intérieure, après laquelle la volonté, d'abord émue en face du saint vouloir de Dieu, s'apaise ensuite et se laisse faire ? Nous avions le mot de *conformité*. Il est bien convenable ; on peut dire qu'il est consacré. Rodriguez a composé, sous ce titre, un excellent traité dans son livre si recommandable *de la Perfection chrétienne*. Cependant ce mot dit plus un état qu'un acte, et l'état qu'il exprime semble préalablement supposer une sorte d'ajustement assez laborieux. On éveille, en le prononçant, l'idée d'un modèle qu'on a regardé, admiré, et qu'on s'est ensuite efforcé d'imiter. Et là même où la conformité se produit sans travail, si elle est incontestablement quelque chose de très bon, de très heureux et d'infiniment respectable, elle demeure néanmoins quelque chose d'assez froid. La conformité d'esprit et d'humeur est précieuse entre gens qui s'aiment ; l'amitié, l'amour même y trouvent leur compte et s'y appuient ; mais qui ne sent que si l'amour était forcé d'en rester là, il serait prisonnier, il gémirait, et qu'enfin il faut qu'il passe outre ? Aurions-nous mieux parlé en nous servant du mot d'*indifférence*, qui est aussi un mot très exact et très employé ? Il exprime, en effet, l'état d'une âme qui rend à la volonté de Dieu l'entier hommage dont nous voulons parler ; mais il

[1] *Fideles in dilectione acquiescent illi.* Sap., III, 9

dit surtout cet état au regard de ce que cette âme n'aime plus, au moins d'une affection dominante, et dont par là même elle est dégagée. C'est un mot négatif. L'amour en use, mais comme d'un marchepied, car rien n'est définitivement positif comme l'amour.

Le mot propre ici, c'était donc l'abandon. L'acte doux, plein, vivant, ineffable qu'il signifie n'est-il pas, en effet, l'inclination la plus naturelle, le besoin le plus intérieur, et par là même le plus impérieux, enfin l'acte suprême, l'acte décisif de l'amour ? S'abandonner c'est plus que se donner. Jésus s'est donné dans l'Incarnation ; il s'est abandonné dans sa Passion ; il reste abandonné dans l'Eucharistie. Aussi, la croix et l'autel, qui, dans leur dernier fond, ne sont que deux aspects d'une même chose, la croix, dis-je, et l'autel sont le dernier mot de l'amour de Jésus [1]. »

Ainsi donc, l'abandon n'est pas l'obéissance, la résignation, l'acceptation, l'acquiescement, la conformité, l'indifférence. C'est plus que tout cela. C'est une disposition surnaturelle qui nous fait agréer avec générosité tout ce que Dieu veut ou ne veut pas, et par laquelle il nous invite à accomplir avec fidélité ce qu'il réclame de notre amour.

« S'abandonner, dit encore Monseigneur Gay, c'est se renoncer, se quitter, s'aliéner, se perdre, et tout ensemble se livrer sans mesure, sans

[1] Mgr Gay, *La Vie et les Vertus chrétiennes : De l'abandon à Dieu*, t. II, p. 372 et seq.

réserve, et presque sans regard, à celui qui doit posséder. S'abandonner, c'est s'écouler [1]. »

L'abandon, en effet, renferme deux éléments constitutifs, l'un négatif : la sainte indifférence, qui nous invite à ne plus nous attacher aux biens de la terre, et l'autre positif : la remise totale de notre volonté en celle de Dieu, qui nous fait agir avec générosité et amour. Il n'est pas exclusivement passif comme le prétendaient les quiétistes, car s'il suppose une certaine passivité dans la réception des manifestations de la volonté de bon plaisir, il réclame en même temps une activité constante pour l'accomplissement de cette volonté, n'excluant pas, d'ailleurs, la demande dans la prière, l'effort dans la pratique des vertus et dans la poursuite des biens éternels. Du reste, la passivité qui accompagne les états les plus élevés de la vie spirituelle, n'est jamais que transitoire, car l'homme doit toujours collaborer avec Dieu à l'œuvre de son salut.

Cette notion de l'abandon établie, demandons-nous maintenant comment le chrétien doit se comporter en face des divers événements qui manifestent la volonté de bon plaisir.

***

Le Père Ramière, dans sa dissertation sur l'abandon, indique très bien la marche à suivre

[1] Mgr Gay, *idem*, p. 374.

dans les diverses circonstances qui peuvent se présenter au cours de la vie.

Après avoir rappelé les deux principes posés par le Père de Caussade dans ses écrits relatifs à l'abandon, à savoir : 1° que rien n'arrive dans le monde matériel ou dans le monde moral, que Dieu ne l'ait prévu de toute éternité et qu'il n'ait voulu ou tout au moins permis ; 2° que Dieu ne peut rien vouloir ou permettre qui ne tourne à sa gloire, il en ajoute un troisième. Dieu, dit-il, désire se glorifier, tant que l'homme vit sur la terre, par le bonheur de cette créature privilégiée et, conséquemment, dans les desseins de Dieu, la sanctification et le bonheur de l'homme ne se séparent pas de l'intérêt de la gloire divine.

De ces principes, le Père Ramière tire sagement cette conclusion : « Si rien n'arrive que ce que Dieu permet et s'il ne peut rien permettre que pour notre bonheur, nous n'avons donc rien à craindre, rien, si ce n'est de n'être pas assez soumis à Dieu. Tant que nous nous tiendrons unis à lui et que nous marcherons dans le sens de ses desseins, toutes les créatures se tourneraient-elles contre nous, elles ne pourraient nous nuire en aucune manière. Celui qui s'appuie sur Dieu devient, par là même, aussi puissant et aussi invincible que lui et les puissances créées ne peuvent pas plus prévaloir contre lui que contre Dieu lui-même. »

Et le pieux auteur continue : « Cette confiance dans la paternelle providence de Dieu ne nous dispense pas, évidemment, de faire ce qui sera

en notre pouvoir pour accomplir ses desseins, mais, après avoir fait ce qui dépend de notre activité, nous nous abandonnerons passivement à Dieu pour tout le reste.

Cet abandon, en effet, doit s'étendre à tout : au passé, au présent, à l'avenir, au corps et à tous ses états, à l'âme et à toutes ses misères comme à toutes ses qualités, aux biens et aux maux, à la bienveillance des hommes et à leur malice, aux vicissitudes du monde matériel et aux révolutions du monde moral, à la vie et à la mort, au temps et à l'éternité.

Cependant, comme ces différents ordres de choses n'entrent pas de la même manière dans les desseins de la divine Providence, notre abandon, à leur égard, ne doit pas s'exercer non plus de la même manière ; et les règles que nous devons suivre dans l'exercice de cette vertu doivent se déduire de la nature même des objets sur lesquels elle s'exerce[1]. » Le Père Ramière les passe alors en revue.

« Entre toutes les dispositions auxquelles notre abandon peut s'appliquer, dit-il, il en est d'abord qui dépendent uniquement de Dieu, et où la liberté humaine n'entre pour rien, ni pour les provoquer, ni pour les détourner. Ce sont, par exemple, certains fléaux, les vicissitudes de l'atmosphère, certains accidents impossibles à

[1] *Abandon à la Providence divine*, ouvrage posthume du P. J.-P. DE CAUSSADE. Edition abrégée, revue et corrigée par le P. H. RAMIÈRE, avant-propos, p. VI, VII.

prévoir, certains défauts naturels du corps ou de l'âme.

A l'égard des faits de cet ordre, soit passés, soit présents, soit à venir, il est évident que notre abandon ne saurait être trop absolu. Il n'y a là rien à faire qu'à subir passivement et amoureusement tout ce que Dieu nous envoie, à accepter aveuglément à l'avance tout ce qu'il lui plaira de nous envoyer à l'avenir. La résistance serait inutile et ne servirait qu'à nous rendre malheureux ; au contraire, l'acceptation, inspirée par l'amour et fréquemment renouvelée, rendra très méritoires ces souffrances inévitables. Et, chose merveilleuse, notre abandon n'aura pas seulement la vertu de sanctifier et de féconder les épreuves réelles, il nous fera encore retirer un grand mérite d'épreuves auxquelles nous ne serons jamais soumis. Car, si nous acceptons ces épreuves avec amour, lorsqu'elles se présentent à notre esprit comme probables ou simplement comme possibles, cet acquiescement bien volontaire, ce *fiat* prononcé du fond du cœur, ne peut manquer de plaire à Dieu et d'être fort utile à notre âme. Ainsi, à l'égard de ce premier genre d'événements, la pratique de l'abandon ne peut qu'être très sanctifiante, puisqu'il change en moyens de sanctification et les épreuves réelles et les épreuves même purement imaginaires.

Il est d'autres souffrances qui nous viennent de la malice des créatures : persécutions, calomnies, mauvais traitements, froissements de cœur, injus-

tices et mauvais procédés de tout genre. Qu'avons-nous à faire, lorsque nous nous voyons en butte à ces fâcheux événements ?

1° Nous ne pouvons, évidemment, aimer l'offense de Dieu dont ils sont accompagnés ; nous devons, au contraire, la déplorer et la détester, non pas en tant qu'elle blesse notre amour-propre, mais en tant qu'elle lèse les droits divins et compromet le salut des âmes qui s'en rendent coupables.

2° Pour ce qui nous regarde, au contraire, nous devons voir un bien dans ce qui, en soi, est un mal ; et, pour cela, il suffit de ne pas voir uniquement la créature qui est la cause immédiate de nos souffrances, mais élever plus haut les yeux, voir Dieu qui, pouvant les empêcher, les a permises, et qui, en les permettant, n'a en vue que notre bonheur. Cette pensée suffira pour écarter l'aigreur et le trouble qui s'empareraient de notre cœur, si nous ne voyions autre chose que l'injustice dont nous sommes les victimes.

3° Quant aux effets de cette injustice déjà consommés et irréparables, il n'y a qu'à s'y résigner aussi amoureusement que possible et à en recueillir soigneusement les fruits précieux. Il est facile souvent de deviner quels sont ces fruits spirituels que Dieu a eus en vue, en nous exposant à des maux temporels : nous détacher des créatures, nous délivrer de nos affections désordonnées, de notre orgueil, de notre tiédeur, maladies véritables de l'âme, souvent d'autant plus graves qu'elles sont moins aperçues, et

dont le céleste médecin veut nous guérir, en se servant de la malice du prochain, en guise d'instrument tranchant. Nous n'hésitons pas à souffrir plus encore, pour nous délivrer des infirmités corporelles ; acceptons donc avec reconnaissance la santé spirituelle infiniment plus précieuse que Dieu nous offre, quelque désagréable que soit l'instrument dont il se sert pour nous la rendre.

4° Que s'il est en notre pouvoir d'écarter les suites de la malveillance et de l'injustice, et si, dans notre intérêt bien entendu, et dans l'intérêt de la gloire divine, nous croyons devoir faire dans ce but quelques démarches, faisons-les, mais sans nous départir du saint abandon. Remettons-en à Dieu le succès ; et soyons disposés à accepter la non-réussite, si Dieu la juge plus convenable à ses desseins et plus avantageuse à notre âme. Nous sommes si aveugles que nous avons toujours lieu de craindre de nous tromper ; mais Dieu ne se trompe pas ; et nous pouvons être certains, à l'avance, que ce qu'il déterminera sera le meilleur. Nous ne pouvons donc mieux faire que de lui abandonner, avec une pleine confiance, le résultat de nos efforts.

Mais faut-il que cet abandon s'étende également à nos imprudences, à nos fautes, et aux inconvénients de tout genre qui peuvent en résulter ?

Il importe ici de bien distinguer deux choses, que l'amour-propre tend à confondre : dans la

faute même, il faut distinguer ce qu'il y a de coupable et ce qu'il y a d'humiliant. De même, dans les conséquences qui en résultent, il faut distinguer le détriment causé à la gloire divine et la confusion infligée à notre amour-propre. Evidemment, nous ne pouvons trop détester la faute proprement dite, ni trop vivement regretter l'injure faite à la divine gloire. Mais pour ce qui regarde notre humiliation et la confusion de notre amour-propre, nous devons nous en réjouir et y acquiescer avec un complet abandon. Ce genre de sacrifice est incontestablement un des plus propres à détruire en nous les fibres les plus intimes de l'amour-propre et à nous faire faire de rapides progrès dans la vertu. Pour les âmes arrivées à un certain degré de régularité et de détachement, les humiliations qui viennent du dehors sont peu de chose. Quand on a compris la vanité de la gloire humaine, on supporte sans beaucoup de peine la piqûre du mépris ; mais on peut encore allier avec ce détachement de l'extérieur, un grand attachement à sa propre estime et un désir tout égoïste de sa perfection. S'il en était ainsi, l'amour-propre, en changeant d'objet, n'aurait fait que devenir plus subtil et plus dangereux. Pour le détruire, il n'est pas de remède plus efficace que l'humiliation qui résulte de nos fautes ; et nous ne pouvons, par conséquent, faire trop d'efforts pour étendre à cette humiliation la pratique de l'abandon, tout en travaillant à corriger les fautes elles-mêmes.

Et ce que nous disons des fautes passées, il

faut le dire également des fautes à venir. L'abandon, bien compris, doit nous délivrer de cette impatience qui nous fait désirer d'arriver d'un bond au sommet de la montagne de la sainteté, et qui ne réussit qu'à nous en éloigner, en nous empêchant de suivre l'unique voie qui puisse nous y conduire. Cette voie est celle de l'humilité, et l'impatience que nous venons de décrire n'est qu'une des formes de l'orgueil. Travaillons de toutes nos forces à la correction de nos défauts ; mais résignons-nous à ne pas les voir disparaître tous en un seul jour. Demandons à Dieu, avec de vives instances et la confiance la plus filiale, cette grâce décisive qui nous arrachera complètement à nous-mêmes, pour nous faire vivre uniquement en lui ; mais laissons-lui, avec un abandon également filial, le soin de déterminer le jour et l'heure où cette grâce doit nous être donnée.

A plus forte raison, devons-nous abandonner à Dieu la détermination du degré de sainteté que nous atteindrons sur la terre, des grâces extraordinaires dont notre sainteté sera accompagnée ici-bas et de la gloire dont elle sera couronnée au ciel. En tant qu'il dépend de nous d'augmenter cette sainteté et cette gloire, nous ne devons omettre aucun effort pour ne pas rester au-dessous du point que Dieu nous a marqué ; mais si nous devons déployer toute notre énergie pour réaliser ses desseins, nous ne devons, en aucune matière, désirer qu'ils soient autres qu'ils ne sont. Si nous avons

pour Dieu l'amour que nous lui devons, nous le remercierons d'avoir accordé à d'autres âmes des faveurs qu'il nous a refusées à nous-mêmes, et nous ne le louerons pas moins de notre pauvreté que de leur richesse [1]. »

Le même auteur, poursuivant ses investigations, se demande si notre abandon doit aller plus loin encore. « Devons-nous, dit-il, en considérant l'hypothèse parfaitement possible, hélas ! de notre damnation, nous y résigner, et faire ainsi à Dieu le sacrifice complet et absolu de tout intérêt propres ? »

C'est jusque-là que Fénelon avait voulu pousser la pureté de l'amour et la perfection de l'abandon ; et il ne manquait pas de motifs plausibles pour appuyer cette doctrine. Il puisait dans les exemples et les écrits des saints des arguments plus spécieux encore, pour démontrer que Dieu exige souvent des âmes d'élite ce complet sacrifice et que, pour l'obtenir, il leur imprime une irrésistible persuasion de leur réprobation éternelle. Selon ce grand prélat, l'amour divin n'est parfaitement pur que dans les âmes qui ont traversé cette épreuve sans défaillir et qui, par un sacrifice au moins hypothétique, ont renoncé à tout intérêt propre, même à celui de leur éternel salut.

Mais l'Eglise a condamné cette doctrine qui, en proposant à l'homme une perfection contraire

[1] RAMIÈRE, *Op. cit.*, p. VII et seq.

à sa nature, renverse l'ordre des desseins de Dieu. Comment, en effet, la perfection pourrait-elle consister à détruire la loi la plus essentielle de notre nature morale, à savoir, ce penchant irrésistible qui nous porte à rechercher notre bonheur ? Comment l'amour de Dieu pourrait-il exiger que nous dépouillions Dieu d'un de ses attributs, celui par lequel il est l'objet suprême de notre béatitude ? Comment l'une des vertus théologales pourrait-elle être contraire à une autre, et la charité exclure l'espérance ? Qu'est-ce que le bonheur éternel, sinon le règne éternel du pur amour ; et comment le pur amour du temps pourrait-il consister à exclure, même hypothétiquement, de nos désirs, le pur amour de l'éternité ?

Ce que demande la parfaite charité, c'est que nous gardions dans nos désirs l'ordre des desseins de Dieu. Dieu a créé toutes choses pour sa gloire d'abord, et secondairement, mais inséparablement, pour notre bonheur. Faisons comme lui : ne séparons jamais l'intérêt de sa gloire de celui de notre bonheur, mais subordonnons toujours le second au premier ; aimons Dieu comme objet de notre béatitude, mais aimons-le, avant tout, à cause de sa bonté infinie ; désirons et espérons notre éternelle félicité, mais puisque cette félicité, quand nous en jouirons, doit résulter de l'amour de Dieu pour lui-même, commençons dès maintenant à la rechercher telle qu'elle doit être en réalité, et rapportons-en le désir, comme un jour nous en rapporterons la jouissance, à la gloire

de ce grand Dieu, qui veut être tout en toutes choses.

Ainsi nous pourrons exercer tout ensemble la charité et l'espérance, rechercher la gloire de Dieu et notre propre bonheur, remplir les desseins de notre Créateur, et satisfaire le besoin le plus profond et le plus irrésistible de notre nature [1]. »

***

Telle est la théorie. Passons maintenant à la pratique ; en d'autres termes, voyons comment agit une âme qui s'abandonne.

Monseigneur Gay, qui est un maître en la matière, nous fait de cette âme une admirable description. « Elle mène la vie de foi, dit-il, elle espère comme elle respire, elle aime sans interruption. Chaque volonté divine, quelle qu'elle soit, la trouve libre et s'empare d'elle comme d'un terrain qui n'est à personne. Tout lui semble également bon. N'être rien, être beaucoup, être peu ; commander, obéir, obéir à l'un ou à l'autre ; être humiliée, être oubliée ; manquer ou être pourvue ; avoir de longs loisirs ou être chargée de travail ; être seule ou en compagnie, et en telle compagnie qu'on veut ; voir un long chemin devant soi, ou ne voir de la route

[1] Ramière, *Op. cit.*, p. xvii et seq. Nous faisons à dessein, au cours de ce chapitre, de nombreuses et longues citations pour appuyer notre doctrine sur des auteurs sérieux et montrer que nous restons ainsi dans la perspective de la tradition orthodoxe catholique.

que ce qu'il faut pour poser le pied ; être consolée ou être sèche et être tentée dans cette sécheresse ; être bien portante ou malade, ou maladive et forcée de languir des années... ; vivre longtemps, mourir bientôt, mourir sur l'heure, tout lui plaît. Elle veut tout parce qu'elle ne veut rien ; et elle ne veut rien parce qu'elle veut tout. Elle n'a pas le même goût à toutes choses : c'est impossible, et rien ne serait plus chimérique que de vouloir y arriver. Elle sent, elle souffre en sa nature. Le sens humain trouve, à bon droit, que c'est là une vie de martyre ; il le crie souvent. Le sens chrétien répond : Tant mieux... N'écoutant donc pas ce qu'elle sent, et faisant bon marché de sa peine, elle est prête à tout, et livrée à tout par avance. Si d'autres ont plus de grâce et apparemment plus de vertu, elle n'a garde d'en être jalouse ; elle s'en réjouit plutôt pour Dieu et pour la sainte Eglise, et le degré de gloire où elle aspire est justement celui auquel Dieu l'a destinée. Ses misères, ses imperfections la laissent sereine et presque joyeuse. Les fautes qu'elle a commises, quoiqu'elle les déteste en elles-mêmes, elle accepte de les avoir commises, et se trouve très contente de relever ainsi, par des ombres plus ou moins épaisses, la splendeur de la grâce, et cette divine miséricorde dont rien ne parvient à la faire douter.

« Et ce n'est pas seulement sa volonté qui est toute livrée..., c'est son esprit, c'est vraiment tout son être. Pour se prouver à elle-même que Dieu veut quelque chose, elle n'exige point des

démonstrations longues et régulières. Elle en juge tout simplement, à la bonne foi du sens chrétien, et, autant qu'elle le peut, par l'avis de ses supérieurs. Pour tous les événements de Providence, rien n'est plus clair : réserve faite de la différence entre ce que Dieu permet, et qui peut être mal en soi, et ce qu'il fait réellement, et qui est toujours bon, elle accepte ce qui arrive et s'y soumet d'un cœur paisible. Pour tout ce qui est commandé et réglé, c'est la même chose ; et là où il s'agit des vues et des impulsions secrètes de la grâce, elle va droit et avec confiance, sous le contrôle de la direction. Elle comprend qu'en ceci il n'est ni requis, ni possible de parvenir, avant d'agir, à l'évidence mathématique ; elle n'attend pas de la terre les pures splendeurs du ciel ; elle préfère de beaucoup ces clartés mêlées d'ombres, ces demi-jours de la foi qui, en lui laissant un sentiment plus bas, et, partant, plus vrai d'elle-même, lui fournissent l'occasion d'une confiance en Dieu plus aveugle et d'un abandon plus parfait. Elle est, du reste, très persuadée que Dieu peut la mener droit au but, même alors qu'elle a le soupçon de marcher de travers. Aussi, elle a peu de retours sur elle-même : à quoi bon ? On ne la voit jamais volontairement inquiète ; à peine si on peut dire qu'elle est prévoyante. Dieu est son œil et sa prudence. Le lendemain, pour elle, c'est uniquement, comme aujourd'hui, le bon plaisir du Père céleste. Elle ne cherche pas à en savoir plus long : que ferait-elle de plus ? On ne vit pas deux jours en un seul. Avant que

le soleil du bon plaisir divin illumine les choses, on ne s'aperçoit pas qu'elle les désire formellement. Tout ce que cette lumière sacrée n'éclaire point reste ténèbres pour son esprit, et néant pour sa volonté. Elle s'applique à ne toucher rien de créé, qui ne soit, comme dit son Jésus, *remonté jusqu'au Père céleste* [1], c'est-à-dire déifié par une vue de foi, et consacré pour elle par la sainte volonté de ce Père. Mais dès qu'une chose lui paraît ainsi divinement éclairée et consacrée, elle s'y porte avec zèle et s'y attache avec passion ; car l'amour est le fond de son état, et le secret de son apparente indifférence ; et c'est précisément parce que la vie, retirée de tout le reste, est toute concentrée là, qu'elle y est si intense. Chaque volonté de Dieu qui la touche émeut donc jusqu'aux entrailles cette âme qu'on dirait froide. Comme un enfant endormi que sa mère ne peut réveiller sans qu'il lui tende les bras, elle sourit à chaque vouloir divin, et l'embrasse avec une pieuse tendresse. Sa docilité est active et son indifférence amoureuse. Elle n'est à Dieu qu'un *oui* vivant. Chaque soupir qu'elle pousse et chaque pas qu'elle fait est un *amen* brûlant qui va se joindre à l'*amen* céleste et s'y accorde [2]. »

Ainsi donc, tout bien considéré, l'amour d'abandon réside dans la perte totale de notre volonté en celle de Dieu, dans la remise amoureuse, confiante, filiale, de notre vie entre ses mains, dans

[1] JEAN, XX, 17.

[2] Mgr GAY, *La Vie et les vertus chrétiennes. De l'abandon à Dieu*, tome II, p. 378 à 381.

une parfaite et sainte indifférence qui nous prépare à accepter les croix avant leur arrivée, nous invite à les bénir quand elles surgisssent, nous fait chanter un hymne d'actions de grâces quand elles nous ont meurtris.

« L'abandon, dit Bossuet, dans son livre sur les états d'oraison, est tout à la fois un amas et un composé des actes de la foi la plus parfaite, de l'espérance la plus entière, de l'amour le plus pur et le plus fidèle. » Ce n'est pas le désintéressement du blasé que rien ne touche plus parce que sa nature est incapable de vibrer au contact de la douleur ou de la joie, ni la passivité stérile du quiétiste situant la perfection dans une contemplation perpétuelle que rien ne peut plus troubler et ne demandant aucun effort pour la pratique des vertus ; c'est, au contraire, une attitude surnaturelle, à la fois active et passive, joyeuse et enthousiaste, pieuse et amoureuse, qui fait prononcer à tout moment et en toute circonstance, heureuse ou malencontreuse, les paroles de résignation, d'acceptation, d'allégresse désirées par Dieu : *Ecce ! Fiat ! Amen ! Alleluia !*

« Ne rien demander, ne rien refuser ! » disait judicieusement saint François de Sales. « Tout ce que vous voulez, ô mon Dieu, comme vous le voulez et dans la mesure où vous le voulez, pourrait-on dire de même, soit dans la joie, soit dans la croix, mais dans la paix toujours, pourvu que vous me donniez la grâce de correspondre aux vues de notre amour. »

Celui-là réalise, en conséquence, l'abandon, que

rien ne trouble, que rien n'abat malgré la peine, qui garde la sérénité au milieu des difficultés, des médisances, des calomnies, des dissentiments, des persécutions, des épreuves intérieures, qui souffre sans se plaindre, pleure sans gémir, sourit au milieu des larmes et n'a qu'un désir : se tenir dans l'attitude voulue par Dieu, toujours.

Pour en arriver là, il faut, on le conçoit, renoncer à soi-même et se dépouiller de tout ce qui n'est pas Dieu. Il faut, en quelque sorte, aller avec Jésus sur la voie du Calvaire et se montrer obéissant comme lui, jusqu'à la mort et la mort de la croix !

***

C'est là une des raisons pour lesquelles on peut, sans crainte, affirmer que l'abandon est l'attitude de l'âme victime. Les avis à ce sujet sont cependant partagés. Les uns placent l'état de victime avant l'abandon, sous prétexte que l'abandon est ce qu'il y a de plus élevé dans l'ordre surnaturel et que rien ne peut le surpasser ; les autres situent l'état de victime après l'abandon, parce que pour cet état, on s'avance de soi-même, semble-t-il, et qu'agir de la sorte c'est outrepasser l'abandon. Certains vont même jusqu'à prétendre que la vie de victime s'oppose à la pratique de l'abandon, et réciproquement.

Sans vouloir dirimer le débat, nous sera-t-il permis de faire ici quelques remarques ?

Et tout d'abord, *la vie de victime est-elle con-*

traire à l'abandon ? Il ne le semble pas. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler la distinction établie par les maîtres de la vie spirituelle entre la volonté de Dieu dite signifiée et sa volonté de bon plaisir. La volonté signifiée est celle qui nous est indiquée par les commandements de Dieu, ceux de l'Eglise et par nos devoirs d'état ; par les conseils évangéliques, les inspirations secrètes du Saint-Esprit, les saintes règles et les constitutions religieuses pour ceux qui vivent dans le service de Dieu. La volonté du bon plaisir, au contraire, est celle qui nous est révélée par les événements extérieurs [1]. La soumission à la volonté signifiée s'appelle l'obéissance, tandis que la soumission à la volonté de bon plaisir n'est autre que l'abandon. Qui ne voit dès lors que ces deux soumissions, loin de se contredire, peuvent aller de pair, puisqu'elles finissent par s'incliner toutes deux devant la volonté divine ?

Au surplus, saint François de Sales fait remarquer à ce sujet qu' « il y a des choses où il faut joindre la volonté de Dieu signifiée à celle de bon plaisir [2] », et il donne comme exemple le cas d'une maladie au cours de laquelle on doit se soumettre à la volonté de bon plaisir (abandon) par la patience et l'abnégation, en acceptant généreusement l'épreuve, et à la volonté signifiée (obéissance), en prenant les remèdes ou le repos prescrits par le médecin ou les supérieurs.

[1] S. François de Sales, *Amour de Dieu*, l. VIII, ch. x à xiii.

[2] *Idem*, l. IX, ch. vi.

Avec cette distinction, il semble qu'on puisse maintenant éclairer le problème. Se présenter en victime, en effet, n'est autre chose que se soumettre à la volonté signifiée ou obéir, car, comme nous l'avons dit ailleurs [1], la vocation de victime est un appel individuel et prochain formulé par l'Esprit-Saint, invitant certaines âmes vivant ordinairement dans le saint abandon à s'immoler entièrement afin de répondre plus spécialement à l'une ou même aux quatre fins du sacrifice : l'adoration, l'action de grâces, la demande, l'expiation ; et, conséquemment, y répondre, c'est faire acte d'obéissance, puisque la volonté signifiée se manifeste à nous par : 1° les commandements de Dieu, de l'Eglise et nos devoirs d'état ; 2° les conseils évangéliques ; 3° les *inspirations secrètes de l'Esprit-Saint* — la vocation de victime, telle que nous l'entendons, en est une ; — 4° les saintes règles et les constitutions religieuses pour ceux qui vivent dans le service de Dieu. Or, comme l'obéissance, selon la remarque de saint François de Sales, ne s'oppose pas à l'abandon, on ne voit pas en quoi l'état de victime serait contraire à la pratique de l'abandon.

Ce qui prête à équivoque, c'est que l'on croit ordinairement que l'abandon est complètement passif et qu'il supprime chez ceux qui le pratiquent toute initiative surnaturelle. Mais n'est-ce pas là une façon quiétiste ou semi-quiétiste, de con-

[1] Chapitre IV de la 2e partie : *La Vocation et le vœu de victime.*

sidérer l'abandon ? L'abandon, au sens catholique du terme, ne demande pas la passivité absolue et ne paralyse en aucune manière l'exercice du zèle. Il réclame la soumission à la volonté de bon plaisir avec l'accomplissement de cette volonté, sans s'opposer à la volonté signifiée.

Par ailleurs, il est bon de faire remarquer qu'il n'est nullement question, quand on parle des victimes, de ces âmes audacieuses et téméraires qui s'avancent de leur propre chef dans cette voie difficile, sans appel du Saint-Esprit et sans contrôle du directeur. Si ces âmes sont victimes, elles ne le sont que de leur imagination, sans l'être au point de vue surnaturel. Pour devenir victime, il faut être appelé de Dieu, recevoir l'assentiment du directeur et faire seulement ensuite le pas décisif par l'oblation ou le vœu de victime. C'est seulement après avoir envisagé la question sous cet angle qu'on peut dire qu'il n'y a pas d'opposition entre la vie de victime et la pratique de l'abandon, parce qu'il n'y a pas d'opposition entre l'obéissance et l'abandon.

Et maintenant, l'état de victime précède-t-il ou suit-il l'abandon ?

Ici encore les discussions semblent provenir d'un manque de précision dans la doctrine ou d'une insuffisance de distinctions. Les deux opinions en présence paraissent irréductibles. Toutefois ne pourrait-on pas essayer de régler le différend par la conciliation en affirmant que

l'âme victime doit vivre dans l'abandon et que l'état de victime ne précède ni ne suit l'abandon, mais lui est concomitant ou parallèle ? Cette réponse, paradoxale à première vue, correspond cependant à la réalité surnaturelle.

Pour le comprendre, poursuivons l'analyse et allons jusqu'au bout de la question.

Quand la vocation de victime se manifeste-t-elle ? En d'autres termes, quand Dieu demande-t-il à une âme de s'offrir en victime pour parachever au cours des siècles la Passion du Sauveur et s'associer d'une façon intime au sacrifice rédempteur ? C'est ordinairement [1] au terme de la vie spirituelle, au moment où l'âme, arrivée à se dépouiller totalement de sa volonté propre, a pris l'habitude de se soumettre à la volonté de bon plaisir par la pratique de l'abandon ; c'est même pour ce motif que la plupart des auteurs situent l'état de victime postérieurement à l'abandon.

Mais, parce que Dieu invite une âme à une plus grande immolation, en la sollicitant de s'avancer dans la voie des victimes, alors qu'elle vit dans l'abandon, lui demande-t-il pour cela de quitter l'abandon ? Nullement. En répondant à cet appel, l'âme, en effet, ne fait qu'obéir à

[1] Nous disons : ordinairement, car il peut se présenter des cas où Dieu, même au début de la vie spirituelle, sollicite certaines âmes, puis les amène ensuite à accepter et à vouloir son bon plaisir. Ces cas sont tout à fait exceptionnels. Le plus souvent la vocation de victime ne se manifeste qu'au sommet de la vie surnaturelle, quand l'âme est avancée en perfection.

la volonté signifiée (inspiration secrète du Saint-Esprit), sans s'écarter de la volonté de bon plaisir (événements extérieurs). Il n'y a pas d'opposition, nous l'avons vu, entre la volonté signifiée et la volonté de bon plaisir, parce qu'il n'y a pas d'opposition entre l'obéissance et l'abandon. Dès lors, une âme qui se présente en victime, sur la demande de Dieu, ne sort pas de l'abandon.

Voici, d'ailleurs, comment se présentent les faits, par ordre chronologique. 1° L'âme vit dans l'abandon ; 2° Dieu lui demande de s'offrir en victime ; 3° l'âme, pour plaire à Dieu, s'avance vers l'holocauste surnaturel ; 4° elle continue ensuite comme par le passé, après l'offrande, à pratiquer l'abandon par l'acceptation des épreuves que lui réserve la vie de victime. En résumé, tout en se conformant *habituellement* à la volonté de bon plaisir, elle accomplit *momentanément* un acte commandé par la volonté signifiée, sans s'éloigner de l'abandon. Elle doit, en effet, après son oblation et son vœu de victime, continuer à vivre dans l'abandon, et c'est pour ce motif que nous disions antérieurement que l'abandon est l'attitude de l'âme victime.

Ainsi donc, l'état d'hostie ou de victime ne se place ni avant, ni après l'abandon, mais s'y adapte simplement. Si dans notre ouvrage : « *Montée ascétique de l'amour de Dieu* [1] », nous avons situé l'amour de victime après l'amour

[1] Chez l'auteur : 8, rue de la Houppe-du Bois, Fourmies (Nord). Prix : 4 fr. — Franco : 4 fr. 30.

d'abandon, c'est qu'il fallait, dans une classification des différentes formes de l'amour de Dieu, donner une place à chacune de ces formes, mais nous n'entendions pas exalter l'état de victime au détriment de l'abandon. Du reste, par ces remarques, nous ne prétendons pas trancher le différend, mais apporter notre collaboration à la solution du problème, laissant aux auteurs compétents la liberté de se prononcer et de fixer définitivement la question.

***

Quoi qu'il en soit, nous invitons les âmes victimes qui veulent réaliser pleinement leur vocation, à se tenir toujours dans l'attitude de l'abandon. Comme Jésus, elles doivent s'immoler au bon plaisir divin et accepter toutes les épreuves qui leur sont réservées. Comme Marie, qui s'associe aux mystères de la vie de son Fils par une docilité constante, elles doivent à tout moment prononcer leur *fiat*. Comme saint Jean qui, à la Cène, reposa sur la poitrine du divin Maître pour en connaître les secrets, elles doivent amoureusement s'appuyer sur le Cœur du Sauveur pour en saisir la volonté. Cette attitude leur donnera ensuite la force de monter à leur tour au Calvaire pour prendre part au sacrifice du divin Crucifié. Et si, par une attention perpétuelle à répondre au bon plaisir divin, elles font de toute leur vie un holocauste surnaturel, elles pourront, à leurs derniers moments, répéter en

toute sincérité les paroles que Jésus adressait à son Père quelques instants avant sa mort : « Mon Père ! Je remets mon âme entre vos mains ! »

Que l'abandon détermine donc leur ligne de conduite, et puisque certains auteurs donnent de cette vertu des « actes » ou formules pour inviter les âmes à la suivre dans le détail de leur vie, nous ne pouvons mieux faire, pour clore ce chapitre, qu'imiter leur exemple, en citant l'acte d'abandon de sainte Jeanne de Chantal et celui du vénérable Père Pignatelli, qui fournissent en quelques phrases le résumé de la doctrine.

« O bonté souveraine de la souveraine Providence de mon Dieu, dit sainte Chantal, je me délaisse pour jamais entre vos bras ! Soit que vous me soyez douce ou rigoureuse, menez-moi désormais par où il vous plaira. Je ne regarderai point les chemins par où vous me ferez passer, mais vous, ô mon Dieu, qui me conduisez. Mon âme ne trouve point de repos hors des bras et du sein de cette céleste Providence, ma vraie mère, ma force et mon rempart. C'est pourquoi je me résous, moyennant votre aide divine, ô mon Sauveur, de suivre vos désirs et vos ordonnances, sans jamais regarder ou éplucher les causes pour quoi vous faites ceci plutôt que cela ; mais, à yeux clos, je vous suivrai selon vos volontés divines, sans rechercher mon propre goût. C'est à quoi je me détermine, de laisser tout faire à Dieu, ne me mêlant que de me tenir en repos entre ses bras, sans désirer chose quelconque que selon qu'il m'incitera à désirer, ô mon Dieu,

vous suppliant de le bénir ; entreprenant le tout, appuyée sur votre bonté, libéralité et miséricorde, en la totale confiance en vous et défiance de moi et de mon infinie misère et infirmité. »

L'acte du vénérable Père Pignatelli convient peut-être mieux encore aux âmes victimes à cause du caractère d'union intime au Christ-Rédempteur qu'il préconise. Le voici : « O mon Dieu, je ne sais pas ce qui doit m'arriver aujourd'hui, je l'ignore tout à fait ; mais je sais certainement que rien ne pourra m'arriver que vous ne l'ayez prévu, réglé et ordonné de toute éternité : cela me suffit. J'adore vos desseins impénétrables et éternels, et m'y soumets de tout mon cœur ; je veux tout, j'accepte tout, et j'unis mon sacrifice à celui de Jésus-Christ, mon divin Sauveur ; je vous demande, en son nom, et par ses mérites infinis, la patience dans mes peines, et une soumission parfaite et entière à tout ce qui m'arrivera selon votre bon plaisir. Ainsi soit-il ! »

CHAPITRE DEUXIÈME

Les Armes de l'Ame Victime.

Les " Ames Hosties ", les " Ames Victimes ", en s'unissant à Jésus au sommet du Calvaire et à Marie au pied de la croix pour parachever au cours des siècles le sacrifice rédempteur, n'ont qu'un désir : procurer la gloire de Dieu et opérer le salut des âmes.

Mais pour y parvenir elles doivent utiliser les moyens adaptés à cette fin. Il ne suffit pas, en effet, de se présenter pour l'holocauste surnaturel et ensuite de demeurer oisif ; il faut, au contraire, réaliser de façon concrète l'état de victime et travailler à son affermissement perpétuel. Cet état, du reste, comme nous l'avons déjà fait remarquer, est à la fois actif et passif. Il demande de la part de l'âme qui l'ambitionne, avec la passivité requise pour l'acceptation des épreuves de la vie spirituelle, une activité constante pour accomplir les actes de la vie chrétienne. C'est cet aspect particulier de la vie victimale, à savoir, le côté actif, que nous allons envisager au cours de ce chapitre, nous réservant d'en considérer le côté exclusivement passif ou mystique dans les deux chapitres suivants.

Et quelles sont les armes de l' " âme victime " ? En d'autres termes, quels moyens doit-elle employer pour atteindre son but ? Comme nous l'avons déjà fait pressentir, ils se ramènent à trois : la prière, la souffrance et le zèle, que nous allons envisager du point de vue surnaturel.

* * *

La **prière !** Point n'est besoin de rappeler ici les généralités qui la concernent. Saint Augustin la définit : " un regard affectueux de l'âme vers Dieu [1] ", saint Jean Chrysostome : " un colloque avec Dieu [2] ", saint Jean Damascène : " une ascension de l'âme vers Dieu [3] ".

Que l'âme victime doive prier, cette obligation est fort compréhensible puisque sa fonction est de s'unir à la grande Victime dans sa prière et son sacrifice. « Veillez et priez, afin de ne pas entrer en tentation [4] », dit Jésus à ses apôtres au jardin de Gethsémani. « Il faut toujours prier sans jamais se lasser [5] », affirmait-il dans sa vie publique. « En vérité, je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père, en mon nom, il vous l'accordera. [6] » « Demandez et vous recevrez ; cherchez et vous trouverez ; frappez et l'on vous ouvrira ; car quiconque demande, reçoit ; qui cherche, trouve, et l'on ouvrira à qui aura frappé [7]. » Ainsi donc,

[1] Serm. IX, n. 3. — [2] *Hom.*, 30 in Gen. — [3] *De Fid. orth.*, l. 3, c. 24. — [4] Math., XXVI, 41. — [5] Luc., XVIII, 1. — [6] Joan., XIV, 13. — [7] Luc., XI, 9, 10.

au dire du Sauveur, la prière est efficace par elle-même et l' " âme victime " qui sollicite avec confiance la gloire de Dieu et le salut des âmes est exaucée en proportion de ses mérites.

Mais s'il est inutile de rappeler les généralités qui se rapportent à la prière, il est bon de voir de quelle manière on peut la développer et la parfaire. Il y a, en effet, plusieurs sortes de prières : la prière vocale, dans laquelle le corps a autant de part que l'esprit ; la prière mentale ou méditation, dans laquelle l'intelligence tient la première place : l'oraison affective, dans laquelle le cœur joue le principal rôle ; et enfin, la contemplation ou oraison mystique. Nous ne parlerons pas ici de ce dernier genre d'oraison, puisque, n'envisageant au cours de ce chapitre que le côté actif de la vie victimale, nous aurons à le considérer ultérieurement. Disons seulement que des trois premières formes de prière : prière vocale, méditation, oraison affective, la plus belle et la plus féconde est la troisième, susceptible de conduire très rapidement les âmes à un plus grand amour de Dieu, et cependant, trop fréquemment méconnue parce qu'on s'arrête ordinairement à la prière vocale ou à la méditation.

Que l'" âme victime ", en conséquence, ne se contente pas seulement de la prière vocale — elle doit cependant s'y appliquer à certains jours, car il est bon que le corps participe à la prière ; —

qu'elle ne s'arrête pas non plus exclusivement à l'oraison discursive, où l'esprit se fixant sur les grandes vérités se les assimile pour obtenir une psychologie chrétienne ; mais qu'elle aille plus loin et prie surtout avec son cœur, dans l'*oraison affective*, afin de mieux aimer son Dieu.

Point n'est besoin de parler ici longuement de cette espèce d'oraison, qu'on pourra voir traitée, dans certains manuels. Disons seulement que la grande préoccupation de l'âme n'y est plus de discourir avec l'intelligence sur les vérités religieuses comme dans la méditation, mais de s'attacher directement à Dieu par le cœur. Dans cette oraison, l'âme se sert de quelques pensées, qui servent de base à sa prière, puis se fixe immédiatement sur l'objet de son amour. De cette façon, sans trop se servir de livre, elle aime plus qu'elle ne pense et n'a plus qu'un désir : rester dans le silence afin de mieux goûter les charmes de son Bien-Aimé.

Cette oraison, ordinairement pleine de suavités, n'est pas toujours dépourvue de souffrances. Elle peut au contraire apporter de pénibles douleurs causées par un plus grand amour de Dieu.

Parfois l'âme y ressent une peine extrême de ses fautes passées, y souffre du désir d'acquérir une vertu qui lui paraît difficile à pratiquer, ou encore verse d'abondantes larmes en face des souffrances qu'a endurées Notre-Seigneur. Ces différentes douleurs produisent en elle d'excellents résultats, qui la portent à une plus grande fidélité dans le service de Dieu. La

première de ces douleurs apporte, avec une grande horreur du péché, une haine extrême du monde ; la seconde opère l'humilité dans l'âme et procure petit à petit la vertu désirée ; la troisième produit ordinairement un plus grand amour de la croix.

On comprend que cette oraison avec ses avantages convienne particulièrement à l' " âme victime ". Toutefois si celle-ci veut encore développer davantage sa piété, elle joindra à l'oraison affective l'*exercice de la présence de Dieu.*

Cette pratique, préconisée par tous les saints, réside dans un souvenir permanent de Dieu vivant en nous par la grâce. Très sanctifiante en elle-même, elle ne s'acquiert pas sans peine. Comme elle consiste, en effet, dans une habitude acquise, il faut pour l'obtenir accomplir de nombreux actes qui demandent quelque effort ; mais, si elle exige à l'origine une attention perpétuelle, que de douceurs n'apporte-t-elle pas à l'âme qui s'y adonne. Vivant dans une intimité constante avec la sainte Trinité, elle se recueille en sa présence et goûte les charmes du divin amour.

Parmi les moyens propres à la créer, les auteurs spirituels citent le recueillement et l'usage des oraisons jaculatoires.

Qu'il faille *se recueillir* pour parvenir à cette vie, c'est fort compréhensible, car au milieu des

vains bruits de la terre, l'esprit se laisse facilement absorber par l'agitation extérieure, tandis que dans le silence il se repose plus aisément en Dieu. Il n'est pas toujours commode, il est vrai, de se retirer du monde ; mais, malgré les obstacles, l'âme doit s'efforcer de se faire, au sein des bruits de la vie journalière, une sorte de solitude à l'exemple de sainte Catherine de Sienne, qui, empêchée par ses parents de se livrer à ses exercices de piété, s'était créé au centre de son âme une cellule intérieure où elle vivait avec son Bien-Aimé.

Les *oraisons jaculatoires*, qui, comme le mot l'indique, sont des javelots spirituels lancés par l'âme vers Dieu, sont également utiles au développement de cet exercice. Elles consistent en des paroles ardentes, de pieuses aspirations et des élans du cœur, qui montent continuellement vers l'Eternel. Saint François de Sales les recommande tout particulièrement aux âmes qui aspirent à la vraie dévotion.

« Soyez sûre, dit-il à Philotée dans son " Introduction à la vie dévote ", que si votre esprit s'accoutume à entrer de la sorte en de familières communications avec Dieu, il se trouvera bientôt comme tout parfumé de ses perfections ; et ce n'est pas là une chose fort difficile, car on peut très bien entremêler cet exercice aux affaires et aux occupations du siècle, sans que celles-ci en souffrent aucunement. Il ne faut, en effet, soit dans la retraite, soit dans les oraisons jaculatoires,

que quelques petits et courts élancements du cœur, et certes, loin qu'un tel exercice entrave et gêne notre action, il n'est propre au contraire qu'à l'avancer et à l'aider beaucoup. Le pèlerin qui prend un peu de vin pour se réjouir le cœur et se rafraîchir la bouche, s'arrête, il est vrai, quelque peu, mais il ne perd pas pour cela son temps ; car il prend des forces pour continuer sa route, et ne s'arrête que pour mieux aller [1]. »

L'exercice de la présence de Dieu, ainsi entendu, tend merveilleusement à développer l'esprit de prière. Dans cette intimité, le souvenir de Dieu envahit l'âme et crée en elle une atmosphère surnaturelle, où elle s'épanouit avec bonheur. C'est dans cette joie suprême que saint François d'Assise jetait son cri d'amour : " Mon Dieu et mon Tout ! ", que sainte Thérèse répétait sa devise : " Dieu seul ! " que saint François Xavier, consumé de charité divine, redisait avec tendresse : " O très sainte Trinité ! "

Que " l'âme victime ", en conséquence, qui doit faire de son existence une prière continuelle unie à celle de Jésus dans sa vie victimale, accroisse de cette manière sa piété ; qu'elle aille à l'oraison, non par un désir de jouissance mais pour y rencontrer son Dieu ; qu'elle s'adonne non seulement à la prière vocale et à la méditation, mais à l'oraison affective et à l'exercice de la

[1] IIe partie, ch. XIII.

présence de Dieu. Ainsi plongée dans la vie intérieure, elle deviendra puissante sur le cœur du Très-Haut et capable de procurer, avec la gloire de Dieu, le salut des âmes.

* * *

A la prière, elle joindra la **souffrance.** Jésus n'a pas seulement prié pendant sa vie ; il s'est aussi immolé au Calvaire, s'étendant amoureusement sur le bois de la croix.

La souffrance ! que d'hommes la repoussent ou prennent prétexte de son existence pour blasphémer, quand en réalité ils devraient la bénir.

Evidemment, sous quelque aspect qu'elle se présente, elle semble toujours odieuse parce qu'elle paraît s'opposer à l'épanouissement de notre nature ; mais si, à première vue, elle déconcerte, il n'en est pas moins vrai qu'aux yeux de la foi elle apparaît non comme un mal à craindre et à fuir, mais comme un bien à désirer et chérir. Les martyrs et les saints, loin de la mépriser, l'ont exaltée et poursuivie avec enthousiasme.

Pour en découvrir la beauté, rappelons-en l'origine, révélons-en le sens et essayons de démontrer de quelle manière elle peut acquérir une réelle fécondité surnaturelle.

Adam et Eve, à l'origine, ne connaissaient pas la douleur. Créés dans un état de sainteté et de bonheur, ils ne souffraient ni dans leur corps,

ni dans leur intelligence, ni dans leur cœur. Ils vivaient au paradis terrestre dans une paix qui semblait devoir être perpétuelle.

Malheureusement, entraînés par l'esprit du mal, ils commirent le péché et perdirent du même coup toutes leurs prérogatives. Avant la chute, ils possédaient la vie surnaturelle, les dons préternaturels, les biens de la nature ; après le péché originel, ils furent condamnés à la mort éternelle, privés des dons préternaturels et blessés dans leurs facultés. A l'ordre et à l'harmonie, à la paix et à la joie succédaient le trouble et le désordre, la désolation et le malheur.

La souffrance n'apparut donc pour l'homme qu'après la faute originelle. A Eve qui avait incité son mari à manger du fruit défendu, Dieu dit : « Tu enfanteras dans la douleur », et à Adam qui avait également désobéi, il ajouta : « La terre sera maudite à cause de toi. Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. » C'était l'expiation qui commençait et allait peser si lourdement sur tous les hommes pour tous les siècles.

Mais à côté de ce caractère négatif et pénitentiel, la douleur présente un aspect positif et fécond. D'expiatrice et de réparatrice, elle est devenue transformatrice et sanctificatrice, car si elle apparaît, en premier lieu, dans le plan divin comme la sanction et la punition du péché, elle se montre, en second lieu, par une métamorphose étonnante opérée par Jésus, la source de notre rédemption. C'est par elle que le Christ

nous sauve et c'est aussi par elle que nous devons opérer notre salut. Ainsi, après avoir été la conséquence du péché, le résultat de notre égarement, la conclusion de notre révolte, elle se trouve être le point de départ de notre relèvement, le facteur de notre restauration, l'agent de notre sanctification. D'effet funeste elle devient cause sublime, et c'est à ce titre que nous pouvons la rechercher et la bénir. C'est pourquoi, l' " âme victime ", pour répondre à sa vocation, aimera la souffrance et en fera la compagne de sa vie.

Mais de quelles douleurs peut-il être question ici ? Comme, au cours de ce chapitre, nous n'envisageons que la partie active de la vie de victime, nous devons nous borner aux souffrances que les chrétiens sont susceptibles de s'infliger pour développer en eux la vie surnaturelle et acquérir de nombreux mérites.

A côté des croix que Dieu réserve selon les vues de sa Providence et qui atteignent le corps, l'esprit, le cœur et l'âme, — croix spéciales que nous étudierons plus tard dans la partie passive — il en est d'autres que les âmes généreuses s'imposent elles-mêmes et qu'on désigne sous le nom de mortifications ou mieux de pénitences corporelles. Le mot " mortification ", en effet, renferme un sens restreint ; il désigne, suivant l'étymologie, l'ensemble des exercices qui ont pour but de donner la mort aux éléments mauvais en nous pour permettre au bien de se développer et atteindre

la perfection, tandis que l'expression " pénitences corporelles " porte beaucoup plus loin et signifie l'ensemble des pratiques ayant pour fonction d'intensifier la vie surnaturelle. Les pénitences corporelles, en effet, remplissent un triple rôle : celui de dompter la chair et de mater les passions — c'est à proprement parler l'objet de la mortification ; — celui d'expier et de réparer, par le sacrifice volontaire, les fautes passées ; celui d'acquérir pour soi ou pour les autres, par des souffrances supplémentaires, de nombreux mérites. C'est sous ce dernier aspect que nous devons envisager l'efficacité de la douleur. Arrêtons-nous, en conséquence, aux croix de surérogation ou pénitences corporelles que l'âme victime peut s'imposer.

Ces pénitences sont celles que l'Eglise recommande à ses membres ou que les ordres religieux exigent de leurs sujets. De leur nombre sont tout d'abord le jeûne et l'abstinence, auxquels l'Eglise ajoutait autrefois les veilles ou vigiles, qui ont été ainsi appelées parce que la veille des solennités les fidèles passaient la plus grande partie de la nuit à chanter les louanges de Dieu, et qui ont été remplacées de nos jours par les adorations nocturnes du Très Saint Sacrement. Outre ces coutumes, il y a encore certaines attitudes suppliantes, comme celles de se mettre à genoux, de se prosterner sur le sol, de se tenir les bras en croix, pratiques qui portent à l'humilité et ont le grand avantage de nous unir à Jésus souffrant,

soit à Gethsémani dans son agonie, soit au Calvaire sur l'instrument de son supplice.

A ces pénitences s'ajoutent également celles qui consistent à porter directement sur le corps des vêtements ou des instruments de pénitence ou encore à se donner la discipline.

Parmi ces vêtements, le cilice a toujours été en honneur. C'est une étoffe de chanvre et de crins tissés ensemble, se présentant sous forme de deux grands carrés reliés par deux bandes à la façon d'un scapulaire et retombant, l'un sur le dos, l'autre sur la poitrine. Quant aux instruments de pénitence, ils consistent en chaînettes métalliques dont les extrémités des anneaux, recourbées en pointe, s'enfoncent, dans la chair, sans cependant la faire saigner nécessairement. On les porte à la taille, aux bras, aux jambes, d'où leur nom de ceintures et de bracelets que les âmes mortifiées considèrent comme les bijoux de la vie spirituelle.

Pour ce qui est de la discipline, sorte de fouet multiple, composé, soit de petites chaînes réunies à une autre plus forte qui sert à les brandir, soit de cordes nouées et armées parfois de pointes de fer, on se l'applique violemment et de nombreuses fois sur les parties charnues du corps en souvenir de la flagellation du divin Maître.

Inutile de dire que ces pieuses pratiques, excellentes en elles-mêmes, doivent êtres réglées par la prudence et la sagesse ; car si elles sont susceptibles de devenir une source de mérites,

elles peuvent aussi conduire à de graves dangers.

Le premier serait d'exténuer le corps au delà des limites permises. Certains ascètes, en effet, pour n'avoir pas su refréner leurs ardeurs, en sont venus à ne plus pouvoir supporter les pénitences les plus communes, ni remplir les devoirs les plus ordinaires de la vie chrétienne. Il est préférable de se modérer que d'exagérer dans ce domaine. « Généralement, dit saint François de Sales en parlant du sujet, il est mieux de garder plus de forces corporelles qu'il n'est requis, que d'en ruiner plus qu'il n'en faut, car on peut toujours les abattre quand on veut, mais on ne les peut pas réparer toujours quand on le désire [1]. »

Un autre danger serait de tirer de ces pénitences de vains sentiments de satisfaction personnelle qui pourraient être suivis de chutes lamentables ; car on a vu au cours de l'histoire de l'Eglise de nombreux pénitents qui, s'enorgueillissant de leurs austérités, furent ensuite entraînés aux turpitudes charnelles, Dieu ne leur permettant pas d asseoir leur vertu sur la présomption.

Pour éviter ces dangers, l' " âme victime " ne suivra pas dans ces pratiques son inclination personnelle, mais s'en remettra aux décisions de son directeur. Il est d'ailleurs des âmes qui ne peuvent se les permettre à cause d'une santé délicate, mais qui n'en sont pas moins susceptibles de devenir victimes de façon suréminente.

[1] Introduction, III[e] partie, ch. XXIII.

Ce sont les infirmes et les malades, que Dieu marque d'une façon spéciale du sceau de la croix.

A ces âmes, la mortification intérieure, de beaucoup préférable à la mortification corporelle, est seule permise. Qu'elles ne s'alarment pas, en conséquence, de la situation qui leur est faite ; car si elles acceptent avec courage les douleurs qui leur sont imposées et réclament de leur part une générosité constante, elles seront plus agréables à Dieu qu'à s'infliger de cruelles macérations.

Ainsi, comme on le voit par ces remarques, nous n'entendons nullement affirmer que les " âmes victimes " doivent nécessairement s'adonner aux pénitences corporelles. Dieu est le Maître de ses créatures et c'est à lui qu'il incombe de distribuer à chacun sa part de collaboration à l'œuvre de la rédemption des âmes. Aux uns il demande la générosité et l'ardeur dans la mortification corporelle ; aux autres, la patience et la douceur dans l'acceptation des croix qu'il inflige. L'idéal, d'ailleurs, n'est pas de choisir soi-même sa croix, mais d'agréer celle que Dieu nous réserve. Le tout est d'aimer la souffrance et de l'aimer dans la mesure où Dieu le demande à notre amour.

* * *

Enfin à la prière et à la souffrance, l'" âme victime " ajoutera le **zèle**. Puisque son ambition est de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, elle obtiendra, en dernier lieu, ce résultat par

l'exercice de l'apostolat, qui sera d'autant plus fécond qu'il aura été précisément préparé par la prière et le sacrifice.

Le zèle, en effet, n'est nullement opposé à l'épanouissement de la vie de victime. Sans doute, la note dominante de la vie victimale est l'esprit d'immolation ; mais il est des âmes qui peuvent, comme Jésus, unir à la fois la piété, la souffrance et le zèle.

Ce dernier, d'ailleurs, n'est qu'un aspect de la charité. Il consiste dans la recherche et la mise en pratique des moyens les plus aptes à toucher les âmes pour les amener par une plus grande sanctification à procurer la gloire de l'Eternel. Saint François de Sales le définit : « L'ardeur de la charité », car il a pour objet les intérêts éternels du prochain et ceux de Dieu.

Que les " âmes victimes ", en conséquence, s'adonnent aussi à l'exercice du zèle; mais qu'elles agissent toujours avec des vues surnaturelles. Le zèle, en effet, pour produire d'excellents résultats doit être surnaturel dans son principe, son objet, ses moyens et sa fin.

Il sera *surnaturel* dans son principe s'il vient de Dieu ; dans son objet, s'il tend directement au bien des âmes ; dans ses moyens, s'il compte plus sur l'assistance divine que sur ses propres industries ; dans sa fin, s'il procure réellement la gloire de Dieu et le bien des âmes. Le véritable

apôtre, d'ailleurs, n'agit qu'avec des vues éminemment chrétiennes. Dans son apostolat, il ne songe nullement à recueillir l'estime ou la louange qui pourraient résulter de son action, mais il pense aux intérêts de Dieu. Comme le psalmiste, il aime à répéter : « *Non nobis, Domine, sed nomini tuo da gloriam !* Non pas à moi, Seigneur, mais à votre nom donnez la gloire. » S'il travaillait avec des vues humaines, il se condamnerait lui-même et ne pourrait attendre aucun salaire de son labeur, puisque, comme le pharisien de l'Evangile qui priait, jeûnait et faisait l'aumône ostensiblement pour être remarqué des hommes, il aurait reçu, en ce monde, sa récompense.

Ainsi, le zèle doit être surnaturel.

Il doit être également *ardent*, c'est-à-dire se manifester avec flamme dans toutes les circonstances de la vie. Jésus, du reste, nous en a donné l'exemple. Il s'est comparé au bon pasteur qui court après la brebis égarée et ne craint pas de se meurtrir pour la ravir à son ennemi. Pour racheter les âmes, il s'est humilié, a souffert, est mort sur la croix. L'âme généreuse l'imitera dans son esprit de sacrifice.

Mais si le zèle doit être ardent, il faut aussi qu'il soit *prudent*, conduit avec sagesse sous le contrôle de la raison et de la foi.

Que d'ouvriers apostoliques, hélas ! échouent faute de bon sens, de tact ou de psychologie ! Certains demandent trop aux âmes, voulant les

amener à la plus éminente sainteté alors qu'elles ne sont appelées qu'à une perfection commune. D'autres, au contraire, restent en deçà des frontières qu'ils auraient dû franchir et laissent croupir les âmes sur les premiers degrés de la vie spirituelle. Avant d'aborder le prochain, il faut voir juste et ne pas se lancer inconsidérément dans des œuvres qui, excellentes en elles-mêmes, peuvent manquer le but parce qu'elles ne sont pas adaptées aux personnes ou aux circonstances.

Il est du reste dans le travail surnaturel un travers à éviter : celui de vouloir aller trop vite et de précéder Dieu outre mesure. L'apôtre n'est pas seul à agir. Il travaille en collaboration avec la grâce. C'est pourquoi si Dieu agit de façon manifeste, il faut activer le mouvement ; si au contraire la grâce paraît contrecarrée par les mauvaises dispositions de l'âme à convertir ou à faire progresser, il faut attendre et patienter. Vouloir précipiter la marche sans tenir compte de l'œuvre du Saint-Esprit, c'est aller à des désillusions et des mécomptes.

Le zèle enfin, pour demeurer surnaturel, doit être *persévérant*. Il n'est pas rare, hélas ! de rencontrer des âmes qui sont animées de grands désirs et semblent, par leurs qualités naturelles, appelées à produire d'excellents fruits, mais qui, à l'exemple de saint Pierre lors de l'arrestation de Jésus, abandonnent leur Maître à la première difficulté et rebroussent chemin. Pourquoi ces défaillances dans le travail apostolique ? Bien

souvent parce que ces âmes n'ont pas découvert le sens de l'épreuve, ni compris que toute œuvre surnaturelle doit être marquée du sceau de la contradiction et de la croix.

Chose étrange, l'échec peut quelquefois présager le succès. Au soir du Vendredi Saint, tout paraissait perdu pour la cause de Jésus et cependant, trois jours après, il se levait de son tombeau, glorieux et triomphant. Comme lui, les " âmes victimes " doivent savoir accepter l'épreuve. Qu'elles abandonnent, en conséquence, entre les mains de Dieu la somme de leurs mérites, sans s'inquiéter des résultats possibles. Evidemment elles ne doivent rien faire qui, humainement, compromettrait la réussite ; mais si l'insuccès se présente, qu'elles gardent leur sérénité et se réjouissent de voir Dieu sourire à leurs travaux, puisqu'il les marque du signe du salut : la croix. Tôt ou tard, il récompensera leurs efforts qui seront d'autant plus admirables en résultats qu'ils auront coûté de douleurs.

Telles sont, dans les grandes lignes, les idées qui doivent présider à l'exercice du zèle. Si les " âmes victimes " s'en inspirent, elles obtiendront de nombreux fruits surnaturels. Toutefois, au sujet de l'apostolat, nous tenons à leur faire remarquer, comme précédemment pour les pénitences corporelles, qu'elles ne doivent s'y adonner que dans la mesure voulue de Dieu. Il est des âmes, en effet, qui doivent se contenter d'être apôtres d'une façon très éloignée, par l'efficacité

de la prière et de la souffrance, si Dieu ne leur réclame pas, à cause de leur vocation, de leur état de santé ou de leur position sociale, un concours actif dans le travail apostolique. Dans ce cas elles n'ont qu'à s'incliner pour correspondre de leur mieux au bon plaisir de Dieu.

* * *

Et voilà brièvement décrites les trois armes que l'âme victime peut utiliser pour procurer la gloire de Dieu et opérer le salut des âmes. Ainsi que nous l'avons dit au début du chapitre, il en est qui sont susceptibles de les manier toutes ensemble, mais il en est aussi qui deviennent incapables de mener de front une vie de prière, de souffrance et de zèle.

Que doivent-elles faire ? Ce que Dieu exige d'elles selon leurs aptitudes et leurs aspirations spirituelles, en rapport avec les circonstances qui encadrent leur vie.

Il existe, du reste, plusieurs sortes de victimes. Certaines le sont dans l'exercice de la prière : ce sont les victimes d'adoration, de louange, d'action de grâces ; d'autres, dans une vie de souffrances : ce sont les hosties d'expiation et de supplication ; d'autres enfin, par la prière, la souffrance et le zèle : ce sont les victimes d'adoration, d'action de grâces, de demande, d'expiation, qui, à l'exemple de Jésus, réalisent dans leur vie les quatre fins du sacrifice.

Peut-être, en face de ces considérations,

certaines âmes voudront-elles tendre à l'épanouissement complet de la vie victimale. L'idéal est certainement enviable ; mais qu'elles se contentent de répondre aux vues de Dieu sur elles sans vouloir outrepasser leur vocation ni essayer de réaliser ce que Jésus ne réclame pas de leur amour.

D'ailleurs ce que nous venons d'envisager n'est que l'aspect actif de la vie de victime. Il en existe un autre plus sublime et plus fécond dans lequel l'homme doit surtout se tenir passif sous l'influence de l'action divine. La sainteté s'obtient par les efforts de l'homme et le concours de Dieu. Il en est de même de l'état de victime. L'homme doit y tendre par ses propres moyens ; mais lorsqu'il a accompli sa tâche, Dieu achève l'entreprise. Aussi, après avoir examiné le côté ascétique ou actif de la vie victimale, est-il bon d'en étudier le côté mystique ou passif. C'est ce que nous allons faire en envisageant l'oraison et les croix de l' " âme victime ".

CHAPITRE TROISIÈME

L'oraison de l'Ame Victime.

Au fur et à mesure que l'âme avance en perfection, son genre d'oraison se transforme et tend à une union plus intime avec le Créateur. L'âme ne prie plus du tout de la même manière au terme qu'au début de la vie spirituelle : petit à petit ses facultés, mieux exercées, se donnent à Dieu avec plus de facilité et de ferveur.

D'après les auteurs ascétiques et mystiques, nous l'avons déjà fait remarquer, les divers genres d'oraisons sont, par ordre de valeur, la méditation, l'oraison affective et la contemplation. La méditation ou oraison discursive est surtout un exercice de l'intelligence travaillant sur les vérités révélées ; l'oraison affective, une prière du cœur cherchant à rencontrer l'objet de sa tendresse ; la contemplation, un repos des puissances en Dieu, que l'homme est incapable de produire par sa propre industrie, mais qui est l'œuvre de l'Esprit-Saint lui-même.

C'est ce dernier genre d'oraison que nous voudrions considérer au cours de ce chapitre, car il devient normal que les " âmes victimes ", dont la vie se consume dans la prière et le sacrifice, soient introduites dans cette voie sublime et que Dieu leur fasse goûter, à certaines heures, au milieu de leurs tortures morales, les joies de sa présence et les ivresses de son amour.

Le sujet toutefois ne va pas sans présenter de grosses difficultés. La question de l'oraison mystique ou contemplative est vivement discutée à l'heure actuelle, et, malgré les travaux activement poussés de part et d'autre, le débat ne paraît pas encore définitivement clos. Quoi qu'il en soit, nous rangeant du côté de la thèse traditionnelle, nous essaierons, sans entrer dans le vif de la discussion, de préciser la notion de l'oraison contemplative, d'en indiquer les étapes et de signaler les dispositions qu'elle exige.

* * *

L'oraison mystique ou contemplative — plus spécialement désignée sous le terme de contemplation — n'est pas comme certains se l'imaginent une oraison extraordinaire du genre des grâces " *gratis datæ* ", comme la prophétie, le don des langues ou des miracles, dans laquelle on aurait nécessairement des visions et des révélations, mais une oraison normale et régulière à laquelle peuvent aspirer les âmes soucieuses de perfection.

Ce qui prête à équivoque, c'est que cette orai-

son, produite par Dieu lui-même, procure une certaine somme de jouissances d'un ordre très élevé et se manifeste dans la passivité, par le repos des puissances de l'âme, qui pour mieux goûter cette délectation et laisser Dieu agir, doivent se livrer et s'abandonner à l'influence directe des dons du Saint-Esprit.

Or, bien que l'homme ne puisse la produire, cette oraison n'est pas miraculeuse. Elle est peut-être rare, parce que les âmes par défaut de générosité ne se préparent pas suffisamment à la recevoir ou mettent obstacle à son apparition par leur égoïsme ou leur dissipation ; mais en réalité elle ne déborde pas les limites de la vie intérieure. Au contraire, elle en est l'aboutissement logique et il est permis d'affirmer que bien des âmes y seraient appelées par Dieu si elles s'étaient préparées à la recevoir par l'application intégrale des lois de l'ascétique chrétienne.

Mais EN QUOI CONSISTE CETTE ORAISON ?

Les auteurs mystiques répondent : dans une passivité spéciale, une attention simple, une union amoureuse qui procure une connaissance et un amour infus de Dieu accompagnés du sentiment de sa présence expérimentalement ressentie. Ecoutons à ce sujet les maîtres en la matière, c'est-à-dire : saint Jean de la Croix, sainte Thérèse et saint François de Sales.

« La théologie mystique, dit saint Jean de la

Croix, est la connaissance mystérieuse et surnaturelle de Dieu. Les personnes spirituelles la nomment contemplation [1] ». « L'âme parvenue à l'état contemplatif, écrit-il encore dans la *Montée du Carmel*, trouve un grand bien-être à demeurer seule avec Dieu, à lui donner son amoureuse attention, sans s'occuper d'aucune considération particulière et à jouir d'une paix, d'un calme, d'un repos intense. Dans cet état, la mémoire, l'intelligence, la volonté ne font aucun acte qui soit formel et raisonné, car dès que l'âme se met en présence de Dieu, elle entre en possession de cette connaissance confuse, amoureuse, pleine de paix et de calme [2]. »

« On sent dans cet attouchement, dit-il ailleurs, un avant-goût du paradis, quoiqu'on ne le sente pas dans un degré parfait et consommé. Cela n'est pas incroyable, puisque Dieu se peut donner en substance à l'âme, comme il s'est donné à plusieurs saints en cette vie. De là vient l'impossibilité à expliquer l'inconcevable délectation née de cette divine communication... Ces délices ont cela de propre, que celui qui les goûte en a quelque intelligence pour lui-même ; il les sent, il en jouit ; mais il est obligé de les cacher dans le silence, ne pouvant les expliquer... ; c'est pourquoi tout ce qu'on peut en dire est qu'il goûte par avance la vie éternelle. Car si en cette vie ce divin attouchement ne nous élève

[1] Cant., stroph. 26.
[2] *Montée*, II, 13-14.

pas à la même perfection que nous aurons dans la gloire des bienheureux, néanmoins il nous imprime le goût de la vie future et immortelle. Ainsi l'âme est d'une manière admirable participante des choses divines ; elle en sent les douceurs ; elle possède par une infusion surnaturelle la force, la sagesse, l'amour, la beauté, la grâce, la bonté, plusieurs autres biens célestes. Puisque Dieu est lui seul toutes choses, dès qu'il se communique à l'âme par ces sacrés écoulements de lui-même, il l'enrichit de tous ses dons, et elle les goûte dans un souverain degré d'excellence. L'abondance de ces grâces et de ces tendresses d'esprit se répand même sur le corps, et se glisse jusque dans la moelle des os, qui semble lui dire selon le langage de David : Seigneur, qui peut être semblable à vous [1] ? »

Sainte Thérèse, tout en se servant d'expressions différentes, est parfaitement d'accord avec saint Jean de la Croix. Dans cet état, la volonté humaine est, à son avis, unie à la volonté divine et goûte de ce rapport de véritables délices. Parfois, l'intelligence, l'imagination partagent la paix et le repos de la volonté ; parfois, au contraire, elles sont en proie à toutes sortes de distractions involontaires, sans toutefois faire sortir cette faculté de son application à Dieu.

D'ailleurs, pour sainte Thérèse, la contemplation consiste dans une opération divine qui, s'em-

[1] *Vive flamme de l'amour.*, str. 2, 4e vers.

parant de la volonté humaine, lui procure un bien-être inexprimable. Quand ce bonheur intime communiqué à la volonté rejaillit sur les sens, ce sont alors de vraies délices tout intimes et fort abondantes que la sainte appelle des goûts divins. L'âme a conscience d'être en présence de Dieu et peut jouir dans une union idéale des joies de ce suprême amour.

« Les personnes que Notre-Seigneur favorise d'une telle grâce, écrit-elle dans le *Chemin de la Perfection*, se trouvent dans la jouissance de ce bonheur sans savoir comment elles en jouissent. Elles se trouvent embrasées d'amour, sans savoir comment elles aiment ; elles trouvent qu'elles possèdent l'objet de leur tendresse, sans savoir comment elles le possèdent. Tout ce qu'elles peuvent faire est de connaître que l'entendement ne saurait aller jusqu'à s'imaginer, ni le désir jusqu'à souhaiter un aussi grand bien que celui dont elles jouissent. Leur volonté l'embrasse sans savoir de quelle manière ; et selon le peu que ces âmes sont capables de comprendre, ce bien est, à leurs yeux, d'un tel prix, que tous les travaux de la terre joints ensemble ne pourraient jamais le mériter. C'est un don que le Créateur du ciel et de la terre tire des trésors de sa sagesse et de sa toute-puissance, pour en gratifier qui il lui plaît [1]. »

Et la grande sainte fait remarquer qu'il existe une grande différence entre l'oraison contempla-

[1] *Chemin de la Perfection*, ch. XXV.

tive et les visions, phénomènes extraordinaires susceptibles de venir se greffer sur la contemplation, mais sans en changer la nature. Dans l'oraison contemplative, « l'âme ne se met pas plutôt en prière, écrit-elle, qu'elle trouve, ce semble, à qui parler ; elle comprend que Dieu l'écoute par les effets de la grâce intérieurement ressentis, par un ardent amour, par une foi vive, de fermes résolutions et une grande tendresse spirituelle. Cette grâce est sans doute un grand don à grandement estimer, parce que c'est une oraison très élevée, mais ce n'est pas une vision. Les effets seuls indiquent la présence de Dieu ; c'est une voie par laquelle il se fait sentir à l'âme [1]. »

La grande sainte essaie alors de préciser :

« Mais, me direz-vous, comment peut-il se faire que l'âme ait vu ou entendu qu'elle a été en Dieu et Dieu en elle, puisque durant cette union elle ne voit ni n'entend ? Je réponds qu'elle ne le voit point alors, mais qu'elle le voit clairement ensuite, quand elle revient à elle, non par une vision, mais par une certitude qui lui reste et que Dieu seul peut lui donner... Mais comment, me dira-t-on, pourrons-nous avoir une si grande certitude de ce que nous ne voyons point ? A cette objection je ne sais que répondre. Ce sont des secrets de la toute-puissance de Dieu qu'il ne m'appartient pas de pénétrer... Ne cherchons donc point à savoir de quelle manière ces choses

[1] *Vie*, ch. XXVII.

se passent, puisque, notre esprit n'étant pas capable de les comprendre, nous nous tourmenterions inutilement, et qu'il nous suffit de considérer le caractère infini de la puissance de celui qui opère ces merveilles [1]. »

Quant à saint François de Sales, il présente une pensée parallèle : « La contemplation, dit-il, n'est autre chose qu'une amoureuse, simple et permanente attention de l'esprit aux choses divines [2]. »

Lorsqu'il décrit le repos goûté par l'âme au cours de cette oraison, montrant la différence de recueillement qui existe entre celui de la méditation discursive et celui de la contemplation, il s'exprime en ces termes : « Je ne parle pas ici, Théotime, du recueillement par lequel ceux qui veulent prier se mettent en la présence de Dieu, entrant en eux-mêmes et retirant, par manière de dire, leur âme dedans leur cœur pour parler à Dieu ; car ce recueillement se fait par le commandement de l'amour, qui, nous provoquant à l'oraison, nous fait prendre ce moyen de la bien faire ; de sorte que nous faisons nous-mêmes ce retirement de notre esprit. Mais le recueillement duquel j'entends parler ne se fait pas par le commandement de l'amour, mais par l'amour même, c'est-à-dire, nous ne le faisons pas nous-mêmes par élection, d'autant qu'il n'est pas en notre pouvoir de l'avoir quand nous voulons

[1] Chateau, 5e D., ch. 1er.
[2] *Amour de Dieu*, liv. VI, chap. III.

et ne dépend pas de notre soin ; mais Dieu le fait en nous quand il lui plaît par sa très sainte grâce [1]. »

« Il arrive donc quelquefois, dit-il encore, que Notre-Seigneur répand imperceptiblement au fond du cœur une certaine douce suavité qui témoigne sa présence, et alors les puissances, voire même les sens extérieurs de l'âme, par un certain secret consentement, se retournent du côté de cette intime partie où est le très aimable et très cher époux... [2] »

« L'âme étant donc ainsi recueillie dedans elle-même en Dieu ou devant Dieu, ajoute le grand saint, se rend parfois si doucement attentive à la bonté de son Bien-Aimé, qu'il lui semble que son attention ne soit presque pas attention, tant elle est simplement et délicatement exercée : comme il arrive en certains fleuves qui coulent si doucement et également, qu'il semble à ceux qui les regardent ou naviguent sur eux, de ne voir ni sentir aucun mouvement, parce qu'on ne les voit nullement ondoyer ni flotter... Or, ce repos passe quelquefois si avant en sa tranquillité, poursuit-il, que toute l'âme et toutes les puissances d'icelle demeurent comme endormies, sans faire aucun mouvement ni action quelconque, sinon la seule volonté ; laquelle même ne fait aucune autre chose sinon recevoir l'aise et la satisfaction que la présence du Bien-Aimé lui

[1] *Amour de Dieu*, liv. VI, ch. VII.
[2] *Id.*

donne. Et ce qui est encore plus admirable, c'est que la volonté n'aperçoit point cette aise et ce contentement qu'elle reçoit, jouissant insensiblement d'icelui, d'autant qu'elle ne pense pas à soi, mais à celui dont la présence lui donne ce plaisir ; comme il arrive maintes fois que, surpris d'un léger sommeil, nous entrevoyons seulement ce que nos amis disent autour de nous ou ressentons les caresses qu'ils nous font, presque imperceptiblement, sans sentir que nous sentons.

Néanmoins l'âme qui en ce doux repos jouit de ce délicat sentiment de la présence divine, quoiqu'elle ne s'aperçoive pas de cette jouissance, témoigne toujours clairement combien ce bonheur lui est précieux et aimable, quand on le lui veut ôter, ou que quelque chose l'en détourne ; car alors la pauvre âme fait des plaintes, crie, voire quelquefois pleure comme un petit enfant qu'on a éveillé avant qu'il eût assez dormi, lequel, par la douleur qu'il ressent de son réveil, montre bien la satisfaction qu'il avait en son sommeil... Non, Théotime, l'âme ainsi tranquille en son Dieu, ne quitterait pas ce repos pour tous les plus grands biens du monde. »

Et le saint docteur ajoute : « Telle fut presque la quiétude de la très sainte Magdeleine, quand, assise aux pieds de son Maître elle écoutait sa sainte parole. Voyez-la, je vous prie, Théotime : elle est assise en une profonde tranquillité, elle ne dit mot, elle ne pleure point, elle ne sanglote point, elle ne soupire point, elle ne bouge point, elle ne prie point. Marthe, tout empressée, passe

et repasse dans la petite salle ; Marie n'y pense point. Et que fait-elle donc ? Elle ne fait rien, mais écoute. Et qu'est-ce à dire, elle écoute ? C'est-à-dire, elle est là comme un vaisseau d'honneur à recevoir goutte à goutte la myrrhe de suavité que les lèvres de son Bien-Aimé distillaient dans son cœur ; et ce divin amant, jaloux de l'amoureux sommeil et repos de cette bien-aimée, tança Marthe qui la voulait éveiller : Marthe, Marthe, tu es bien embesognée et te troubles après plusieurs choses : une seule chose néanmoins est requise ; Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée. Mais quelle fut la partie ou portion de Marie ? Demeurer en paix, en repos, en quiétude auprès de son doux Jésus [1]. »

On pourrait multiplier les textes, mais nous ne le ferons point, car nous ne voulons donner ici qu'une notion sommaire de l'oraison contemplative. Toutefois, pour résumer, nous pouvons affirmer avec M. le chanoine Saudreau, qui n'a pas peu contribué à remettre en honneur la saine théologie mystique, que « ce qui fait le fond, l'essentiel de la contemplation, c'est une union intime du cœur à Dieu, union amoureuse due non point à des considérations précises et raisonnées, mais à une connaissance de Dieu générale et indistincte, véritable don de la bonté divine. Cette union peut persister au milieu

[1] *Amour de Dieu*, liv. VI, ch. VIII.

des divagations de l'imagination et des écrits de l'entendement ; elle procure à l'âme un bien-être véritable, bien-être qui va parfois jusqu'à d'abondantes délices, et qui, d'autres fois, n'est qu'une satisfaction moins sensible, presque imperceptible quoique toujours réelle [1]. »

Telle est l'essence de la contemplation.

Comme cette oraison supérieure est produite par Dieu et que l'homme se trouve dans l'impossibilité de la réaliser, il est bon de se demander à quel moment de la vie spirituelle elle se manifeste et QUELS EN SONT LES SIGNES PRÉCURSEURS.

Les auteurs spirituels répondent qu'elle apparaît lorsque l'âme, entièrement dégagée du péché, a pratiqué généreusement toutes les vertus, s'est renoncée de toutes manières et vit dans un grand recueillement. Des symptômes cependant en signalent la réception prochaine. Saint Jean de la Croix les ramène à trois.

« Le premier, écrit-il dans la *Montée du Carmel*, est de reconnaître qu'on ne peut plus ni méditer, ni se servir de l'imagination, non pas absolument dans ses opérations naturelles, mais à l'égard de Dieu dans la contemplation surnaturelle, ou encore de ne trouver aucun goût ni aucune nourriture de l'âme comme auparavant, mais plutôt

[1] *Les degrés de la Vie Spirituelle*, liv. V, ch. VIII. *L'union amoureuse, fondement de la vie contemplative.*

d'y souffrir de l'aridité dans les choses où l'on avait coutume de nourrir les sens, et d'où on tirait du suc et de la pâture spirituelle...

Le second est pour l'homme spirituel de ne sentir nul désir d'appliquer l'imagination aux choses particulières, intérieures ou extérieures. Je ne parle pas pourtant des égarements de cette faculté, qui est si volage qu'au temps même de la récollection la plus sévère, elle va de tous côtés ; mais je veux dire seulement que l'âme ne prend aucun plaisir à employer l'imagination dans les autres choses.

Le troisième signe, le plus certain de tous, est pour l'âme de se plaire à demeurer seule en son fonds, à faire une attention amoureuse à Dieu, sans s'occuper d'aucune considération particulière, et à jouir d'une grande paix intérieure et d'un profond repos, sans faire aucun acte développé, étendu ou formel, soit de la mémoire, soit de l'entendement, soit de la volonté ; car elle est alors pénétrée d'une connaissance de Dieu générale et affectueuse sans concevoir rien de particulier, et elle se tient attachée à lui par les doux transports d'un amour paisible et dégagé de tout autre objet [1]. »

Ainsi l'âme passe insensiblement de la méditation ou de l'oraison affective à la contemplation, lorsque la méditation devient difficile ou impraticable, quand l'âme n'a plus aucun désir de fixer

[1] *Montée du Carmel*, liv. II, ch. XIII.

l'imagination sur aucun objet particulier, intérieur ou extérieur, et surtout lorsqu'elle se plaît à se trouver seule avec Dieu, fixant sur lui son attention affectueuse. A ces signes, fait remarquer le P. Garrigou-Lagrange, il faut ajouter, selon sainte Thérèse, le don total de soi-même à Dieu, le mépris de toutes les choses de la terre, une grande humilité et le désir du ciel.

Lorsque l'âme est arrivée à ce dépouillement total et à ce besoin intense d'intimité divine, Dieu l'introduit ordinairement dans les sentiers de l'oraison contemplative, et comme les " âmes victimes " pour réaliser leur vocation doivent tendre à cet idéal de renoncement et d'union à Dieu, il n'est pas téméraire d'affirmer que si elles en remplissent le programme, elles s'assoiront, elles aussi, à la table du sacré banquet où Dieu se donne dans des délices inexprimables à ses créatures qui se livrent entièrement aux flammes ardentes de son amour.

* * *

L'oraison contemplative est donc une oraison très élevée où Dieu fait sentir sa présence et procure des joies indicibles aux âmes qui ont le bonheur d'en jouir.

Mais CETTE ORAISON PRÉSENTE DE MULTIPLES DEGRÉS qui se différencient selon que l'union à Dieu est plus ou moins forte et que les facultés de l'âme sont plus ou moins liées à la divinité.

Les auteurs spirituels les classent diversement,

mais ils sont d'accord pour affirmer qu'ils se ramènent, dans l'ensemble, à trois principaux : la quiétude, l'union simple et l'union transformante ou mariage spirituel.

L'oraison de quiétude, la première de toutes, comporte elle-même trois degrés : le recueillement passif, la quiétude proprement dite et le sommeil des puissances, qui aux yeux de sainte Thérèse ne sont pas des oraisons différentes, mais les diverses modalités de la même oraison.

Dans le *recueillement passif surnaturel*, qu'il faut bien distinguer du recueillement actif, opéré par l'homme, Dieu vient en quelque sorte surprendre l'âme à l'improviste, non seulement pendant la prière, mais même au milieu des occupations les plus vulgaires. A ce moment, l'âme se trouve, pour ainsi dire, séparée des choses qui l'entourent, absorbée par la pensée encore confuse, mais très profonde de la présence de Dieu. « Ce recueillement, dit sainte Thérèse ne s'acquiert ni en se retirant dans des lieux obscurs, ni en fermant les yeux. Il ne dépend d'aucune chose extérieure, car les yeux se ferment d'eux-mêmes, sans que la volonté y ait part, et l'on se trouve dans une profonde solitude sans l'avoir cherché... Ce recueillement surnaturel est donc indépendant de notre volonté, et nous n'en pouvons jouir que quand il plaît à Dieu [1]. »

[1] *Château intérieur*, 4e D., ch. III.

Il se caractérise du reste par ce fait que les puissances, tout en étant recueillies du côté de Dieu, peuvent néanmoins agir, être dirigées par la volonté, à moins que Dieu ne les mette lui-même en repos, par l'oraison de quiétude. « Dans cet état, dit encore sainte Thérèse, on ne perd l'usage d'aucun de ses sens, ni d'aucune de ses puissances : on le conserve tout entier, mais uniquement pour s'occuper de Dieu [1]. »

Quant à la *quiétude proprement dite*, elle consiste dans une paix intérieure, un repos des puissances en Dieu. La grande réformatrice du Carmel, qu'il faut toujours consulter en ces matières, en fait une admirable description dans " le Chemin de la perfection " : « Je veux donc, mes filles, vous décrire cette oraison de quiétude, selon ce que j'en ai entendu parler et que Notre-Seigneur m'en a fait comprendre afin peut-être que je vous en instruisisse. Dans cette oraison, à mon avis, il commence à nous faire connaître que nos demandes lui sont agréables et qu'il veut dès ici-bas nous faire entrer dans la possession de son royaume, afin que nous le louions et sanctifiions et que nous travaillions de tout notre pouvoir à faire que les autres le louent et le sanctifient...

Dans cet état, l'âme comprend, bien autrement que par l'entremise des sens extérieurs, qu'elle est déjà proche de son Dieu et que, si elle s'en

[1] 2e relation au P. Alvarez.

approche tant soit peu davantage, elle deviendra, par le moyen de l'union, une même chose avec lui...

C'est comme un évanouissement intérieur et extérieur tout ensemble, durant lequel le corps voudrait demeurer sans remuer, comme le voyageur qui, presque parvenu au terme de son voyage, se repose pour y arriver ensuite avec plus de rapidité. Mais si le corps se trouve comblé de ce plaisir, celui de l'âme n'est pas moindre. Pour elle, la joie d'être si proche de cette fontaine céleste est si grande qu'avant même d'y boire, elle se trouve rassasiée. Elle n'a plus, lui semble-t-il, rien à désirer ; toutes ses puissances sont si parfaites qu'elles ne voudraient jamais sortir de cette heureuse tranquillité, et tout ce qui s'offre alors à elles ne peut que les importuner, leur paraissant les détourner de leur amour pour Dieu. En cet état, la seule volonté est captive, et là, rien n'empêche ces deux autres puissances, l'entendement et la mémoire, de penser auprès de qui elles sont ; mais pour elle, elle ne peut ressentir qu'une seule peine : se sentir capable de recouvrer sa liberté.

L'entendement voudrait ne pouvoir jamais considérer que cet objet ; et la mémoire, ne s'occuper que de lui seul. Ils le savent : c'est l'unique chose nécessaire, et toutes les autres ne servent qu'à les troubler. Ils voudraient que leur corps fût immobile parce que, leur semble-t-il, son mouvement leur ferait perdre leur tranquillité ; et ainsi ils n'osent remuer, à peine peuvent-ils

parler, et une heure se passe à dire le *Pater* une seule fois. Ils sont si proches de leur roi qu'ils espèrent au moindre signe l'entendre et être entendus de lui. Ils voient qu'ils sont auprès de lui dans son palais, et savent qu'il commence à les mettre en possession de son royaume.

En cet état, ils répandent quelquefois des larmes, non de douleur, mais de joie. Il leur semble qu'ils ne sont plus dans le monde, et voudraient ne le voir jamais, ni en entendre parler, mais voir et entendre seulement Dieu. Rien ne les peine, ni ne leur paraît capable de les peiner ; et enfin, tandis que ce plaisir dure, ces âmes sont si plongées et abîmées en Dieu, qu'elles ne peuvent comprendre qu'il y ait rien de plus à désirer, et diraient volontiers avec saint Pierre : Seigneur, faisons ici trois tabernacles [1]. »

Dans cette oraison cependant, comme le fait remarquer sainte Thérèse, la volonté seule est liée ; les autres facultés, qui gardent leur mouvement, peuvent l'importuner, mais elle reste attachée à Dieu et paraît sommeiller sans être entièrement endormie ou éveillée, à l'inverse de ce qui se passe, comme l'indique encore la Vierge d'Avila, au troisième degré de l'oraison de quiétude, le *sommeil des puissances*.

« De la quiétude procède ordinairement, dit-elle en effet, un sommeil, que l'on appelle sommeil des puissances, dans lequel elles ne sont

[1] *Chemin de la Perfection*, ch, XXXI.

pourtant pas absorbées, ni suspendues au point que l'on puisse qualifier cet état de ravissement. Ce n'est pas non plus entièrement l'union [1]. »

« Cette troisième sorte d'oraison est comme un sommeil de ces trois puissances, l'entendement, la mémoire et la volonté, dans lequel, bien que non entièrement assoupies, elles ne savent comment elles opèrent. Le plaisir y est incomparablement plus grand que dans l'oraison de quiétude ; et l'âme est alors tellement inondée et comme assiégée de l'eau de la grâce, qu'elle ne saurait passer outre, ni ne voudrait retourner en arrière, tant elle se trouve heureuse de jouir d'une grande gloire ; elle est comme une personne agonisante, qui, le cierge bénit en main, est prête à rendre l'esprit pour mourir de la mort souhaitée ; car, dans une oraison si sublime, l'âme ressent une joie qui va au delà de toute expression ; et cette joie me paraît n'être autre chose que de mourir presque entièrement à toute chose, pour ne posséder que Dieu seul ; c'est là la seule façon dont je puisse m'expliquer. L'âme ne sait alors ce qu'elle fait ; elle ignore même si elle parle ou se tait, si elle rit ou pleure ; c'est une heureuse extravagance, une céleste folie où elle s'instruit de la véritable sagesse, d'une manière qui la remplit d'une consolation inconcevable [2]. »

Cependant ce genre d'oraison n'est qu'une

[1] 2e Relation au P. Alvarez.
[2] *Vie*, chap. XVI.

quiétude très forte. « Ce n'était pas là, je le comprenais fort bien, continue la sainte, une union parfaite de toutes les puissances avec Dieu, mais l'âme lui était évidemment plus unie que dans l'oraison précédente [1]. » — « Les puissances sont presque entièrement unies à Dieu, mais elles ne sont pas tellement perdues en lui qu'elles n'agissent encore [2] », dit-elle encore.

En fait, le trait dominant de ces trois premiers genres d'oraisons, est qu'elles sont incomplètement passives, qu'en elles il y a prise de possession par Dieu de la volonté et parfois aussi des autres puissances, à un degré infime qui ne les captive pas entièrement. « Il ne me paraît pas, dit sainte Thérèse, que dans la quiétude les puissances de l'âme soient unies à Dieu ; il me semble seulement qu'elles sont plutôt comme enivrées et saisies d'étonnement à la vue des merveilles qu'elles découvrent... Cependant la volonté doit être unie, en quelque manière, à celle de Dieu [3]. » Ainsi, dans cette première catégorie, la volonté seule est liée et a le sentiment de cette union. Les autres puissances, entendement et mémoire, sont ou libres ou parfois comme engourdies dans un doux sommeil.

Il en est tout autrement dans l'**oraison d'union**, qui est la deuxième grande variété d'oraison

[1] *Vie*, chap. VI.
[2] *Ibid.*
[3] *Château.*

contemplative. « Ne vous imaginez pas, dit sainte Thérèse, que l'oraison d'union ressemble, comme la précédente, à un sommeil : je dis à un sommeil, parce que dans l'oraison des goûts divins ou de quiétude, l'âme, qui n'est ni bien endormie, ni bien éveillée, paraît sommeiller. Dans l'oraison d'union, l'âme, très éveillée à l'égard de Dieu et pleinement endormie à toutes les choses de la terre et à elle-même, se trouve tellement privée de tout sentiment que, le voulût-elle, elle ne pourrait penser à rien. Ainsi elle n'a point besoin de se faire violence pour suspendre son entendement : il paraît si mort, qu'elle ne sait, ni ce qu'elle aime, ni de quelle manière elle aime, ni ce qu'elle veut ; elle est absolument morte à toutes les choses du monde et vivante seulement en Dieu. Qu'une telle mort est douce et agréable, mes sœurs ! Douce, parce qu'elle détache l'âme de toutes ces puissances qui sont comme autant d'organes nécessaires pour agir tandis qu'elle est enfermée dans la prison de ce corps ; et agréable, parce que sans en être séparée elle s'imagine la quitter pour mieux s'unir à Dieu ; et je ne sais si, en cet état, il lui reste assez de vie pour pouvoir seulement respirer. Il me paraît que non ; ou qu'au moins, si elle respire, elle ne sait ce qu'elle fait. Son entendement voudrait s'employer à comprendre quelque chose de ce qui se passe en elle, et s'en trouvant incapable il demeure dans un tel étonnement que, sans force, il ne peut agir en nulle manière, à l'instar d'une personne qui tombe

dans une grande défaillance au point de paraître morte [1]. »

Sainte Thérèse a maintes fois essayé de préciser la différence qui existe entre la quiétude et l'oraison d'union, et, après examen des textes, il semble qu'on puisse fournir, avec le Père Lamballe [2], cinq caractères de cette oraison. En elle, les puissances de l'âme sont complètement absorbées ; la passivité est complète ; la présence de Dieu est parfaitement sentie à l'intérieur de l'âme ; l'âme a conscience d'être unie à Dieu ; au sortir de l'oraison, elle conserve la certitude d'avoir été en Dieu.

Passons en revue ces différents caractères et donnons les textes qui les confirment.

Tout d'abord, les facultés de l'âme sont absorbées dans la contemplation. « Ici, dit sainte Thérèse, toutes les puissances perdent leur activité naturelle et sont tellement suspendues qu'elles n'ont absolument aucune connaissance de leurs opérations. Si l'on méditait auparavant sur quelque mystère, il s'efface de la mémoire comme si jamais on n'y avait pensé. Lisait-on, on perd tout souvenir de sa lecture et on ne peut plus y fixer l'esprit. Il en est de même pour les prières vocales. Cet importun papillon de la mémoire voit donc ici ses ailes brûlées et il n'a plus le pouvoir de voltiger çà et là. La volonté

[1] *Château*, 5e D., ch. I.
[2] *La contemplation*, p. 174.

est sans doute profondément occupée à aimer, mais elle ne comprend pas comment elle aime. Quant à l'entendement, s'il entend, c'est par un mode qui lui reste inconnu et il ne peut rien comprendre de ce qu'il entend[1]. »

En second lieu, c'est la passivité complète. Les facultés n'agissent plus, mais sont unies au Dieu qui les ravit et absorbe. « Quand il y a union de toutes les puissances, dit encore sainte Thérèse, elles ne sont capables de quoi que ce soit : l'entendement est comme stupéfait de ce qu'il contemple ; la volonté aime plus que l'entendement ne conçoit, mais sans que l'âme comprenne ou puisse dire ni si elle aime, ni ce qu'elle fait ; à mon avis, la mémoire est alors comme si elle n'existait pas ; l'imagination, de même ; pour les sens, non seulement ils n'ont plus leur activité naturelle, mais on dirait qu'on les a perdus, et cela, je pense, afin que l'âme puisse être d'une manière plus intime au divin objet dont elle jouit.

Le troisième caractère de l'oraison d'union, avons-nous dit, consiste dans le sentiment de la présence de Dieu à l'intérieur de l'âme. « Il y a cette différence entre l'oraison de quiétude et celle où l'âme tout entière est unie à Dieu, dit encore la vierge d'Avila, que dans celle-ci l'âme n'a même pas à avaler l'aliment divin ; c'est Dieu qui le dépose dans son intérieur sans qu'elle sache comment. L'oraison de quiétude exige, semble-t-il, un léger travail ; mais il est accom-

[1] *Vie*, ch. XVIII.

pagné de tant de douceur qu'on ne le sent presque pas [1]. »

Quant au quatrième caractère, il réside en ce fait que l'âme se sent unie à Dieu. « Ce que je prétends exposer ici, c'est ce que l'âme sent dans cette divine union, qui fait que deux choses qui auparavant étaient distinctes et séparées, n'en font plus qu'une [2]. »

Enfin, le cinquième caractère donne à l'âme la certitude qu'elle a été en Dieu et Dieu en elle au cours de cette oraison sublime. « Je reviens à ce signe qui est le véritable, écrit la Sainte. Quand Dieu élève l'âme à l'union, il suspend l'action naturelle de toutes ses facultés, afin de mieux imprimer en elle la véritable sagesse. Ainsi, pendant qu'elle demeure unie à Dieu, elle ne voit, n'entend, ni ne comprend, mais ce temps est toujours de courte durée, et il lui semble plus court encore qu'il ne l'est en effet. Dieu s'établit lui-même dans l'intérieur de cette âme, de telle manière que, une fois revenue à elle, elle ne peut douter qu'elle n'ait été en Dieu et Dieu en elle, et cette vérité lui demeure si fermement empreinte, que même si elle passait plusieurs années sans être de nouveau élevée à cet état, elle ne pourrait oublier ni la faveur reçue, ni douter de sa réalité [3].»

Telle est l'oraison d'union. Il ne semble pas qu'elle puisse encore se parfaire, et cependant

[1] *Chemin*, ch. XXXIII. — [2] *Vie*, ch. XVIII. — [3] *Château*, 5e D., ch. I.

elle a son couronnement dans le mariage spirituel ou **union transformante**, dans laquelle l'union n'est plus seulement momentanée mais devient perpétuelle. Toutefois il est bon de préciser et de voir de quelle manière cette union devient permanente.

Donnons-en tout d'abord la caractéristique. « Il vous semblera sans doute, mes sœurs, dit sainte Thérèse, qu'après avoir tant parlé de ces voies spirituelles, je n'aie plus rien à en dire ; mais ce serait se tromper, parce que la grandeur de Dieu n'a point de bornes et que les actions issues de cette puissance n'en ont point davantage ; et qui pourrait entreprendre de raconter ses infinies miséricordes [1] ? » Puis, parlant du mariage spirituel ou union transformante, la sainte dit plus loin : « Quand il plaît à cette éternelle majesté d'honorer l'âme au point de contracter avec elle ce divin mariage, Dieu commence par la faire entrer dans cette septième demeure qu'il a choisie pour lui-même, et l'unit à lui d'une manière différente de celle des autres ravissements. Car si je ne doute point qu'il ne l'eût aussi unie à lui dans l'oraison d'union, il ne paraissait pas à l'âme qu'il voulût autant alors la faire entrer dans lui-même, comme dans son centre, si ce n'était sa partie supérieure. Mais il importe peu de savoir comment cela se passe ; il suffit de dire que l'âme, dans l'oraison

[1] *Château*, 7e D., ch. I.

d'union, se trouve, comme saint Paul lors de sa conversion, tellement privée de sentiment qu'elle ne voit, n'entend, ni ne comprend rien à la faveur qu'elle reçoit, parce que son extrême plaisir à se trouver si proche de Dieu suspend toutes ses puissances. Ici, il n'en va pas de même, parce que Dieu fait tomber les écailles de dessus les yeux de l'âme, afin qu'elle voie et comprenne quelque chose de la grâce accordée [1]. »

Sainte Thérèse, et il ne faut pas s'en étonner, est elle-même assez embarrassée pour décrire cette union sublime. « Cette faveur par laquelle Dieu se communique ainsi en un moment, est si élevée et si inconcevable, et la joie dont l'âme se trouve comblée si merveilleuse, que je ne sais à quoi les comparer. Tout ce que j'en puis dire, est qu'il veut lui faire voir en cet instant quelle est la gloire du ciel, d'une manière beaucoup plus sublime que par aucune vision et par aucun goût spirituel. Voici ce que j'en comprends : ce que j'ai dit être comme l'esprit de l'âme, *devient alors une même chose avec Dieu*, cet esprit suprême même, qui veut, par cette faveur sans égale octroyée à quelques personnes, montrer jusqu'où va son amour pour les hommes, qui le porte ainsi à s'unir à eux et les unir à soi de telle sorte qu'ils ne peuvent non plus se séparer de lui qu'il ne veut point se séparer d'eux, et les oblige par ce moyen à lui donner les louanges

[1] *Château*, 7e D., ch. 1.

méritées par son excessive bonté et sa grandeur infinie [1]. »

Saint Jean de la Croix est encore plus explicite. « Il s'établit entre la nature divine et la nature humaine, écrit-il dans le *Cantique spirituel*, une union si intime et une si parfaite communication de l'une à l'autre, que ces deux natures, Dieu et l'âme, tout en conservant leur être propre, semblent néanmoins se confondre l'une et l'autre en Dieu. Il est vrai que cet admirable effet ne peut en cette vie se produire dans toute sa plénitude ; toutefois ce qui se passe est au-dessus de toute intelligence créée et de toute expression de la langue humaine [2]. »

« Exprimer par des paroles ce que Dieu communique à l'âme dans une union si étroite, ajoute-t-il, c'est chose absolument impossible, comme de rien dire de Dieu qui en puisse donner une véritable idée. C'est le Seigneur lui-même qui se communique à l'âme par une gloire admirable qui la transforme en lui ; et il en résulte que Dieu et l'âme, dans cet état, ne sont qu'un, comme le cristal et le rayon de lumière qui le pénètre, comme le charbon et le feu qui l'embrase, comme les planètes et la lumière du soleil qui les éclaire [3]. »

Ainsi, cette union est tellement profonde qu'elle transforme l'homme au point de le ramener, semble-t-il, à l'état d'innocence, modifiant non

[1] *Château*, 7e D., ch. II. — [2] *Cant. spir.*, str. 22. — [3] *Ibid.*, 26.

seulement son âme mais encore ses passions et son corps. A la suite de cette métamorphose, « le corps, dit saint Jean de la Croix, est maintenant réglé selon le bon plaisir de Dieu dans ses sens intérieurs et extérieurs, dont toutes les opérations vont droit à lui. Les quatre passions de l'âme ne s'occupent plus que du divin objet, qui l'absorbe tout entière. Dieu seul, en effet, est toute sa joie et son espérance ; elle ne craint que Dieu, elle ne s'attriste que selon Dieu, toutes ses sollicitudes et ses désirs ne tendent qu'à Dieu. Tout son être est tellement appliqué à Dieu et concentré en Dieu, que les premiers mouvements de ses différentes facultés se portent naturellement vers Dieu, et, sans même qu'elle en ait conscience, s'élancent instinctivement en lui. L'entendement, la volonté, la mémoire se précipitent en Dieu comme entraînés par leur propre poids ; les affections, les sens, les désirs, les appétits, l'espérance, la joie, tout l'être intérieur dont l'âme peut disposer, gravite autour de Dieu avec une promptitude merveilleuse. Il en résulte que très souvent elle agit pour le Seigneur, s'occupe de lui et de ce qui le concerne, sans y songer et sans se souvenir qu'elle l'a fait. Son habitude d'aller à Dieu l'y conduit sans avoir besoin ni de l'attention, ni des efforts, ni même des actes fervents auxquels elle avait autrefois coutume de recourir au commencement de ses actions... [1]. »

[1] *Cantique*, str. XXVIII.

Ainsi l'âme va à Dieu naturellement, sans effort, et vit en union avec lui sans qu'il y ait cependant suspension continuelle des sens intérieurs et extérieurs. Cette union, en effet, n'empêche pas l'homme d'accomplir ses devoirs d'état, mais au contraire les facilite. C'est une intimité de tous les instants, dans laquelle l'âme conserve toujours le sentiment de la présence de Dieu et s'aperçoit que Dieu agit en elle plus qu'elle n'agit elle-même. « L'âme comprend encore mieux dans la suite, dit sainte Thérèse, par les effets de cette union qu'elle ne vit plus qu'en son céleste Epoux. Elle voit clairement, par certaines aspirations d'amour, secrètes mais très vives, que sa vie lui vient de son Dieu, et il lui est impossible d'en concevoir le moindre doute. »

Cette union cependant ne se manifeste pas toujours avec la même intensité. A certains jours même, elle semble disparaître. « Ne vous imaginez-pas, mes sœurs, dit encore sainte Thérèse, que les effets d'une oraison si sublime continuent toujours dans les âmes avec une même égalité. Notre-Seigneur, comme je l'ai dit, les laisse quelquefois rentrer dans leur naturel... Mais cela ne dure guère plus d'un jour ; et ce grand trouble, excité d'ordinaire par quelque occasion imprévue, fait connaître quel avantage c'est d'être en compagnie de son Dieu ; car il fortifie l'âme de telle sorte qu'au lieu de diminuer sa passion pour le service de Dieu, il semble au contraire l'augmenter.

Comme je viens de le dire, cela n'arrive que rarement, et seulement parce que Notre-Seigneur veut, pour tenir ces âmes dans l'humilité, leur remettre toujours devant les yeux qu'elles ne sont rien par elles-mêmes, afin que la connaissance de leur dette envers lui et la grandeur des faveurs reçues les obligent de plus en plus à le louer [1]. »

De plus, cette union n'est pas inamissible. Saint Jean de la Croix pense que par elle on est confirmé en grâce, mais pas au point de ne plus jamais pouvoir commettre de péché mortel. Sainte Thérèse est de son avis, demeurant, sur ce point, conforme comme lui à l'esprit du Concile de Trente.

Mais si cette union n'est pas inamissible et ne préserve pas définitivement du péché mortel, elle produit toutefois dans l'âme des effets admirables décrits encore par sainte Thérèse.

« Le premier, dit-elle, est un tel *oubli de soi-même*, que l'âme ne se connaît plus et qu'à peine elle sait si elle a l'existence. Le ciel, la terre, la vie, l'honneur et tout le reste s'effacent de l'esprit et de la mémoire, parce que l'âme n'est plus occupée qu'à procurer la gloire de Dieu...

Le second effet de cette nouvelle vie de l'âme est un *grand désir de souffrir*, mais un désir qui n'est point mêlé d'inquiétude, comme celui dont

[1] *Château*, 7e D., ch. IV.

j'ai parlé auparavant, parce que ces âmes sont si fortement attachées à la volonté de Dieu, qu'elles sont également satisfaites de tout ce qui peut lui plaire. Aussi, s'il veut qu'elles souffrent, elles en sont bien aise ; s'il ne le veut pas, elles n'en ont point de peine, comme elles en avaient auparavant ; et si elles sont persécutées, elles en ont tant de joie, qu'au lieu de vouloir du mal à leurs persécuteurs, elles les aiment encore davantage, sont plus vivement touchées de leurs maux, les recommandent à Dieu avec plus d'ardeur, qu'elles consentiraient de bon cœur, s'il lui plaisait, à accepter leurs peines pour les mettre en état de ne le plus offenser [1]. »

Le troisième effet est que *ces âmes ne désirent plus mourir pour jouir immédiatement de la présence de Dieu au ciel*, mais demandent à rester sur la terre pour souffrir et travailler à la gloire du Créateur. « Lorsque les âmes sont arrivées à l'heureux état dont je parle, dit encore sainte Thérèse, leur désir de le servir, de le louer et de profiter à quelqu'un est si grand que, non seulement elles ne souhaitent plus de mourir, mais elles voudraient que leur vie fût prolongée de plusieurs années, en souffrant toujours de très grands travaux, afin de contribuer en quelque chose, s'il était possible, à l'augmentation de son honneur [2]. »

Enfin le dernier effet consiste en ce fait que « *ces personnes n'ont plus alors de sécheresses ni*

[1] *Château*, 7e D., ch. III. — [2] *Ibid.*

de travaux intérieurs. Elles sont tout occupées de la pensée de leur Seigneur, et avec tant de tendresse qu'elles ne voudraient faire autre chose que de le louer[1]. »

L'union transformante est ainsi l'état le plus élevé de la vie spirituelle. En elle, toutes les actions humaines ne sont pas seulement le travail de l'âme métamorphosée par l'Esprit-Saint, ni l'œuvre unique de ce divin Esprit, mais l'opération commune de Dieu et de l'homme, l'homme agissant sous l'influence des dons du Saint-Esprit, Dieu manifestant librement sa puissance sans trouver d'opposition de la part de l'homme. Elle constitue l'état le plus enviable qu'on puisse ambitionner sur terre, puisqu'elle procure les joies les plus suaves qu'on puisse goûter en ce monde en attendant la béatitude éternelle.

***

Tels sont, rapidement décrits, les différents degrés de l'oraison contemplative, degrés que toute âme est appelée à gravir si Dieu lui fait l'honneur de l'introduire dans son intimité, mais qui, en réalité, sont rarement atteints, parce que les chrétiens manquent ordinairement de la générosité voulue pour se rendre dignes de cette faveur ou ne progressent plus suffisamment dans les sentiers de la vie spirituelle lorsque le divin

[1] *Château*, 7e D., ch. III.

Maître leur a fait sentir les premières tendresses de son amour.

Et cependant, nous l'avons dit antérieurement, la contemplation n'est pas une oraison extraordinaire débordant du cadre de la vie surnaturelle. Elle en est le point culminant et les âmes pourraient y parvenir si, après avoir franchi la voie illuminative, elles vivaient dans un perpétuel état de renoncement et de recueillement.

Les maîtres de la vie spirituelle disent, en effet, que ces deux dispositions sont celles qui favorisent le plus l'apparition des grâces mystiques ; aussi, pour terminer cette question de l'oraison contemplative, arrêtons-nous-y et considérons surtout le renoncement, qui est la plus importante des deux. Il ne s'agit pas, en effet, ici d'une immolation quelconque, mais d'un réel esprit de sacrifice. Quand un chrétien désire parvenir au terme de la vie spirituelle, il doit réaliser intégralement le programme de l'Evangile : se renoncer, prendre sa croix et suivre Jésus jusqu'au Calvaire. Ainsi donc que les " âmes hosties ", désireuses de remplir leur vocation, s'immolent de toutes manières et purifient leurs facultés, ce qui leur permettra de mieux s'unir à Dieu.

Qu'elles commencent par mortifier leur *intelligence*, cette faculté mobile qui peut leur être d'un grand secours, mais aussi leur nuire dans le travail de la sanctification. Elles obtiendront ce résultat en ne s'attardant pas aux questions mondaines ou en ne s'appliquant pas d'une façon

désordonnée aux études profanes, qui pourraient les distraire de l'objet qu'elles doivent contempler : Dieu et les vérités éternelles. Qu'elles se défient aussi de leur propre jugement, ne s'attachent pas trop à leurs idées personnelles et reconnaissent leurs erreurs quand on les leur signale, sachant également allier la charité à l'amour de la vérité quand on les contredit à tort.

La mortification de la *mémoire* n'est pas moins importante. Elles l'obtiendront en écartant de leur pensée le souvenir de faits anciens susceptibles de provoquer en elles des sentiments de haine ou de vengeance, des désirs de frivolité ou de gloire humaine, d'où naissent pour le moins, dit saint Jean de la Croix, des imperfections et trop souvent aussi des péchés véritables.

Quant à leur *imagination*, elles la tiendront en bride, éloignant de leur vie toute crainte excessive ou toute joie démesurée. Tantôt, en effet, par le jeu de cette faculté l'avenir peut apparaître sombre, soit que le tempérament porte à la mélancolie, ou qu'on ait de réels sujets d'inquiétude. Tantôt, au contraire, il peut se revéler brillant, soit qu'on le regarde avec un optimisme exagéré ou qu'on ait de vrais motifs de se réjouir. Or, ces deux attitudes peuvent être préjudiciables à l'âme, parce qu'elles sont capables de la faire sortir du calme et de la sérénité où elle doit vivre pour rester attachée à Dieu.

Mais la mortification à exercer spécialement est celle du *cœur*, car il importe de le détacher des

biens de ce monde et des joies des affections humaines pour le laisser s'unir à Dieu. Le renoncement aux biens de ce monde, en effet, est indispensable à l'âme qui désire devenir parfaite, car si elle n'est pas appelée à se lier par vœu à la vertu de pauvreté, du moins doit-elle en avoir l'esprit pour n'user des biens de la terre que dans la mesure où Dieu le permet. Quant aux joies apportées par les affections humaines, il faut aussi s'en détacher le plus parfaitement possible. Sans doute il est légitime d'aimer ses parents, ses supérieurs, ses inférieurs, son directeur, ses amis ; mais ces affections, pour pures et utiles qu'elles soient, peuvent devenir un obstacle à une haute perfection : la nature est capable d'y rechercher inconsciemment des satisfactions trop humaines. S'il est doux d'être entouré d'affection, de se sentir compris, soutenu, encouragé, de trouver des amis pour partager nos goûts, nos désirs, nos espérances, nos joies, nos peines, de voir les âmes répondre à notre dévouement, il n'en est pas moins vrai qu'à se complaire dans ces joies naturelles on s'écarte du parfait renoncement et que, pour progresser toujours dans la vertu, il faut parfois savoir se priver d'entretiens agréables et accepter généreusement de douloureuses séparations.

Quant au dépouillement de la *volonté*, il consiste surtout dans la mortification intérieure, qui nous invite à faire en tout la volonté divine. Saint François de Sales donne à ce sujet d'excellents conseils, en demandant aux âmes de pra-

tiquer en tout la sainte indifférence ou de vivre continuellement dans l'abandon. Nous avons suffisamment parlé de cette attitude supérieure de l'âme pour qu'il soit besoin d'y revenir ici. Disons seulement que l'abandon, qui est l'attitude de " l'âme victime ", lui permettra non seulement de vivre sa vie victimale, mais de progresser toujours dans les sentiers de la sainteté.

Enfin, au renoncement doit s'allier le recueillement, car l'oraison contemplative ne se manifeste ordinairement que dans la paix. Que les " âmes victimes ", en conséquence, après s'être renoncées entièrement, s'unissent à Dieu dans la plus grande intimité possible. Qu'elles le recherchent dans la prière, le poursuivent au milieu de leurs occupations les plus ordinaires, en d'autres termes, qu'elles vivent avec lui dans une vie de renoncement et de sacrifice. Si elles s'efforcent de s'immoler ainsi et de garder la paix au milieu des épreuves, Dieu répondra à leurs avances et les introduira dans les sentiers de son amour.

***

Il est vrai cependant que ces deux dispositions, renoncement et recueillement, ne sont pas toujours suffisantes pour provoquer l'apparition de l'oraison contemplative.

Cette oraison, en effet, ne se manifeste ordinairement qu'après la purification complète de l'âme, et comme celle-ci demande beaucoup d'efforts de

la part de l'homme, il n'est pas étonnant que Dieu intervienne lui-même pour la réaliser dans son intégralité. Il le fait parfois en envoyant à l'âme de multiples épreuves qu'elle doit supporter courageusement dans toutes les différentes parties de sa nature : corps, intelligence, cœur, volonté.

Ce sont ces différentes épreuves qui forment le lot de souffrances habituelles aux " âmes hosties ", que nous allons considérer dans le chapitre intitulé : " Les croix de l'âme victime. "

CHAPITRE QUATRIÈME

Les Croix de l'Ame Victime.

L'état de victime demande l'union au Christ-Rédempteur dans ses fonctions d'hostie, et comme cette union ne peut se réaliser que dans la souffrance, il est permis de dire que la vie de victime est une vie de sacrifice.

Toutes les victimes, d'ailleurs, furent des âmes immolées. Désireuses de suivre Jésus sur la voie du Calvaire, elles devaient à l'exemple du Maître s'étendre sur l'arbre de la croix.

Dans un précédent chapitre, nous avons envisagé les souffrances que les " âmes victimes " pouvaient s'imposer elles-mêmes par la pratique de la mortification ou l'exercice de la pénitence corporelle ; nous devons maintenant considérer celles que Dieu leur envoie et que les auteurs mystiques désignent d'une façon générale sous le nom de purifications passives.

Saint Jean de la Croix les divise en deux catégories. Examinant tout d'abord celles qui touchent la partie inférieure de notre être et qui ont pour fonction de nous détacher du créé, il les décrit dans ce qu'il appelle "la nuit des sens" ; puis considérant celles qui ont pour but de déta-

cher l'âme d'elle-même pour l'amener à l'union totale au Créateur, il les étudie dans ce qu'il nomme " la nuit de l'esprit ".

Il nous serait très facile de suivre l'illustre Maître dans cette merveilleuse énumération ; mais comme nous ne traitons pas ici exclusivement des choses de la mystique et que parmi les épreuves des " âmes victimes ", il en est qui ne sont pas à proprement parler des purifications passives, nous examinerons rapidement les différentes croix qui peuvent atteindre l'homme dans les diverses parties de son être : corps, intelligence, cœur, âme, et nous les désignerons sous les noms de croix physiques, croix intellectuelles, croix morales, croix surnaturelles.

***

Les premières de ces croix ou **croix physiques** sont celles qui atteignent notre corps. Ce sont les maladies et les infirmités, qui à tout moment peuvent s'abattre sur notre vie.

De nombreuses " âmes victimes " ont eu à les expérimenter : les unes ne jouissent que d'une médiocre santé au milieu d'occupations nombreuses ou de devoirs difficiles ; les autres ont à supporter de pénibles infirmités comme la cécité, la surdité, la paralysie ; d'autres encore sont affligées de maux étranges relevant non plus seulement de l'ordre naturel, mais du domaine surnaturel.

Quand une âme est ainsi frappée dans son

corps, elle n'a qu'à s'incliner devant la volonté divine. Sans doute il en coûte d'être éprouvé dans sa santé et de devenir à charge à son entourage ; mais si ces épreuves sont pénibles, elles sont capables de procurer l'occasion de nombreux mérites. Combien se sont sauvés et sanctifiés parce que, à cause de leur faible santé, ils ne purent s'engager dans la voie du péché !

La maladie, du reste, a fait de très grands saints. Pour en comprendre la fécondité, il faut l'envisager à la lumière surnaturelle. La souffrance est un don de Dieu, dit le Père Rodriguez : « Il nous l'envoie pour éprouver notre vertu ou pour nous corriger de nos défauts ; pour nous montrer notre faiblesse ou pour nous désabuser sur notre propre compte ; pour nous détacher de l'amour des choses terrestres et des plaisirs sensuels ; pour amortir l'ardeur impétueuse, diminuer les forces de la chair, notre grand ennemi ; pour nous rappeler que nous sommes ici-bas dans un lieu d exil et que le ciel est notre véritable patrie ; pour nous procurer enfin tous les avantages qu'on recueille de cette épreuve quand on l'accepte avec gratitude comme une faveur spéciale [1]. » Bien agréée, elle est capable de nous conduire sur les sommets les plus élevés de vie spirituelle. « Dans un jour de maladie supportée comme il faut, dit en effet le Père Saint-Jure, nous avançons plus dans la vertu, nous payons plus de dettes à la justice divine

[1] P. Rodriguez, *Perf. ch.*, 8e tr., ch. xvi.

pour nos péchés passés, nous amassons plus de trésors, nous nous rendons plus agréables à Dieu, nous lui procurons plus de gloire, que dans une semaine ou un mois de santé [1]. » — « Pour moi, dit de son côté saint Alphonse, j'appelle le temps des maladies la pierre de touche des esprits ; car c'est alors qu'on découvre ce que vaut la vertu d'une âme. Si elle supporte cette épreuve sans inquiétude, sans plainte, sans désir, en obéissant aux médecins, à ses supérieurs ; si elle reste tranquille, entièrement résignée à la volonté de Dieu, c'est un signe qu'il y a en elle un vrai fonds de vertu [2]. »

Que les " âmes victimes " acceptent donc l'épreuve de la maladie, si Dieu la leur envoie. Souvent ce sera à son contact qu'elles comprendront leur vocation et arriveront à une plus grande intimité avec Jésus en croix. Certains saints, du reste, l'ont agréée avec satisfaction, témoin sainte Thérèse qui fut souffrante toute sa vie et sainte Lydwine de Schiedam qui, étendue sur un grabat, exposée aux malveillances et aux coups, s'élevait, au milieu des plus cruelles adversités, au plus haut degré de la contemplation.

***

Les peines intellectuelles, c'est-à-dire celles qui affligent notre esprit, sans être aussi appa-

[1] P. Saint-Jure, *Conn. et am. de N.-S. J.-C.*, l. III, ch. CXXIV, 3.
[2] S. Lig., *Conform.*, V, n° 3.

rentes que les maladies ou les infirmités, n'en sont pas moins pénibles. Elles prennent souvent la forme de grosses contrariétés, nées ordinairement de la méchanceté ou d'un manque de psychologie de l'entourage, qui prend plaisir à exercer son aversion par la médisance, la calomnie, la persécution, et va parfois jusqu'à vouloir déshonorer la victime de sa haine. On rencontre ces épreuves dans tous les milieux, dans le monde, les familles les plus chrétiennes et même au sein des communautés religieuses.

Pourquoi s'étonner de ces douleurs ? Le disciple n'est pas au-dessus du Maître, et si Jésus fut insulté, bafoué, vilipendé, il faut que les âmes qui ambitionnent de le suivre sachent supporter, comme lui, les contradictions et les injures. Par une disposition particulière de circonstances. Dieu se plaît en effet à susciter à ses amants des difficultés qui étonneraient dans la vie de simples chrétiens, mais sont en réalité une marque de la bonté divine.

Ainsi, la *raillerie*, la *médisance*, la *calomnie* se donnent souvent la main pour créer ces difficultés et charger l'innocent. La vie des serviteurs de Dieu, d'ailleurs, doit être passée au crible de la critique et marquée comme celle de Jésus du signe de la contradiction : toujours l'esprit du monde trouvera à dénigrer les meilleures intentions et à les interpréter dans un sens défavorable. Ainsi, tel qui cherchait un peu de

solitude pour se recueillir, sera taxé de mauvaise humeur ; tel autre qui se montrera grave et sérieux, passera pour avoir une dévotion peu aimable ; tel autre encore qui se révélera gai et enthousiaste, sera accusé de dissipation et de légèreté. On n'en finirait pas si l'on voulait énumérer toutes les méchancetés dont sont remplies les relations humaines ; le meilleur moyen d'y répondre est de garder le silence et de pratiquer la charité au milieu des épreuves.

Sainte Jeanne de Chantal est à ce sujet un bel exemple à suivre. Restée veuve à vingt-huit ans, elle reçut de son beau-père l'ordre de venir habiter chez lui avec ses quatre enfants. Ce vieillard sombre, devant lequel tout devait plier, était tombé sous la dépendance d'une servante qui commandait en maîtresse au château, dilapidait les biens et faisait murmurer son entourage. Pendant plus de sept ans, Jeanne fut traitée comme une étrangère, placée sous la férule de cette intrigante qui ne lui épargnait pas les injures. Elle eut même la douleur de voir les enfants de la servante marcher de pair avec les siens et parfois être préférés. L'indignation la saisissait, mais elle étouffait les cris de sa nature et à chaque insolence, elle n'apportait qu'un cœur doux et un visage gracieux. Elle en vint même à ce degré d'héroïcité de soigner les enfants de la servante comme les siens propres, dans l'intention de travailler à la conversion de son beau-père et de l'indigne créature.

Mais il est une peine plus pénible encore pour une âme qui aime Dieu : celle d'être attaquée, poursuivie et parfois même condamnée par ceux qui, au lieu de la défendre, la bafouent, croyant rendre ainsi service à la cause de Dieu. C'est ce qu'on appelle la *persécution des gens de bien*, épreuve très douloureuse, car, après tout, être critiquée par des gens sans aveu peut-être assez indifférent pour une âme forte qui méprise l'estime du monde, mais avoir contre soi des personnages qui méritent l'estime universelle ou sont près de vous les représentants de Dieu, quelle douleur !

Ici encore les saints nous donnent un grand exemple d'héroïsme au sein de l'adversité ; ils sont même nombreux ceux qui eurent à subir ces rigueurs. Citons les faits les plus connus qui s'échelonnent au cours des siècles. Saint Basile fut accusé d'hérésie devant le pape saint Damase ; Saint Cyrille, condamné comme hérétique et déposé de sa charge par un concile de quarante évêques ; saint Athanase, poursuivi sous inculpation de sortilège ; saint Jean Chrysostome, soupçonné de mauvaises mœurs ; saint Benoît faillit être empoisonné par les siens ; saint François d'Assise fut obligé de renoncer à son office de supérieur à cause de l'opposition de ses premiers disciples ; sainte Jeanne d'Arc fut brûlée vive sur un bûcher, condamnée comme hérétique, relapse et sorcière par un tribunal ecclésiastique ; saint Ignace de Loyola fut enfermé dans les cachots du saint-office ; saint Jean de la Croix,

réformateur du Carmel, emprisonné par les Pères de l'observance ; sainte Thérèse de son côté eut à subir de cruelles vexations ; saint François de Sales, pendant trois ans, fut accusé d'entretenir un commerce criminel avec une personne du monde ; saint Alphonse de Liguori se vit dans les dernières années de sa vie indignement accusé par deux des siens près du Souverain Pontife. Condamné, privé de sa charge de supérieur général et même exclu de l'Institut qu'il avait fondé, il se consolait en lisant la vie de saint Joseph de Calasanze, fondateur des Ecoles-Pies, qui lui aussi fut chassé de son Ordre ; le saint conserva son calme, prédit que Dieu, ayant voulu la congrégation du saint Rédempteur, saurait la maintenir et l'étendre ; et de fait, quand saint Alphonse eut bu le calice jusqu'à la lie, le schisme cessa et la congrégation devint plus prospère que jamais.

De telles épreuves ne sont pas sans surprendre et cependant elles peuvent encore être renforcées par la *perte totale de l'honneur*. Jésus veut, semble-t-il, de cette manière, associer ses amants aux pénibles douleurs de la Passion, puisqu'il eut lui aussi à supporter les plus cinglants outrages. Fut-il jamais un être plus méprisé que lui ? Il fut accusé des pires crimes contre Dieu, contre les hommes, contre lui-même. On lui reprochait de se faire le séducteur du peuple, d'amener la perturbation dans la Judée, de faire alliance avec le démon. Pour un Dieu, quels outrages !

Les serviteurs de Dieu ne sont pas mieux traités. Parfois ils sont couverts des plus noires calomnies et très souvent, comme Jésus, au lieu de se justifier ils se taisent et se laissent condamner. Saint Gérard Magella nous en fournit un mémorable exemple. Accusé par une indigne créature d'un crime horrible, il fut mandé par son supérieur, qui l'interrogea et le somma de se disculper. Impassible comme Jésus devant ses juges, Gérard n'articula pas un mot. On lui interdit la communion, et, comme les religieux, convaincus de son innocence, le pressaient de se justifier, il répondit : « Il y a un Dieu ; c'est à lui d'y penser. » Enfin, cinquante jours après, la lumière se fit. La malheureuse qui l'avait accusé rétracta la calomnie, avouant qu'elle avait agi sous l'inspiration du démon. La justification n'émut pas plus Gérard que l'accusation, et comme on lui demandait pourquoi il avait renoncé à se défendre, il répondit : « Est-ce que la Règle n'ordonne pas de ne jamais s'excuser, mais de souffrir en silence toute espèce de mortification ? » Ainsi, il entendait aller jusqu'au bout de la vertu et la pratiquer avec héroïsme.

***

Au-dessus des peines intellectuelles, qui affligent notre esprit, se trouvent en troisième lieu les **peines morales,** très douloureuses, parce qu'elles nous touchent dans la partie la plus délicate de notre être : notre cœur.

Elles viennent ordinairement de l'abandon des créatures, d'un manque de réciprocité dans nos affections légitimes, de l'infidélité ou de la trahison des êtres chers, de la disparition des personnes que nous aimons, menant à l'*isolement du cœur* et à la détresse morale. Dieu les permet pour purifier nos affections et nous conduire au pur amour.

Toutes ces tribulations se retrouvent dans la vie des serviteurs de Dieu. Jésus lui-même n'eut-il pas à les expérimenter au cours de sa Passion ? Il fut délaissé par ses apôtres, renié par saint Pierre, trahi par Judas, abandonné par son Père au sommet du Golgotha. Saint Paul, de même, fut attaqué par les Galates, qu'il avait évangélisés et qui autrefois l'avaient accueilli comme le Sauveur lui-même.

Lors des *différentes morts* qui nous ravissent l'objet de nos affections, c'est encore dans la vie des saints qu'il faut aller chercher une ligne de conduite. Les serviteurs de Dieu, en effet, ordinairement doués d'une grande sensibilité, ont connu, comme nous, en ces pénibles circonstances, l'aiguillon de la douleur ; mais ils ont su puiser dans leur foi et leur amour pour Dieu, avec des atténuations à leur peine, des motifs de consolation. Il est intéressant à ce sujet de voir comment saint Bernard se comporta à la mort d'un de ses frères qu'il affectionnait particulièrement et qui vivait avec lui sous la même règle. « J'ai pu, dit-il dans un sermon, commander à mes larmes, mais non à ma douleur ;

et plus je la comprimais au dedans, plus elle est devenue violente. Je suis vaincu, je l'avoue. Vous savez combien mon chagrin est juste, quel fidèle compagnon m'a laissé, à quel point il était vigilant, laborieux, doux et agréable. Qui donc m'a aimé comme lui ? Qui me fut aussi nécessaire ? J'étais faible de corps, il me portait ; pusillanime, il m'encourageait ; paresseux et négligent, il m'excitait ; oublieux et sans prévoyance, il m'avertissait. Nous étions unis, moins par les liens du sang que par la parenté de l'esprit, l'harmonie des sentiments, la conformité du caractère. Nos âmes n'en faisaient qu'une ; un même coup les a frappées ; il a mis une moitié au ciel et laissé l'autre sur la terre. Et mon Gérard était si bien à moi : mon frère par le sang, mon fils par la profession, mon père par sa pieuse sollicitude, un autre moi-même par l'esprit, mon intime par l'affection. Il m'a quitté ; je sens le coup, je suis blessé, et jusqu'au fond de l'âme. Je pleure, mais je ne fais pas de reproches à la main qui m'a frappé. Mes paroles sont pleines de douleur et non de murmure. Je reconnais qu'une même sentence a puni l'un et couronné l'autre, chacun selon son mérite; le Seigneur doux et juste a fait miséricorde à Gérard son serviteur, il m'a fait sentir le poids de sa justice. Seigneur, vous m'aviez donné Gérard, vous me l'avez ôté. Je pleure parce qu'il m'est ravi ; mais je n'oublie pas que je l'avais reçu de vous, et je vous rends grâce d'avoir pu jouir de lui. Vous avez réclamé votre dépôt, vous avez repris

ce qui était à vous. Mes larmes mettent fin à mon discours ; Seigneur, mettez une mesure et une fin à mes larmes [1] ». Quelle douleur, mais aussi quelle résignation !

Saint François de Sales, non moins tendre dans ses affections, mais entièrement abandonné à la volonté divine, nous montre aussi de quelle manière nous devons nous comporter au moment des séparations. Dans une lettre à sainte Jeanne de Chantal peu de temps après la mort de sa mère, il écrit : « Ne faut-il pas en tout et partout adorer cette suprême Providence dont les conseils sont saints, bons et aimables ? Voilà qu'il lui a plu de retirer de ce misérable monde votre chère mère, pour l'avoir, comme je l'espère fort assurément, auprès de soi et en sa main droite. Confessons que Dieu est bon, et sa miséricorde éternelle. Toutes ses volontés sont justes ; tous ses décrets, équitables ; son bon plaisir est toujours saint ; et ses ordonnances, très aimables. » — « Il ne faut pas seulement agréer que Dieu nous frappe, dit-il encore dans une circonstance aussi pénible, mais il faut acquiescer que ce soit sur l'endroit qu'il lui plaira. Il faut laisser le choix à Dieu, car il lui appartient, et lui dire : Seigneur Jésus, sans réserve, sans "si", sans " mais ", sans exception, sans limitation, votre volonté soit faite sur père, sur mère, sur fille, en tout et partout. Ah ! je ne dis pas qu'il ne faille souhaiter et prier pour leur conservation, mais de dire à Dieu : Laissez

[1] S. Bernard, *Serm.* 16, *in Cant.*

ceci et prenez cela, ma chère fille, il ne le faut pas dire... Vous avez quatre enfants, un beau-père, un si cher frère, puis encore un père spirituel ; tout cela vous est fort cher et avec raison, car Dieu le veut. Eh bien ! si Dieu vous ravissait tout cela, n'auriez-vous pas encore assez d'avoir Dieu ? N'est-ce pas tout, à votre avis ? Quand nous n'aurions que Dieu, ne serait-ce pas beaucoup [1] ? »

Il en est de même pour la perte ou l'*éloignement du directeur spirituel* qui affecte parfois si péniblement certaines âmes. Sans doute il est permis d'aimer le prêtre qui nous conduit dans les sentiers de Dieu ; mais si la Providence trouve préférable de nous l'enlever, nous n'avons qu'à nous soumettre avec résignation. Le Père Saint-Jure fait à ce sujet de salutaires remarques : « Dans la perte des personnes qui nous sont utiles pour notre avancement spirituel, dit-il, on fait souvent de grandes fautes, en ressentant trop vivement leur séparation, en n'étant pas assez soumis aux desseins que Dieu a sur ces personnes ; c'est un témoignage évident qu'on avait trop d'attachement pour elles et que l'on dépendait plus de l'instrument que de la cause principale. Que ces directeurs vivent, qu'ils meurent, doit dire l'âme qui aime sincèrement son Dieu et sa propre perfection, qu'ils s'en aillent, qu'ils demeurent ; tout ce ce que vous voudrez, Sei-

[1] S. François de Sales, lettres 432 et 468.

gneur, et comme vous le voudrez ; c'est vous qui m'avez envoyé ces guides, c'est vous qui me les retirez, je ne voudrais pas les retenir. Votre aimable et tout aimante volonté m'est plus chère que leur présence ; vous m'avez instruit par eux quand il vous a plu de me les donner, je vous en rends grâces ; maintenant que vous me les ôtez, vous saurez bien m'instruire par d'autres que votre bonté paternelle daignera me donner quand il sera nécessaire, comme je vous en supplie ; ou bien vous m'instruirez immédiatement par vous-même, ce qui sera encore mieux [1]. » — « Notre sanctification, dit de son côté saint Alphonse sur le même sujet, n'est pas l'ouvrage de nos pères spirituels, mais celui de Dieu. Lorsque le Seigneur nous les donne, il veut que nous profitions de leur ministère pour la direction de notre conscience ; mais quand il nous les ôte, il veut que, loin d'en être mécontents, nous redoublions de confiance en sa bonté et que nous parlions ainsi : « Seigneur, vous m'aviez donné cet appui « et voilà que vous me le retirez ; que toujours « votre volonté soit faite ; mais maintenant venez « à mon secours et enseignez-moi ce que je dois « faire pour vous servir [2]. »

***

Nous arrivons en dernier lieu aux croix qui touchent l'âme dans ses rapports avec Dieu et

[1] P. Saint-Jure, *Conn. et Am. de N.-S. J.-C.*, l. III, ch. VIII, 9.

[2] Louis de Blois, *Spec. relig.*, c. VI.

que nous avons appelées **croix surnaturelles.** Ce sont les plus pénibles et aussi les plus ignorées de la masse des fidèles parce que Dieu ne les octroie qu'à certaines âmes.

La vie spirituelle, en effet, surtout à son terme, est une vie remplie de difficultés et de peines croissantes au fur et à mesure que l'âme approche de la perfection.

Le vénérable Louis de Blois décrit admirablement la conduite de Dieu à l'endroit de l'âme qu'il veut conduire sur les sommets. « Au commencement, dit-il, lorsque les nœuds de l'engagement sont à peine formés, il la visite, la fortifie, l'éclaire, gagne son cœur en ne lui faisant trouver que la joie à son service ; il l'y engage par la douceur de ses attraits ; il se montre continuellement à elle, pour la retenir par les charmes de sa présence ; en un mot, il ne lui fait goûter que délices et que douceurs pour ménager sa faiblesse. Mais dans la suite, il lui ôte le lait et lui donne la nourriture solide des afflictions ; il lui ouvre les yeux et lui découvre combien elle aura à souffrir à sa suite. Et voilà le ciel, la terre et l'enfer conjurés contre elle. Ennemis au dehors, tentations au dedans ; au dehors, les tribulations et les ténèbres, et dans le fond de l'âme, les sécheresses et les désolations : tout contribue à son martyre [1]. »

On peut se demander pourquoi le Créateur agit de cette manière à l'endroit des âmes qu'il

[1] Louis de Blois, *Spec. relig.*, c. vi.

désire sanctifier. La réponse est facile à donner. Pour atteindre la perfection, l'âme doit se détacher de tout ce qui n'est pas Dieu et aller à lui pour lui-même et non pour les joies qu'elle pourrait recevoir. Or toutes ces épreuves ont pour but de produire le détachement et de réaliser cette union supérieure à Dieu. Ce sont elles qui constituent, en grande partie, les purifications passives dont nous avons parlé et qui ont pour mission de nous conduire au pur amour.

« Par toutes ces épreuves, dit encore le vénérable Louis de Blois, Dieu purifie les âmes, il les humilie, il les instruit, il les rend pliables à sa volonté, il retranche tout ce qu'elles avaient de rude, de difforme et de rebutant ; il les pare de tous les ornements qui peuvent les rendre agréables à ses yeux. Et quand il les trouve fidèles, pleines de patience et de bonne volonté, quand un long usage des tribulations les a portées, par le secours de la grâce, jusqu'à ce haut degré de perfection qui consiste à souffrir avec tranquillité et avec joie toutes sortes de tentations et de peines, alors il les unit à lui de la manière la plus parfaite, il leur confie ses secrets et ses mystères, il se communique pleinement à elles [1]. »

Toutes ces épreuves frappent tour à tour chacune de nos facultés. Comme la perfection, en effet, consiste dans l'union de nos puissances

[1] Louis de Blois, *Spec. relig.*, c. VI.

à Dieu, il faut que chacune de ces puissances soit purifiée ; aussi, après avoir vu antérieurement les croix qui affectaient notre esprit et notre cœur pour les détacher des créatures, nous devons envisager maintenant les douleurs qui crucifient les mêmes facultés pour les détacher d'elles-mêmes et les unir à Dieu. Citons-les simplement sans trop nous attarder à chacune d'elles.

Les souffrances intérieures qui purifient l'*intelligence* se présentent sous forme de distractions, de scrupules, d'obscurités, de ténèbres, d'aveuglements, qui jettent l'âme dans le désarroi au point de la faire douter de la valeur de ses prières, de son état de grâce et de son salut.

Les peines du *cœur* ne sont pas moins terribles. Elles résident dans la sécheresse, l'ennui, le dégoût, l'insensibilité, qui étonnent d'autant plus l'âme qu'elle s'était élancée vers la perfection avec ferveur et qu'elle n'a plus alors aucun attrait pour la piété.

Les épreuves qui assaillent la *volonté* sont la fatigue, l'accablement, l'impuissance, qui la paralysent et la mènent à une sorte d'indifférence voisine de la révolte et du désespoir. En cet état, « l'âme, dit saint Alphonse de Liguori, se sent comme incapable de s'élever vers Dieu et de produire aucun acte de charité, de contrition et de résignation [1]. » — « J'éprouve une telle sécheresse, disait-il lui-même en pareille circonstance, une si grande désolation spirituelle, que je ne

[1] S. Lig., *Relig. sanct.*, ch. XIV, 2.

trouve plus Dieu, ni dans l'oraison, ni dans la sainte Communion. La Passion de Notre-Seigneur, la divine Eucharistie, rien ne me touche. Je suis devenu insensible à toute dévotion. Il me semble que je suis une âme sans amour, sans espérance, sans foi, en un mot, abandonnée de Dieu [1]. »

Mais ces premières épreuves ne sont rien auprès des tentations qui s'attaquent aux grandes vertus et semblent vouloir détacher l'âme du Créateur. Ce sont les grandes tribulations qui, en dépit des apparences, ont justement pour mission d'affermir l'âme en Dieu.

« Pour une âme qui aime Jésus-Christ, dit saint Alphonse de Liguori, il n'y a point de peines plus grandes que ces tentations : tous les autres maux la portent à s'unir davantage à Dieu, si elle les reçoit avec résignation ; mais les tentations l'exposent à se séparer de Jésus-Christ et lui sont par conséquent bien plus amères que tous les autres tourments [2]. »

Une des plus pénibles est celle relative à la *pureté*. Les saints eux-mêmes ont connu ces luttes douloureuses. Quelques-uns, il est vrai, en furent exempts, comme sainte Thérèse, sainte Rose de Lima, la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus. D'autres n'en subirent l'humiliation que momen-

[1] S. Lig., *Peines intérieures*, 2.
[2] *Id.*, *Amour envers J.-C.*, ch. XIII, 7.

tanément, comme sainte Madeleine de Pazzi pendant neuf jours, sainte Marguerite-Marie pendant quelques heures. Plusieurs, aussi, en furent délivrés après une victoire éclatante, comme saint Benoît, saint François d'Assise et saint Thomas d'Aquin. Mais un plus grand nombre en ont subi la redoutable atteinte durant de longues années et même jusqu'à leur mort. Saint Paul, sainte Françoise Romaine, sainte Catherine de Sienne, saint Benoît Labre furent cruellement souffletés par le démon impur. Ces pénibles tentations durèrent sept ans chez saint Alphonse Rodriguez, dix-sept ans chez sainte Marie l'Egyptienne, vingt-cinq ans chez le vénérable César de Bus. Saint Alphonse de Liguori en souffrit aussi d'une manière effrayante à l'âge de quatre-vingt-huit ans, pendant plus d'une année. C'est ordinairement le grand combat à soutenir par les âmes appelées à une grande sainteté ; et cependant il est encore d'autres tentations qui ne font que s'accroître et se multiplier au fur et à mesure des progrès de l'âme en perfection. Ce sont celles qui ont rapport aux vertus théologales de foi et d'espérance.

Celles qui ont trait à la vertu de *foi* sont vraiment redoutables. Sainte Jeanne de Chantal eut à les subir presque toute sa vie. Si, par moments, ces tentations diminuaient, c'était pour faire place à des obscurités, à des impuissances, à de grandes sécheresses, à une absence complète de goût et de sentiment dans la pratique

de la vertu. Vainement se donnait-elle à l'oraison ; son esprit, si vif en toutes choses, restait dans les ténèbres. S'appliquait-elle à aimer Dieu, il lui semblait que son cœur était de marbre : le nom même de Dieu la refroidissait ; il en résultait des désolations impossibles à décrire. Cet état si pénible dura plus de quarante ans et redoubla d'intensité durant ses neuf dernières années, pour ne se terminer qu'un mois avant sa mort. Son âme alors fut abandonnée à tant et de si cruelles peines intérieures qu'elle ne se connaissait plus elle-même. Elle n'osait ni baisser les yeux sur son intérieur, ni les relever vers Dieu. Son âme lui apparaissait souillée de péchés, noire d'ingratitude, défigurée, horrible à voir. Plus elle faisait de grandes choses pour Dieu et plus sa perfection éclatait aux yeux du monde, plus aussi elle se voyait dépourvue de toutes vertus et dépouillée de tous mérites. Les doutes sur les plus adorables mystères, les blasphèmes contre les plus miséricordieux attributs divins, les plus abominables jugements sur le prochain, se disputaient son imagination. Aussi, quand elle parlait de ses peines, de grosses larmes coulaient le long de ses joues. La nuit, on l'entendait soupirer comme un malade à l'agonie. Le jour, elle en oubliait le boire et le manger. Et ce qu'il y avait de plus affreux, c'est qu'au milieu de ces tentations, elle croyait être abandonnée du divin Maître. Dieu ne la voyait plus et ne se souciait plus d'elle ; elle lui tendait les bras, mais comme l'on fait dans les ténèbres à un ami disparu pour toujours. A son avis, Dieu

était plus qu'absent pour elle : il était son ennemi ; il la repoussait ; vainement essayait-elle, pour calmer son effroi, de se le représenter sous les images de pasteur, d'époux, d'ami ; elle le voyait apparaître aussitôt comme un juge irrité, comme un maître méprisé qui demande vengeance. Peu à peu tous les exercices où il est question de Dieu lui devinrent à charge. Le tremblement la prenait quand il fallait aller à l'oraison, surtout à la sainte communion, où l'idée de ses crimes ou celle de la sainteté de Dieu la perçaient comme deux glaives. Jusque-là du moins, elle avait conservé sa lumière pour la direction des autres. Il n'en fut plus ainsi, et ce ministère devint pour elle une source d'épouvantables tentations. Elle ne pouvait plus entendre parler d'une peine sans en souffrir, ou nommer un péché sans s'imaginer qu'elle le commettait. Elle en fut donc réduite à un tel point que rien au monde ne pouvait la soulager, sinon la pensée de la mort. « Voilà quarante et un ans que les tentations m'écrasent, disait-elle un jour. Faut-il pour cela que je perde courage ? Non, je veux espérer en Dieu, quand même il m'aurait tuée et anéantie pour jamais. » Et devant ces épreuves elle ajoutait avec humilité ces magnifiques paroles : « Mon âme était un fer si enrouillé de péché, qu'il a fallu ce feu de la justice divine pour un peu la nettoyer [1]. »

[1] Cf. Dom Lehodey. *Le saint Abandon*, p. 462 et suiv.

Les tentations contre la vertu d'*espérance* sont d'un genre analogue. On les retrouve encore dans la vie des grands saints et elles peuvent aller du découragement au désespoir et du désespoir à la conviction de la réprobation éternelle. Saint François de Sales lui-même en fut victime ; pendant de longues semaines il eut la pénible persuasion qu'il était destiné à l'enfer. Sainte Catherine de Gênes crut de son côté qu'elle avait été abandonnée de Dieu ; et sainte Thérèse, que son divin Epoux l'avait quittée sans retour.

Ces tentations sont assez étranges ; mais pour s'en libérer, le mieux est, comme pour les tentations contre la foi, de ne point s'y arrêter. Les pensées opposées à la prédestination, en effet, sont comme un labyrinthe dont l'esprit ne sort pas facilement ; aussi les maîtres de la vie spirituelle conseillent-ils de s'en détourner et de s'abandonner sans réserve à la Providence, en évitant d'examiner ses desseins, qui dépassent de beaucoup la portée de nos intelligences.

On cite à ce sujet l'exemple édifiant d'un serviteur de Dieu, à qui le démon travesti en ange de lumière avait annoncé faussement sa réprobation ; il en prit prétexte pour faire un acte héroïque de pur amour. « Hélas ! répondit-il au démon, si par mes fautes je mérite d'être damné et que je ne puisse aimer Dieu éternellement, au moins je veux l'aimer en cette vie de toute mon âme et compenser par mon amour en ce monde ce que je ne pourrai faire en l'autre. »

Le démon fut vaincu, car le meilleur moyen

de le combattre est de prendre occasion de ses tentations pour mieux se dévouer au service du Créateur.

Ces tentations, du reste, comme toutes les autres, ont pour but d'épurer notre âme et de nous rendre plus forts contre l'ennemi de notre salut. La tentation, en effet, n'est pas un mal, mais une épreuve qui nous permet de gagner de nombreux mérites. « Tentation, fait remarquer un pieux auteur, signifie élection ; qui n'est pas éprouvé, est réprouvé. » Quand l'ennemi attaque une ville, c'est qu'il n'en est pas maître ; et plus la ville est forte, plus son effort est grand contre elle. Il en est de même pour notre âme poursuivie par Satan ; le démon n'inquiète pas ses sujets, il ne poursuit que les amis de Dieu.

Que les âmes sujettes à toutes ces épreuves gardent leur calme, Les troubles qu'elles ressentiraient à ce sujet ne seraient que la preuve de leur réelle prédestination.

Enfin au-dessus de toutes ces tentations se trouvent *les peines ou vexations causées par le démon.*

Nous ne parlons pas ici des tentations ordinaires provoquées par la sensualité ou l'orgueil, mais des peines extraordinaires, dans le genre de celles de Job, permises expressément par Dieu pour conduire à l'héroïsme. On les retrouve encore dans la vie des grands saints. Les serviteurs de Dieu, en effet, sont l'objet de la haine du démon,

qui déchaîne contre eux sa rage d'une manière effroyable, parce qu'il constate en eux la supériorité de la grâce sur la nature, du divin sur l'humain. Quand une âme, par amour de la pauvreté, de la souffrance, du mépris, par l'habitude de l'abnégation, du détachement, du sacrifice, n'est plus remplie que de Dieu seul, l'enfer s'acharne contre elle pour la faire tomber ou lui susciter les pires embûches. On connaît les luttes soutenues par le Bienheureux curé d'Ars contre le " grappin ", qui troublait son sommeil par des cris affreux, des bruits étranges, des visions terribles et finit même par le frapper et mettre le feu à son lit.

Parfois le démon ne pousse pas la malice aussi loin. Il se contente de troubler les âmes pour essayer de leur enlever leur fécondité surnaturelle. Ce sont des obsessions qui les placent comme en enfer. Elles sentent de l'aversion pour Dieu, leurs supérieurs, les gens de bien, articulent parfois involontairement des paroles monstrueuses, éprouvent un assoupissement de toutes leurs puissances, comme si leur volonté n'était pas libre, deviennent incapables de faire aucun exercice spirituel, s'imaginent pécher à tout instant, et, parfois, loin de voir le bien opéré par Dieu en elles, n'aperçoivent dans leur vie spirituelle qu'abominations.

Pour d'autres, ce sont des hallucinations : elles croient voir la sainte Vierge, entendre Notre-Seigneur, entrer en communication avec le monde invisible, bénéficier du don de prophétie, quand en

réalité elles sont victimes de très grossières illusions.

Quand une âme est ainsi attaquée par le démon, qu'elle persévère dans le renoncement, le détachement et l'esprit de sacrifice, car le désir de son ennemi est de l'éloigner du sentier de la vertu. Malgré les difficultés rencontrées à l'oraison, qu'elle continue à prier, car la prière et la mortification sont les deux armes recommandées en pareil cas par Notre-Seigneur : « Veillez et priez... Cette race des démons ne se chasse que par le jeûne et la prière. »

***

Telles sont, brièvement indiquées, les différentes croix dont sont parfois chargées les " âmes victimes ". Nous n'en avons signalé que les principales, car les autres, très nombreuses, relèvent de la vie spirituelle ordinaire. On pourra les trouver amplement développées dans les manuels classiques de spiritualité qui traitent des différentes épreuves de l'âme au cours de son ascension vers les sommets.

Et cependant, il en est de nouvelles encore qui ne sont plus provoquées cette fois par la nature, le monde et le démon, mais par Dieu lui-même. Loin d'être humiliantes, elles deviennent très honorables et sont souvent la marque d'une très grande vertu. Nous voulons parler surtout des douleurs qui accompagnent **la stigmatisation.**

Il y a deux sortes de stigmatisés : les stigmatisés proprement dits, qui portent sur leurs corps les sacrés stigmates de la Passion du Rédempteur et les stigmatifères ou compatients, qui, sans présenter extérieurement les plaies du divin Crucifié, ressentent les souffrances endurées au cours de son martyre. De nombreux stigmatisés devinrent de simples compatients sur leur demande, comme sainte Catherine de Sienne et sainte Lydwine de Schiedam, qui, par humilité, supplièrent le divin Maître de faire disparaître de leur corps les traces de son amour, tout en leur laissant intérieurement l'acuité de ses souffrances. D'autres, au contraire, gardèrent jusqu'à leur mort, comme saint François d'Assise, ou présentèrent périodiquement, comme Louise Lateau, les sacrés stigmates de la Rédemption.

Ces faveurs spéciales relèvent du domaine extraordinaire de la mystique et sont moins rares qu'on ne le pense. On compte des stigmatisés dans tous les siècles, surtout aux époques troublées de l'histoire, à l'heure où Dieu désire s'associer de nombreuses victimes capables de parachever avec lui le sacrifice rédempteur et de compenser les outrages des pécheurs par de cuisantes douleurs supportées héroïquement.

Ces marques particulières de la bonté divine sont sans doute appréciables ; mais s'il est permis de solliciter de Dieu l'oraison contemplative qui surélève l'âme et l'unit plus spécialement au Créateur, il faut, par humilité, avoir soin de ne pas demander ces faveurs qui attirent l'attention

des fidèles et, si l'on n'est pas suffisamment sanctifié, exposent à des péchés de vanité et d'orgueil ; Dieu, d'ailleurs, reste libre de ses dons : il les distribue à qui il veut et de la manière qui lui plaît. Aussi est-il préférable de le laisser agir à sa guise. Toutefois, s'il était des âmes à qui Dieu confierait cette mission de compatir à ses douleurs d'une manière en quelque sorte officielle, elles n'auraient qu'à s'incliner devant sa volonté et accepter un tel honneur. Ce serait, pour elles, la meilleure manière de s'unir à Jésus dans ses fonctions de victime et de devenir avec lui hosties pour les pécheurs.

CHAPITRE CINQUIÈME

Les dévotions de l'Ame Victime.

Pour terminer cette étude, il ne nous reste plus maintenant qu'à considérer les différentes dévotions de l' " âme victime ". Afin de réaliser sa vocation, elle doit s'unir au Christ-Rédempteur ; dès lors, il est tout naturel qu'elle oriente son esprit et son cœur vers la personne de Jésus et la vénère dans les différentes manifestations de son amour au cours des siècles.

Dans la primitive Eglise, ce fut surtout le Crucifix, qui attira l'attention des fidèles. Objet d'horreur dans l'antiquité, la croix devint, après la mort de Jésus, objet de pieuse vénération. Les chrétiens, en effet, en souvenir des souffrances de leur Maître, se mirent à contempler avec amour le Dieu-Sauveur agonisant sur le bois de son supplice et donnant aux hommes la preuve de sa dilection.

Plus tard, la dévotion à la Passion fut quelque peu abandonnée pour être remplacée par celle de Jésus-Hostie exalté dans le sacrement de son

amour. La sainte Eucharistie, à l'origine entièrement consommée par les prêtres et les fidèles pendant le sacrifice de la Messe, puis pieusement conservée dans les tabernacles pour être en cas de besoin distribuée aux malades, sortit enfin des églises et fut promenée en grande pompe par les rues des cités pendant les processions de la Fête-Dieu. La solennité du Très Saint Sacrement, instituée au moyen âge, contribua pour beaucoup au développement de cette dévotion.

Enfin au XVII^e siècle, avec les apparitions à sainte Marguerite-Marie, le divin Maître voulut, semble-t-il, révéler aux hommes d'une manière très pressante les trésors de son inépuisable amour. La dévotion au Sacré-Cœur prit alors une extension considérable et vint satisfaire les âmes éprises de réparation.

Or, l'on constate que ce sont surtout ces trois grandes dévotions à la Passion, à la sainte Eucharistie, au Sacré-Cœur, qui font les délices des " âmes victimes ". Les unes, il est vrai, s'attachent davantage à la première, aimant à s'unir aux souffrances de Jésus durant son douloureux martyre ; les autres préfèrent la sainte Eucharistie, désireuses de se faire hosties avec Jésus et de conserver à leur vie de victime le caractère humble et silencieux de l'hostie eucharistique ; d'autres enfin se tournent plutôt vers le Sacré-Cœur, afin de le consoler de l'ingratitude des hommes et rendre hommage à son amour.

En fait, ces trois dévotions se complètent l'une l'autre ; aussi notre intention est-elle de les

envisager successivement et d'indiquer les différentes pratiques relatives à chacune d'elles.

***

La **dévotion à la Passion**, la première en date, est une de celles qui ont le plus attiré les grands saints. On connaît l'attrait de saint François d'Assise à l'endroit de Jésus Crucifié. A son exemple, de nombreuses âmes se sont plu à méditer les douleurs du divin Maître au cours de son supplice, aimant à les considérer sous leurs différents aspects : souffrances du corps, souffrances de l'esprit, souffrances du cœur.

Et de fait, que n'a pas enduré Jésus durant les heures pénibles de sa Passion ?

Son corps fut soufflet dans le palais du grand Prêtre, cruellement flagellé dans le prétoire de Pilate, indignement malmené par les bourreaux au corps de garde, écrasé sous le bois de la croix sur la route du Calvaire, percé de clous au Golgotha.

Son esprit également connut les plus atroces tortures. Jésus se vit accusé des plus grands crimes chez Caïphe, conspué chez Pilate, tourné en ridicule chez Hérode, mis au défi de descendre de la croix au Calvaire. Il était la vérité, et on l'accuse de mensonge ; le prince de la paix, et on le regarde comme un perturbateur ; le Roi éternel des siècles, et on le met au rang des esclaves ; le souverain pontife de toutes les religions, et on trouve qu'il

blasphème ; la divinité incarnée, et on le prend pour un possédé du démon !

Son cœur de même fut éprouvé. Jésus était amour, mais il fut méprisé par les juifs qui le mirent à mort, délaissé par les Apôtres qui s'enfuirent au lieu de le défendre, torturé par son Père qui le regardait avec colère au Golgotha.

Les " âmes victimes ", prises de pitié en face de tant d'outrages, aiment à venir au pied de la croix méditer ces douleurs ; toutefois, leur contemplation ne doit pas demeurer stérile. Il faut, au contraire, qu'elle produise des effets salutaires et provoque non seulement des sentiments de compassion, mais encore des actes capables de reposer des crimes de la terre les yeux du divin Maître et d'apporter quelque consolation à son cœur douloureusement meurtri.

Que les " âmes victimes ", en conséquence, acceptent généreusement les peines, les contrariétés, les souffrances que Dieu pourrait leur présenter ; pour remplir leur mission, qu'elles aient le courage d'aller avec Jésus sur la route du Calvaire et de mourir comme lui, s'il fallait, sur l'arbre de la croix.

Cette dévotion à la Passion du divin Maître, si salutaire pour entretenir la piété et l'esprit de sacrifice, pourra d'ailleurs se développer à l'aide de pieuses pratiques que nous allons énumérer.

Il y a tout d'abord la *sanctification de la journée du vendredi*, spécialement consacrée au souvenir de la mort du Sauveur. Durant ce jour, les

âmes dévouées au divin Crucifié aimeront à revivre heure par heure les pénibles douleurs de sa Passion, le suivant de chez Caïphe chez Pilate, de chez Pilate chez Hérode, de chez Hérode chez le Procurateur, de là au Golgotha. S'arrêtant ainsi à tous les détails de ces scènes douloureuses, elles s'uniront aux saintes femmes qui eurent le courage de s'associer au martyre du Sauveur.

L'après-midi, elles se feront un devoir de parcourir dans une église ou une chapelle les quatorze stations du *chemin de la Croix*, à l'exemple de Marie, qui, d'après la tradition, après la mort de Jésus, refit pendant deux jours avec ses compagnes le pénible trajet de chez Pilate au Calvaire et du Calvaire au sépulcre, s'arrêtant aux endroits mémorables où son fils avait le plus souffert, baisant les lieux encore marqués de son précieux Sang.

Au chemin de la Croix, les " âmes victimes " ajouteront encore la *dévotion aux cinq plaies du Sauveur*, qui nous rappellent d'une manière particulière l'immense amour de Jésus pour les âmes. Le divin Maître, en effet, voulut non seulement subir le terrible supplice de la flagellation, mais encore celui de la crucifixion, désirant que ses mains, ses pieds et son côté fussent ouverts pour livrer au monde coupable les dernières gouttes de son sang.

Il est tout naturel, d'ailleurs, de voir les " âmes victimes " vénérer les plaies sacrées du Rédemp-

teur. Si elles s'unissent à Marie, qui entendit les coups de marteau enfoncer les clous acérés dans les mains et les pieds du Sauveur, aux apôtres, qui après la résurrection reconnurent leur Maître à ses blessures, aux anges et aux bienheureux, qui les contemplent maintenant dans le ciel, elles puiseront à ces sources intarissables une augmentation de foi, d'espérance et de charité. N'est-ce pas à la vue de ces divines cicatrices que saint Thomas retrouva avec la foi la force de suivre son Maître jusqu'au martyre ? N'est-ce pas aussi au souvenir de ces plaies que les âmes pourront reprendre courage au milieu des épreuves ?

Enfin ces pieuses pratiques se couronneront par la *dévotion à la sainte Face*. La vue des traits de Jésus douloureusement attristé ne pourra que provoquer d'excellents sentiments de contrition et d'amour.

Si les âmes pécheresses avaient toujours devant les yeux l'image de Jésus souffrant, elles s'arrêteraient dans la voie de la perdition, reviendraient au Dieu qui a donné son sang pour elles et s'adonneraient comme Madeleine aux pratiques de la pénitence.

Les âmes ardentes trouveront également dans cette douce contemplation un renouvellement de ferveur et de charité. Le chemin du sacrifice, en effet, est un chemin pénible à la nature que l'on serait parfois tenté d'abandonner. A ces heures douloureuses, que les " âmes victimes " regardent la sainte face du Sauveur. La vue de ses traits

endoloris leur donnera courage et les invitera à poursuivre leur route sur la voie royale de la croix.

***

A la dévotion à la Passion succéda, nous l'avons dit, la **dévotion à la sainte Eucharistie.**

Il est compréhensible que les " âmes hosties ", après avoir médité les douleurs du Sauveur, s'approchent aussi avec amour du sacrement qui contient réellement son corps, son âme et sa divinité. Si l'on aime à se rappeler le souvenir de la personne aimée, on préfère encore jouir de sa présence, car c'est une joie de vivre en sa douce compagnie.

La divine Eucharistie, du reste, est le mémorial de la Passion du Sauveur. Tout, en elle, rappelle le martyre de Jésus. Ici, comme au jour de sa condamnation, il est à la merci des hommes, traîné devant le tribunal de l'opinion publique, cité à la barre d'une raison arrogante et bornée, insulté comme chez Anne et Caïphe, tourné en ridicule comme chez Hérode, lâchement trahi par le respect humain comme chez Pilate.

Jésus sans doute, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ne souffre plus dans son Eucharistie ; mais il présente dans le sacrement de son amour tous les caractères de son immolation. Il y expérimente, en effet, trop souvent, le baiser de Judas par les communions sacrilèges ; le reniement de saint Pierre, par l'ingratitude des hommes ; l'abandon des apôtres, par l'oubli de sa présence ; la

flagellation, le couronnement d'épines, les soufflets, les crachats, par les horribles profanations qui lui viennent de ses pires ennemis.

Cet admirable sacrement étant ainsi le mémorial de la Passion du Sauveur, il est tout naturel que des " âmes victimes " en fassent le centre de leur piété. Donnons, en conséquence, les pieuses pratiques qui s'y rapportent.

C'est tout d'abord l'*assistance à la sainte messe.* Pour les " âmes hosties ", la messe n'est pas seulement une cérémonie liturgique, mais un drame auquel elles prennent part à titre non de spectateurs, mais d'acteurs. De même que Marie, Madeleine, saint Jean, les saintes femmes s'unirent aux souffrances de Jésus au sommet du Calvaire, de même les hosties spirituelles s'associent à l'immolation de la divine Victime offerte sur l'autel. Déposant d'une façon mystique sur la patène ou dans le calice du prêtre leurs douleurs personnelles, elles les offrent à Dieu le Père avec celles de Jésus, si bien que le sacrifice de la messe devient aussi leur propre sacrifice.

Puis, c'est la *sainte communion,* qu'elles ne regardent pas comme un simple moyen de sanctification, mais comme une invitation à une incorporation à la divine Victime. Ainsi, leur communion devient, non seulement sanctifiante, mais aussi immolante. Elles y adorent, rendent grâces, réparent et prient, comme le Christ autrefois au Calvaire, continuant en quelque sorte sa fonction

victimale et demandant à Dieu le Père de faire descendre sur la terre avec le pardon des pécheurs les grâces nécessaires à leur salut.

Enfin c'est l'*adoration du Très Saint Sacrement*, soit publique au temps des expositions solennelles, soit privée par la visite au Saint Sacrement.

Les " âmes hosties ", en effet, aiment à venir se prosterner devant l'Hostie immaculée, tout d'abord pour consoler le divin Maître de la pénible solitude à laquelle le condamnent l'oubli et l'indifférence d'un grand nombre, et, d'autre part, pour s'unir à sa prière devant son Père. Jésus au tabernacle perpétue ses fonctions saintes de Victime. Les " âmes hosties " viennent s'unir à lui dans son adoration réparatrice.

Du reste, à ce divin contact, elles trouvent des lumières qu'elles auraient ignorées. Jésus, en se les unissant, leur révèle les tendresses de son cœur. C'est une intimité constante qui se prolonge même au milieu du monde, car les âmes qui ont l'habitude d'approcher le tabernacle conservent de leur commerce avec le divin Maître le sentiment de sa présence, malgré les occupations qui peuvent les retenir. Heureuses ces hosties qui sur la terre vivent déjà la vie du ciel !

***

Enfin, en troisième lieu, vient la **dévotion au Sacré-Cœur.**

Cette dévotion, qui existait déjà avant le XVII^e siècle, a pris, du fait des apparitions de Jésus à sainte Marguerite-Marie, une grande extension. Malheureusement, elle n'est pas toujours très bien comprise.

Pour être utile aux âmes, en effet, elle demande autre chose que des pratiques extérieures. Beaucoup de fidèles, hélas ! se contentent trop des exercices qui s'y rapportent, sans songer à en prendre l'esprit.

Que les " âmes hosties " qui voudraient faire du Sacré-Cœur l'objet de leur dévotion favorite, commencent donc par en scruter les profondeurs. Avec leur intelligence, qu'elles apprennent à en connaître les grandeurs, les amabilités, l'excellence, la bonté, la dignité, la sainteté. Avec leur cœur, qu'elles aiment ses perfections infinies. Avec leur volonté, qu'elles se montrent désireuses de répondre à ses moindres désirs, de travailler à sa gloire, de s'immoler pour son amour. Poussées par un pressant besoin d'imitation, qu'elles s'efforcent surtout de pratiquer les vertus dont il est le modèle, principalement l'humilité et la douceur, puisqu'il a dit au cours de sa vie terrestre : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. »

Découvrant ainsi l'amour que le Sacré-Cœur nous porte, les trésors de grâce qu'il nous réserve, la miséricorde infinie dont il est rempli, elles pourront alors traduire extérieurement leur dévotion par les pieuses pratiques demandées par Notre-Seigneur lui-même.

Ce sera tout d'abord la *célébration de la fête du Sacré-Cœur*. Les âmes se prépareront à cette solennité par une neuvaine de prières et de sacrifices commençant le jour de la Fête-Dieu et se terminant le jour de la fête du Sacré-Cœur. Elles auront soin de faire consister les pratiques de cette neuvaine moins dans des exercices supplémentaires que dans une plus grande ferveur apportée à ceux de chaque jour, remplissant plus parfaitement leurs devoirs et saisissant toutes les occasions d'offrir à Dieu l'hommage de leurs souffrances et de leurs sacrifices. Le jour même de la fête, après une oraison fervente, une messe pieusement entendue, une communion faite en esprit de réparation, elles se tiendront dans un grand recueillement, terminant leurs prières par la récitation de l'amende honorable offerte à Notre-Seigneur pour compenser les outrages qu'il reçoit durant l'octave de la Fête-Dieu.

Puis ce sera la *célébration du premier vendredi du mois*. On sait de quelle manière Jésus manifesta le désir de voir ce jour plus spécialement consacré à son divin Cœur, promettant d'accorder en retour la grâce de la persévérance finale aux fidèles qui, neuf mois de suite, auraient répondu à son appel. Evidemment, il ne faudrait pas accomplir cette pratique dans un but exclusivement intéressé et croire qu'après les neuf communions demandées on pût se dispenser désormais de l'accomplissement de ses

devoirs d'état et s'exposer à tous les dangers. Notre-Seigneur a surtout réclamé ces communions comme témoignage d'amour, de reconnaissance, de réparation, comme moyen d'entretenir et développer de plus en plus dans l'âme les sentiments d'une vraie et solide dévotion à l'égard de son Sacré Cœur. C'est pourquoi, il faut répondre au désir de Jésus plus par un amour dévoué que par un motif d'intérêt. Les écrits de sainte Marguerite-Marie nous expliquent assez, du reste, la pensée du divin Maître : « Il m'a promis, dit-elle, que tous ceux qui seraient dévoués à son Sacré Cœur ne périraient pas. » « Il m'a fait connaître, dit-elle ailleurs, qu'il voulait être connu, aimé, adoré des hommes ; que pour cela, il leur communiquerait beaucoup de grâces lorsqu'ils se seraient consacrés à la dévotion et à l'amour de son Sacré Cœur ; que tous ceux qui lui auraient été dévoués et consacrés ne périraient jamais. » Ainsi, il s'agit d'une dévotion solide, d'une consécration sérieuse de tout soi-même, d'un souvenir reconnaissant des bienfaits reçus, plutôt que d'un moyen pratique d'échapper à la mort éternelle. Notre-Seigneur ne promet l'assistance finale qu'à ses dévots serviteurs.

En troisième lieu, on s'adonnera à la *pratique de l'Heure Sainte,* qu'il faut distinguer de l'Heure de garde : l'Heure Sainte se fait entre onze heures et minuit du jeudi au vendredi, et l'Heure de garde se pratique n'importe quel jour de la semaine, à n'importe quel moment du jour et de la nuit.

Cette pieuse pratique fut demandée par Jésus encore à sainte Marguerite-Marie. « Toutes les nuits, du jeudi au vendredi, disait-il à la voyante, je te ferai participer à cette mortelle tristesse que j'ai voulu sentir au Jardin des Oliviers. Et pour m'accompagner dans cette humble prière que je présentai alors à mon Père, tu te lèveras, entre onze heures et minuit, et tu te prosterneras la face contre terre, tant pour apaiser la colère divine, demandant grâce pour les pécheurs, que pour adoucir en quelque façon l'amertume que je ressentis de l'abandon de mes Apôtres, qui m'obligea à leur reprocher de n'avoir pu veiller une heure avec moi. »

Cet exercice sera des plus agréables aux " âmes victimes ". En face du Saint Sacrement quand elles en auront le loisir, elles aimeront à se faire compatissantes pour Jésus. Jadis, lorsqu'il fut abandonné des hommes, il n'eut qu'un ange pour le réconforter ; maintenant il peut trouver auprès des créatures humaines, aide et consolation. Que les âmes à qui la prudence et l'obéissance permettent cette pratique, ne manquent pas d'interrompre leur sommeil pour tenir compagnie au divin Maître et viennent, par la ferveur de leur oraison, le consoler de la trahison ou de l'indifférence de tant de demi-chrétiens qui le délaissent ou le maudissent.

Pour terminer, elles vénéreront aussi l'*image du Sacré-Cœur.*

De tout temps, l'Eglise a approuvé, favorisé,

encouragé le culte des images, que, par des anathèmes, elle a vengé des attaques des iconoclastes, parce que notre nature, à la fois matérielle et spirituelle, a besoin des représentations sensibles pour obtenir l'intelligence des choses divines.

C'est d'ailleurs sous la forme sensible de son cœur que Jésus a voulu manifester aux hommes l'immensité de son amour : l'Eglise, adoptant ce symbole, en a fait l'objet matériel de la dévotion du Sacré-Cœur.

Jésus, en effet, a demandé que l'on vénérât sa personne sous cet aspect, s'engageant à bénir les lieux où l'image de son Cœur serait vénérée. Ecoutons encore la voyante de Paray : « Une fois, dit-elle, ce divin Cœur me fut représenté comme un trône de feu et de flammes, rayonnant de tous côtés, plus brillant que le soleil et transparent comme le cristal. La plaie qu'il reçut sur la croix y paraissait visiblement ; il y avait une couronne d'épines autour de ce divin Cœur et une croix au-dessus. » — « Notre-Seigneur, ajoute-t-elle ailleurs, m'assura qu'il prenait un singulier plaisir d'être honoré sous la figure de ce Cœur de chair, dont il voulait que l'image fût exposée en public, afin de toucher le cœur insensible des âmes, me promettant qu'il répandrait avec abondance, sur tous ceux qui l'honoreront, tous les trésors de grâces dont il est rempli. Partout où cette image sera exposée, elle y attirera toutes sortes de bénédictions. »

Que les " âmes victimes ", pour répondre au désir du divin Maître, vénèrent donc l'image

du Sacré-Cœur, et, pénétrant en esprit par la plaie du côté, qu'elles se réfugient en ce saint tabernacle pour y vivre d'amour.

***

Et voilà esquissées les grandes dévotions des " âmes hosties ". Toutefois, nous manquerions gravement à notre devoir, si au terme de cet ouvrage nous ne levions les regards vers la Reine du ciel pour inviter les âmes à la vénérer dans ses fonctions d'hostie et de victime.

Marie, nous avons déjà eu l'occasion de le faire remarquer, fut, elle aussi, victime. L'Eglise, d'ailleurs, dans les litanies qui lui sont consacrées, se plaît à l'honorer sous le vocable de Reine des Martyrs, car bien qu'elle n'ait versé aucune goutte de son sang, elle a su, par les souffrances du cœur, mériter ce glorieux titre et devenir ainsi notre modèle dans la vie victimale.

Le cœur immaculé de Marie, en effet, souffrit non seulement du fait des humiliations et des tortures de son Fils dont elle fut le témoin attristé, mais encore de leur appréhension.

Comme elle n'ignorait pas les tourments au prix desquels Jésus devait nous racheter, le glaive de douleurs prédit par le vieillard Siméon ne cessait de se retourner dans son cœur, au milieu même des joies les plus pures de sa maternité divine, si bien qu'elle ne pouvait contempler les pieds, les mains, le front, le visage de son enfant,

sans voir dans l'avenir les clous acérés, les épines cruelles, les soufflets et les crachats.

Mais elle acceptait et offrait à Dieu toutes les souffrances de son cœur, en union à celles de Jésus. Ainsi, elle a été hostie avec Jésus-Victime, ajoutant sa Compassion à la Passion du Rédempteur.

Qu'elle soit, en conséquence, notre modèle ; qu'elle nous apprenne à chérir la douleur avant son arrivée, à l'accepter dès qu'elle se présentera, à la bénir quand elle nous aura meurtris. Imitons-la filialement dans sa vie de souffrances, et pour y parvenir ne craignons pas de la prier au sein de la douleur, aimant à répéter cette invocation qui lui plaira, parce qu'elle lui rappellera son supplice et celui de son Fils : « *Domina nostra a Cruce, ora pro nobis !* Notre-Dame de la Croix, priez pour nous ! »

CONCLUSION

Le Révérend Père Prévot, terminant la vie abrégée de Mère Marie-Véronique du Cœur de Jésus, fondatrice et première Supérieure générale de l'Institut des Sœurs Victimes du Sacré-Cœur, s'exprimait en ces termes au sujet de son héroïne : « Elle semble réunir en sa vie et ses œuvres, plus que les autres âmes saintes de notre temps, les caractères de la vie de victime, sous sa double forme mystique et pratique ; elle a influé plus ou moins directement, soit par elle-même, soit par ses écrits, soit par ceux du P. Giraud dont elle a été l'inspiratrice, sur un bon nombre des diverses œuvres de pénitence, de réparation, d'immolation qui se sont fondées de notre temps ; son Institut est le seul, parmi plusieurs instituts similaires, à qui le Saint-Siège ait donné officiellement — spontanément même — le nom de *Victimes du Sacré-Cœur*, et l'on peut penser que c'est elle qui, en définitive, a le plus contribué à la diffusion de l'esprit de victime du Sacré-Cœur, qui souffle de plus en plus sur l'Eglise. »

Puis continuant, il ajoutait : « *Nous faisons*

des vœux pour qu'une plume plus habile et plus autorisée que la nôtre fasse une synthèse complète, au point de vue historique, dogmatique et pratique, de ce que la Providence a fait, spécialement par Mère Véronique, pour préparer et commencer l'organisation de la croisade des Victimes du Sacré-Cœur. Un tel livre, fait sous l'influence de l'Esprit de Dieu, avec l'aide des prières et des larmes de tant de victimes cachées que Dieu aime et connaît, et par suite abondamment béni de Dieu, pourrait déterminer un mouvement décisif dans les âmes, qui offriraient enfin à Dieu la somme de réparation et de conversion que sa justice et sa sainteté réclament de nous pour nous pardonner et nous sauver [1]. »

C'est à la lecture de ces lignes que la pensée nous est venue d'écrire le présent ouvrage. Ainsi, continuant nous-mêmes la série des écrits du P. Giraud et du P. Prévot relatifs à la vie victimale, nous avons essayé, dans la mesure de nos forces et de nos possibilités, de réaliser le souhait du second de ces auteurs. Nous avons, en effet, composé ce volume malgré de nombreuses difficultés et de multiples entraves, nous appuyant sur notre propre expérience et nous inspirant des exemples édifiants de plusieurs victimes placées par Dieu sur notre route.

[1] *La vie de victime pour l'heure présente* ou *Vie abrégée de la R. Mère Marie-Véronique du Cœur de Jésus.* — Chez Casterman, Tournai, p. 216-217. — Il existe une Vie complète, mais la conclusion du Père Prévost que nous citons n'existe que dans la vie *abrégée*.

Nous n'avons pas l'illusion de croire, cependant, que cet ouvrage apporte à la question une solution définitive. Il renferme de nombreuses lacunes et nous avons l'impression d'avoir traité le sujet plus par le dehors que par le dedans, envisageant plutôt les alentours de la vie victimale que la vie de victime elle-même, en d'autres termes, d'avoir montré comment on arrive à cette vie sublime et on y débute plutôt que comment on la vit lors de sa consommation. C'est pourquoi, formulant à notre tour le souhait du P. Prévot, nous exprimons le désir qu'à notre suite un auteur plus docte au point de vue théologique et surtout plus avancé que nous dans les voies spirituelles, se décide à reprendre le travail pour le compléter, le préciser et l'exposer, de façon magistrale, dans toute son étendue...

Quoi qu'il en soit, nous croyons avoir fait œuvre utile. Ce modeste travail aura l'avantage, nous l'espérons, d'éclairer bien des âmes pour qui la vie de victime est inconnue, de leur en révéler la sublimité, et peut-être de les inviter à cheminer sur cette route qui mène sur les sommets les plus élevés de la vie spirituelle. Si, arrivées sur ces hauteurs, ces âmes trouvent notre ouvrage insuffisant, elles n'auront qu'à puiser, dans la vie des victimes que nous citons au troisième chapitre de la première partie de ce travail, les exemples édifiants capables de satisfaire leur légitime piété, à moins que l'Esprit-Saint lui-même n'entreprenne de les conduire et de les éclairer au terme de leur ascension.

Comme le souhaitait le P. Prévot, nous avons traité le sujet au point de vue historique, dogmatique et pratique.

Tout d'abord, dans une première partie historique, nous avons considéré les victimes de l'Ancien Testament, la victime du Nouveau Testament, les victimes dans l'Eglise. Nous inspirant des données de la Bible, nous avons essayé de montrer de quelle manière les victimes de l'Ancien Testament annonçaient et préparaient le sacrifice du Calvaire. Puis portant nos regards sur la divine Victime, nous nous sommes plu à contempler la beauté de son geste et à considérer les heureuses conséquences de son immolation. Enfin, admirant la grande loi de solidarité qui unit les chrétiens dans le corps mystique du Christ, nous avons heureusement constaté qu'au cours des siècles de nombreuses victimes spirituelles gravissant à leur tour, d'une façon mystique, la montagne du Calvaire, se présentèrent, elles aussi, pour l'holocauste surnaturel. Ce sont ces victimes immolées qui nous ont révélé le sens de la vie victimale telle que nous l'entendons au point de vue spirituel.

Dans une seconde partie, dogmatique et morale, nous avons, en premier lieu, prouvé par une thèse de théologie appuyée sur des arguments tirés de l'Ecriture, de la Tradition et de la Raison, que la vie victimale n'est autre que la vie chrétienne vécue avec un grand souci de perfection. Considérant ensuite l'état et la fonction de victime, nous avons montré que cet état est un état

d'adoration, d'actions de grâces, d'expiation, de supplication, ayant pour fonction de procurer à Dieu la gloire et aux âmes le salut. Désireux, par ailleurs, de conduire les âmes sur les sommets de la vie victimale, après avoir indiqué les écueils qui se trouvent sur cette route, nous avons montré qu'on parvient à la gravir en reproduisant en soi les sentiments de Jésus-Victime et esquissé les différents degrés qui mènent à son terme. Continuant enfin nos considérations dogmatiques et morales, nous avons révélé les qualités que doit posséder le directeur des âmes victimes et discouru snr la vocation et le vœu de victime, spécifiant à quels signes on reconnaît cette vocation, dans quelle mesure et de quelle manière il est permis de faire ce vœu sublime.

Dans la troisime partie, nous avons tout d'abord démontré que l'abandon est l'attitude qui convient aux victimes. Envisageant ensuite le problème au point de vue ascétique, nous avons considéré les armes de l'âme victime, c'est-à-dire : la prière, la souffrance et le zèle. Puis étudiant le sujet au point de vue mystique, nous avons parlé de l'oraison contemplative et des purifications passives ou épreuves de la vie victimale. Considérant enfin la question au point de vue pratique, nous avons indiqué les différentes dévotions de l'âme victime.

Et maintenant, la route est libre. Ce qui arrête surtout les âmes, ce sont les difficultés qu'elles

rencontrent et que certains se sont ingéniés à plaisir à amplifier. Pour nous, nous nous sommes efforcé de les ramener à leur juste proportion, montrant que, en dépit des obstacles, la vie de victime est accessible aux âmes de bonne volonté. Puissent ces âmes entendre l'appel divin et s'avancer ensuite sur les sentiers du sacrifice.

Et d'ailleurs, sont déjà victimes ces religieux et religieuses qui quittent leur famille et s'offrent dès leur jeunesse à l'Eternel. La vie religieuse, en effet, est, par essence, une vie de victime, surtout pour les moines et les moniales qui mènent la vie contemplative.

Bien des chrétiens, malheureusement, ne comprennent pas le rôle de ces vocations sublimes. « Pourquoi ces inutiles qui se retirent du monde, sans apporter aucun avantage à la terre ? » disent les mécréants qui ne saisissent pas le sens du surnaturel. Et cependant ces prétendus égoïstes, sans fonction sociale apparente, sont peut-être les premiers serviteurs de l'humanité en marche vers sa destinée. Nous sommes faits pour le ciel ; mais pour y parvenir, il faut avoir la grâce qui nous est souvent octroyée à cause de la vie mortifiée des Ordres contemplatifs.

L'apostolat chrétien, en effet, ne consiste pas seulement à aborder les âmes par l'action pour essayer de les amener à la pratique de la vie chrétienne. Il exige une tactique surnaturelle qu'il est nécessaire de comprendre avant de s'adonner à l'exercice du zèle. Etre apôtre,

n'est-ce pas apporter sa collaboration au plan de la rédemption, en d'autres termes, arracher les âmes à Satan pour les conduire à Dieu ? Mais cette vocation de citoyens du ciel exige primordialement la vie surnaturelle, autrement dit, la grâce, que nous méritent les moines et les moniales par leurs prières et leurs sacrifices.

Si l'on veut une comparaison, disons que les Ordres contemplatifs fournissent les canons et les munitions nécessaires à la conquête des âmes. Au cours de la guerre, s'il n'y avait eu pour remporter la victoire que les effectifs combattants, l'armée serait allée à la défaite. Il faut pour les troupes qui abordent l'adversaire, des projectiles et des vivres fournis à temps et amenés à pied d'œuvre, sans quoi c'est la débâcle. Il en est de même dans la grande lutte du bien contre le mal. Les apôtres, ce ne sont pas seulement ceux qui luttent dans la plaine, mais également ceux qui prient et s'immolent sur le sommet de la montagne pour le succès des armes de leurs frères. Faute de préparation ou de munitions, les offensives échouent au point de vue militaire : pareille déception attend les ouvriers apostoliques qui vont au zèle sans forces surnaturelles. Pour que l'apostolat soit efficace, il faut qu'il soit basé sur la prière et le sacrifice. Aussi gardons-nous bien de méconnaître le rôle des Ordres contemplatifs, qui sont, en fait, les premiers artisans de la victoire dans la conquête des âmes [1].

[1] Voir : *La Vie contemplative :* Son rôle apostolique, par un religieux chartreux. — Impr. N.-D. des Prés, Tournai.

Et sont aussi victimes, ou plutôt devraient l'être, les élus du Seigneur qui ont reçu le sacerdoce et qui, avec Jésus, Prêtre et Victime, doivent normalement reproduire en leur vie les sentiments de leur Maître au cours de son martyre. Selon la belle expression de saint Paulin, « *Victima sacerdotii sui et sacerdos suæ victimæ*, tout prêtre est victime de son sacerdoce et prêtre de sa victime ».

Le Père Plus, faisant écho à de nombreux écrivains, dit très bien dans son ouvrage " *L'idée réparatrice* " : « Le prêtre, chargé de prolonger le Christ, doit l'imiter et s'offrir avec lui. Consécrateur, il sera donc, avec Jésus, hostie. Il ne comprendrait que la moitié de son ministère, si, acceptant le rôle actif de distributeur du corps, de la parole et du pardon du Christ, il n'accepte pas en même temps le rôle victimal de son Maître, de celui dont il tient la place et distribue la fonction [1]. »

Plus loin, il dit de même, en parlant du sacrifice eucharistique : « Le prêtre qui comprendrait pleinement sa messe et la vivrait intégralement, ferait tout avec son Hostie et ne ferait rien sans être uni à elle. *Per ipsum et cum ipso et ipso.* Tout par Jésus-Hostie, avec Jésus-Hostie, en Jésus-Hostie. Vivre sans vivre crucifié devrait être pour lui un non-sens. Sans doute, faible et misérable, il se peut qu'il ait souvent des défail-

[1] *L'idée réparatrice*, p. 115.

lances, mais son idéal sera là : être, lui l'homme du saint Sacrifice, l'homme du sacrifice [1]. »

Sont encore susceptibles de devenir victimes, ces personnes généreuses qu'on rencontre dans le monde et qui se dévouent dans les œuvres, en collaboration avec les prêtres, pour travailler à l'avancement spirituel des âmes. Malheureusement, elles ne comprennent pas toujours la beauté de leur rôle et l'étendue de leur mission, se méprenant sur la fin à atteindre et les moyens à prendre pour obtenir une réelle fécondité surnaturelle. Parfois, elles vont aux œuvres plutôt poussées par un besoin d'activité naturelle que par des convictions surnaturelles, et ainsi n'arrivent pas aux résultats qu'elles auraient pu ambitionner si elles avaient employé les vraies méthodes. Nous ne voudrions pas médire de ces bonnes volontés, mais nous tenons à leur faire remarquer que leur action se décuplerait et produirait des fruits d'éternité, si elles tendaient à surélever leur vie surnaturelle en s'unissant d'une façon intime et permanente au Christ-Rédempteur.

Hélas ! dans le domaine de l'apostolat, que d'incompréhensions, de lacunes, de mécomptes ! Parmi les ouvriers apostoliques, les uns ne voient que la prière, les autres que le zèle, les premiers et les seconds oubliant trop souvent que la souffrance doit aller de compagnie avec l'action et

[1] *L'idée réparatrice*, p. 120-121.

la contemplation. Qu'on ne croie pas, d'autre part, que la vie de victime soit exclusivement une vie de prière et de sacrifice, incompatible avec le zèle apostolique. C'est une erreur contre laquelle on ne saurait trop réagir pour éclairer les âmes. Jésus dans sa vie victimale sut admirablement unir la piété, la souffrance et le zèle. Pour obtenir une plus grande fécondité surnaturelle, imitons-le dans le triple aspect de sa vie de victime, tout en restant cependant dans les limites tracées par nos vocations respectives.

C'est donc pour toutes ces âmes que nous avons entrepris cette étude. Puissent-elles y trouver quelque profit surnaturel et mieux comprendre que leur vocation de disciples du Christ doit les amener à ressembler à leur divin Modèle dans ses fonctions d'Hostie et de Victime !

Et maintenant, avant de déposer la plume, nous tenons à affirmer notre attachement au Saint-Siège ainsi qu'à notre Mère la sainte Eglise. L'œuvre que nous avons entreprise était ardue et de nature à décourager les plus doctes et les plus avisés, en raison de l'élévation et des difficultés du problème. Nous nous sommes efforcé de le traiter avec modération, nous tenant à égale distance d'une trop grande témérité ou d'une excessive timidité, capables de nous conduire de part et d'autre à quelque mécompte. Toutefois, s'il y avait dans notre travail quelque passage

défectueux ou répréhensible, nous le réprouvons par avance, — *errare humanum est* — abandonnant notre œuvre au jugement de notre Mère la sainte Eglise et disposé à accepter les observations qui pourraient nous venir de confrères plus éclairés en la matière.

Par ailleurs, si ce livre arrivait à faire quelque bien, nous en rendrions grâces à Dieu qui nous a guidé dans la rédaction de ces pages, ainsi qu'aux âmes qui nous ont permis de suivre l'admirable travail opéré en elles par l'Esprit-Saint dans leur vie victimale, heureux s'il nous était donné de susciter, ne fût-ce que dans un seul cœur, avec une connaissance plus approfondie de Jésus Crucifié, un plus grand amour de la Croix...

Terminé au cours de la Semaine Sainte
l'an de grâce 1923.

Table analytique des matières

Pages

DÉDICACE 7

INTRODUCTION 9

Difficulté du problème (9). Imprudence des âmes téméraires et écueils qu'elles rencontrent en face de la question (10). Erreurs des âmes timides (11). Notre position (13). Plan du travail (14).

PREMIÈRE PARTIE

Etude Historique et Dogmatique.

CH. I. — *Le Sacrifice et les Victimes dans l'Ancien Testament.* 19

La gloire de Dieu : but de la création. Gloire intrinsèque, gloire extrinsèque. L'homme procure cette dernière par la vertu de religion qui trouve sa plus haute manifestation dans le sacrifice (19). Notion préliminaire du sacrifice. Le « sacrifice-offrande » et le « sacrifice-immolation ». Le sacrifice avant et après la chute. Les quatre fins du sacrifice : adoration, action de grâces, demande, expiation (21). Idées contenues dans le concept de sacrifice : immolation, substitution, alliance, communion (22). Notion complète du sacrifice (27). Valeur et importance de la victime dans toute religion, principalement chez les Juifs (28). Le culte israélite avant et après Moïse. Le tabernacle au désert et le temple de Jérusalem (29). Différentes sortes de sacrifices : non sanglants, sanglants. Holocauste. Sacrifice pour le péché. Sacrifice

Table analytique des matières

Pages

DÉDICACE 7

INTRODUCTION 9

Difficulté du problème (9). Imprudence des âmes téméraires et écueils qu'elles rencontrent en face de la question (10). Erreurs des âmes timides (11). Notre position (13). Plan du travail (14).

PREMIÈRE PARTIE

Etude Historique et Dogmatique.

CH. I. — *Le Sacrifice et les Victimes dans l'Ancien Testament.* 19

La gloire de Dieu : but de la création. Gloire intrinsèque, gloire extrinsèque. L'homme procure cette dernière par la vertu de religion qui trouve sa plus haute manifestation dans le sacrifice (19). Notion préliminaire du sacrifice. Le « sacrifice-offrande » et le « sacrifice-immolation ». Le sacrifice avant et après la chute. Les quatre fins du sacrifice : adoration, action de grâces, demande, expiation (21). Idées contenues dans le concept de sacrifice : immolation, substitution, alliance, communion (22). Notion complète du sacrifice (27). Valeur et importance de la victime dans toute religion, principalement chez les Juifs (28). Le culte israélite avant et après Moïse. Le tabernacle au désert et le temple de Jérusalem (29). Différentes sortes de sacrifices : non sanglants, sanglants. Holocauste. Sacrifice pour le péché. Sacrifice

Pages

pour le délit. Sacrifice pacifique (30). Célébration des sacrifices. Fêtes juives (31). Coup d'œil rétrospectif sur le chapitre. Valeur relative des victimes de l'Ancien Testament. Perspective du Calvaire (34).

CH. II. — *La Grande Victime du Nouveau Testament* 36

Les sacrifices humains chez les Sémites, les Phéniciens, les Romains, les Carthaginois (36). Souvenir de la chute primitive et attente d'un Rédempteur chez les Grecs, les Perses, les Indiens, les Egyptiens (37). L'offrande des premiers-nés chez les Juifs (38). Insuffisance de ces divers sacrifices. Nécessité d'une victime idéale (39). Le Rédempteur préfiguré par Abel et Isaac, annoncé par les prophètes et surtout Isaïe au cours des âges (40). L' « *Ecce Venio* » du Psalmiste et de saint Paul (42). Le sacrifice éternel de Jésus, victime dans l'éternité, dès son incarnation, dans sa vie privée, dans sa vie publique, pendant sa passion, — ses souffrances : leur étendue et leur intensité — dans sa vie eucharistique, au ciel. Parole de Bossuet (42). Conséquences heureuses du sacrifice rédempteur (45). Désastre causé en l'homme par le péché originel. Nécessité d'une réparation (46). La Rédemption telle qu'elle s'est déroulée dans l'histoire n'était pas nécessaire, mais Jésus, par amour, va jusqu'au bout de l'immolation (47). Surabondance de notre rédemption. Paroles de saint Anselme et de Monsabré (48). Effets de cette rédemption : *A*. Jésus nous délivre : 1° du péché, 2° des conséquences du péché, 3° de l'empire du démon (50). *B*. Jésus nous rend les biens perdus par Adam : grâce sanctifiante, grâces actuelles, gloire (53). *Felix culpa*. Coup d'œil rétrospectif sur le chapitre. Nécessité de notre collaboration à l'œuvre rédemptrice. Possibilité de nouvelles victimes dans le corps mystique du Christ (55).

CH. III. — *Les Victimes dans l'Eglise* 59

L'Eglise envisagée comme corps mystique du Christ. La souffrance dans ce corps mystique.

Pages

Paroles de Pascal et du pape saint Léon. Le Christ personnel et le Christ total. Parole de saint Paul : « Je parachève dans ma chair ce qui manque à la passion du Christ. » Sens de cette parole. Dans quelle mesure devons-nous la réaliser ? (60). Les Ames Victimes. Leur fonction. Leur caractère sublime (64). Les victimes au cours des siècles : Marie, les saintes Femmes, les martyrs, les solitaires, les moines, les papes, les évêques, les ordres religieux, les grands saints (67). Les victimes des XV^e^, XVI^e^, XVII^e^, XVIII^e^, XIX^e^ siècles (70). Les victimes contemporaines (72). La vie de victime à notre époque. La pensée des papes à ce sujet (74). Appel en faveur de la vie de victime (77).

DEUXIÈME PARTIE

Etude Dogmatique et Morale.

CH. I. — *L'esprit de Victime dans l'Eglise.* . 83

Notre position en face du problème (83). Thèse théologique. Remarques préliminaires : le bonheur, le sens de la vie, la souffrance, la transcendance de la doctrine chrétienne, Jésus et le problème de la douleur, les béatitudes, l'amour de la croix, la joie dans la croix (85). I. Preuve Scripturaire : textes de saint Paul et de saint Pierre (94). II. Preuve de Tradition : textes des Pères et écrivains ecclésiastiques : Origène, Lactance, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Pierre Chrysologue, Passiodore, saint Grégoire le Grand, Bossuet (95). III. Preuve de Raison. Enoncé du syllogisme (105). Explication des membres du syllogisme : 1° majeure (106), mineure (109), conclusion (110). Résumé de la thèse (110). Remarque concernant la mystique et la vie de victime (111).

CH. II. — *L'état et la fonction de Victime.* . 114

Fausse distinction entre : « âmes hosties », « âmes victimes » (114). Qu'est-ce qu'être hostie ou victime ? (116). Les quatre caractères du sa-

Pages

crifice de Jésus (118). L'état de victime (119). La vie de victime est une vie de souffrance et d'amour (120). Fécondité surnaturelle des victimes (122). Dans quel sens est-il permis de dire que les chrétiens peuvent devenir victimes ? (123). Dans quelle mesure le deviennent-ils ? (124). A quels attributs divins s'offrent les victimes ? Réflexion (125). Distinction à établir entre sacrifice et sacrement (126). Théologie du mérite (128). La communion des saints (129). Efficacité de la prière et du sacrifice (131). La bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus. Sa prière à Jésus pour demander des victimes (132).

CH. III. — *L'Acheminement à l'état de Victime* 136

Nécessité d'une initiation à la vie victimale (136). Les écueils à éviter : trop grande témérité, imagination exaltée, offrande non approuvée, dilettantisme ou extravagance, amour mal compris de la souffrance (138). Signe auquel on reconnaît les illusions signalées (141). Leur origine (142). Jésus, modèle des victimes. Sa sainteté, négative et positive (142). Les sentiments de Jésus (146) : 1° à l'égard de son Père (146), 2° à l'égard du prochain (152), 3° à l'égard de lui-même (156). Les âmes victimes doivent reproduire ces sentiments pour réaliser intégralement la vie victimale (160). Pour arriver à l'état d'hostie, elles doivent ensuite gravir tous les degrés de la vie spirituelle : désir de perfection, lutte contre le péché, exercices spirituels, pratique des vertus, développement de la charité, esprit de réparation, union au Christ Rédempteur (161). Dévotion à Marie au pied de la croix. Son attitude, ses sentiments au Calvaire (166). Méditation du *Stabat* (167).

CH. IV. — *La Vocation et le Vœu de Victime.* 170

Nécessité d'un directeur pour avancer dans la vie de victime (172). Difficulté de le trouver (174). Les qualités du vrai directeur (174). Moyens à employer pour l'obtenir (177). Utilité relative de

Pages

la direction (182). La vocation de victime (183). Ce qu'elle n'est pas (185). Ce qu'elle est (186). Discernement des esprits (186). Marques de la vocation de victime (188). Acheminement au vœu de victime (193) : 1° acquérir l'esprit de victime (193), 2° oblation (194), acte d'offrande (195), 3° le vœu de victime (197). Intention (197), matière de ce vœu (198). Faut-il demander des souffrances à Dieu ? (199). Durée du vœu (201). Sublimité du vœu de victime (202).

TROISIÈME PARTIE

Etude Ascétique et Mystique.

CH. I. — *L'attitude de l'Ame Victime* 207

Etat de la question (207). Vie de victime et abandon (208). La perfection s'acquiert par l'accomplissement de la volonté divine : textes de sainte Thérèse, de saint Liguori, du P. Rodriguez (209). Deux sortes de volontés en Dieu : la volonté signifiée et la volonté de bon plaisir (212). L'abandon consiste à se soumettre à cette dernière (212). L'abandon d'après Mgr Gay (212). Eléments constitutifs de l'abandon (215). Théorie sur l'abandon (215). Principes du P. de Caussade et du P. Ramière (215). Etendue de l'abandon (217). L'abandon en face des événements indépendants de l'homme (217), des persécutions, des calomnies, de la méchanceté des hommes (218), de nos fautes (220). Erreur du quiétisme (223). Pratique de l'abandon d'après Mgr Gay (225). Véritable attitude de l'âme qui s'abandonne (229). L'abandon doit être l'attitude de l'âme victime (230). Précisions : 1° la vie de victime est-elle contraire à l'abandon ? (231) 2° l'état de victime précède-t-il ou suit-il l'abandon ? (233). Conclusion du chapitre. Actes d'abandon de sainte Chantal et du P. Pignatelli (236).

CH. II. — *Les armes de l'Ame Victime.* . . . 239

Côté actif de la vie victimale, Moyens que l'âme victime doit employer pour atteindre son

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION IX

PREMIÈRE PARTIE

Etude historique et dogmatique.

Chapitres

I. — Le sacrifice et les victimes dans l'Ancien Testament 19

II. — La grande Victime du Nouveau Testament.... 36

III. — Les Victimes dans l'Eglise..... 59

DEUXIÈME PARTIE

Etude dogmatique et morale.

I. — L'Esprit de Victime dans l'Eglise..... 83

II. — L'état et la fonction de Victime 114

III. — L'acheminement à l'état de Victime..... 136

IV. — La Vocation et le Vœu de Victime 170

TROISIÈME PARTIE

Etude ascétique et mystique.

I. — L'attitude de l'Ame Victime..... 207

II. — Les armes de l'Ame victime 239

III. — L'oraison de l'Ame victime 259

IV. — Les croix de l'Ame victime..... 296

V. — Les dévotions de l'Ame victime..... 323

CONCLUSION..... 339

Table analytique des matières..... 351

DU MÊME AUTEUR :

La Sainteté. — Ce qu'elle n'est pas. — Sa notion. — Ses étapes. — Ses facteurs. — Souffrance et Amour. — Plaquette in-12. — Prix : 1 fr.; *franco*, 1 fr. 05.

Le Sens de la Vie, ou solution chrétienne de la question : « La vie vaut-elle la peine d'être vécue ? » — Plaquette in-12. — Prix : 0 fr. 50; *franco*, 0 fr. 55.

« Ces deux opuscules de M. l'Abbé Giloteaux méritent d'être propagés dans les catéchismes de persévérance, les maisons catholiques, les cercles d'études pour jeunes gens et jeunes filles. La première brochure expose « ce que n'est pas » la sainteté chrétienne, puis « ce qu'elle est », avec ses vrais caractères et les conditions pour y tendre. La seconde brochure apporte la réponse de l'Eglise du Christ à la question fameuse : « La vie vaut-elle la peine d'être vécue ? » Idées justes et nettes. Doctrine élevée. Langue claire et française. »

Yves de la Brière.

Etudes du 20 mars 1922.

Montée ascétique de l'Amour de Dieu. — In-12. — Prix : 4 fr.; *franco*, 4 fr. 30.

La première partie expose la « Mise en marche de l'âme vers l'union à Dieu » par : 1° la protestation d'amour de Dieu ; 2° le témoignage d'amour de Dieu ; 3° la consécration d'amour de Dieu. — La deuxième partie : la « Réalisation de l'union à Dieu » par : 1° l'amour de la souffrance ; 2° l'amour de réparation ; 3° l'amour d'union. — La troisième partie : la « Consommation de l'union à Dieu » par : 1° l'amour d'abandon ; 2° l'amour de victime ; 3° l'amour de transformation.

« Les méditations de M. l'Abbé Paulin Giloteaux, sur la charité divine, sont dignes d'être recommandées aux chrétiens et aux chrétiennes d'élite, pour les initier avec justesse et clarté aux règles de la vie ascétique. Non seulement la doctrine est correcte, mais il y a, dans le livre tout entier, un accent de zèle et de piété qui touche le lecteur, et qui le stimule au désir et à la recherche de l'amitié de Dieu. En même temps qu'instructives, ces méditations sont émouvantes ; elles révèlent, chez l'auteur, un cœur d'apôtre... »

Yves de la Brière.

Etudes du 20 novembre 1922.

On trouve ces différents travaux chez l'auteur : 8, rue de la Houppe du Bois, Fourmies (Nord).

BAR-LE-DUC — IMPR. SAINT-PAUL
36, BOULEVARD DE LA BANQUE — 7771,1,24

DU MÊME AUTEUR :

En préparation :

LA SAINTETÉ

Essai doctrinal

Plan du travail.

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE

Etude historique et dogmatique.

I. La Sainteté dans l'Ancien Testament.
II. La Sainteté dans le Nouveau Testament.
III. La Sainteté dans l'Eglise.

DEUXIÈME PARTIE

Etude dogmatique et morale.

I. Les erreurs et les fausses notions.
II. La véritable notion.
III. Les facteurs de sainteté.

TROISIÈME PARTIE

Etude ascétique et mystique.

I. La voie purgative.
II. La voie illuminative.
III. La voie unitive.

CONCLUSION

Cet ouvrage sera le développement de la plaquette déjà parue sous le même titre et la mise au point de tout le problème.

248.25
G426

Giloteaux, P.

Les ames hosties,

248.25
G426